POUR VOUS SERVIR :
Journal – Librairie
Imprimerie
Reliure – Photogravure
Lithogravure

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,615

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
3563 L 1 JANV 66

L'Action

(QUOTIDIEN CATHOLIQUE)

METEO

Nuageux avec quelques périodes ensoleillées aujourd'hui et mercredi. Doux. Vents légers. Maximum et minimum à Québec : 40 et 30.

INDEX

Sociale, p. 6—7
Finance, p. 15
Sport, p. 12—13—14
Spectacles, T.V., p. 17

(SEPT CENTS) Mardi, 22 mars 1966

Le vote sera pris ce soir

Le gouvernement est pratiquement assuré de survivre à deux résolutions de blâme

Par MARCEL PEPIN

OTTAWA (P.C.) — Grâce à l'appui qui lui fut virtuellement promis par le député du Crédit social de Medecine Hat, M. Bud Olson, le gouvernement est pratiquement assuré de survivre à deux résolutions de blâme qui seront mises aux voix ce soir.

La première, présentée par les conservateurs, reproche au gouvernement de ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour enrayer l'inflation et mettre fin à la hausse du coût de la vie. Présentée par M. Diefenbaker, la motion ajoute que l'inflation cause un tort considérable à tous les retraités, aux citoyens qui ont un salaire fixe, à ceux qui vivent de subsides de l'Etat, et à tous les petits salariés.

L'amendement néo-démocrate embrasse la résolution conservatrice, ajoutant que le gouvernement devrait instituer un bureau de revision de prix, de manière à surveiller les écarts injustifiés.

Le débat de deux jours prendra fin ce soir, lors de la mise aux voix des deux résolutions. Il faudrait la réunion de toutes les forces de l'opposition pour renverser le gouvernement.

Participant à la discussion, M. Bud Olson a émis l'opinion que le gouvernement contrôle les prix pour l'intermédiaire de la loi contre les coalitions, surtout dans le domaine des denrées alimentaires. Le député créditiste a déploré la hausse continuelle des produits de la

Lire les détails en page 18

terre sans que le cultivateur ne reçoive un meilleur prix pour sa production. Selon, M. Olson, le gouvernement pourrait utiliser davantage le pouvoir que lui confère la loi contre les coalitions pour mettre fin à certaines pratiques qui lèsent le contommateur.

Munsinger

M. Diefenbaker ne fit qu'une brève allusion au cas Munsinger qui a occupé quatre jours du temps de la Chambre récemment. Le chef conservateur a tout simpuement rappelé qu'il n'était pas d'accord avec la façon arbitraire avec laquelle le gouvernement avait déterminé le mandat du juge Wishart Spence chargé de faire enquête sur la véracité des allégations du ministre de la Justice, M. Lucien Cardin. D'aucuns avaient prédit une reprise de ce débat qui avait attiré des journalistes du monde entier lundi dernier, ainsi qu'une foule de plus de 3,000 personnes sur la colline du Parlement.

M. Gordon Aiken, PC de Parry Sound, a reproché au gouvernement l'augmentation des dépenses publiques; ce faisant le gouvernement a donné l'exemple de l'inflation, dit-il. Le député a surtout regretté que les dépenses affectées au poste de la production de la Défense atteignent en 1966-67 la somme de $26 millions, à un moment où elles devraient être réduites.

A travers la province

Nombre élevé des cas de grippe

Selon un porte-parole du ministère de la Santé, la situation n'a rien d'alarmant

QUEBEC (P.C.) — Le nombre des cas de grippe est plus élevé que la normale à travers le Québec mais la situation n'a rien d'alarmant, a déclaré lundi un porte-parole du ministère provincial de la Santé.

La situation ne se compare en rien à l'épidémie de grippe asiatique qui a frappé le Québec il y a quelques années, a déclaré le Dr Gérard Martineau, directeur adjoint du service de l'épidémiologie au ministère de la Santé.

On ne peut fournir d'estimé sur le nombre de cas. Même s'ils sont nombreux, la situation n'est pas grave.

Le ministère n'a été informé que d'un seul décès attribuable à la grippe. Il s'agit d'un bébé de 3 ans de St-Georges, dans la Beauce.

Un rapport, voulant que deux autres enfants aient également succombé à la maladie, est présentement l'objet d'une enquête de la part du ministère. Il s'agirait d'un bébé de sept mois, de St-René, dans la Beauce, et d'un autre de quatre mois et demi de St-Georges.

Les régions de Québec, de Lévis, de la Beauce, de Bellechasse et de Papineauville sont les plus durement touchées.

Les écoles de Giffard, dans la banlieue de Québec, ont été fermées, vendredi dernier, par suite d'un trop grand nombre d'absences, mais elles ont été réouvertes lundi matin.

CAS CONSIRABLES

Certaines écoles de la Beauce demeurent fermées tandis que partout ailleurs ce ne sont seulement que des classes qui sont fermées.

On ne donne pas de cours, pour le moment dans une douzaine de classes d'écoles de la ville de Québec.

Les classes sont automatiquement fermées dans la province, lorsque les absences représentent 40 pour cent des élèves.

Le Dr Jacques Roussel, directeur du service de santé de la ville de Québec, a dit ne pouvoir fournir aucun chiffre sur le nombre de cas de grippe dans la capitale provinciale mais "il y en a beaucoup".

Les médecins de famille, a-t-il dit, sont débordés de travail.

Il y a quelques semaines, ayant été informé de l'approche d'une épidémie possible de grippe, le ministère de la Santé, avait recommandé à tous les hôpitaux de faire vacciner leur personnel. La recommandation valait également pour tous ceux qui sont dans les services publics.

Ce sont aux directeurs d'hôpitaux qu'il appartient de fermer leurs institutions aux visiteurs, s'ils le jugent à propos afin d'éviter toute contamination.

Aucun hôpital, à l'exception de celui de St-Georges, dans la Beauce, est présentement fermé aux visiteurs.

La réunion du cabinet, hier soir

M. LESAGE SE REFUSE A TOUT COMMENTAIRE

Devant les étudiants, M. Lesage a qualifié de "grave" la décision de la Régie des services publics autorisant la vente de Québec-Téléphone à une entreprise américaine.

QUEBEC (P.C.) — Une récente décision de la Régie des services publics a fait l'objet d'une séance du cabinet lundi soir à l'issue de laquelle le premier ministre Jean Lesage s'est refusé à tout commentaire. Cette décision de la Régie autorisait vendredi la vente de Québec-Téléphone à une entreprise américaine, Anglo-Canadian Telephone.

Durant une assemblée lundi midi avec les étudiants de l'université Laval de Québec, le premier ministre avait qualifié de "grave" la situation par laquelle en quelques heures et "sans qu'aucun dossier ne soit ouvert", la Régie des services publics, organisme créé par la législature québecoise, autorisait la vente à des intérêts américains une entreprise d'utilité publique qui avait jusqu'ici appartenu à une famille

canadienne française, celle des Brillant.

Devant quelque 500 étudiants M. Lesage répondait à une question d'un de ceux-ci qui signalait le "cocasse" de la vente d'une entreprise canadienne-française et publique à des intérêts américains en regard du slogan libéral "Maîtres chez nous".

Invité hier soir par un journaliste à dire s'il ferait une déclaration mardi à l'Assemblée législative sur toute décision prise par le cabinet concernant la vente de Québec Téléphone et la conduite en cette matière de la Régie des services publics, M. Lesage a insisté : "Je ne puis pas répondre à vos questions".

Devant les étudiants, M. Lesage avait souligné plus tôt dans la journée que vendredi dernier il avait, à l'Assemblée législative, déclaré au sujet de la vente de Québec Téléphone que celle-ci devait encore être autorisée par la Régie des services publics et que les personnes et corps intermédiaires intéressés pourraient faire des représentations à la Régie même.

"Or, vendredi soir, j'ai appris ,a ajouté M. Lesage, que la Régie avait autorisé la vente, sans même qu'un seul dossier ne soit ouvert au Greffe de Québec".

"C'est une situation grave, insistait le premier ministre, qui fera l'objet d'une séance du conseil des ministres dès ce soir".

Devant les étudiants, M. Lesage a déclaré encore "qu'il n'y a aucun doute qu'une action sera prise". La transaction en cause représente une somme d'environ vingt-cinq millions de dollars.

Résumé du discours de M. Lesage devant les étudiants, en page 3

• PALOMARES — Alors que les enfants s'amusent sur des tomate, la bombe H américaine repose toujours au fond de la Palomarès. En effet, une tempête qui sévit depuis deux jours de la bombe. On ne croit pas que celle-ci puisse être récupérée terrains qui étaient auparavant utilisés pour la culture de la mer, par 2,350 pieds de fond à cinq milles au large de sur la côte nord d'Almeria empêche de procéder à la remontée avant demain. (UPI Téléphoto)

Aux conservatoires de musique et d'art de Québec et de Montréal

Les professeurs décident de se retirer du SPEQ

QUEBEC (P.C.) — Les quelque 80 professeurs des conservatoires de musique et d'art dramatique de Québec et de Montréal ont décidé de se retirer du syndicat des professeurs de l'Etat du Québec CSN.

Dans un communiqué remis à la presse lundi, les deux groupes disent que parmi les raisons qui motivent cette décision, il y a la politique de grève du SPEQ qu'ils n'approuvent pas.

On ne révèle pas les autres raisons.

Rappelons que le syndicat avait décidé de faire la grève, la semaine dernière, mais qu'une injonction obtenue par le gouvernement a prévenu tout arrêt de travail.

Le syndicat, qui représentait quelque 2,300 professeurs de l'enseignement spécialisé avant la défection des deux groupes, poursuit ses négociations avec le gouvernement depuis septembre dernier.

Les pourparlers entre les deux partis doivent reprendre mardi.

M. Kierans fait l'examen de conscience des Canadiens anglais

– lire en p. 11

Selon M. Jean Marchand

Le Canada a perdu le contrôle de la politique d'immigration

OTTAWA (P.C.) — Le Canada a "perdu le contrôle" de la politique d'immigration, a déclaré lundi le ministre de l'Immigration, M. Jean Marchand, au cours d'une interview télévisée.

Au cours d'un programme du réseau anglais de Radio-Canada, The Sixties, il a déclaré que beaucoup d'Européens et d'Asiatiques étaient entrés au Canada grâce à des visas de visiteurs et qu'ils y étaient restés. Il y a environ 20,000 immigrants au Canada qui ne possèdent pas d'état civil.

M. Marchand a déclaré à M. Charles Lynch qui l'interrogeait que toute la question "devra être redressée", mais que cela ne signifie pas que le Canada déportera ces gens. Le but est plutôt de les garder.

M. Marchand a annoncé la publication d'un livre blanc sur l'immigration, mais auparavant la loi sur l'immigration devra être amendée. D'après le système actuel, il est impossible d'administrer le ministère de l'Immigration.

Le ministre a déclaré qu'il était en faveur d'un tribunal d'appel de l'immigration comme l'a recommandé récemment le rapport Sedgewick. Le tribunal rendrait les décisions finales dans les cas d'immigration au lieu de laisser ces cas à la discrétion du ministre de l'Immigration comme c'est le cas actuellement. Le ministre n'a pas le temps d'étudier chaque cas en particulier. Un tribunal d'appel ayant les pouvoirs de prendre des décisions est "la seule solution".

Français

M. Marchand a déclaré qu'il aimerait voir plus d'immigrants français au Canada, venant non seulement de France mais aussi de tous les pays de langue française. Les immigrants de ces pays devraient jouir d'un minimum de restrictions tout comme ceux provenant du Commonwealth.

Le ministre n'a pas objection à ce que les provinces entrent dans le domaine de l'immigration, mais l'immigration devra être sous le contrôle final du gouvernement fédéral.

Dans le passé, la politique d'immigration a permis à des criminels d'entrer au pays, a déclaré M. Marchand, et il faudrait des lois plus strictes dans ce domaine. Le recours aux empreintes digitales comme le recommande le rapport Sedgewick pourrait être une solution, mais le ministre ne s'est pas fait une opinion arrêtée sur le sujet.

Aux Communes

Débat sur la peine capitale, mercredi

OTTAWA. — (P.C.). — Quatre simples députés ont présenté hier aux Communes une résolution réclamant l'abolition de la peine capitale qui fera l'objet d'un débat mercredi.

Le leader ministériel à la Chambre, M. McIlraith, a déclaré aux Communes que le gouvernement est disposé à réserver les journées de mercredi, jeudi et lundi le 28 mars pour la tenue d'un débat et d'un vote libre.

La Chambre a adopté une résolution accordant préséance à la résolution des quatre députés sur toutes les autres affaires durant ces trois jours. Une limite de 20 minutes sur les discours sera établie.

Les Communes ont aussi adopté une rare procédure permettant à plusieurs députés de présenter précédemment des résolutions similaires pour l'abolition de la pendaison, sont MM. James Byrne libéral de Kootenay-est, Terry Nugent conservateur d'Edmonton-Strathcona, Reid Scott, néo-démocrate de Toronto-Danforth et Robert Stanbury libéral de York-Scarborough.

Verdict, vendredi

BERLIN (A.F.P.) — Le procureur d'Allemagne de l'est a requis hier la peine de mort contre le Dr Horst Fischer, médecin au camp de concentration d'Auschwitz, au procès qui se déroule à Berlin-Est depuis le 10 mars.

Fischer a reconnu lui-même avoir envoyé dans les chambres à gaz entre 55,000 et 75,000 détenus . Le plaidoyer de la défense est prévu pour aujourd'hui. Le verdict sera prononcé vendredi.

Rumeur circulant à Hong Kong

Mao Tse Toung serait frappé de paralysie

PARIS (A.F.P.) — Mao Tse Toung serait frappé de paralysie. Cette rumeur qui circule à Hong Kong doit être accueillie avec circonspection car ce n'est pas la première fois qu'il en court de cette sorte. Elles sont régulièrement démenties par les milieux officiels chinois. Elles ont la plupart du temps leur origine dans le fait que le leader communiste chinois reste de longs mois sans paraître en public.

La dernière fois que de tels bruits ont été mis en circulation, vers la fin du mois de mai 1965, le ministère des Affaires étrangères de Pékin avait affirmé catégoriquement que le président jouissait d'une excellente santé et que l'on en donnait pour preuve qu'il s'était récemment baigné dans un lac près de Pékin et qu'il avait "vaillamment nagé en dépit du vent et des vagues".

Le prince Philip et le commandant G. G. Dymond

Le prince Philip à Ottawa

Le prince Philip quittera la Ville-Reine ce matin pour un séjour de 24 heures dans la capitale fédérale. Le prince est arrivé dimanche à la base de l'ARC aux commandes d'un avion à réaction en provenance de New York. Il terminait une visite de 11 jours aux Etats-Unis où il a tenté d'encourager le commerce britannique. Le but premier de son voyage est également de trouver des fonds pour un organisme d'aide à l'enfance.

Pour le centre scolaire polyvalent de Donnacona

Le comité des devis pédagogiques suggère une école de 74 locaux qui coûterait $3,800,000

DONNACONA. — La Commission scolaire régionale Tardivel vient de franchir une autre étape importante en ce qui touche l'implantation des centres scolaires polyvalents dans le comté de Portneuf. Son comité des devis pédagogiques a déposé en effet vendredi dernier devant les officiers du ministère de l'Education un rapport établissant toutes les exigences auxquelles devra répondre le futur centre polyvalent de Donnacona, ville désignée comme pôle dans le secteur centre du territoire desservi par la Tardivel.

En présentant ce rapport où il est établi notamment à partir de données précises, que la construction de la polyvalente de Donnacona demandera 74 locaux nouveaux pour un nombre d'élèves évalué à 2240; soit: 1904 élèves à raison d'une occupation à 85%, les représentants de la régionale ont demandé au ministère de faire diligence afin que la construction de cette école débute dans les plus brefs délais possible.

Ces dernier ont fait remarquer aux représentants du ministère qu'une insuffisance de locaux pourrait se faire sentir d'une façon très sensible en septembre prochain, et que les autorités scolaires seraient peut-être dans l'obligation d'ici un an de faire installer une troisième école préfabriquée à Donnacona pour répondre aux besoins grandissants.

On sait qu'à Donnacona, où la régionale Tardivel a son siège social, l'institution devant être construite doit pouvoir recevoir approximativement 2,200 élèves, soit 144 garçons et près de 1060 filles. Cette école doit comprendre en plus des options qui seront offertes par les deux autres futurs centres polyvalents de Saint-Marc et Saint-Raymond, les services administratifs suivants: direction pédagogique, secrétariat et bureau central des services personnels aux étudiants. Il s'agira selon des données approximatives évidemment d'une institution dont le coût (ameublement compris) pourrait s'élever à $3,800,000.

Dans son rapport, le comité des devis pédagogiques, qui fut aidé dans l'élaboration de son travail par plus de 90 enseignants groupés en 11 sous-comités, lesquels ont donné leur opinion sur les différentes disciplines, s'est efforcé de tenir compte des normes du ministère de l'Education en réussissant une occupation à 85%. Il a tenté de donner à cette école un véritable caractère de polyvalence et assez de souplesse afin qu'elle puisse être adaptée aux besoins futurs. Enfin, les membres du comité ont dit avoir donné, en s'inspirant du rapport Parent, une place beaucoup plus grande à certaines disciplines malheureusement méconnues dans le passé.

LOCAUX REQUIS

Le rapport fait état d'un besoin pour la polyvalente de 74 nouveaux locaux, avons-nous mentionné plus haut. Toutefois les besoins réels du complexe polyvalent de Donnacona sont, comme le précise le comité des devis pédagogiques, de 88 locaux. Ces quatorze locaux supplémentaires existent déjà. Ce sont ceux de l'école de Métiers qui doit être intégrée à la polyvalente.

L'énumération des locaux nécessaires pour chacune des différentes disciplines a donc été établie dans le rapport à partir de cette base de 88. En voici le détail: locaux réguliers d'enseignement 41; laboratoire de catéchèse 1; laboratoires de langues 4; histoire et géographie 1, éducation physique 6; arts pratiques 4; laboratoires de sciences 6; arts plastique 4; commercial 3; ateliers 12; amphithéâtres 2; auditorium 1; bibliothèque 1; musique instrumentale et vocale 2.

En surplus, le comité des devis pédagogiques demande 2 locaux pour étude. Le nombre moyen d'élèves prévus pour les locaux réguliers est de 30. Pour les laboratoires, les ateliers et salles de musique ce nombre varie entre 15, 20 et 30 élèves.

AUDITORIUM DE 700 PLACES

Le comité des devis a recommandé la construction d'un auditorium de 700 sièges, qui deviendrait en quelque sorte un centre culturel pour la population environnante.

Les membres du comité ont pris en considération le fait que la ville de Donnacona avait formé le projet de construire un centre culturel dans les limites de la ville. Projet qui comprenait entre autre un auditorium et une bibliothèque.

Il est apparu aux membres du comité que la polyvalente de Donnacona étant appelée à être mise au service de la population pour remplacer ce centre culturel, il était nécessaire d'avoir un auditorium plus spacieux pour desservir une population d'environ 20,000 âmes.

Quant à la bibliothèque prévue dans l'aménagement de la polyvalente, le comité recommande que sa capacité soit de 300 élèves et contienne environ 25,000 volumes et 150 revues.

AUTRES LOCAUX NECESSAIRES

Dans son rapport, le comité des devis pédagogiques signale la nécessité d'aménager plusieurs autres locaux connexes à la fonction pédagogique. Ainsi il faudrait un cafétaria pour quelque 800 élèves et un pour le personnel enseignant; quatre bureaux insonorisés pour le service d'aumônerie; une chapelle pouvant recevoir environ 130 personnes; trois bureaux d'orientation pour "Services personnels aux étudiants; quatre pour le service social, soit pour l'enfance exceptionnelle, le psychologue, la visiteuse sociale, le travailleur social.

Enfin, le comite estime nécessaire pour les professeurs, une salle de détente, 65 bureaux, salle pour 10 dactylos; un bureau, une salle d'attente et un dispensaire avec service sanitaire complet pour le service médical; quinze bureaux de tuteurs pour entrevue; six locaux pour mettre à la disposition des associations d'étudiants; dix bureaux pour l'administration locale.

AMENAGEMENT EXTERIEUR

Concernant l'aménagement extérieur du centre polyvalent de Donnacona, le Comité des devis pédagogiques a jugé qu'il était nécessaire d'avoir sur le plan sportif: deux pistes athlétiques; l'une circulaire de 440 verges et l'autre linéaire de 110 verges; des grandes surfaces vertes pour le football, la balle, le soccer et le baseball; huit courts de tennis et des surfaces pavées pour le badminton, le ballon-volant, patinoires, ballon-panier et deck tennis.

Selon les membres du comité il faudra prévoir en ce qui regarde l'accès à l'école des entrées pour les autobus, pour le personnel, pour les piétons et une zone débarcadère. Pour ce qui est du stationnement, il devra être suffisant pour environ 40 autobus, 220 voitures et comporter des supports pour quelque 200 bicyclettes.

Locaux spéciaux prévus pour l'option agricole

DONNACONA. — Bien que le ministère de l'Education n'ait pas encore donné de réponse à la régionale Tardivel quant à l'option agricole qui pourrait être accordée au centre polyvalent de Donnacona, le comité des devis pédagogiques de la Tardivel a prévu dans son rapport, déposé dernièrement, des locaux spéciaux pour cette option. Les membres du comité ont bien spécifié toutefois que ces locaux devront être en surplus de ceux qui sont prévus dans le devis pour l'enseignement régulier.

C'est en tenant compte d'une résolution adoptée le 26 janvier dernier par les commissaires de la régionale, à savoir qu'une demande soit faite au ministère de l'Education pour que l'option agricole soit accordée à la polyvolente de Donnacona, et aussi du fait que les cours pour adultes, chez la classe rurale, se donnent plus tôt le soir et que ces cours sont appelés à prendre une plus grande expansion par suite de la popularité dont jouit la nouvelle formule chez les cultivateurs, que le comité des devis pédagogiques a envisagé dans son rapport l'aménagement de locaux pour l'option agricole.

Le comité formé pour étudier cette option a donc suggéré dans le rapport remis vendredi dernier au ministère de l'Education ce qui suit: une classe pour 35 élèves-adultes; un amphithéâtre de 100 sièges avec plateau afin de démontrer sur place le fonctionnement des machines agricoles et faire des expertises sur les animaux de la ferme; un atelier de 2,000 pieds carrés pour le démontage des machines agricoles; l'identification, la réparation et le remplacement des pièces, ainsi que le remontage.

Le comité a suggéré de plus l'aménagement d'une serre de 24' par 60', orientée vers le nord-sud, et pourvue de tables mobiles. Cette serre à température contrôlée, sera séparée en deux, une moitié devant être ventillée automatiquement et l'autre manuellement. Aussi il a jugé nécessaire qu'une salle de travail, attenante à la serre, soit construite. Cette salle devra servir à l'étude et à l'emmagasinage des différents sols, des graines de semence, des insecticides ,des fongicides et herbicides, etc.

Selon les membres de ce comité, la commission scolaire régionale Tardivel devrait être en mesure de mettre à la disposition de l'option agricole un lopin de terre de 8 à 10 arpents. Ce terrain devant servir à la démonstration pratique de labourage, du hersage, du drainage, de la fertilisation, du roulage de l'ensemencement, etc. Ce terrain pourrait servir également à la démonstration en ornementation paysagiste: fleurs, plate-bandes et arbustes.

EDUCATION PHYSIQUE

Une bonne partie du rapport du comité des devis pedagogiques de la régionale Tardivel est consacrée à l'éducation physique. Des experts ont déterminé avec le plus de précisions possible les installations et équipements d'éducation physique nécessaire pour satisfaire pleinement les besoins d'un programme obligatoire d'enseignement d'éducation physique pour une population étudiante d'environ deux mille deux cents élèves, garçons et filles.

En faisant leurs suggestions, les membres du sous-comité chargé d'étudier le côté éducation physique ont précisé aussi qu'il fallait tenir compte du fait que le complexe polyvalent de Donnacona est appelé à satisfaire non seulement les besoins de la population étudiante, mais également une bonne partie des besoins récréatifs communautaires de la population locale et régionale.

Les aménagements intérieurs suggérés sont: un gymnase double avec 2 plateaux et une salle de combat et conditionnement pour l'élément masculin; un gymnase double et une salle rythmique pour l'élément féminin; 1 palestre de gymnastique, une salle d'activités et une piscine pour les deux groupes.

Concernant la piscine, considère qu'elle est essentielle. Pour des raisons d'ordre hygiénique, psychologique, sécuritaire et récréatif, estime-t-il, les activités aquatiques sont indispensables au programme d'éducation physique.

Toutefois, conscients des coûts élevés de construction des piscines intérieures, les membres du comité croient cependant pour acquis que la corporation municipale de Donnacona pourraient en défrayer la majeure partie du coût. En retour, la collectivité pourrait utiliser les équipements sportifs scolaires durant leur temps de loisir.

Pour ce qui est des aménagements extérieurs, le comité soutient que les équipements composant l'ensemble pour raient être: la piste athlétique, de grandes surfaces vertes à usages multiples; des terrains de tennis, une surface pavée pour le badminton et différents autres sports; des patinoires, une poste d'hébertisme, une surface boisée, etc.

La formation de maîtres au Québec est devenue un problème aigu

MONTREAL. — (P. C.) — Dans l'état actuel des choses, la formation de maîtres, au Québec, est devenue un problème aigu, le problème de l'heure, une des urgences de la planification scolaire.

Voilà ce qu'a soutenu, au colloque des diplômés, de l'université de Montréal, M. Gabriel La Rocque, doyen de la faculté des sciences de l'éducation de cette université.

Si former des maîtres, a-t-il dit, est d'abord un devoir de tout Etat qui veut prospérer, c'est également la responsabilité de l'université, une de ses fonctions primordiales.

"Pour accomplir la tâche de former des maîtres, tâche qu'elle accepte volontiers, l'université réclame l'appui inconditionnel du ministère de l'Education et de la population tout entière. Il est temps que l'on rejette l'image désuète de l'université une de ses fonctions primordiales.

"Pour accomplir la tâche de former des maîtres, tâche qu'elle accepte volontiers, l'université réclame l'appui inconditionnel du ministère de l'Education et de la population tout entière. Il est temps que l'on rejette l'image désuète de l'université d'hier, l'image d'une université repliée sur elle-même, jalouse de ses prérogatives, hautaine et isolée."

"Cette image d'une université d'apparence bourgeoise, incapable de dialoguer ou d'écouter existe-t-elle encore? Dans certains esprits chagrins, sans doute" a dit M. La Rocque.

La formation de maitres, a expliqué M. La Rocque, est devenu un problème crucial à cause de la réforme de l'accroissement démographique, à cause de la prolongation de la scolarité obligatoire des études et à cause de la nécessité qu'il y a pour le Québec d'élever le niveau général de culture et de formation de ses citoyens.

Sans des maîtres mieux préparés et plus nombreux, a souligné M. La Rocque, il est facile de démontrer qu'il n'y a pas de réforme possible de notre système d'enseignement.

Gratuité scolaire

Pour ce qui est de la quantité, selon M. La Rocque, il faut que les inscriptions quadruplent et pour cela, il faut attirer l'étudiant vers l'université. Mais, il y a un obstacle économique.

"La gratuité scolaire au niveau universitaire devrait devenir une réalité le plus tôt possible; dans le cas des enseignants, c'est encore plus urgent."

"Pour attirer à l'université un nombre accru de sujets se préparant à l'enseignement, le ministère de l'Education devrait accorder dans leur cas la gratuité scolaire au même titre qu'aux étudiants des écoles normales gouvernementales. La gratuité scolaire au niveau universitaire devient nécessaire, si l'on veut pallier l'insuffisance d'un personnel hautement qualifié.

"L'Etat devrait assumer en entier les frais de scolarité des étudiants universitaires inscrits à un programme conduisant à l'enseignement. Les étudiants admissibles à ces programmes de formation des maitres devraient recevoir automatiquement une bourse d'études."

Selon M. La Rocque, si Québec établissait la gratuité scolaire, au moins pour les étudiants universitaires préparant un diplôme d'enseignement, corrigerait une situation fausse et une certaine injustice car les Normaliens universitaires ont droit aux mêmes avantages matériels que leurs camarades des écoles normales publiques.

9 mois de prison

ST-JOSEPH. — (P. C.) — Deux hommes ont été condamnés à neuf mois de prison chacun, samedi, après s'être reconnus coupables à l'accusation d'avoir incendié une maison de St-Georges, dans la Beauce, en décembre dernier.

Les inculpés sont Nelson et Alfredo Drouin, âgés respectivement de 23 et 32 ans, et tous deux de St-Georges.

La maison incendiée était la propriété de M. Laurent Veilleux.

Les deux hommes ont comparu devant le juge Paul-Eugène Baillargeon de la cour des sessions de la paix.

En rendant ses sentences, le juge a souligné qu'il tenait compte du fait que les deux hommes n'avaient aucun dossier judiciaire, qu'ils ont collaboré avec les enquêteurs et aussi qu'ils y a possibilité de réadaptation dans leurs cas.

Toujours les mêmes

En Belgique, il a été prouvé que seulement cinq pour cent des chauffeurs étaient responsables de 30 pour cent des accidents de la circulation.

M. Rinfret fait une demande au gouvernement

Montréal (P.C.) — M. Maurice Rinfret, député libéral de Montréal-St-Jacques, a aujourd'hui urgé le gouvernement de commencer le plus tôt possible la construction du nouvel immeuble de la société Radio-Canada à Montréal.

Dans un communiqué, M. Rinfret déclare que le cabinet discute actuellement des crédits qui seront versés à la construction et décideront sous peu de la date de la mise en chantier de l'édifice.

Un terrain a été évacué dans l'est de la métropole dans le but de construire cette bâtisse qui abritera tous les services de la société actuellement disséminés à travers la ville, de même que certains départements actuellement localisés à Ottawa.

Le projet a été recommandé au gouvernement par la direction de Radio-Canada mais a été opposé par la commission Fowler qui soumettait récemment le résultat d'une étude de 15 mois sur la radiodiffusion et la télévision au Canada.

M. Rinfret ajoute que le gouvernement se doit de concilier la proposition et l'opposition à cette proposition dans la décision qu'il doit prendre sous peu.

"En accord avec tous les députés de l'île de Montréal et tous les citoyens de l'est de la ville, j'insiste pour que le gouvernement commence les travaux aussitôt que possible, de dire M. Rinfret qui conclut en souhaitant que le gouvernement prenne une décision favorable au projet.

A Québec aujourd'hui

Convocations

MARDIS UNIVERSITAIRES — à l'amphithéâtre 1-C du Pavillon des Sciences humaines à 8h 30 p.m. M. Norman V. Henfrey, "The angry young men: les raisons d'une colère".

SOCIETE DE GENEALOGIE — aux Voûtes Talon à 8h p.m.

MERCREDI

RICHELIEU QUEBEC — au Château Frontenac à 12h 30 p.m. conférence de M. François Iacurto, peintre.

KIWANIS SILLERY STE-FOY — à 12h 30 p.m. à la Porte St-Jean, conférence de M. Antoine Ouellet sur ses aventures de théâtre.

Prix "orange" et "citron"

MONTREAL. — (P. C.) — Les prix "citron" et "orange" ont été décernés hier soir par un groupe de journalistes aux comédiens jugés les moins aimables et les plus charmants.

Dans la première catégorie, le prix "citron" revient cette année à Jacques Desrosiers, et du côté féminin, à la chanteuse Yolanda Lisi.

Pour récompenser l'amabilité, le prix "orange" a été attribué à Juliette Béliveau et au chanteur Paolo Noël.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — Lee Falk et Ray Moore

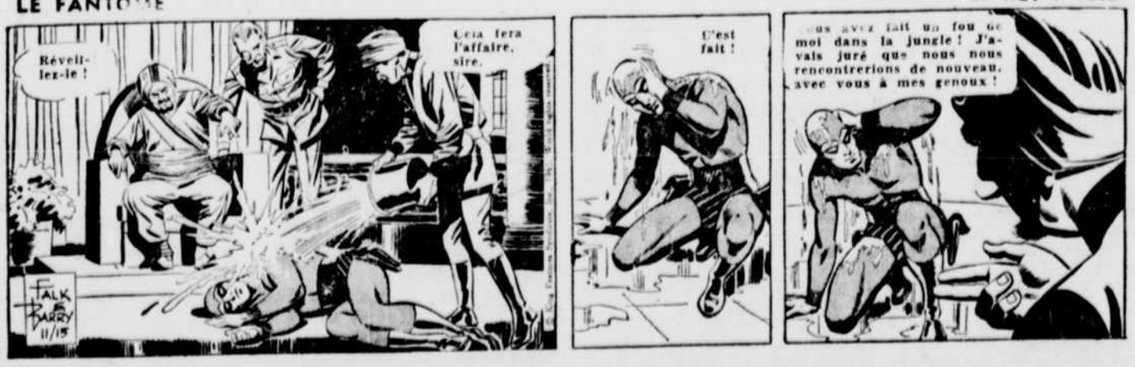

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

RIVE SUD — RIVE

Surplus budgétaire de $2,519 à Saint-David

SAINT-DAVID — La ville de Saint-David a terminé son année financière avec un surplus de $2,519.00.

Les revenus totaux ont été de $159,633 dont $101,436.00 à la section générale et $58,197 à la section aqueduc.

Les dépenses ordinaires ont atteint $68,813.00 à la section générale pendant que les dépenses d'immobilisations ont atteint $23,290, laissant un surplus à cette section de $9,333.00.

A la section aqueduc, les dépenses ordinaires ont été de $49,518.00, les dépenses d'immobilisations de $15,493.00, laissant un déficit de $6,814.00.

La taxe foncière a rapporté $34,247, soit environ 33 1/3% des revenus totaux tandis que la taxe de ventes a enrichi le trésor municipal de $54,088, soit plus de 50% des revenus.

A la section aqueduc, la taxe de compensation a rapporté $22,165, environ 38% des revenus de cette section tandis que les subventions gouvernementales ont rapporté $15,000, soit un peu plus de 25%.

L'enlèvement de la neige a exigé des déboursés de $8,002, l'entretien des chemins: $6,181, l'éclairage des rues: $2,158, l'entretien et le combustible: $11,856, le service de la dette: $11,671.00.

A la section aqueduc, les principales dépenses sont les suivantes: entretien: $5,381, achat d'eau de la cité de Lévis: $12,465.00, le service de la dette: $31,472.00.

Selon l'échéancier qui porte jusqu'en 1984, la dette de la ville est de $539,500 dont une somme de $268,200 qui faudra refinancer en 1974.

Défilé de mode à Bienville

Le conseil Marie Rollet de Bienville de la Société St-Jean-Baptiste invite la population à assister au défilé de mode, charme et beauté qu'il présente en collaboration avec un marchand de nouveautés de Lauzon.

Toutes les dames sont invitées à assister à cette soirée dont le programme devrait les intéresser par sa diversité, soit défilé de mode, causeries sur la parfumerie et la coiffure, goûter et cocktail, en plus des nombreux prix de présence et cadeaux qui leur seront gracieusement offerts.

Le défilé aura lieu, mardi, le 22 mars à 8 h. 30, à la salle du Couvent de Bienville, rue St-Louis de France, à Bienville.

Certains pays font parvenir du pétrole à la Rhodésie selon le premier ministre

OTTAWA (P.C.) — Selon le premier ministre Pearson, certains pays ont fait parvenir du pétrole à la Rhodésie, malgré l'embargo placé par plusieurs autres, mais il est impossible pour le moment d'évaluer les quantités exactes.

De toute façon, dit-il, les quantités ne sont pas aussi importantes que certains rapports de presse le laissent entendre.

M. Pearson a promis une réponse plus détaillée pour aujourd'hui ou demain.

Répondant à une question du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, le premier ministre a dit que la Rhodésie fait face à une grave crise économique à cause de cet embargo sur le pétrole.

MOTS CROISES

PROBLEME No 54

HORIZONTAL

1—Cellule de l'os.
2—Née la première — Apprêt qui rend les étoffes plus fermes.
3—Forcé à garder le lit — Adj. possessif — Rôti.
4—Qui n'est pas commun — Beau — Symbole chimique.
5—Poème — Adj. démonstratif — Manier doucement.
6—Pronom personnel — Conduit — Représentant du pape.
7—Terme du jeu de piquet — Mettre plus haut.
8—Coup de la main — Faire des vers — Action de rire.
9—Prénom masculin — Machine hydraulique.
10—Etendu, allongé — Tyran de Sparte — Considéré, accueilli.
11—Du verbe être — Adj. possessif — Fleuve de Suède.
12—En les — Saison — Partie d'un navire.
13—Rongeur — Roi d'Israël — Conduire, guider.
14—Tenter, entreprendre avec courage — Enlèvera.
15—Lieu humide et sale.

VERTICAL

1—Substance répandant une odeur suave, pénétrante — Echassier.
2—Sorte de casque en usage du XVe au XVIIe siècle — Principe de la vie — Tamis de crin.
3—Colère — Cheville conique de bois — Semblable.
4—Greffe — Ce qu'il y a de meilleur.
5—Conjonction — Muse qui présidait à l'élégie.
6—Symbole chimique — Contraindre les mouvements du corps — Division du compas — Conjonction.
7—Tout lieu où l'on peut se coucher — Tambour — Lettre grecque.
8—Anneau maintenant rapprochées les branches d'une tenaille de forgeron — Citron juteux — Ville de Syrie.
9—Adj. possessif — Onguent qui a pour base la cire et l'huile — Perroquet.
10—Règle double — Réunion où l'on danse — Homme politique français né à Saint-Omer — Article contracté.
11—Poivrier grimpant de l'Inde — Rivière de France.
12—Facile à digérer — Pronom démonstratif.
13—Préposition — Transportée d'aise — Fils de Jacob.
14—Faux, imitation — Trois fois — Bravoure, vertu guerrière.
15—Milieu (Vx) — Tirer, pousser en arrière.

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés Par F. J. F. — PRIX: $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 53

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	V	I	R	I	L	I	T	E	■	P	A	R	I	T	E
2	A	■	E	O	S	E	■	R	H	I	R	O	M	■	■
3	L	O	N	A	T	O	■	P	A	L	■	T	I	T	I
4	E	D	E	■	I	■	P	E	O	N	■	S	E	L	■
5	R	E	P	■	T	I	R	E	T	■	C	■	S	I	■
6	A	■	M	E	L	I	T	O	S	■	C	E	T	■	E
7	■	F	I	N	■	R	O	T	■	K	E	L	A	T	■
8	P	E	N	I	L	■	N	■	S	■	A	L	I	R	■
9	■	R	E	B	E	C	■	B	A	C	■	D	O	N	■
10	C	■	E	L	■	G	A	R	A	E	O	N	■	P	■
11	A	S	■	E	T	I	N	O	D	■	N	■	D	O	■
12	L	A	C	■	L	U	R	O	N	■	E	L	O	T	■
13	A	■	E	T	■	S	O	N	■	G	E	A	I	T	E
14	■	E	L	O	N	■	S	O	N	■	S	■	E	■	■
15	E	M	A	N	E	R	■	S	E	M	E	S	T	R	E

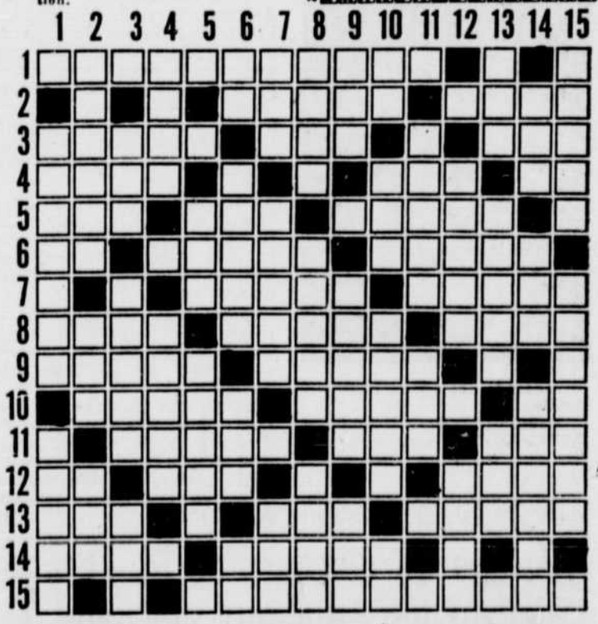

LES ECHECS

UNE BRILLANTE PARTIE

Même les grands maitres doivent se soumettre à la loi. Dans cette partie du dernier tournoi pour le championnat des E.-U., Larry Evans fait une incursion avec sa Dame dans le territoire ennemi, avant d'avoir terminé son développement. Résultat: il doit faire face à des sacrifices en série. Il fallait tout de même un maître de la trempe de Robert Byrne pour tirer parti de la situation.

Blancs: Byrne (2e, 7½-3½); Noirs: Evans (7e, 5-6); Ouverture: Défense Sicilienne.

1 é4, ç5; 2 Cf3, a6; 3 Cç3, d6; 4 d4, çxd4; 5 Cxd4, Cf6; 6 Fg5, é6; 7 f4, Db6; 8 Dd2, Dxb2; 9 Tb1, Da3; 10 é5, dxé5; 11 fxé5, Cfd7; 12 Fç4, Fb4; 13 Tb3, Da5; 14 0-0, 0-0; 15 Ff6, gxf6; 16 Dh6, Dxé5; 17 Cf5, éxf5; 18 Cé4 (mieux Cd5), Fd2; 19 Cxd2, Dd4†; 20 Rh1, Cé5; 21 Tg3†, Cg4; 22 h3, Dé5; 23 Tf4, Dé1†; 24 Cf1, Dxg3; 25 Txg4† (si 25 Cxg3, il y aurait Cxh6), Dxg4; 26 hxg4, Cd7; 27 Cg3, Rh8; 28 Fd3, Tg8; 29 Fxf5, Tg6; 30 Fxg6, fxg6; 31 Cé4, b5; 32 g5, Fb7 (un peu tard, n'est-ce pas, pour développer ce Fou); 33 Cxf6, Cf8; 34 Dh2, Fç8; 35 Dé5, Cé6; 36 Cd7†d, abandonne. Sur Cg7, forcé, il y aurait Cb6.

N.210366

● **L'Institut Canadien accueillait hier soir, dans un récital de violon et piano concertants, M. et Mme Otto Armin, qui effectuent actuellement une tournée qui les a conduits notamment dans les principales villes de l'ouest canadien. Otto Armin, un jeune violoniste de 23 ans, a déjà remporté plusieurs prix importants, dont le Grand Prix du festival national des talents de Radio-Canada, en 1964. Pour sa part, son épouse est une Québécoise (Marie-Paule Hudon) et elle terminait il y a peu sa licence à l'Ecole de Musique de Laval sous la direction du maitre Constantin Klimoff. Tous deux ont déjà fait partie de l'Orchestre national de la jeunesse. Le programme du récital d'hier soir comprenait, entre autres oeuvres, la Sonate No 1 en la majeur de Mozart, la Sonatina No 1 en ré majeur de Schubert, la Sonate No1 en sol mineur pour violon seul de Bach. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

Devant les étudiants de Laval

M. Lesage parle de la reconnaissance syndicale, de la gratuité scolaire et du financement des universités

(par Claude Bédard)

Le premier ministre Jean Lesage s'en est tiré avec les honneurs du jeu à la suite d'une rencontre avec plus de 600 étudiants de l'Université Laval au Pavillon Pollack hier midi. Les nombreux croisements de fer qu'il a eu avec ses interlocuteurs ont en effet tourné dans la majeure partie du temps à son avantage et les quelques moments d'hostilité de part et d'autre ont vite été dissipés par les rires et les applaudissements.

Très habile, M. Lesage a su rallier ses auditeurs lorsqu'il a déclaré que son gouvernement reconnait à l'UGEQ le droit et le pouvoir de négocier tout comme la CSN.

Il a dit aussi reconnaitre la liberté individuelle et collective et de ce fait, les grèves d'étudiants. Il les a toutefois comparé à une grève de la faim. Car "une grève d'étudiants n'est pas une grève au sens vrai du mot", selon lui.

Amené par un étudiant à expliciter sa pensée sur cette question épineuse, le premier ministre a dit qu'il entendait par extension du sens du mot grève, celui de la grève de la faim pour désigner quelqu'un qui se prive librement de nourriture. "Ainsi, les étudiants sont libres individuellement et collectivement de se priver de nourriture intellectuelle", a-t-il ajouté.

A ce sujet, un autre étudiant a rétorqué que le télégramme de M. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles, remis en fin de semaine aux dirigeants de l'UGEQ au sujet de la grève des étudiants des Beaux-Arts parlait de négociations avec ceux-ci à condition qu'ils réintègrent leurs classes.

"C'est comme si les grévistes de Coca-Cola acceptaient de négocier à la condition de retourner au travail", a-t-il continué.

"Je ne connais rien à la grève de Coke, a lancé M. Lesage, et j'ai dit tantôt ce que je pensais de la grève des étudiants."

Gratuité scolaire

Abordant le chapitre de la gratuité scolaire, le premier ministre s'est dit enchanté de la décision prise par les étudiants de l'UGEQ en congrès qui ont fait preuve de "maturité" en n'exigeant pas tout de suite la gratuité scolaire à tous les niveaux mais en l'échelonnant sur une certaine période.

Tout en affirmant que le but proposé en 1960, soit la gratuité scolaire, est encore le même en ce moment pour le gouvernement, M. Lesage a déclaré qu'elle s'effectuera au fur et à mesure que les ressources financières le permettront et qu'il est clair par conséquent qu'il faut procéder d'abord par étapes avant d'y arriver.

"L'augmentation de la scolarité est vraiment fulgurante et les besoins dans le domaine de l'éducation sont immenses. S'il fallait faire tout ce que nous avons en tête et tout ce que nous avons besoin, nous tomberions dans un marasme financier", a-t-il souligné en ajoutant qu'il faut garder le crédit de la Province sur un bon pied avant tout.

Il s'est refusé par ailleurs à donner une date quant à l'avènement de la gratuité scolaire. "Quant à savoir dans combien d'années nous pourrons en venir à la gratuité scolaire, je n'ose pas me prononcer. Revenant sur une idée déjà émise dans son élocution, il a affirmé qu'en raison de la guerre du Vietnam qui draine les capitaux nord-américains hors du continent, l'Amérique du Nord fait présentement face à des difficultés financières et économiques. Elles devraient disparaître, d'après lui, d'ici un an ou deux.

Financement des universités

"Quinze jours après mon élection, je proposais la formation d'une commission des universités formée des six recteurs des principales universités qui, chaque année, étudierait les opérations des subventions et des investissements", a révélé le premier ministre après qu'un étudiant eût posé une question relativement au financement des universités.

"Jamais les universités n'ont accepté cette commission permanente et j'ai même réitéré cette offre à la suite des incidents qui se sont produits dernièrement", a-t-il ajouté d'un air songeur. Il a de plus affirmé que tous les ans, sur une base "ad hoc" il faisait venir un à un les recteurs pour discuter de la chose.

Il a par ailleurs dévoilé que l'augmentation générale des subventions pour les universités a été de 4.9% et que c'est Laval qui en a reçu la plus grosse partie. Cependant, M. Lesage a admis qu'un problème très sérieux se posait quant aux subventions accordées aux étudiants étrangers qui étudient à une université québécoise. "Jusqu'à quel point et jusqu'à quand allons-nous payer de nos poches pour des étudiants de l'extérieur", s'est-il demandé après qu'un étudiant eût cité des chiffres sur McGill révélant qu'une bonne partie des étudiants inscrits venaient de l'extérieur du Québec.

Le cas de Québec-Téléphone

La situation grave qui prévaut dans le cas de la compagnie Québec-Téléphone vendue à des intérêts financiers étrangers a fait l'objet d'une séance du conseil des ministres hier soir. C'est ce qu'a annoncé M. Lesage en répondant à un étudiant ce que voulait maintenant dire "Maitres chez-nous" après une telle défaillance de notre part. Le premier ministre avait dit auparavant que la Régie des services publics avait mis au fait de la chose et avait rendu sa décision.

Tout en ne dévoilant pas son budget prochain qui devrait être présenté pour le 31 mars prochain, le premier ministre a déclaré qu'il n'était nullement question que l'Etat du Québec soit près d'une faillite financière. Actuellement, a-t-il dit, les dépenses ne sont plus élevées que les impôts et les revenus de l'impôt seront suffisant pour couvrir les dépenses courantes en 1966-77.

Surplus financier à ville Les Saules

La municipalité de Ville Les Saules a terminé ses opérations pour l'année 1965 avec un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de $25,192.32 soit $12,118.77 dans la section aqueduc et égouts, $11,173.86 dans la section générale plus un montant de $1,899.69 consistant en une inscription au fonds de l'administration budgétaire des revenus encaissés en 1964 par le fonds de capital et d'emprunts des règlement 67 et 68-84.

C'est ce qui ressort du rapport des états financiers de la municipalité de Villes Les Saules déposé hier soir devant les membres du conseil par les comptables Angers, Martel et Bellavance. Au 31 décembre 1964, Ville Les Saules avait terminé son exercice financier avec un surplus de $77,145.18. Or en déduisant des revenus accumulés un montant de $40,000 affecté à la création d'un fonds de roulement au 31 décembre 1965, l'excédent de cette année porte à $62,337,50 le surplus aecumulé par la corporation de Ville Les Saules.

Selon le rapport déposé hier soir, les revenus de 1965 se sont chiffrés à $354,392.70, soit $157,298.61 dans la section aqueduc et égouts et $197,094.09 dans la section générale. Dans cette dernière section, la taxe de vente a rapporté au trésor municipal des recettes de $112,619.45. Les autres revenus d'importance furent: la taxe foncière $48,691.64; l'imposition spéciale des règlements riverains $15,930.14.

Dans la section aqueduc et égouts, les principaux revenus ont été la taxe d'eau $65,148.46; les taxes spéciales $48,785.87 et les octrois du gouvernement provincial $32,000.

D'autre part, les dépenses du dernier exercice financier s'élevaient à $331,100.07, soit $145,179.84 dans la section aqueduc et égouts et $185,920.23 dans la section générale. Au 31 décembre 1965, la dette nette de la municipalité était de $3,952,130.87.

Palais de justice

(Par Robert Giroux)

Témoins réticents dans l'affaire du "Waikiki"

Au cours de l'audition d'une cause, hier, soit celle de cinq jeunes hommes accusés à la suite de la bagarre survenue en janvier au Casino Waikiki, un témoin de la Couronne a été déclaré hostile, un autre a été condamné à une journée d'emprisonnement pour mépris de Cour par S.H. le juge Albert Dumontier et d'autres témoins qui, ce soir-là, ont été frappés en plein visage, ont déclaré ne pas se rappeler des traits des individus qui les avaient malmenés et n'ont pu identifier aucun de ceux-ci en cour.

En fin de journée, hier, la Couronne n'avait pas encore terminé sa preuve et l'audition de ses 35 témoins se poursuivra aujourd'hui.

Les cinq prévenus sont accusés d'avoir, ce soir-là, assailli et causé des lésions corporelles à quatre personnes ainsi que d'avoir volontairement détérioré un bien, à savoir des tables, des chaises, des décors, de la vaisselle, des verres, causant ainsi des dommages de $875, propriété du Casino Waikiki.

Les dépositions des témoins ont décrit en quelques mots la scène qui s'est passée, dans la nuit du 1er au 2 janvier, dans les deux salons de cette salle de danse outillée d'un bar: des cliquetis de verres fracassés, des tables et des chaises volantes qui cherchent des objectifs, des barrages de bouteilles de bière et des femmes terrifiées qui s'enfuient en direction des vestiaires en hurlant de peur.

Aucune des victimes n'ont affirmé, au cours de leur témoignage, avoir été attaquées par un des cinq accusés. Quelques témoins ont affirmé avoir aperçu quelques-uns des prévenus dans le Casino Waikiki, ce soir-là, mais aucun d'eux n'a déclaré avoir vu l'un de ceux-ci en particulier commettre des assauts sur des clients de l'endroit.

Les témoins, réticents semblait-il, ont déclaré, les uns qu'ils n'étaient pas dans la salle où la bagarre a éclaté, les autres, qu'ils se trouvaient trop loin de l'endroit où les échanges de coups se faisaient.

Deux des clients blessés ont expliqué qu'il avaient été attaqués par derrière, qu'il s'étaient évanouis, donc qu'ils n'avaient pas vu leurs agresseurs.

L'ancien gérant de l'établissement a dit que lorsqu'il s'est aperçu qu'il y avait de la bataille dans le club, il s'était dirigé vers une boite téléphonique pour appeler du secours.

Ne pouvant faire la communication avec le poste de police vu que les lignes étaient déjà toutes occupées, il retourna au casino. Là, il aperçut une foule de clients qui se pressaient devant un vestiaire fermé à clef. Il ouvrit le local et desservit les gens.

Lorsque la bataille débuta, le maitre d'hôtel de l'époque était dans le sous-bassement de l'établissement.

A mon retour en haut, j'ai vu passer une chaise en l'air c'est tout. Des gars sa battaient mais ils étaient trop loin de moi pour que je les reconnaisse.

Mis en contradiction avec des déclarations qu'il aurait faites ensuite aux détectives municipaux, le témoin fut déclaré hostile par le juge Dumontier, à la demande du procureur de la Couronne, Me Maurice Lagacé.

Une serveuse de table a raconté que la "bataille" a débuté lorsque quelqu'un a renversé une table. Ils se sont ensuite donné des coups de chaise dans le dos, dit-elle.

Elle affirma avoir, le lendemain, au bureau de la police, identifié trois ou quatre individus qui "se trouvaient là", ce soir-la, mais déclara que ça faisait trop longtemps que ça s'était passé.

Hier, en cour, elle ne put identifier qu'un des cinq prévenus comme un de ceux qui avaient été au Waikiki, ce soir-là.

"La bagarre, ça s'est passé dehors", a dit un autre témoin, un camionneur de 18 ans. Pendant la bataille, j'ai entendu des gars qui disaient: "C'est nous autres qu'on est boss icite".

J'étais au vestiaire quand un gars que je connaissais pas m'a dit: "Viens t'en dehors, la police s'en vient." Là, deux autres "types" sont arrivés. Ils m'ont frappé à la mâchoire.

Résultat: dentier inférieur cassé et mâchoire fêlée.

En Cour, il identifia un des prévenus comme un de ceux qui étaient dehors lorsqu'il avait été frappé. Je ne suis pas en mesure de dire que c'est lui qui m'a frappé, précisa-t-il cependant à une question de la Couronne.

Un infirmier, client du casino, a déclaré que toute l'affaire avait éclaté lorsqu'il s'était rendu dans la petite salle du Waikiki afin d'inviter une jolie blonde à danser.

Je n'ai pas eu le temps de lui demander de danser.

Trois types qui se trouvaient près d'elle lui ont déclaré: "Toi, laisse notre fille".

Ils m'ont bousculé. J'ai ensuite été frappé sur la tête. J'ai dû avoir 25 points de suture. Je n'ai pas vu qui m'avait frappé.

Quelques instants plus tard, le témoin était frappé de mépris de cour par le président du tribunal. L'infirmier venait d'affirmer de curieuses de choses, notamment que des clients l'avaient attaqué avec des chaises et des tables à la fois.

Avez-vous lu ça?

Les autorités municipales ont raison de ne pas divulguer les noms des restaurants qui ont été condamnés par le Service de Santé de la ville. Mais en toute justice pour les autres, j'aimerais voir un certificat de conformité aux règlements d'hygiène affiché bien en vue dans les bons restaurants.

— oOo —

Toutes nos sympathies à M. Joseph Trépanier à la suite de l'incendie de l'édifice de la compagnie d'assurance l'Union St-Joseph du Canada, à Ottawa.

— oOo —

J'ai hâte de voir la Grande Hermine ancrée dans la rivière près du parc Cartier-Brébeuf. Mais le Dr Jacques Rousseau devra m'assurer qu'il n'y aura pas de danger d'attraper le scorbut.

— oOo —

Le mouvement coopératif pourrait-il venir à l'aide des fabriques qui doivent se départir de leurs centres de loisirs? Qu'en dites-vous, monsieur Rouleau?

— oOo —

Si je n'étais pas déjà pris ce soir-là par un autre engagement, j'irais certainement entendre la causerie de M. Norman V. Henfrey, professeur à la faculté des lettres. Sujet: The Angry young men: les raisons d'une colère. C'est pour mardi, à 8.30 p.m. au Pavillon des sciences humaines.

— oOo —

Réjouissons-nous du projet du maire Lamontagne et du chef Gérard Girard pour l'école de police qui doit ouvrir ses portes dès l'automne. En attendant que la nouvelle centrale de police soit disponible, n'y aurait-il pas moyen de commencer dans un local temporaire?

— oOo —

Le député de Champlain a parié avec le premier ministre sur la date des prochaines élections provinciales. Ce pari est-il sujet à une taxe?

Jean Napran

On songe à créer une fédération des associations régionales de parents de la province

Par Gaëtan PLANTE

L'Association régionale des parents de la Côte de Beaupre et de l'Ile d'Orléans est à peine formée que déjà il est question d'une fédération des associations régionales de parents de la province, en vue d'être représentés au niveau du gouvernement provincial, selon une déclaration du président de l'Association des parents de la régionale Orléans, M. Paul Bureau.

Cette association a été fondée la semaine dernière à l'Ange-Gardien, au cours d'une assemblée générale, réunissant les membres de 18 associations locales de la région, soit environ 400 personnes.

M. Paul Bureau, de Courville fut élu à la présidence de cette nouvelle association. Il sera secondé dans sa tâche par Mme Joseph Hudon, vice-présidente et par quatre administrateurs représentant chacun un secteur de la Régionale Orléans:

M. Roger Dumas, pour Giffard et Laval; M. Jean Duhamel pour Beauport, Villeneuve et Ste-Thérèse de Lisieux; M. P.-E. Chabot, pour l'Ile d'Orléans, Boischatel et l'Ange-Gardien et M. Marcel Fortin, pour Châ-St-Féréol et St-Tite-des-Caps. St-Féréol et St-Tites-des-Caps.

Le travail préliminaire de l'organisation de ce mouvement avait été amorcé au cours de décembre dernier et le comité provisoire sous la présidence de Mme Placide Mayrand, après six réunions d'études présentait la semaine dernière à l'assemblée générale le résultat de ses travaux sur la détermination des buts à poursuivre et la constitution du nouvel organisme.

L'assistance nombreuse à cette grande assemblée de fondation, assistance animée d'un esprit de collaboration et de bonne entente, a indiqué aux dirigeants que ce mouvement répondait vraiment à un besoin.

Dans une allocution qu'il prononçait à la suite de son élection à la présidence de cette association régionale de parents, M. Paul Bureau a déclaré que l'organisme n'aurait pas une pensée et une action négative, mais qu'au contraire l'action des membres se ferait positivement pour leurs enfants et leur éducation, dans le sens le plus large du terme.

"Le geste que nous venons de poser ce soir, a dit le nouveau président, nous devons le considérer comme un geste historique. Je crois que c'est la première fois que tous les citoyens de la Côte de Beaupré s'unissent dans une cause commune. Ce soir, nous faisons mentir les esprits chauvins, nous balayons sur notre passage tous les préjugés pour faire front commun devant nos problèmes communs".

M. Bureau parlait plus loin de la possibilité de la formation dans un avenir prochain, d'une fédération provinciale des associations de parents.

"Pour que nos associations locales et régionales soient vraiment représentatives et efficaces, il faut qu'elles soient représentées au niveau du gouvernement provincial. Les instituteurs sont groupés, les commissions scolaires aussi. Dorénavant, autour de la table du dialogue, il y aura un siège réservé pour nous les parents", a dit en terminant M. Bureau.

5,500,000 médaillons du centenaire

OTTAWA. (P.C.). — La commission du centenaire distribuera le 1er juin 1967 plus de 5,500,000 médaillons du centenaire à tous les enfants fréquentant les écoles primaires et secondaires du Canada.

Pour distribuer ces médaillons aux petits esquimaux, la commission fera appel aux avions de l'aviation canadienne qui parachuteront les médaillons à l'intention des centres qui ne possèdent pas de pistes d'atterrissage, au nord-est de la aBie d'Hudson et au nord de Fort-Churchill, par exemple.

QUEBEC et la Journée mondiale du THEATRE

par jean royer

Le concert avec les cinquante (50) pays membres de l'Institut International du Théâtre, le Canada participera, dimanche prochain le 27 mars à la Journée mondiale du Théâtre.

Tous les organismes des arts de la scène et membres du Centre du Théâtre canadien tenteront de provoquer, dans leur communauté respective, l'attention plus vive et plus sentie du grand public. On invitera groupes et individus à participer à l'action théâtrale des troupes de leur ville. On tentera de rapprocher encore plus et mieux le public au théâtre.

Dans la province, Québec veut célébrer de façon plus intense qu'ailleurs peut-être cette Journée Mondiale du Théâtre. Les artisans des scènes québecoises ont organisé un programme bien rempli pour souligner cette Journée du Théâtre. Les différents media d'information seront là cette semaine pour rappeler au public l'importance et le but d'une Journée du Théâtre. On en fera état à quelques émissions de radios et de télévision. L'ACTION vous présentera des chroniques et des reportages spéciaux. Le Musée du Québec propose cette semaine une exposition d'affiches de théâtre polonaises et canadiennes. Le Festival d'Art dramatique des Collèges classiques se tiendra à compter de demain. Enfin, dimanche soir prochain, le Théâtre Populaire Petit Champlain donnera la première représentation de son nouveau spectacle: "Les Nuits Blanches", de Dostoiewshi, et le Centre Culturel St-Jean-Eudes présentera "Maluron", de Félix Leclerc, pièce de participation au récent Festival d'Art dramatique. L'Estoc, pour sa part, présentera son spectacle en cours: "Le comportement des époux Bredburry", comédie de Billetdoux.

Mais au-delà de ce calendrier d'événements, l'institution d'une Journée du Théâtre veut convier le public et les artisans de la scène à une rencontre et à une réflexion sérieuse sur le sens et le rôle du théâtre.

Un contact plus intime entre le public, les comédiens et les gens de théâtre aurait pour effet de rétablir un dialogue public-théatral. Et de donner un élan nouveau à notre dramaturgie québécoise, comme à la représentation de théâtre en général, sur nos scènes.

Mais il ne suffit pas de parler ou d'écouter parler de cette Journée de Théâtre. Il ne suffit pas d'applaudir à l'événement et de saluer le théâtre. Pour que cette Journée du Théâtre soit utile et bien assumée, il faudra que groupes et individus, étudiants et éducateurs engagent leurs leçons et leurs travaux, leurs discussions et leur réflexion sur la Chose théâtrale. Qu'ils soient plus présents aux réalisations théâtrales de nos troupes locales. Qu'ils soient disponibles.

Il ne suffit pas de se laisser donner le théâtre. Il faut s'y donner, pour le faire vivre et progresser. Pour le faire devenir sien. Et lui rendre sa seule raison d'être: car le théâtre appartient à la joie des masses. (Demain: le Centre du théâtre canadien).

Selon la Ligue des propriétaires

La route du Vallon, à Ste-Foy est dans un état vraiment pitoyable

"S'il est un endroit où il devient de plus en plus dangereux de circuler, et une situation pitoyable où il est encore plus difficile de déterminer le ou les responsables, c'est bien le Vallon".

C'est ainsi que s'exprimait récemment M. Gérard Racine, lors de la dernière réunion de la ligue des propriétaires de la cité de Ste-Foy, ligue, dont il est le président.

Les nombreux membres présents ont été unanimes à reconnaitre l'urgence d'une entente entre les intéressés pour mettre fin à cette "polémique du Vallon".

Selon M. Racine, si l'on s'en tient aux renseignements fournis par les journaux, chacun des parties en cause tient l'autre responsable de ces conditions dangereuses, du peu d'entente positive, de la lenteur désesperante des négociations.

Il poursuivait en affirmant que cette situation impensable, pour des cités d'envergures telles que Ste-Foy et la cité universitaire, existe depuis fort longtemps, et ne semble pas plus près d'un règlement final à l'heure présente, qu'au tout début. "Nous nous interrogeons sur le pourquoi de ces belles et ronflantes déclarations émanant des deux partis prédisant un avenir brillant pour notre Vallon, surtout lorsque l'on constate que celui-ci, de jour en jour, se détériore davantage au lieu de s'améliorer".

Le président de la ligue a rappelé que la cité universitaire accuse la cité de Ste-Foy d'avoir négligé l'entretien de cette route, tel que convenu dans une entretien de l'automne dernier, datant de quelque cinq ou six mois. "Si une telle entente a été réellement conclue, a poursuivi M. Racine, elle était pour le moins irréfléchie, car, n'est pas illégal pour une cité d'effectuer des travaux de voirie à des endroits où elle n'est pas propriétaire? D'autre part, des travaux de voirie temporaires sur la route du Vallon, tout simplement pour rendre celle-ci un tant soit peu carrossable pour un très court espace de temps, ne seraient qu'un gaspillage, considération qui cependant ne semble pas avoir ému outre mesure la cité universitaire dans ses exigences, la cause évidente étant que les contribuables de Ste-Foy en auraient défrayé la note".

Il a de plus affirmé que la cité universitaire semble aussi chercher des excuses pour les lenteurs administratives dans la rédaction de l'acte légal pour la cession du terrain nécessaire à l'aménagement du Vallon. "Les raisons invoquées, soit le manque apparent de garanties, l'ergotage sur la signification de la désignation "collective" pour cette route, la nécessité avancée mais non prouvée d'observer une extrême prudence dans la préparation des actes légaux, etc., ne nous semblent qu'un paravent cachant les vrais raisons de l'évidente mésentente qui existe".

M. Racine se demande si les autorités de la cité universitaire ont considéré l'urgence de l'aménagement du Vallon, dans le contexte du plan d'urbanisme directeur sur la voies routières facilitant les communications entre Ste-Foy, Québec et l'université. "A-t-on aussi considéré que les contribuables de Ste-Foy seront en définitive ceux qui paieront les frais d'aménagement du Vallon et que ceci leur donne voix au chapitre dans cette cause en litige".

"Jusqu'à date, poursuivait M. Racine, et pour des raisons que nous ignorons, les deux parties en cause n'ont pu mettre le point final aux négociations entreprises; leurs plus récentes déclarations, de plus, ne nous laissent pas entrevoir pour bientôt le règlement définitif de cette situation que nous ne pouvons que qualifier de pitoyable, ce pour l'état du Vallon, inqualifiable de par la nature des représentants des deux parties et injustifiable pour les usagers de cette route et pour les contribuables de notre cité".

Le président de la ligue des propriétaires de Ste-Foy a terminé en disant qu'en désespoir de cause, et considérant que cette situation n'est pour eux à l'heure présente, qu'une source d'ennuis, de dangers et de gaspillage en travaux temporaires, les contribuables de Ste-Foy qui n'entendent pas voir leurs deniers dilapidés d'une façon aussi desinvolte, se verraient peut-être forcés, dans un avenir rapproché, d'exiger de leurs édiles, "que la partie centrale du Vallon, soit une superficie d'approximativement trente pieds de largeur, propriété de la cité de Ste-Foy, enclavée par les terrains de la cité universitaire, soit fermée à toute circulation, tant et aussi longtemps que la dite cité universitaire n'aura pas donné son adhésion finale à la cession des terrains requis pour l'aménagement de cette route".

● **CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE LA S.S.J.B. A LES SAULES — La section Ste-Monique de la S.S.J.B. diocésaine a ouvert sa campagne annuelle de recrutement hier soir à Ville Les Saules par une visite aux membres du conseil municipal, lors de leur assemblée régulière. On voit au centre, le président de la campagne de recrutement pour la section Ste-Monique de Ville Les Saules, M. Paul-Emile Gauvin, alors qu'il remet une première carte de membre au maire de la municipalité, M. Romain Langlois. A l'extrême-gauche, le président local de la S.S.J.B., M. André Roy. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

EDITORIAL

Une intention majeure: la foi des jeunes

Quand revient la Saint-Joseph, les media d'information sont là pour faire écho aux célébrations auxquelles cette fête donne lieu. L'Oratoire du Mont-Royal, par exemple, attirait en fin de semaine des foules croyantes, venues d'un peu partout. D'autres sanctuaires où l'on honore le chef de la Sainte Famille et le modèles des travailleurs, ont aussi été pieusement envahis. La jeunesse y était-elle présente, au moins dans la pensée et le coeur des fidèles rassemblés ?

Cette jeunesse, on prétend qu'elle glisse vers l'incroyance, ne craint plus de déserter l'église, la messe, les sacrements. On exagère sans doute, mais une portion d'entre elle affronte une crise sérieuse. C'est un fait.

Là, c'est l'ardente montée d'une foi qui s'affirme; ici, c'est une apparente désaffection des valeurs sur lesquelles se fonde la croyance religieuse. Là, c'est une lumière qui se ravive et rayonne; ici, c'est une ombre qui s'étend et barre l'horizon. Ce contraste n'offre-t-il pas une actualité assez paradoxale ? Au vrai, nous la pensons beaucoup moins déprimante que suggestive.

* * *

La crise religieuse des jeunes, due bien souvent à l'ignorance et à de fâcheuses méprises, aurait chance d'être moins pénible, moins décevante et plus tôt surmontée, si la foi des aînés savait davantage s'épurer, s'approfondir. Dès maintenant, ne devrait-elle pas au moins inspirer à tous des gestes publics et collectifs de prise en charge ? Dans une prière et une sympathie, une ouverture et une compréhension assez larges pour envelopper l'inquiétude des jeunes, leurs recherches, leurs doutes, leur besoin secret de redécouvrir le trésor de la foi. Ce "Don de Dieu", toujours gratuit, qu'il faut savoir demander sans relâche, soit pour le conserver et l'accroître soi-même, soit pour l'obtenir, le recouvrer ou le faire recouvrer à d'autres... A cet égard, nous sommes tous également les bénéficiaires de la miséricorde divine, ne l'oublions pas !

* * *

Intention majeure, s'il en est une ! Intention à confier à ce prototype de la foi robuste et simple, au glorieux patron saint Joseph, précisément choisi par Jean XXIII pour le concile et l'ère nouvelle qu'il ouvre. Intention qui intéresse au plus haut point notre catholicisme. Qui oserait contester qu'après tout, c'est la jeunesse d'aujourd'hui qui est appelée à en assurer l'avenir, la maturation, l'influence rayonnante sur le monde ...

S'il appert que cette crise religieuse, traversée par tant d'étudiants a des causes profondes, il faut continuer de les analyser, de les élucider. Des enquêtes ont été et seront menées, des colloques en traiteront encore, des conclusions sérieuses finiront par aider, espérons-le, ces jeunes à mesurer davantage l'enjeu de leur option, trop souvent installée dans le provisoire.

Tout cet effort, pour aboutir de façon positive, ne saurait toutefois — redisons-le — se passer de l'appui de la prière. D'une prière non seulement murmurée dans le secret à titre individuel, mais encore sous cette forme communautaire des foules agenouillées. Qu'au surplus, on veuille recommander cette intention à l'intercession du Patron officiel du Canada et de l'Eglise universelle, cela va de soi, bien sûr; pourvu, cependant, qu'on accompagne cette imploration d'une immense sollicitude pour la jeunesse. Une sollicitude faite de discrétion et de respect, de clairvoyance, de réelle sympathie, de confiance inébranlable.

Jamais comme aujourd'hui cette jeunesse, portée à se suffire à elle-même, n'aura autant gagné à se sentir ainsi comprise, aidée, soutenue par la prière et l'engagement de tout un peuple. Donc, envers cette jeunesse en crise, aucun jugement sévère. Encore moins un semblant d'accusation. Mais beaucoup d'amour !

Jean-Paul LEMIEUX

Une vie que l'on doit se garder de méconnaître

Qu'est-ce qu'un religieux ? Qu'est-ce qu'une religieuse ? La réponse est simple: C'est celui ou celle qui a choisi de vivre en communauté, au monastère, dans le couvent ! Mais encore ? Qu'est-ce au juste que la vie religieuse ? Que signifie-t-elle en son essence propre ? Par surcroît, est-elle bien telle que, dans le monde, certains se l'imaginent ?

Un texte d'homélie prononcée lors d'une profession venait préciser ce que l'on sait déjà — ou ce que l'on devrait savoir : Le sens profond de toute vie religieuse ressort d'une consécration au Christ. Si tout chrétien doit vivre continuellement dans l'attente du Seigneur, à plus forte raison celui ou celle qui s'est retiré du monde pour se consacrer à Dieu. Etre religieux, c'est vivre intensément l'amour du Seigneur dont on épouse tous les soucis. C'est vouloir de tout coeur ressembler au Christ-Sauveur. C'est servir, faire oeuvre de perpétuel renoncement.

Aux yeux du monde, on pourra paraître avoir commis une grande erreur en quittant les siens, en renonçant au mariage, à la vie de famille. En fait, on aura reçu une grâce de choix, un insigne honneur dont l'on devra se montrer digne. Effectivement, la vie, l'attitude du religieux, de la religieuse peuvent être et sont comme un phare dont la lumière est un avertissement : A tous, particulièrement aux hommes et aux femmes vivant uniquement pour les honneurs, la gloire, les plaisirs, l'argent, la mode, une existence d'authentique amour de Dieu et du prochain, une vie de constante abnégation rappelle la pensée de l'Au-delà, la brièveté du terrestre, de ce qui passe.

En définitive, le religieux, la religieuse est un témoin. Témoin du Christ qu'on a préféré à tout, que l'on aime par-dessus tout. Témoin au monde du Christ total; de Sa personne si attachante par Ses vertus et Ses exemples; de Sa charité, de Son amour. Témoin de Ses sollicitudes à l'égard de tous, pauvres comme riches, grands comme petits. Témoin de Sa sainteté de corps et d'esprit. Témoin par la fidélité aux conseils évangéliques, à ces voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

La pauvreté du religieux, de la religieuse consistera à ne rien posséder en particulier, mais surtout en étant totalement au service des autres. D'autre part, son voeu de chasteté aura valeur de rédemption pour aider une humanité pécheresse à se dépasser elle-même. Elle a aussi valeur d'exemple; elle rappelle à la jeunesse le respect du plan de Dieu, la possibilité de la maîtrise de soi, la primauté de l'esprit sur la chair. Le voeu d'obéissance, lui, fait revivre l'objectif, le but de la vie même du Seigneur sur terre : faire la volonté de Son Père. D'aucuns y verront quelque chose d'enfantin, de négligeable. En fait, l'obéissance du religieux, de la religieuse rappelle au monde le respect de toute autorité. Le Dieu auquel l'on consacre sa vie n'est-il pas Celui qui élève les humbles et supplée à la faiblesse humaine, par Sa toute-puissance ?

* * *

Et que dire encore, sinon que la vie religieuse, trop souvent, est ignorée, méconnue. Certains se l'imaginent triste, sans couleur, monotone. Toute mortifiée qu'elle soit, — et bien à cause de cela — elle est plutôt lieu et école de joie. Non point, évidemment, de joie fausse, mondaine, "un brin sur rien" et qu'un rien, de fait, peut supprimer. Mais de joie profonde, saine, authentique. Une joie que seul le service généreux du Maître peut faire goûter. Cette joie-là même que l'on connaît beaucoup plus à donner qu'à recevoir. Faisons l'expérience : Passons un jour, plusieurs jours de notre vie à servir attentivement le prochain, pour l'amour de Dieu; et nous verrons que, jamais, le Divin Maître ne Se laisse dépasser en générosité.

L'âme religieuse, une âme triste ! Allons donc ! Visitons plutôt ceux et celles qui se donnent à Dieu. Ils ont certes, comme tout être humain, leurs contrariétés, leurs jours sombres, leurs chagrins, leurs peines, leurs épreuves. Mais ils ont Dieu dans le coeur. Et, justement, c'est quand la difficulté monte jusqu'à eux, qu'ils font monter le plus leur coeur vers Dieu.

N'allons jamais mésestimer la vie religieuse ! Appliquons-nous plutôt à éliminer en nous ce qu'il y a d'ignorance et de préjugés, à son sujet !

Odilon ARTEAU

POINT DE VUE

La Revue "Maintenant" et la Régulation des naissances

par Louis-N. Hudon, c.ss.r.

La revue "Maintenant", dans son numéro de janvier dernier, se penchait à nouveau sur l'épineux problème de la régulation des naissances. L'article était signé par M. Jacques Baillargeon, médecin, et son épouse. Leur point de vue, tel que proposé, a allumé sur son passage des étincelles de diverses couleurs. Plairait-il d'ajouter la mienne ?

J'ai lu, relu et même disséqué l'article des pages 10 à 16, et voici mon optique à ce sujet. "Maintenant" et ses rédacteurs me permettront, sans doute, de l'expliquer avec la même franche liberté qu'ils emploient eux-mêmes.

Que cherchent-ils, au juste ? Veulent-ils tout simplement **soulever des questions**, selon l'orientation que "Maintenant" s'est fixé? Ou bien désirent-ils: **offrir leur propre réponse à un problème**

Je crois bien que, pour cette fois, les époux Baillargeon ne soulèvent aucune question qui soit nouvelle. Tout ça a déjà été publié maintes fois et de façon plus scientifique et objective, je crois.

Par conséquent, **c'est plutôt une réponse qu'ils nous offriraient.** Sans doute, c'est bien leur droit de présenter leur opinion, l'opinion d'époux catholiques qui oeuvrent à plus d'un titre dans le sujet. Je ne critiquerai pas, ici, cette opinion qu'ils ont bien le droit d'avoir, mais plutôt **la manière de nous la présenter.** Il nous sera facile de parcourir un peu leur article pour relever le bien-fondé de cette critique.

En trois temps et une mesure, les signataires semblent régler un problème que ni le Concile, ni une Commission de spécialistes, ni le Pape lui-même, n'ont pu régler à date. Leurs trois sous-titres peuvent se **traduire** ainsi : 1er : **Rien ne va plus !** 2è : La Commission ne saurait **jouer franc jeu !** **3ème :** Faites vos jeux, vous-mêmes ! Voici quelques détails.

1ère affirmation : "En gros, écrivent-ils, ces déclarations (du Pape Paul VI) nous étaient présentées par la presse comme l'annonce d'un **statu quo quasi définitif** sur la question".

N'est-ce pas injuste de mettre tous les journaux dans le même plat ? N'ont-ils pas indiqué souvent, qu'il s'agissait **d'un problème encore à l'étude** ! Donc d'un statu quo **temporaire ?** Le Souverain Pontife a insisté, plus d'une fois, pour que la Commission d'étude hâte ses recherches et présente un rapport définitif au Pape qui jugera si de nouvelles directives pratiques peuvent être données. Rien, encore, ne prouve un statu quo définitif : la porte demeure ouverte à d'autres informations et d'autres directives : une nouvelle preuve réside dans la nomination récente d'une commission épiscopale pour hâter les recherches préparatoires à une décision éventuelle.

2ème affirmation : "(.....) ont eu pour effet de jeter couples et pasteurs dans la **consternation :** leur génération va-t-elle passer sans que l'Eglise se prononce ?"

Le docteur et madame ont-ils enquête auprès de tous les couples et **tous** les pasteurs pour arriver à une conclusion aussi générale ? Ou bien les ont-ils tous vus à travers la couleur uniforme de leurs propres lunettes ?

3ème affirmation : "Sur l'utilisation des méthodes anti-conceptionnelles, une **forte majorité** du peuple de Dieu, lui, en ayant pris son parti, avait cessé depuis longtemps de languir après leur décision et chacun s'était mis à suivre la tendance de son choix".

Il faut, évidemment, que les époux Baillargeon aient un cerveau électronique d'une puissance mondiale pour évaluer, aussi catégoriquement, ce qu'il appelle "le peuple de Dieu". C'est tout à fait cruel envers les milliers de catholiques qui respectent, encore, les directives actuelles de l'Eglise, souvent avec une bonne dose de sacrifices. Comme prédicateur et professeur, dans la Belle province et tout autour, j'en connais des milliers de cette sorte; . . . et combien d'autres prêtres en connaissent également beaucoup pour leur part?

4ème affirmation : "C'est que Paul VI, contrairement à Clément VIII, est actuellement loin d'avoir dégagé la commission pontificale de son mandat pour abandonner le problème à la discussion publique."

Pour des enfants de l'Eglise, c'est traiter le Père Commun avec peu de respect et une pointe de chantage, en mettant ainsi deux papes en opposition, sans dire, évidemment, que dans le premier cas il s'agissait d'une discussion plutôt spéculative, sur le mystère de la prédestination, et qu'aujourd'hui il s'agit d'une décision surtout pratique sur la vie conjugale, au plan de la régulation des naissances.

5e affirmation : "La meilleure" c'est celle-ci:"Le Pape, en effet, a aussi déclaré par la suite qu'il **doutait".** Là-dessus, les auteurs de conclurent par ce principe qu'une loi douteuse n'oblige pas. Comme preuve, une citation du journal rapportant que le Pape aurait dit : "Décider n'est pas aussi facile qu'étudier. Mais nous devons dire quelque chose. Quoi? . . . il faut que Dieu nous éclaire." Le tout étayé par un rappel des discussions au Concile et du fait qu'une commissioon d'étude a été nommée pour étudier le problème.

On ne saurait jouer plus librement sur les mots ! De fait, on ne peut affirmer sérieusement que le Pape "doute", même si un ou deux pères du Concile, parmi plus de 2500, l'auraient affirmé, dans un échange d'opinions individuelles. La seule chose que l'on puisse affirmer, c'est que le Pape est perplexe, à savoir si les sciences humaines ont fait suffisamment de progrès pour donner de nouvelles applications du dépôt révélé, dont l'Eglise est la gardienne et l'interprète autorisée.

S. E. le Cardinal Suenens, de Belgique, qui depuis une décade dirige des études approfondies sur ces questions, soulignait cette même vérité en présense d'une élite d'intellectuel catholique : "Il y a quelques jours, S. S. Paul VI déclarait sans détours, à propos du "birth control" que "l'Eglise ne peut proposer des règles morales que lorsqu'elle est certaine d'interpréter la volonté de Dieu; pour aboutir à cette certitude, elle n'est pas dispensée de recherches ni de l'examen des nombreuses questions qui lui sont soumises de toutes les parties du monde : **ce sont là des opérations parfois longues et difficiles".**

Et le cardinal de poursuivre: "Connaissance croissante de la nature humaine et du monde, d'une part, et d'autre part possibilité de maîtrise psychologique et biologique de l'homme dans un domaine qui, hier encore, était livré au seul hasard de la rencontre de ces facteurs principaux, obligent à **revoir des énoncés de morale pour mieux sauvegarder, dans un contexte nouveau, les valeurs immuables de la vie, de l'amour et du devoir de fécondité responsable."** (Paris, AFP)

Il devient donc évident que le jugement de M. Baillargeon et de son épouse sur le Pape est tendancieux et ne correspond par à la réalité. Ce n'est pas avec une telle mentalité qu'il faut entrer dans l'orbite du Concile, comme le déclarait S. S. Paul VI, le 23 décembre dernier, lorsqu'il soulignait : "Le Concile n'a pas inauguré une période d'incertitude dogmatique et morale, d'indifférence disciplinaire (...) Au contraire, il a voulu ouvrir une période de plus grande ferveur, de plus grande cohésion communautaire, de plus grand approfondissement culturel, de plus grande fidélité à l'Evangile, de plus grande charité pastorale, de plus grande spiritualité ecclésiale. Et si cet accroissement si désiré de vie chrétienne veut, à juste titre, se faire dans l'esprit de liberté qui est propre aux citoyens du royaume de Dieu, cela n'autorise personne à se soustraire à l'obligation de répondre aux exigences de la vocation chrétienne, mais invite chacun à faire siennes ces exigences avec une conscience accrue, un amour spontané, une fidélité personnelle, une intime satisfaction."

(D.C. 1996, cl. 159)

Dernières affirmations: L'article de "Maintenant" ajoute un résumé de quelques opinions en cours durant le Concile et avant, toujours sur le même sujet. Le tout a déjà été publié, faut bien le dire, de façon plus objective et plus scientifique. En passant, les auteurs servent une critique sur la Commission constituée par le Pape. Ils terminent par un exposé de leur solution qu'ils qualifient généreusement de "progressiste". Elle consiste à laisser à chaque couple marié le soin de tout décider, en ce qui a trait à la famille et surtout aux moyens à prendre pour la contrôler, "fut-ce à l'aide d'un contraceptif"; le tout au bénéfice de leur amour : ce dernier, j'imagine bien, est pris dans un sens beaucoup plus humain et individuel que surnaturel et ecclésial.

Leur argumentation n'a rien de neuf, sauf **l'art de ridiculiser** la notion de nature, le principe de la cause à double effet, ainsi que les cas pratiques où l'usage d'une pilule de progestérones est moralement admissible (selon les directives pratiques du Pape Pie XII, dont la mention est prudemment omise).

Telle serait, selon les Baillargeon, l'opinion de chrétiens dits "authentiques"; qualification difficile à concilier avec la formule finale de chantage, savoir que "pour faire face à leurs responsabilités de laïcs, il faille à plusieurs des nôtres aller oeuvrer hors de la bergerie" . . . . ? ? ?

On est loin des fils bien nés qui oeuvrent avec leur père à l'édification de la maison commune. On est loin, par exemple, du laïc père de famille, philosophe audacieux dans ses recherches scientifiques, mais qui n'en demeure pas moins humble fils de l'Eglise, Monsieur Charles de Konink, membre de la Commission pontificale au moment de son décès, l'an dernier. (Cfr Perspective Sociale, 1964 (vol. 19) no 4)

A tous ceux qui sont de cette même trempe, qui savent l'imiter dans sa recherche objective et adulte de la vérité, à ces vrais "chrétiens authentiques" qui demeurent encore aptes à lire d'un oeil serein, je citerai ces directives du Père Commun des Fidèles, au terme de Vatican II :

"Lorsqu'il s'agit de mettre en accord l'amour conjugal avec la transmission responsable de la vie, la moralité du comportement ne dépend donc pas de la seule sincérité de l'intention et de la seule appréciation des motifs; mais elle doit être déterminée selon des critères objectifs, tirés de la nature même de la personne et de ses actes, critères qui respectent, dans un contexte d'amour véritable la signification totale d'une donation réciproque et d'une procréation à la mesure de l'homme; chose impossible si la vertu de chasteté conjugale n'est pas pratiquée d'un coeur loyal. **En ce qui concerne la régulation des naissances, il n'est pas permis aux enfants de l'Eglise, fidèles à ces principes, d'emprunter des voies que le Magistère, dans l'explicitation de la loi divine, désapprouve.".**

(D.C., 1966, cl. 239)

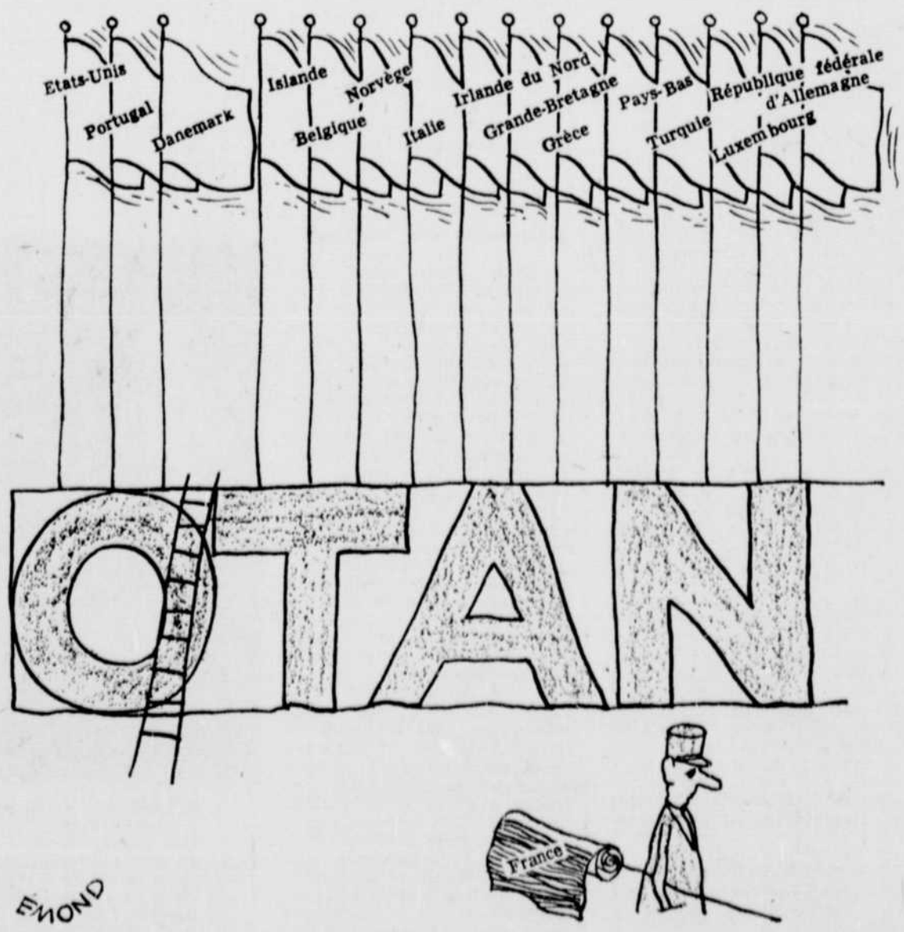

VOTRE OPINION

Le B.A.E.Q. est-il le fait de quelques têtes fortes ?

Notre-Dame-duLac, (DNC). — C'est la question qui a été posée lors de l'assemblée des directeurs de la Chambre de Commerce de Notre-Dame-du-Lac; réunion convoquée dans le but d'étudier les hypothèses territoriales et syntèses de l'esquisse du Plan.

Jeu d'influence

La récente publication du rapport dans "L'Aménagement" laisse supposer un jeu d'influence qui semble évident à plusieurs points de vue. Et ce n'est pas sans raisons qu'un directeur du B.A.E.Q. M. Rodolphe Lafresnay, a déclaré que le rapport publié ne respecte même pas les vues des directeurs. Et nous ajoutons que ce rapport, tel que publié, ne respecte pas non plus les vues des comités de zone.

Eléments de discussion

Heureusement, il nous reste encore l'espoir de la discussion; et elle devra se faire honnêtement si on ne veut pas assister et subir la démolition plutôt que l'édification de notre région. Entièrement disposés à cette discussion, les directeurs de notre chambre de commerce tiennent à exprimer leur opinion sur les points suivants.

Métropole

Nous n'avons pas à nous prononcer sur l'endroit où on devra la situer car nous ne la réclamons pas. Chose que nous savons à l'avance, c'est que le Témiscouata ne peut l'obtenir. Nous tenons toutefois à ce qu'il y ait une région administrative dans le Bas St-Laurent et nous souhaitons que les principaux intéressés s'entendent; car autrement, les gens du Bas St-Laurent risquent fort de n'en pas avoir du tout.

Fusion des municipalités

Nous savons que la fusion des Municipalités s'impose. Il est certain qu'il faudra dans nombre de cas consentir des sacrifices de part et d'autre. Comment se fera cette fusion ? Il faudra l'étudier et voir si la peine en vaut la chandelle. Peut-être faudra-t-il pour débuter rattacher à certaines paroisses les parties qui en ont été détachées autrefois.

Centre intermédiaire

Dans le Témiscouata, le rapport publié fixe à un endroit déterminé un centre intermédiaire et ce après avoir dit à nombre de réunions qu'il était impossible d'en fixer un unique. Des économistes du B. A. E. Q. ont déclaré que la zone ou l'axe devrait comprendre au moins 2 paroisses. Il semble bien évident qu'il s'est fait un jeu d'influence en faveur de l'une d'elle pour la publication du rapport.

Pour ceux qui connaissent bien le Témiscouata et sa population, il semble que ce sera un fiasco complet si le centre intermédiaire est fixé à un seul endroit. Tel que discuté au comité de zone et au B. A. E. Q., le centre intermédiaire sur la route No 2 devra comprendre les 3 principales paroisses situées sur la dite route. Ces trois paroisses sont aussi bien organisées l'une que l'autre : populations à peu près égales; organisation municipale semblable; mêmes services . . . etc. Dans le contexte du Témiscouata, ces trois paroisses devront se développer ensemble ou végéter ensemble.

Centres de services

Dans le comté de Témiscouata, on place 3 Centres de Services. Sauf pour Squatteck, on ne mentionne pas de nom — on ne veut pas se compromettre —même si on fixe le C. S. dans le centre d'une paroisse. Ce rapport tel que publié, a sûrement été sujet à un, jeu d'influence indue si l'on sait qu'il se trouve dans le B. A. E. Q. des gens d'une paroisse donnée où est précisément fixé un centre intermédiaire alors qu'on a toujours répété que le pôle au Témiscouata comprendrait plus d'une paroisse. Et pour la même raison, on n'indique même pas le nom de certaines paroisses, tout en fixant sur la carte publiée un C. S. au centre de ces paroisses. C'est un peu malin lorsque l'on sait que ces paroisses ont une importance au moins égale à celle désignée comme centre intermédiaire, et surtout lorsqu'on sait que la publication n'est pas conforme à l'idée du B. A. E. Q.

Conclusions

Le Chambre de Commerce et la population de Notre-Dame-du-Lac a toujours fait confiance et collaborer avec le B. A. E. Q. Et cette collaboration a été active et consciente puisque l'un des directeurs de notre Chambre, M. Michel Roy était directeur de la Compagnie du B. A. E. Q. et a détenu la part numéro 1 lors de sa fondation.

Un second directeur de notre Chambre, M. Philippe Caron a aussi assister à la formation du B. A. E. Q. et est encore directeur du C. O. E. B.

Nous sommes toujours disposés à cette même collaboration à l'endroit du B. A. E. Q. Mais cet organisme devra éviter de devenir un jouet publicitaire au service de quelques individus. Les publications à venir devront respecter l'intérêt de l'ensemble de la population comme nous savons que les travaux et conclusions du B. A. E. Q. l'on fait.

Bertrand LANDRY.

Exemple d'un poète-chansonnier

M. le rédacteur,

Je tiens à féliciter chaleureusement notre jeune compatriote, Sylvain Lelièvre, poète-chansonnier, dont j'ai lu dernièrement un reportage à son sujet.

Voilà un jeune empreint d'une conscience vraie, d'une honnêteté et de beaucoup d'amour humain. Toutes ces pièces en sont imprégnées. Il est si rare aujourd'hui qu'on trouve ces qualités de coeur et d'esprit chez les jeunes. Voilà pourquoi je leur conseillerais de se retirer en eux-mêmes afin de pouvoir trouver, comme chez Sylvain, une chaleur et une compréhension pour les autres qui sont leurs prochains.

Ses refrains sont pleins d'amour avec un "grand A" et de fraternité.

Les jeunes, repassez votre vie et modelez-la sur ce compatriote qui nous est cher et qui nous communique un vrai sens chrétien.

Mme Benoit Marier
Québec.

LA CHRETIENTE • LA CHRETIENTE • LA CHRETIENTE • LA CHRETIENTE

● Quelques membres du Conseil National et des Conseils diocésains : 1ère rangée, de gauche à droite : Géraldine Cormier, Moncton; Dorothée Turmel, vice-présidente nationale; Denise Vézina, Québec; 2e rangée, de gauche à droite : M. Gilles Bourassa, Trois-Rivières; M. Jacques Guitar, Hauterive; R. P. Paul Bazinet, aumônier national; M. Victor Ouellet, Drummond.

Importantes journées d'étude

La Commission nationale du Service de Préparation au Mariage s'est réunie, plusieurs fois déjà, en journées d'étude, dans le but de préciser de nouveau l'orientation du Service de Préparation au Mariage, et les buts du même mouvement national.

Le dimanche 27 février, se tenait à la Maison du Pèlerin, Cap-de-la-Madeleine, une rencontre des conférenciers du S.P.M. Il s'agissait alors de s'entendre au sujet des mêmes conférenciers, qui sont trop souvent appelés à donner leurs conférences en un grand nombre de paroisses. La Commission Nationale veut que chaque paroisse puisse établir son plan elle-même, en trouvant ses propres conférenciers.

En cette fin de semaine, 18 et 20 mars, toujours au même endroit, c'est le Conseil national du S.P.M. qui a tenu ses journées d'étude. Plus de 45 délégués de 16 diocèses du Québec, de l'Ontario, et du Nouveau-Brunswick étaient réunis pour prendre connaissance et étudier les décisions de la Commission nationale du S.P.M. au sujet de l'orientation et des buts du Mouvement National de Préparation au Mariage. Pour chaque diocèse présent, deux délégués sont venus, et en plus, des aumôniers et des membres de la Commission Nationale.

Comme plusieurs aumôniers étaient présents à ces journées d'études, deux fois ils ont pu réunir les délégués pour des messes concélébrées; une le samedi à 4 h. p.m. et une autre le dimanche, dans la chapelle de la Paix, à la Basilique.

Les 30,000 fiancés qu'atteint présentement le S.P.M. chaque année, verront donc s'améliorer toute l'organisation du Mouvement de Préparation au Mariage à leur plus grand avantage.

La Grande Mission de Québec est prêchée dans Portneuf

QUEBEC (C.C.C.) — Après avoir visité Charlevoix, en 1963-64, et Québec-Montmorency, en 1964-65, la Grande Mission du diocèse de Québec est à l'oeuvre dans Portneuf, depuis janvier 1965. Elle est même en marche déjà dans le secteur Lotbinière/Bois-Francs, car la roue tourne régulièrement et ne s'arrêtera vraisemblablement qu'en 1973...

Dans Portneuf, c'est actuellement la phase de la Mission prêchée. Un temps fort de la Grande Mission, qui est elle-même un temps fort de la pastorale ordinaire.

Dans l'optique actuelle (car il n'y a pas deux missions qui se ressemblent parfaitement et il est normal que les responsables soient sans cesse en état d'inquiétude et de recherches pour mieux servir), la Grande Mission s'étale en trois phases : étude sociologique du milieu, dont découlent les objectifs à poursuivre dans un secteur donné — revision de vie pastorale, comportant la mise en place ou l'épaulement d'institutions qui rénovent le bercail à partir des objectifs choisis — préoccupation du perfectionnement des brebis, par le ministère de la Parole et des sacrements. Et cela prend de quinze à seize mois pour ce déploiement.

Le clergé et les laïcs sont plus familiers avec la mission prêchée, car le zèle des pasteurs n'a jamais fléchi sur ce point. Et généralement, dans les milieux ruraux surtout, les gens répondent bien aux invitations des curés et des prédicateurs. Pourtant, même là, la Mission n'est pas la retraite paroissiale traditionnelle. Elle comporte des éléments nouveaux, qui font d'elle quelque chose d'extraordinaire.

Un effort spécial dans une région donnée

Ce n'est pas indifférent que tel territoire, sociologiquement "un", soit "missionné" en même temps. C'est que dans telle région, il y a généralement des problèmes communs, des préoccupations pastorales communes aussi. La délimitation des zones pastorales pourrait être modifiée, mais les régions étant ce qu'elles sont, un effort d'ensemble est fait sur un groupe de paroisses qui se tiennent, qui sont reliées entre lles par la géographie, les milieux de loisirs et ceux du travail. Actuellement, dans Portneuf, 24 paroisses et quatre dessertes sont en mission.

Une préparation spéciale

La prédication, dans tous les cas, a été préparée par la visite individuelle des familles. Et la visite a été faite par des laïcs, des coparoissiens. Cela est propre à la Grande Mission des diocèses du Canada. En France, par exemple, ce sont les prédicateurs eux-mêmes qui visitent les foyers.

Des thèmes spéciaux

L'armée des prédicateurs qui a envahi Portneuf et qui y est à l'oeuvre actuellement depuis le 20 février et qui poursuivra son travail jusqu'au 3 avril, relève de cinq ou six communautés différentes. Elle prêche partout les mêmes thèmes : l'histoire du salut. On parle de Dieu, pour une fois, de son amour, de son plan de salut... Et si l'on parle des problèmes des hommes (on ne les oublie pas pour autant), c'est dans la perspective d'une réponse d'amour à apporter au Dieu qui nous aime.

Une préoccupation spéciale des éloignés

On s'occupe, bien sûr, de gens qui viennent à l'église. Mais, on se préoccupe spécialement de ceux qui n'y viennent pas ou qui seraient tentés de n'y pas venir. Un prédicateur bien au fait des milieux ouvriers, prend spécialement contact avec les ouvriers d'usine, les divers employés des boutiques de travail d'une certaine importance. Ce Père dispose d'une roulotte mobile qu'il déplace d'une paroisse à l'autre.

On peut le voir circuler présentement dans Donnacona, St-Raymond, Portneuf-ville et Portneuf-Station, Pont-Rouge, St-Casimir et St-Marc-des-Carrières : les milieux les plus industrialisés du comté...

Cette mission prêchée n'est pas une petite affaire. C'est un branle-bas, un remue-ménage spirituel.

Cinquantenaire de la bataille de Verdun

La guerre est la pire des choses (Mgr Boillon)

VERDUN. — (C.C.C.). — "Nous devons déclarer à la vue de ces tragiques et sombres côtes de Meuse, que la guerre est la pire des choses et qu'elle ne peut pas, qu'elle ne doit jamais être considérée comme un moyen pour résoudre les problèmes entre les hommes, qu'elle ne doit à aucun prix être envisagée comme une solution valable.

"Cet ossuaire, où sont entassés pêle-mêle les restes des Français et des Allemands, affirme éloquemment que pour les vainqueurs comme pour les vaincus la guerre est une aventure effroyable qu'il faut à tout prix écarter", écrit Mgr Pierre Boillon, évêque de Verdun, dans une lettre pastorale adressée à ses diocésains pour le cinquantenaire de la bataille de Verdun.

"Certes, ajoute le prélat, nous rejoignons dans cette voie un immense courant de l'opinion mondiale. De plus en plus nombreux sont ceux qui raisonnent ainsi. Verdun, hélas, n'avait pas suffi mais les carnages de la dernière guerre mondiale et les deux bombes atomiques, qui ravagèrent le Japon, ont fait progresser cette mentalité. Il faut donc que par tous les moyens et dans tous les pays elle s'intensifie, pour qu'elle devienne une force internationale capable de refuser la guerre. C'est à cette tâche que s'appliquent et les militants de la non-violence, qui s'interdisent la violence pour lutter contre les injustices non d'ailleurs sans efficacité, et les objecteurs de conscience qui, refusant l'usage des armes, demandent de le remplacer par un service social même plus onéreux".

"Ce qui permet de progresser dans le refus de la guerre, souligne Mgr Boillon, c'est le développement des communications entre peuples, l'humanité prenant de plus en plus conscience de son unité. Rien de ce qui arrive dans le monde ne laisse indifférents les citoyens d'un pays quelconque".

"Ce progrès de la mentalité universelle — cette formation d'une conscience universelle — est décisif pour l'établissement de la paix."

"En effet, poursuit l'évêque de Verdun, dans notre monde l'importance de l'opinion publique s'affirme de plus en plus. Tous les gouvernements sont attentifs à l'opinion publique, non seulement dans leur propre peuple mais aussi dans les autres nations. Il se forme actuellement une opinion publique mondiale. Il faut que, profitant de toutes les possibilités que donnent les techniques à l'heure actuelle, cette opinion mondiale devienne une force au service de la paix."

Puis Mgr Boillon analyse les institutions diplomatiques, politiques et économiques dont dépend la paix, "institutions, précise-t-il, qu'il faut avoir le courage d'envisager et qui exigeront des renoncements et des sacrifices que d'avance la conscience universelle doit être décidée d'accepter."

Le cardinal Léger inaugure un nouveau centre de l'Opus Dei

MONTREAL (CCC) — Le cardinal Paul-Emile Léger a inauguré, lundi le 14 mars, le Centre culturel Hudson, dirigé à Montréal par la section féminine de l'**Opus Dei**, qui offre un lieu de rencontre à des personnes de toutes professions et de tous métiers, désireuses d'approfondir leur formation doctrinale et culturelle.

Après avoir célébré le sacrifice de la messe et procédé à la bénédiction des locaux, l'archevêque de Montréal a partagé un buffet froid, insistant pour servir lui-même personnellement chaque invité.

Le Centre culturel Hudson, situé sur la rue du même nom dans le quartier de la Côte-des-Neiges, offre aux jeunes des cours d'orientation professionnelle permettant d'explorer les divers champs de l'activité humaine.

Pour les adultes, le centre organise des colloques visant à aider la femme moderne à mieux répondre aux nouvelles existences de la société. Il permet également à des laïcs de parfaire leur formation doctrinale et spirituelle en participant à des cours et des causeries. Toutes les activités sont conduites en français et en anglais.

L'Opus Dei a été fondé en 1928 par un prêtre espagnol, Mgr Josemaria Escriva de Balaguer. L'Association est répandue dans plusieurs pays et s'occupe de nombreuses oeuvres à travers le monde.

Retraites

A la Maison de Marie-Réparatrice auront lieu les retraites suivantes :

Du 23 au 25 mars — Pour dames de l'U.C.R.F., prêchée par M. l'abbé Jean-Paul Berthiaume.

Du 25 au 27 mars — pour jeunes filles, prêchée par le R.P. Jean-Paul Richard, smm.

Du 25 au 27 mars — Pour dames, prêchée par M. l'abbé Jean-Paul Berthiaume.

Du 28 au 30 mars — Pour dames, prêchée par M. l'abbé Jean-Paul Berthiaume.

Du 1er au 3 avril — Pour dames, prêchée par le R.P. Jacques Rinfret, o.m.i.

Du 1er au 3 avril — Pour jeunes filles, prêchée par M. l'abbé Jean-Paul Berthiaume.

Les 5, 5 et 6 avril — Soirées conjugales de 8 à 10h. p.m., par le R.P. Louis-N. Hudon, c.s.s.r.

Il est demandé de s'inscrire à l'avance : **Couvent de Marie-Réparatrice, 2975, Boulevard Laviolette. Tél. : 374-4656 — Trois-Rivières.**

L'album des SIX

PRÈS DE DIEU ET PARMI NOUS

Si sublime qu'elle soit, dans les différentes étapes de sa vie, Marie de l'Incarnation reste accessible à nous tous, même si le Christ l'élève à lui par des grâces extraordinaires. Ses rencontres fréquentes et merveilleuses avec Dieu sont susceptibles de nous instruire sur Celui qui demeure l'Ineffable, pour ceux-là mêmes qui croient en lui.

A certaines heures dans la vie, par exemple après la disparition d'un être cher, qui d'entre nous n'a pas senti le besoin, à l'instar de Marie de l'Incarnation, de parler à son Créateur ? Qui n'a pas souhaité plus nombreuses ces minutes lumineuses où le Christ nous inonde de clarté et baigne notre âme dans la douceur de la charité ?

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

(64)

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Ministère de la Voirie
Projet 1207-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section du boulevard Charest et du carrefour des boulevards Charest et Henri IV, dans la cité de Sainte-Foy, comté de Québec. Longueur de 9.69 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Québec-Centre, Québec-Comté, Québec-Est, Québec-Ouest et Saint-Sauveur.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $14,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 27 avril 1966.

Projet 4151-66

Installation d'une système de signalisation aérienne aux approches du Pont Legardeur, sur la route no 2, dans la cité de Pointe-aux-Trembles, comté de Bourget.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans l'Ile de Montréal.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $2,300.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 27 avril 1966.

Projet 4207-66

Terrassement, gravelage, revêtement en béton bitumineux et installation d'un système de lumières de circulation aux approches du pont de l'Ile Bizard, dans la ville de Sainte-Geneviève et la paroisse de St-Raphaël de l'Ile Bizard, comté de Jacques-Cartier. Longueur de 0.554 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans l'Ile de Montréal.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $11,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 27 avril 1966.

Projet 4208-66

Imperméabilisation des ponts et structures en béton de ciment sur la nouvelle route no 2, dans diverses municipalités, comté de Soulanges.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $2,300.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 27 avril 1966.

Projet 4209-66

Construction d'un tunnel en béton armé pour piétons, installation d'un système d'éclairage, sur la route no 2, et revêtement en béton bitumineux des chemins de détour, dans la ville de Lachine, comté de Jacques-Cartier.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans l'Ile de Montréal.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $3,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 27 avril 1966.

Projet 5234-66

Revêtement bitumineux du chemin Kazabazua-Lac-Sainte-Marie, dans le canton d'Aylmer, comté de Gatineau. Longueur de 0.44 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gatineau, Hull, Papineau et Pontiac.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $600.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 27 avril 1966.

Projet 6207-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 61, dans la municipalité de Lamothe et le canton de Malartic, comté d'Abitibi-Est. Longueur de 3.88 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $4,800.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 27 avril 1966.

Projet 9222-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans la cité de Beauharnois, comté de Beauharnois. Longueur de 8.185 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $6,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 27 avril 1966.

Projet 9223-66

Revêtement en béton bitumineux de divers chemins, dans les paroisses de Saint-Pierre de Sorel, Sainte-Victoire et Saint-Michel d'Yamaska, comté de Richelieu. Longueur de 7.20 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé: $10,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 27 avril 1966.

Projet 9225-66

Revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 4 et du chemin Rivière des Anglais Est, dans la paroisse de Très Saint-Sacrement, comté de Châteauguay. Longueur de 2.273 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $4,800.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.n.e.), mercredi le 27 avril 1966.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Propriété Emile Latouche

Vente d'une maison à trois (3) logements, située au numéro 1270 Avenue Royale, Villeneuve, comté de Québec.
La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances pour le plein montant de la soumission.
L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 10 mai 1966.
Clôture des soumissions à 10 heures du matin (h.n.e.), le 12 avril 1966.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements s'adresser :

Bureau de la Voirie
Route Sainte-Claire
Charlesbourg-Ouest
Comté de Québec.
Roger-J. LaBrèque,
Sous-ministre.

Ministère des Travaux Publics
Projet No 221-66

à : VAL D'OR.
Construction d'un édifice à bureaux à Val d'Or.
Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans la province de Québec.
Un versement de $250.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Travaux Publics (remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des documents, lorsque retournés en bonne condition, aux adresses ci-dessous, avant le 3 mai 1966) est requis pour obtenir plans et devis au Ministère des Travaux Publics, chambre 33, Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec ou au Ministère des Travaux Publics, 2275, Laurier Est, Montréal 34 ou encore au Bureau de l'Architecte, M. Marcel Monette, 912, 4ième Avenue, Val d'Or.
Clôture des soumissions :
Pour les sous-traitants : "Travaux spéciaux de plomberie, chauffage, ventilation et électricité", des soumissions séparées seront reçues jusqu'à 3.00 hres P.M., à la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec ou à 2275, Laurier Est, Montréal 34, MARDI, LE 19 AVRIL 1966.
Entrepreneurs-généraux : MARDI le 26 avril 1966 à 3.00 hres P.M., à la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec.
Garanties : sous-traitants : avec la soumission, un chèque visé au montant de 10% de la soumission à l'ordre du Ministre des Finances. Entrepreneurs-généraux : cautionnement au montant de $25,000.00, à l'ordre du Ministre des Finances. A la signature du contrat : des cautionnements d'exécutions ainsi que pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat suivant les formules officielles du Gouvernement.

Le sous-ministre,
Hervé-A. Gauvin

Service Général des Achats
Projet No 624

85 Commodes à trois tiroirs (Chiffonniers)
Centre d'Accueil
de Drummondville,
Drummondville,
Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 31 mars 1966.

Projet No 625

10 Motocyclettes
Ministère de la Justice,
Sûreté Provinciale du Québec,
Montréal, P.Q.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 31 mars 1966.

Projet No 626

A) 1—Camion-Caisse
B) 3—Camions 19,500 lbs. P.B.V.
Ministère des Travaux Publics,
Service du Matériel et
de l'Outillage,
Ville de Duberger.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 31 mars 1966.

Projet No 627

2—Camions - Tracteurs
Ministère des Travaux Publics,
Service du Matériel et
de l'Outillage
Ville de Duberger.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 31 mars 1966.

Projet No 628

1) 1 Camion 14,000 lbs. P.B.V.
B) 1 Camion 25,000 lbs. P.B.V.
Ministère de l'Agriculture & Colonisation
Service Entrepôt & Outillage,
Québec.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 31 mars 1966.

Projet No 629

Pneus & Chambres à air
Ministère de la Voirie,
Mont-Joli, Québec.
Sont admis à soumissionner les marchands de pneus et chambres à air reconnus comme distributeurs autorisés de manufacturiers de pneus et chambres à air et ayant leur place d'affaires dans les comtés de Matane et Rimouski.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 5 avril 1966.

Projet No 630

114,000 P.M.P. Bois
Ministère de la Voirie,
Rouyn, QUE.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 7 avril 1966.

Projet No 631

149,000 P.M.P. Bois
Ministère de la Voirie,
Macamic,
Québec.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 7 avril 1966.

Projet No 632

133,000 P.M.P. Bois
Ministère de la Voirie,
Napierville, P.Q.
Clôture des soumissions :11.00 A.M., H.N.E., 7 avril 1966.

Projet No 633

7 Balances portatives à véhicules
Ministère de la Voirie,
St-Henri, Cap Santé,
Joliette, Amos,
Rouyn et Iberville.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 1er avril 1966.

Projet No 634

1 Foreuse Mobile
Ministère de la Voirie,
Service des Sols,
Québec.
Clôture des soumissions : 11.0 A.M., H.N.E., 1er avril 1966.

Projet No 635

3 Paveurs de Bordures (Asphalte)
Ministère de la Voirie,
Shawinigan, Joliette et Papineauville.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 5 avril 1966.

Projet No 636

6 Rouleaux Tandem de 3 à 5 tonnes.
Ministère de la Voirie,
Mont-Joli, Aylmer, La Malbai
St-Hyacinthe, Waterloo,
et Montréal.
Clôture des soumissions : 11.0 A.M., H.N.E., 5 avril 1966.

Projet No 637

5 Rouleaux Tandem de 5 à 8 tonnes.
Ministère de la Voirie,
Québec, Montréal, Nicolet,
Ormstown et Napierville.
Clôture des soumissions : 11.0 A.M., H.N.E., 5 avril 1966.

Projet No 638

A) 2 compresseurs air 85 P.C.M
B) 6 compresseurs air 125 P.C.M
Ministère de la Voirie,
Mont-Joli, Plessisville, Québec
Cap de la Madeleine, St-Jean
Port-Joli, Sherbrooke, Joliette, et St-Lambert.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 5 avril 1966.

Projet No 639

A) 1 Balai mécanique à chemin genre remorque
B) 2 Balais mécaniques à chemin (4 roues)
Ministère de la Voirie,
Aylmer, Montréal,
St-Hyacinthe.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 5 avril 1966.

Projet No 640

16 Tracteurs-Faucheuses
Ministère de la Voirie,
Québec, Cookshire, Montréal, Papineauville, Aylmer, Mont-Laurier, St-Hyacinthe, Nicolet, Napierville, Iberville.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 5 avril 1966.

Projet No 641

2 Tracteurs sur roues
Ministère de la Voirie,
Cap-Santé et Rouyn-Noranda.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 5 avril 1966.

Projet No 642

4 Tracteurs-chargeurs sur roues 4 X 4, 1½ V.C. N.B.
Ministère de la Voirie,
St-Charles de Bellechasse,
Montréal et La Malbaie.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 5 avril 1966.

Projet No 643

19 Epandeurs à sable
Ministère de la Voirie,
Cap-Santé, Rivière-du-Loup, Gaspé, Montréal, Ste-Thérèse de Blainville, Shawinigan, L'Assomption, Aylmer et Napierville.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 5 avril 1966.

Projet No 644

1 Camion-Tracteur
Ministère de la Voirie,
Chicoutimi.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 5 avril 1966.

Projet No 645

5— Camions 32,000 lbs. P.B.V., Diesel 4 x 4 (Equipement original)
Ministère de la Voirie,
Gaspé, Plessisville, Lac Mégantic, Montréal, Napierville.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 5 avril 1966.

Projet No 646

Charcuterie
Prison de Montréal,
Ministère de la Justice.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 30 mars 1966.

Projet No 647

Boeuf et autres viandes
Prison de Montréal,
Ministère de la Justice.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 30 mars 1966.

Projet No 648

Cartes mécanographiques
Service de Planification,
Québec.
Ministère de l'Education.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 31 mars 1966.

Projet No 649

Machine à sélectionner et adresser
Loi des renseignements sur les compagnies.
Secrétariat de la Province.
Clôture des soumissions : 4.00 A.M., H.N.E., 1er avril 1966.

Projet No 650

Popeline de polyester et de coton
Prison de Montréal,
Ministère de la Justice.
Clôture des soumissions : 11.00 A.M., H.N.E., 7 avril 1966.

Projet No 651

Classeurs genre "Acme"
Service d'Assistance Sociale
Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 30 mars 1966.

Projet No 652

30,000 lbs de papier à impression
Secrétariat de la Province,
Québec.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 30 mars 1966.

Projet No 653

Volumes pour récompense scolaire
Ministère des Affaires Culturelles — Québec.
Clôture des soumissions : 4.00 P.M., H.N.E., 7 avril 1966.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 871 Chemin St-Louis, Québec.

Le Directeur,
Georges Bussières.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

Il existe une identité entre la liturgie et la vie chrétienne

(Père Antonio Bélanger)

Par Lucie PLANTE

"Il existe une identité entre la liturgie et notre vie chrétienne. La liturgie est un événement de salut, une intervention personnelle de Dieu, qui veut nous faire faire un pas de plus dans l'amour".

Voilà ce qu'a déclaré hier, le Père Antonio Bélanger, curé de la paroisse St-Sacrement et membre de la commission diocésaine de liturgie, lors de l'assemblée mensuelle de la Ligue Catholique Féminine. Il avait intitulé sa conférence: "La liturgie dans la vie chrétienne".

Le conférencier a souligné que la liturgie a comme but principal de détruire petit à petit le péché ou le refus de l'amour. "Le moment le plus fort de la liturgie c'est l'amour de Dieu", a-t-il dit. Et ce contact avec le Père par Jésus, il s'effectue dans les signes, c'est-à-dire par les sacrements.

Précisant que la vie chrétienne de la personne humaine commence par le baptême, cette alliance avec Dieu, et se poursuit par les mystères, les sacrements, le Père Bélanger a décrit les principales fonctions de l'Eglise, du chrétien et de Jésus-Christ lorsqu'il était sur la terre. Lors de sa venue en ce monde, Notre-Seigneur avait pour but d'établir un pont parfait entre Dieu et le peuple: d'être celui qui nous a révélé le Père; d'offrir toute sa vie; et de s'identifier comme le pasteur qui est la tête de l'Eglise.

Quant à l'Eglise, elle a pour mission d'enseigner, par la parole de Dieu; de sanctifier ses membres, par la liturgie; et de conduire au Père. En retour, le chrétien qui lui possède un sacerdoce: celui de l'Eglise, doit accueillir cette parole et l'offrir à Dieu; s'initier à cette vie chrétienne par le baptême et les autres sacrements; et vivre une vie chrétienne authentique. Et elle demande un combat continu.

"Il y a aussi la prière, qui constitue le problème principal de la liturgie. Il s'agit d'une conversion que cette prière communautaire qui est maintenant préconisée. Mais elle possède une valeur infinie. Le chrétien doit toujours demeurer en dialogue avec le Christ, par la prière", a déclaré le Père Bélanger.

● LIGUE CATHOLIQUE FEMININE — Sur notre photo de gauche à droite: Mme Henri Latouche, présidente; le Père Antonio Bélanger, conférencier; et Mme J.-Théo Lamontagne, qui le présenta. (Photo Marcel Laforce, l'Action)

FONCTION SACERDOTALE ?

Le conférencier a aussi mentionné que la liturgie est l'exercice actuel de la fonction sacerdotale de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le rôle qu'Il a accompli tient une double activité: une qui vient de Dieu le Père, la grâce; et une autre qui remonte vers le Père, c'est l'amour que l'homme lui offre.

Par sa parole, Jésus-Christ s'est fait connaître d'une façon parfaite à l'homme. Cela les Apôtres l'ont vu, entendu et ils ont transmis la bonne nouvelle. Maintenant le Christ n'est plus visible dans son humanité, mais la liturgie prend le relais de l'humanité de Jésus-Christ. Elle continue d'apporter ce message de foi. "Dieu offre son amour, mais Il laisse la liberté de l'accepter ou de la refuser. Le chrétien répond par des signes tels que la liturgie, les mystères et les sacrements. Et la liturgie, elle est nécessaire, car elle veut humaniser Dieu. Il ne suffit pas seulement d'aimer" a poursuivi le conférencier.

A son avis, il y a dans le signe une certitude, une infaillibilité. Par la liturgie, il est certain que le don de Dieu nous parvient et que notre reconnaissance se rend à Lui. Là se trouve l'efficacité de la liturgie.

Le Père Bélanger avait auparavant rappelé comment s'est accompli la liturgie dans l'histoire du salut. Il y eut une alliance entre Dieu et Adam, et une autre avec Noé. Puis elle débute d'une façon méthodique avec Abraham, où Dieu se fait connaître et lui promet une descendance. Ce fut ensuite avec Moïse, ce qu'on appelle l'alliance officielle, l'Ancien Testament. Moïse est le père du peuple d'Israël et Dieu entretient des conversations avec lui. Il ne peut résister devant la prière et lorsque Moïse intercède pour son peuple, Il pardonne. Et cette alliance ancienne s'est maintenue jusqu'à ce Dieu envoie son Fils, qui durant toute son existence a fait connaître Dieu aux hommes de son temps.

"La vie de famille, la vie conjugale, le travail journalier, les loisirs, s'ils sont accomplis avec amour, deviennent des sacrifices spirituels, agréables à Dieu. Et la perfection de la liturgie c'est l'amour" a ajouté le Père Antonio Bélanger, en terminant.

X X X

A une question de l'assistance, le conférencier a répondu que rien n'a encore été décidé pour la confession communautaire. Et selon la Bible la confession demeure nécessaire car Notre-Seigneur a dit cette phrase: "Tout ce que vous pardonnerez en mon nom sera pardonné".

Pour vous...

qui avez des adolescents

Quelques questions se posent . . . Leur donnez-vous l'image du travailleur heureux, de celui qui aime ce qu'il fait et respecte la perfection dans l'action ? Faites-vous montre d'initiative ? Etes-vous intéressés à tout ce qui surgit de neuf dans votre domaine, ou si vous vous maintenez tout bonnement au pas, en attendant que sonne la retraite ? Ce genre de satisfaction routinière ne prend guère figure de bonheur, de vie réussie aux yeux des enfants ! Ne faut-il pas rêver pour eux, mieux que pour nous, éviter de les maintenir les yeux rivés sur des perspectives étroites, et les stimuler vers un idéal dont la poursuite pourra les pousser même à certains héroïsmes (celui que vit l'étudiant qui doit se priver de sortir faute d'argent de poche, par exemple) ? Il y a encore de grands enfants qui ne sont ni égoïstes, ni écervelés ! Nous les jugeons sévèrement, dans l'ensemble, et nous nous sentons battus avant même d'avoir assez combattu !

L'amour

Aux adolescents, il semble bien que certains parents ne sachent pas parler "amour". Nous les entretenons sans cesse de combats nouveaux, et de victoires quasi impossibles à remporter ! Mais, dire à l'adolescent que nous n'avons pas oublié notre jeunesse à nous, le lui prouver surtout, l'amener à réaliser que nous cherchons surtout à l'aider, en vue de son propre bonheur, et ce parce que nous l'aimons et que sa souffrance serait un jour la nôtre, voilà ce que nous ne faisons pas assez, je pense ! Un adolescent récalcitrant, ou même coupable, croira plutôt que nous avons honte de lui, au lieu de réaliser notre inquiétude légitime. Il nous arrivera certes d'être blessés dans notre amour-propre, mais c'est notre coeur surtout qui est inquiet pour lui, pour l'avenir qu'il est en train de gâcher ! Nous avons une mission à remplir, et nous craignons trop de ne pas réussir.

Variantes

Tous les enfants ne peuvent être coulés dans le même moule, et moins encore être élevés tout à fait comme le furent leurs parents. C'est donc dire qu'il nous faut être soumis aux temps actuels dans ce qu'ils ont de bon, et rénover nos méthodes et nos points de vue. Songez que nos enfants lisent, entendent et voient beaucoup de choses, trop d'ailleurs, ce qui les rend en mesure de nous juger comme nous n'aurions pas pu, ni surtout osé le faire de nos propres parents ! Il n'est plus question de plier devant l'autorité et d'obéir en silence, ça même les adultes ne le font plus ! Les grèves sont assez éloquentes à ce point de vue-là ! Vérité et liberté sont remises en question, et nous en sommes à chercher encore la lumière, à l'âge où nos mères tricotaient sous la lampe avec l'impression d'avoir gagné leur repos !

Francaine L. Roy

Grand besoin de travailleurs sociaux, d'aides et de techniciens de bien-être

Par Lise LACHANCE

"Notre société a un immense besoin de travailleurs sociaux, d'aides et de techniciens de bien-être", a déclaré hier après-midi Mlle Hortense Roy, travailleuse sociale de la Sauvegarde de l'enfance. Mlle Roy adressait la parole lors d'un colloque organisé par le Conseil St-Vincent de la Catholic Women's League. Selon la paneliste, l'évolution rapide de la société amène des problèmes croissants qui rendent nécessaires la présence d'un nombre accru de spécialistes dans tous les domaines relevant des services sociaux.

CAUSES FREQUENTES

Mlle Roy a souligné qu'en 1964 (les chiffres sont sensiblement les mêmes pour 1965), la Sauvegarde de l'enfance s'est trouvée en présence de 853 nouveaux cas impliquant 489 familles. La plupart du temps, les causes relevaient des parents: problèmes de santé (48.3%); troubles de comportement ou de personnalité (28.3%), difficultés économiques (9.8%). Cependant, près de 2 fois sur 10, les problèmes ne provenaient pas des parents, mais d'une autre cause, comme le milieu, les enfants, etc.

Côté enfants, la Sauvegarde a constaté que les raisons les plus fréquentes qui les conduisent à son Service sont: les défauts physiques; les inadaptations à la maison, à l'école, au milieu; les problèmes scolaires; les retards intellectuels; le besoin d'une protection morale; le mauvais environnement; les troubles émotifs ou caractériels; le rejet; le vol.

Il est rare, a dit Mlle Roy, que les problèmes financiers soient les seuls que connaît une famille. Ils dépendent très souvent de la maladie ou d'une mauvaise administration du budget, soit par imprévoyance, soit par manque de connaissances budgétaires.

LE PERSONNEL

Le travail immense que doit accomplir le Service de bien-être social requiert quatre sortes de professionnels et aides: les visiteuses qui se rendent évaluer la situation des foyers sur place; les techniciens de bien-être ayant pour mission de déterminer d'une façon technique quelle loi sociale s'applique au cas étudié; les aides sociaux qui, comme l'indique leur nom, aident le travailleur social dans les cas simples, sous sa supervision. Puis les travailleurs sociaux professionnels qui rendent les diagnostics, déterminent les moyens d'action, les remèdes.

Ils guident les recherches, créent des organisations. "Il ne faut pas les assimiler à de bons samaritains", a déclaré hier Mlle Roy.

AFFAIRE DE CHACUN

La paneliste a ajouté que les travailleurs sociaux et leurs auxiliaires ne sont pas les seuls à être touchés par les problèmes qui font le malheur d'une partie de la population. Nous sommes tous membres d'une même famille, le bonheur du voisin devrait nous importer.

Individuellement, chacun se doit de ne pas rester indifférent à ce qui l'entoure. Les groupes, pour leur part, ont un rôle de prévention, d'éducation et de dialogue.

Après avoir décrit le travail exact de la Sauvegarde de l'enfance, Mlle Hortense Roy a spécifié que cet organisme s'occupe exclusivement des cas où la famille est désunie, où les conjoints n'habitent plus ensemble. Quand l'unité familiale est sauve, les cas sont référés au Service familial de Québec.

JUSTICE ET NON CHARITE

Dans son exposé traitant des chrétiens face au bien-être social, le R.P. George Delaney, c.s.s.r., vicaire de la paroisse St-Patrick, a déclaré que le bien-être n'est pas une question de charité mais de justice.

La charité offre des cadeaux, des privilèges, alors que la justice donne à chacun ce qui lui est dû.

L'essence du travail social est de fournir une motivation, a ajouté l'abbé. Pour qu'une personne devienne un membre constructif de la société, il faut lui apprendre à vouloir s'aider elle-même, à se respecter. Il faut la motiver.

C'est dans ce but que le Père Delaney a fondé à Toronto, en collaboration avec des médecins et des travailleurs sociaux, un Centre où les familles apprenaient à faire quelque chose de constructif. On avait installé dans le Centre un atelier où l'on enseignait à l'homme un métier pouvant lui assurer son pain, alors que la maman apprenait à coudre, à prendre soin des enfants, bref à devenir une femme de maison dépareillée.

Quand le type était devenu assez habile, on lui trouvait un emploi. Et on continuait à le suivre. Il n'était plus question pour lui de faire fondre son salaire en bière. Une paye s'ajoutait à une autre, le courage revenait, la situation s'améliorait. On l'avait motivé, c'est-à-dire qu'on lui avait donné une raison de vivre, une espérance. C'est la clef du problème.

LA SANTE

Membre du panel, le Dr Roland Roy a développé le thème de la santé qu'il a définie comme un état de bien-être physique, mental, social, et non seulement comme l'absence de maladie.

● A LA CATHOLIC WOMEN'S LEAGUE — De gauche à droite: Mlle Edna Swindell, animatrice; le R.P. George Delaney, c.s.s.r.; Mlle Hortense Roy, travailleuse sociale et le Dr Roland Roy. (Photo "l'Action", Marcel Laforce)

La danse constitue un excellent exercice de santé

De tous les maux de tête, la migraine est le plus connu et le plus répandu au point de vue physio-pathologique;

Les femmes y sont surtout sujettes.

Les causes en sont multiples, mais toujours très longues à déceler.

On sait aujourd'hui que ece mal est le résultat d'intenses modifications circulatoires intercrâniennes, mais cependant personne ne peut affirmer pourquoi se produisent ces troubles.

Le début de l'accès de migraine est brusque. Il est souvent précédé de troubles de la vue, de l'audition, de vertiges, de mauvaise humeur et de dégoût.

Puis ce sont des douleurs violentes, souvent localisées sur un seul point de la tête, accompagnées généralement de troubles digestifs, de nausées, de vomissements, de coliques.

La migraine arrive souvent après une fatigue cérébrale, une émotion ou une tension nerveuse au moment des règles.

Les médecins estiment qu'il existe des migraines d'origine digestive hépato-biliaire parfois allergiques, mais bien plus souvent, de nature endocrinienne (glandulaire).

Bien souvent, une radiographie du crâne, un électro-encéphalogramme, la mesure de la tension artérielle, permettent de déceler des causes beaucoup plus graves qui nécessitent des soins importants.

En général, lorsqu'un médecin a réussi à déceler une cause réelle hépathique, glandulaire, allergique, etc . . . le traitement prescrit suffit à soulager et parfois même à guérir la malade.

Mais, dans le cas de migraines tenaces et dont la cause reste tout à fait inconnue, le malade, dès les premiers symptômes devra avoir recours aux calmants traditionnels tels que l'aspirine, puis une infusion forte de tilleul, s'isoler dans l'obscurité, rester allongé dans le calme le plus absolu.

Il est bon, dans bien des cas, de surveiller la constipation, cause fréquente de migraines.

LA DANSE : UN EXCELLENT EXERCICE

Les études médicales faites récemment sur la danse nous prouvent que nous avons tort de considérer celle-ci comme un passe-temps peu sérieux. Après la culture physique en plein air — qui reste le meilleur exercice de santé — la danse constitue la distraction le plus hygiénique et la plus saine.

DANSEZ donc autant qu'il vous plaira . . . dansez de tout votre coeur comme un jeune animal qui joue? Lorsque vous dansez, ne faites que cela : laissez de côté les conversations philosophiques et le flirt. Dansez pour danser, abandonnez tout votre corps au rythme de la musique par lequel vous sentirez alors bercé comme par un flot. Et ne croyez pas que la danse soit un plaisir réservé aux jeunes. Les danseurs de 20 ans ont tendance à sourire des danseurs de 50. Ils ont tort. A tout âge, on a besoin d'exercer ses muscles, de soigner ses nerfs, de libérer son subconscient. Ne cessez pas de danser sous prétexte que vous êtes grand-père ou grand-mère. Et, si vous avez cessé depuis 20 ANS, ne croyez pas qu'il soit trop tard pour vous y remettre . . . .

IMPORTE DE FRANCE
Le ROYAL DE NEUVILLE

26 oz 542-G — 26 oz 542-F

l'ANJOU SAUMUR pétillant, le plus populaire au pays du Québec
LE VIN IDEAL DES CELEBRATIONS JOYEUSES

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaitra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune

PEINTURE "FRAIS"

en SEMI-GLOSS ou AU LATEX

LE GALLON 5.95 — LA PINTE 1.95

·GAUTHIER·

272 EST, RUE ST-JOSEPH — TEL.: 524-4625

—Horoscope—

MERCREDI, LE 23 MARS

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Surveillez vos habitudes et vos réactions. Ne vous fâchez pas à propos de tout et de rien, c'est mauvais pour la santé.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Journée satisfaisante. Le mouvement planétaire vous incitera à faire des plans, à les changer, à les rejeter. Ne négligez pas vos devoirs religieux.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux) — La marche des événements vous obligera à modifier certaines de vos décisions. Des amis vous rappellent une promesse que vous alliez mettre en oubli.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ralentissez votre tempo et prenez le temps de voir venir les événements. On vous confie une tâche délicate.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Prenez des notes, et différenciez ce qui est important de ce qui ne l'est pas. Votre personnalité magnétique influencera une décision.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Votre état de santé vous permet de surmonter des contrariétés majeures avec un minimum de pression et d'inquiétude.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Prenez le temps de relaxer. Le mois s'annonce beau et bon pour les natifs de ce signe, mais sous le sceau de la modération.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Hâtez-vous lentement, c'est meilleur pour la santé. Vous feriez bien de faire un inventaire de votre situation pour mieux voir où vous allez.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Vous serez bienvenu chez des amis qui attendaient votre visite depuis longtemps. Envisagez la semaine qui vient avec confiance.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — On s'ingénie à vous être agréable. La bienveillance de vos amis vous encouragera dans vos résolutions.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Ne vous laissez pas décourager parce que les choses ne sont pas toutes ordonnées selon vos goûts. Conversation stimulante.

20 février au 20 mars. Poissons). — Vous aurez plus de bonheur à donner qu'à recevoir. Montrez-vous compréhensif avec les personnes moins bien douées que vous.

SI VOUS ETES NE LE 23 MARS

Vous êtes versatile, aimable, sympathique, imaginatif et intuitif. Vous n'accordez pas facilement le titre d'ami, mais quand vous le faites, c'est avec les garanties de la sincérité et de la fidélité. Vous ne relevez pas tous les défis que l'on vous fait et n'aimez pas vous mesurer à des bluffeurs.

Les "bons voisins" gagnent une verrerie en cristal. Madame Clément Morasse et Monsieur Amable Beaulieu, photographiés plus haut en compagnie de Monsieur R. D. Charron (à l'extrême gauche) et Monsieur B. Gagné (à l'extrême droite) de la maison de la Cire Succès, ont tous les deux gagné une verrerie complète en Val St-Lambert lors du récent concours de la cire liquide Cristal. Le nom de Monsieur Beaulieu a été tiré au sort et parce que sa "bonne voisine" Madame Morasse a inscrit son nom sur le coupon, la cire Succès lui a décerné un prix également. Ils ont donc tous deux reçu une verrerie en Val St-Lambert composée de 48 verres sur pied, une gracieuseté de la maison Succès.

● **A LA RECHERCHE D'UNE MERE EXCEPTIONNELLE. — Mlle Noreen Gallagher, institutrice à l'école Notre-Dame d'Aylmer (Qué.) a donné un travail intéressant aux élèves de sa classe d'anglais ; une composition dans laquelle elles disent pourquoi leur mère devrait être nommée Mère canadienne FTD de l'année. N'importe qui au Canada peut présenter la candidate de son choix en adressant une lettre à "FTD, C.P. 4044, Ottawa". La mère que vous proposerez pourra gagner un séjour de trois journées à Ottawa et être honorée par les chefs de la nation les 3, 4 et 5 mai.**

Au concours de la mère canadienne

Les citoyens du Québec proposent des mères exceptionnelles

La mère canadienne jouit d'une considération toute particulière s'il faut en croire les lettres reçues de diverses régions de la province de Québec. On a vu les grand'mères proposer leur belle-fille, des prêtres soumettre le nom de femmes dévouées de leur paroisse et des enfants exalter les vertus de leur maman.

M. L.R. Terry, de Châteauguay, a proposé au titre de Mère canadienne FTD de l'année sa voisine, Mme William McBride: "Voici une mère dont la vie tout entière est consacrée à sa nombreuse famille. Il y a peu de femmes qui auraient le courage, la patience et l'oubli de soi pour prendre soin de trois frères aveugles, victimes de la polio, quatre enfants adoptifs en plus de son fils et de son mari. Mme McBride, qui sait tout de même prendre la vie philosophiquement, a été choisie Mère de l'année à Châteauguay.

M. Guy Huard, de Montréal, a proposé sa propre mère, Mme Honoré Huard, de St-Denis-sur-Richelieu, comté de St-Hyacinthe. Elle est la mère de 13 enfants qui ont formé une chorale familiale en 1962. Elle est en même temps l'accompagnatrice des enfants et confectionne leurs costumes. Elle réussit à s'intéresser aux activités communautaires et est secrétaire du Cercle des Fermières de sa paroisse.

La maman de 10 garçons et de huit filles, Mme Hervé Desrosiers, de Joliette, a été mise en nomination par Mlle Emilia Ratelle, de Montréal. Mlle Ratelle écrit: "L'entr'aide et le secours mutuel communautaires ont été grandement encouragés sous l'influence de cette mère".

Soeur Marie-Octave, s.g.c., du Sanatorium de Hull, présente la candidature de sa soeur, Mme Donat Veilleux, de Dolbeau (Qué.), Lac St-Jean, et affirme: "En dépit de ses 17 enfants à élever, à qui elle a enseigné à devenir de vrais bons citoyens du monde, cette mère, devenue veuve à l'âge de 40 ans, a consacré plusieurs années à la direction d'un ouvroir chez les Pères Trappistes. Elle fut nommée présidente des Dames de Sainte-Anne, dans sa paroisse, et se dépensa sans compter à cette belle oeuvre".

La mise en candidature au titre de Mère canadienne FTD de l'année se termine le 31 mars. Sept juges feront ensuite le choix de la maman qui leur semble la plus méritante. Les juges sont l'honorable Judy LaMarsh, Secrétaire d'Etat; la sénatrice Elsie Inman; Mme Grace MacInnis, député de Vancouver-Kingsway; Mme Margaret Rideout, député de Westmorland, N.-B.; Mme J.J. Greene, épouse du ministre fédéral de l'Agriculture; Mme Philip Gaglardi, épouse du ministre de la Voirie de Colombie-Britannique, et un seul homme, M. Jack Passmore, de Brantford, Ont., directeur canadien de la Florist' Transworld Delivery Association, initiateurs de ce choix annuel.

La maman qui sera choisie Mère canadienne de l'année se rendra à Ottawa par avion et passera trois jours mémorables, les 3, 4 et 5 mai, tous frais payés, dans la Capitale. Elle aura sa chambre au Château Laurier et sera l'invitée d'honneur à une réception où elle aura l'occasion de rencontrer des sénateurs, des députés et autres personnalités canadiennes. Au cours de ce déjeuner, elle recevra une plaque-souvenir ainsi qu'un magnifique bouquet de la Fête des Mères, dont elle pourra envoyer une réplique à une personne de son choix, n'importe où au monde. Et pendant l'année qui suivra, elle recevra, à sa porte, le bouquet du mois.

En plus de ses visites de la ville et des édifices du Parlement la mère canadienne de l'année rencontrera Mme Georges-P. Vanier, à l'hôtel du Gouverneur général; Mme Lester B. Pearson et Mme John G. Diefenbaker, à leurs résidences officielles, de même que le maire Don Reid, à l'hôtel de ville d'Ottawa.

Il est encore temps de proposer le nom d'une mère qui s'est signalée au service de sa famille et de ses concitoyens. Celle que vous suggérerez remportera peut-être le titre de Mère canadienne de l'année. Vous n'avez qu'à envoyer une lettre dans laquelle vous décrivez une mère exceptionnelle et donnez les raisons de votre choix. Adressez là à FTD, C.P. 4044, Ottawa, au plus tard le 31 mars.

Future maman !

9443
SIZES 10–20
Marian Martin

La future maman aimera posséder cette robe droite, plissée dans le haut et ornée de pratiques poches.

Vous pouvez la confectionner avec ou sans manches dans le tissu que vous préférez.

Le patron 9443 se vend dans les grandeurs : 10 - 12 - 14 - 16 - 18 - 20 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Etre belle... ou le devenir

Si vous souffrez des pieds!

par Geneviève

D'abord ne portez pas des bas trop longs qui flottent dans les chaussures ou trop serrés (ils blessent et déforment autant que les chaussures étroites).

Evitez, pour marcher, les ballerines (le pied s'y avachit, la voûte plantaire s'affaisse) ou les talons trop hauts.

Pour que vous puissiez porter des chaussures élégantes, il est conseillé :

— le plus souvent possible reposez vos pieds dans des sandales à talon compensé, dont l'extrémité antérieure découvre les orteils;

— faites chaque jour quelques minutes de gymnastique active, extensions flexions, écartements des orteils, marche sur la pointe, marche pieds nus.

— Ne mettez pas deux jours les mêmes chaussures.

Si vous avez la peau extrêmement sèche, malgré tout ce qu'on vous dit ne dormez pas sans mettre un peu de crème sur votre visage.

Il n'est pas question naturellement de vous présenter à votre mari, luisante de graisse. Il faut mettre cette crème ou cette huile à coups de massage et de tapotements et la faire pénétrer très complètement.

Ensuite, comme pour le maquillage de nuit, appliquez un papier pour enlever l'excédent.

Si vous avez la taille un peu épaisse, faites chaque jour très régulièrement quelques exercices, surtout des exercices de flexions et de torsions.

Par exemple : debout, jambes écartées, bras tendus à la verticale, mains jointes, fléchissez le buste sur le côté gauche aussi loin que possible, puis revenez à la position de départ. Recommencez le même mouvement à droite. Expirez pendant la flexion, inspirez en reprenant la position de départ. Dix fois de chaque côté.

Si vous attendez un enfant et que vous craigniez les vergétures : Il ne s'agit pas seulement de "graisser". Demandez à votre médecin une pommade polyvitaminée avec prédominance de vitamines A. Massez le buste, les hanches, la face interne des cuisses où elles sont très fréquentes. Fortifiez votre peau.

Mme J.-J. Greene a toujours secondé son mari dans les campagnes électorales

OTTAWA (PC) — "Quand j'ai épousé Joe, je ne m'attendais certes pas à être un jour la femme d'un membre du cabinet fédéral," avoue Mme J. J. Greene, épouse du ministre fédéral de l'Agriculture.

La famille Greene vit à Arnprior, une localité agricole située sur les rives de la rivière Madawaska, à une quarantaine de milles à l'ouest d'Ottawa.

"Joe avait coutume de faire la navette matin et soir en automobile quand il a été élu aux Communes pour la première fois, en 1963. Mais il lui faut maintenant être à son bureau si à bonne heure qu'il a dû prendre un appartement à Ottawa. Il revient à la maison tous les mercredis soirs ainsi qu'en fin de semaine."

Corinne Queenie Greene est une femme élancée aux yeux bleus et aux cheveux blonds qui élève sa famille de cinq enfants avec efficacité et bonne humeur. Les deux aînés, Glen, 16 ans, et Peter 14 ans, fréquentent un high school tandis que les trois filles, Jocelyn, 13 ans, Stephanie, 12 ans, et Virginie, 9 ans, vont à l'école élémentaire publique.

"Ce n'est pas comme en ville, je n'ai pas à faire du taxi pour les enfants, l'école et la patinoire, tout comme la plage en été étant à proximité.

ELLE A ETUDIE LA POLITIQUE

Mme Greene a passé sa jeunesse à Arnprior où elle est retournée avec son mari lorsque celui-ci a ouvert son étude d'avocat. Elle étudiait les lettres à l'Université de Toronto quand elle s'est mariée en 1948, à l'âge de 19 ans.

"J'ai étudié les sciences politiques et économiques, mais je m'étais intéressée à la politique avant cela. Je crois que tout le monde dans la vallée d'Ottawa s'intéresse à la politique."

Elle aime accompagner son mari lorsque celui-ci est invité à adresser la parole dans les villes de son comté et elle l'a également accompagné dans des voyages d'affaires à Edmonton et Saint-Jean, T.-N.

"On dit que les gens sont différents dans les diverses régions du pays mais je n'ai pas fait cette constatation. Je crois qu'ils sont exactement comme les gens d'ici."

SEJOUR EN EUROPE

En avril dernier, M. et Mme Greene se sont rendus à Dublin, Irlande, où le ministre de l'Agriculture avait été délégué par le gouvernement à la conférence inter-parlementaire. Après avoir passé une semaine dans la verte Irlande, ils se sont rendus à Paris où Mme Green a acheté quelques oeuvres d'art.

"Nous aimons rapporter des peintures des divers endroits que nous visitons quoique je ne sois pas une experte dans les oeuvres d'art".

Le clou de leur séjour à Dublin fut une course à obstacles pour chevaux. "Je n'en avais jamais vue auparavant alors que j'avais toujours rêvé d'avoir un cheval. Lorsque j'allais à l'école, je voulais fréquenter l'Ontario Ladies College, à Whitby, parce que l'institution possédait sa propre étable et qu'on pouvait y pratiquer l'équitation."

FEMME SPORTIVE

Mme Greene aime jouer au curling et au golf et à pratiquer la natation au chalet d'été, situé à Sand Point, sur la rivière Outaouais. Cependant, elle est trop occupée à diriger la grande maison en bois située sur la rue John, bordée d'arbres favoris.

Ses obligations comme épouse d'un membre du cabinet sont tellement récentes qu'elle n'est pas exactement certaine de ce qu'elle comportent. Cependant, elle aime bien donner des réceptions.

Elle est aussi membre du jury pour le choix de la mère canadienne de l'année 1966.

Mme Green a toujours secondé son mari dans les campagnes électorales. Il a été échevin d'Arnprior et membre du conseil de comté pendant six ans avant d'être élu aux Communes. "J'aime participer aux campagnes électorales et je m'ennuie quand tout est terminé. Mais ne vous laissez pas dire que ce n'est pas épuisant, surtout si vous avez une grosse famille."

Elle meurt à l'âge de 114 ans

PRINCE GEORGE (P.C.) — La citoyenne considérée comme la plus âgée parmi les personnes originaires de Colombie-Britannique, est décédée récemment à l'âge de 114 ans. Margaret Seymour est morte mercredi à sa demeure de Prince George, endroit qu'elle avait connu comme le poste commercial de Fort George au cours des années 1870.

Après avoir survécu à cette époque de pionniers, témoin de la famine des inondations et des feux de forêts, Margaret Seymour a succombé à l'épidémie d'influenza qui sévit actuellement dans la région de Prince George.

Les obsèques de la centenaire ont eu lieu lundi dans cette ville. Avant d'être frappée par cette maladie, la vieille dame était relativement en bonne santé, et n'abandonnera son habitude de fumer le cigare qu'à l'âge de 100 ans, sur le conseil de son médecin.

Sa mémoire était excellente, et elle se rappelait l'époque où son père, en compagnie de la plupart des hommes attachés aux comptoirs commerciaux de la Baie d'Hudson, entreprenait des voyages par voie de navigation pour aller chercher les approvisionnements.

Au cours de sa longue vie, Margaret Seymour avait frayé avec des gouverneurs et des princesses.

Sa mère, l'épouse du postier de la Baie d'Hudson, James Bouchey, était en fait une princesse Indienne.

En 1958, Margaret Seymour avait fait la connaissance de la princesse Margaret, dont la soeur, la reine Elizabeth et bien d'autres personnalités lui avaient fait parvenir pendant de nombreuses années, des bons souhaits à l'occasion de son anniversaire.

Jusqu'à cette année, la centenaire pouvait encore confectionner des édredons garnis de piqûres, un travail à l'aiguille qui constitua son passe-temps toute sa vie.

Elle célèbre ses 100 ans par un voyage au Brésil

ATLANTA, Geo. — (P.A.). La vie est loin d'être finie pour Layona Glenn, d'Atlanta, en Georgie, qui vient de célébrer son centième anniversaire de naissance en rendant visite au président Johnson, à la Maison-Blanche.

Maintenant elle s'affaire aux préparatifs d'un voyage au Brésil, avec son jeune frère, Mark, âgée de 78 ans.

Mlle Glenn fut missionnaire méthodiste au Brésil durant 34 ans, avant de prendre sa retraite en 1934. Elle veut retourner dans ce pays de l'Amérique du Sud pour voir les sept écoles et l'orphelinat, institutions à la fondation desquelles la centenaire avait apporté sa contribution.

la vogue est à SINGER

89.95

chez **SINGER**, votre dollar vaut son pesant d'or

Dès le moment où une compagnie est réputée pour sa fabrication hors-pair, il est des gens qui croient que les prix de ses produits sont inabordables.
Nous avons même récemment appris que certaines femmes sont convaincues que l'on ne trouve, dans les Cercles de Couture Singer, que des machines à coudre coûteuses.
Erreur!
Pour moins de $100, vous pouvez jouir de la qualité Singer, de grande renommée, et ceci, dans un choix toujours grandissant de modèles.
Et justement, à propos de prix, permettez-nous de souligner un autre point. En général, l'argent que vous économisez aujourd'hui, en achetant un appareil "à prix d'offre-aubaine", peut très scuvent se transformer le lendemain en désillusion et en frais onéreux.

A moins, évidemment, que vous n'ayez effectué vos achats à un Cercle Singer. Peu importe le prix de l'appareil que vous achetez ici, il porte une garantie intégrale ... tout comme nos modèles les plus coûteux.

Au Cercle de Couture Singer de votre voisinage, nous tenons à votre disposition un personnel compétent et un stock exceptionnel de pièces.

Incroyable, mais vrai ... pour $10 de plus, au cours de la Vente du printemps, vous pouvez vous procurer le modèle 227 à aiguille droite (illustré ci-dessus) dans une élégante console au fini noyer.

De nos jours, que pourriez-vous vous procurer pour moins de $100, et utiliser avec plaisir jusqu'au moment venu de l'offrir à votre fille devenue adulte?

LES CERCLES SINGER

324 est, rue St-Joseph, Québec — Tél.: 522-8129
1027, 3e Avenue, Limoilou — Tél.: 522-7397
847, rue St-Jean, Québec — Tél.: 525-6141
75, Côte du Passage, Lévis — Tél.: 837-4181
304, 1ère Avenue, St-Georges, Beauce — Tél.: 228-3942
52, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny — Tél.: 248-3734
156 sud, Notre-Dame, Thetford-Mines — Tél.: 335-3959

"Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Limitée ou des compagnies associées."

Dans le monde

KAMPALA (AFP) — 79 morts et des dizaines de blessés : tel est le premier bilan du violent séisme qui a frappé dimanche l'ouest de l'Ouganda.

Au quartier général de la police de Fort-Portal qui dirige les opérations de secours, on signale que dans l'un des villages atteints par le tremblement de terre, un dispensaire et cinq magasins ont été complètement détruits.

★ ★ ★

ASCHAFFENBURG, Bavière (AFP) — Série noire pour les Starfighters, après la nouvelle de l'accident d'un avion de ce type appartenant à la Bundeswehr près de Gerolsbach en Haute Bavière hier. On apprenait à Aschaffenburg en Bavière qu'un appareil du même type appartenant aux forces de l'air canadiennes s'était écrasé.

Depuis le début de l'année dernière, c'est le 34e appareil de ce type que perd la Luftwagge. 18 pilotes ont trouvé la mort aux commandes de ce chasseur supersonique.

★ ★ ★

BOGOTA (AFP) — Au fur et à mesure qu'ils sont dépouillés, les votes émis dimanche par l'électoral colombien montrent l'avantage obtenu par le Front national au pouvoir sur l'opposition. Au sein de celle-ci, c'est l'Alliance populaire de l'ex-président et ex-général Gustavo Rojas Pinilla qui apparait comme la plus favorisée.

★ ★ ★

CANBERRA, Australie (Reuter) — L'orchestre symphonique de Melbourne et les Ballets australiens participeront au festival des arts de la scène, qui se déroulera durant l'Exposition universelle de Montréal, l'an prochain.

★ ★ ★

DAR ES SALAM, Tanzanie (P.A.) — Un jeune Canadien de 16 ans et un instituteur américain des "Volontaires de la paix" ont été secourus dans l'océan indien près de Dar-es-Salam après être demeurés agrippés pendant 18 heures à leur navire chaviré.

★ ★ ★

NEW YORK (AFP) — Tino Rossi est arrivé à New York lundi matin par paquebot venant de Paris en route pour Montréal, où il présentera pendant un mois "Le temps des guitares", qui lui a valu un vif succès, ces dernières années à Paris.

★ ★ ★

LONDRES (P.C.) — La Grande-Bretagne a décidé d'autoriser à nouveau la vente d'armes à l'Inde et au Pakistan, qui avait été suspendue en septembre 1965, annonce-t-on officiellement.

On croit que les Etats-Unis lèveront également l'embargo qu'ils avaient imposé sur les deux pays lors de la guerre au Cachemire.

★ ★ ★

LONDRES (AFP) — Le nombre des candidats aux 630 sièges à pouvoir le 31 mars pour le renouvellement des communes a atteint 1,707 à la clôture des inscriptions, hier soir.

Sur ce nombre, on compte 629 conservateurs, 621 travaillistes, 311 libéraux, 57 communistes, 23 nationalistes écossais, 20 nationalistes gallois, 4 républicains irlandais, un sans parti et 41 divers.

★ ★ ★

NATIONS UNIES (AFP) — Le Danemark a fait don aux Nations unies d'une somme de $60,000 au titre de contribution volontaire aux frais de la force de l'ONU à Chypre.

● **NOUVEAU GOUVERNEMENT — Le premier ministre de la Belgique, M. Paul vanden Boeynants, à droite, a présenté à la presse, dimanche, les nouveaux membres du gouvernement chrétien démocrate-libéral qu'il vient de former. A la gauche du premier ministre, nous remarquons M. Pierre Hamel, leader de l'ancien parti chrétien démocrate-socialiste et maintenant ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de M. Boeynants. (Téléphoto UPI)**

Pression sur l'administration Johnson pour une revision de sa politique envers Pékin

Par JEAN LAGRANGE

WASHINGTON (AFP) — Le problème des relations entre les Etats-Unis et la Chine communiste, sujet tabou pendant de longues années à Washington, retient actuellement l'attention passionnée d'une partie de l'opinion publique et parlementaire américaine qui a commencé à faire pression sur l'administration Johnson pour une revision de sa politique à l'égard de Pékin.

La position du gouvernement a été exposée dimanche par le secrétaire d'Etat Dean Rusk : les Etats-Unis, depuis longtemps, multiplient leurs efforts pour détendre les relations avec la Chine communiste mais ils se heurtent toujours à l'insistance de Pékin pour un retour de Formose sous son contrôle. Or, les Etats-Unis ne veulent pas abandonner la Chine nationaliste aux communistes. Ils ne seraient pas systématiquement adversaires de l'idée des "deux Chines", mais ni Pékin ni Taipeh n'acceptent cette solution.

Les auditions d'experts américains des questions chinoises qui, avec l'assentiment du gouvernement, se poursuivent depuis deux semaines devant la commission des Affaires étrangères du Sénat, ont ouvert une série de perspectives nouvelles et amené un très sérieux assouplissement dans la règle du silence qui, depuis l'ère du "China Lobby" était imposée à toutes les administrations américaines qui se sont succédé.

UN MANIFESTE

Les positions des divers avocats d'une revision de la politique américaine envers la Chine sont encore relativement variées. Il ressort cependant parmi les experts non gouvernementaux — pour la plupart professeur et sinologues distingués — que le premier pas dans cette tâche devrait être, à leur avis, l'abandon de l'opposition automatique du gouvernement à l'admission de la Chine communiste aux Nations unies.

Ces techniciens viennent de recevoir l'appui d'influentes personnalités parlementaires américaines et notamment des sénateurs William Fulbright, démocrate et président de la Commission des affaires étrangères, et Jacob Javits, républicain. Un groupe de 200 professeurs a publié un manifeste recommandant au gouvernement :

1— De mettre terme à la pression américaine pour s'opposer à l'entrée de la Chine communiste à l'ONU;

2— D'annoncer son intention de préparer la reconnaissance diplomatique de Pékin sans, pour cela, rompre avec la Chine nationaliste;

3— De proposer à Pékin des conversations bilatérales sur le contrôle des armements nucléaires notamment et sur le renoncement à l'emploi de la force comme instrument politique;

4— D'accepter l'entrée aux Etats-Unis de journalistes, étudiants et professeurs communistes chinois sur une base de réciprocité;

5— De mettre fin à l'embargo économique imposé à la Chine continentale et d'autoriser les échanges de produits non-stratégiques.

Rationnement de vivres et interdiction de sortir du pays: la situation demeure instable en Indonésie

DJAKARTA (A.F.P.) — Rationnement des vivres et interdiction de sortir du pays, sont les deux éléments principaux de la situation en Indonésie où les militaires imposent progressivement leur pouvoir dans tous les domaines. Cette répression accrue montre combien la situation reste instable en Indonésie.

Si les mesures de rationnement correspondent effectivement à des débuts de disette dans certaines régions, elles ont aussi pour résultat de la circulation aussi bien à l'intérieur de l'archipel que vers l'étranger a pour but d'aider les militaires à retrouver trois ministres mis "sous protection" et qui ont disparu : il s'agit de MM. Chaerul Saleh, Jusuf Muda Dalam et Setiadi, respectivement troisième vice-président du Conseil ministre de la Banque centrale, et ministre de l'Electricité. Malgré ses efforts de l'armée pour empêcher les "pro-chinois" de réagir, on signale des mouvements de l'est vers l'ouest de Java d'éléments de la division "Brawidjaja" dont un certain nombre d'officiers sont favorables aux communistes.

Quant au président Sukarno, au nom de qui les militaires continuent à gouverner, il est toujours enfermé dans le palais d'été de Bogor et isolé de tout contact avec l'extérieur. Les militaires ont refusé hier d'accéder à sa demande de se rendre à Bletir — sa ville natale dans l'est de Java — peut-être pour y prendre sa retraite. Les militaires jugent cette demande "très dangereuse" et ne sous-estiment pas l'habilité du président dans les manoeuvres politiques bien que la prise du pouvoir par les militaires ne lui laisse aujourd'hui que le rang d'un monarque constitutionnel.

La Chine populaire a protesté hier auprès de l'Indonésie contre l'attaque vendredi dernier du consulat chinois à Macassar Célèbes. Une note dans ce sens a été remise par l'ambassade de Chine à Djakarta au ministère indonésien des Affaires étrangères.

Selon la note chinoise, "des voyous" ont envahi le consulat aux cris de "tuez les Chinois" et après avoir mis les locaux à sac et arraché le portrait de Mao-Tsé-Toung, ils ont emporté le drapeau national chinois et endommagé la voiture du consul.

L'ambassade de Chine, poursuit la note, exige que "le gouvernement indonésien lui présente immédiatement des excuses publiques", qu'il restitue le drapeau, qu'il punisse les coupables et qu'il prenne "des mesures vraiment efficaces pour assurer la sécurité du consulat chinois et de son personnel".

Par ailleurs, le syndicat des journalistes indonésiens PWI a demandé hier au général Suharto la fermeture des bureaux de l'agence "Chine Nouvelle" à Djakarta et dans toute l'Indonésie.

Dans une lettre adressée au général Suharto, le syndicat a souligné qu'au cours des derniers mois l'agence chinoise s'était livrée à une campagne de diffamation contre l'Indonésie.

Lancement de Gemini-9 aucunement retardé

WASHINGTON AFP — La découverte d'un court-circuit qui déclencha la mise à feu, mercredi soir, d'une petite fusée de manoeuvre de Gemini-8 a "surpris" les dirigeants de la NASA eux-mêmes, mais l'administration spatiale a confirmé cependant lundi matin que le lancement de Gemini-9 ne sera pas retardé.

C'est en réalité une double surprise qui a été provoquée samedi soir par le dépistage de la cause du sérieux incident technique à l'origine du retour à terre prématuré de Neil Armstrong et David Scott, 11 heures après le lancement de leur cabine en vue d'un vol qui devait durer trois jours.

En premier lieu la NASA s'attendait, à une très longue enquête sur la cause des violentes embardées auxquelles a été brusquement soumis Gemini-8 sept heures après un lancement tout a fait réussi, et une trentaine de minutes après un historique arrimage avec une fusée Agena à 187 milles d'altitude.

L'enquête aurait pu durer plusieurs jours, voire quelques semaines, pensait la NASA. Celle-ci n'était pas sûre que, lors de leur conférence de presse de samedi prochain, Armstrong et Scott pourraient jeter lumière sur l'origine des rotations et culbutes affolantes qu'ils durent subir jusqu'a ce qu'ils amorcent leur première manoeuvre de retour vers la terre.

Court circuit

La NASA a été surpris aussi que la défectuosité ne soit pas plus complexe qu'un simple court-circuit.

Pilotes d'une cabine "Apollo"

WASHINGTON (AFP) — Les trois astronautes Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee ont été désignés lundi par la NASA comme pilotes d'une cabine unique "Apollo".

Si le programme actuel "Gemini" ne subit aucun retard, on peut s'attendre à ce que le premier équipage américain d'une capsule triplace gravite autour de la terre à la fin de cette année, ou au début de 1967.

Virgil Grissom a été le second américain, en 1961, à être lancé dans le cosmos dans une cabine "Mercury". Il a été le premier chef-pilote, le 23 mars 1965, d'un véhicule "Gemini" à deux places.

Edward White, co-pilote de James McDivitt le 3 juin dernier, a été le premier américain à sauter de sa capsule dans le vide. Sa sortie spatiale a duré le temps record de 22 minutes.

Roger Chaffee est un lieutenant de vaisseau qui poursuit actuellement son entrainement d'élève-astronaute.

Conquérir la lune

La première capsule habitée "Apollo" sera lancée à l'aide d'une super-fusée "Saturne-1B" dont le premier essai en vol sans pilotes s'est effectué avec succès le mois dernier.

Il est possible que le premier vol humain "Apollo" dure un maximum de deux semaines.

D'autres vols orbitaux, avec trois pilotes, se dérouleront en 1967, avec le "Saturne-1B" comme lanceur. Pendant ce temps, la NASA achèvera la mise au point et effectuera l'assemblage des trois étages de la fusée "Saturne-5", celle des conquérants futurs de la lune. Ses trois paliers ont subi des essais statiques; et le premier vol de trois cosmonautes utilisant cet immense rocket est prévu pour le début de 1968. Son étage de base dégage à lui seul une poussée de 7,500,000 livres — contre 1,700,000 livres pour le "Saturne-1B".

Fusion de journaux

NEW YORK (AFP) — Un journal de l'après-midi et un journal du dimanche vont cesser de paraitre à New York

La direction du quotidien du matin New York Herald Tribune et celles des quotidiens de l'après-midi New York World Telegram and the Sun, du groupe Scripps-Howard, et New York Journal American, du groupe Hearst, annoncent en effet leur intention de fusionner dans le but de publier un journal du matin, un de l'après-midi et un du dimanche.

La raison sociale de la nouvelle entreprise de publication sera World Journal Tribune Incorporated.

Le New York Journal American et le New York World Telegram and the Sun ne constitueront plus qu'un seul quotidien du soir : World Journal. Les éditions dominicales du Journal American et du Herald Tribune paraitront en un seul journal, le World Journal and Tribune.

Ce fusionnement portera à cinq le nombre de quotidiens new-yorkais : trois du matin : New York Times, New York Herald Tribune et New York Daily New et deux l'après-midi, World Journal et New York Post. Il y aura trois journaux le dimanche : New York Times, New York Daily News et World Journal and Tribune.

● **DECOLLAGE SANS PISTE — Un starfighter F104 de la compagnie Lockheed, fabriqué pour l'aviation allemande est sur le point de décoller au cours d'expériences secrètes, sans piste, faites à la base aérienne Edwards en Californie. Effectuées il y a trois ans, ces expériences américaines avaient été gardées secrètes parce que l'aviation allemande vient à peine de commencer les mêmes expériences pres de Munich. Un booster de carburant solide est placé sous l'appareil, près du sol, et se détache après le décollage. L'avion est retenu par l'appareil de décollage jusqu'à ce que la fusée de propulsion soit mise à feu. (Téléphoto UPI)**

Prise de position de Rusk qui surprend les milieux économiques américains

WASHINGTON. (A.F.P.) — La prise de position du secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, contre la vente d'une aciérie à La Chine communiste, actuellement négociée par un consortium européen, à quelque peu surpris les milieux économiques américains.

Lors de l'annonce que le gouvernement allemand avait accordé sa garantie à un crédit de 87 millions de dollars dans le cadre de la transaction, le département d'Etat s'était en effet contenté de déclarer que Bonn avait informé Washington des négociations en cours et que, à partir du moment où les termes des crédits étaient conformes aux règles de l'union de Berne et où aucune expédition de produits stratégiques n'était prévue, l'affaire ne regardait que le gouvernement allemand.

UN GESTE PEU AMICAL

Il était évident toutefois que la transaction provoquait une certaine irritation aux Etats-Unis. Permettre à la Chine populaire d'accroitre sa production d'acier de deux millions de tonnes par an alors qu'elle est une menace pour la paix mondiale, et surtout qu'elle soutient Hanoï dans son agression contre le Sud-Vietnam, est un geste peu amical pour les Etats-Unis qui s'efforcent de contenir la menace chinoise, disait-on.

C'est ce point de vue qu'a traduit dimanche, au cours d'une interview télévisée, le secrétaire d'Etat. Les Etats-Unis ne s'opposent pas au commerce entre l'Occident et la Chine communiste, a-t-il dit. Mais ils s'inquiètent "de tout ce qui pourrait amener Pékin à croire que sa politique est couronnée de succès, et de tout ce qui accroitrait la force de Pékin jusqu'à ce qu'il y ait quelque indication d'un changement dans sa politique".

55 ans de progrès

ASSURANCES EN COURS	$277,862,584	ACTIF	$58,216,318
RECETTES TOTALES	$8,993,508	RÉSERVE DES POLICES	$44,643,313

Versé aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires en 1965..... $ 5,548,356

Versé aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires depuis la fondation.. $55,706,476

FAITS SAILLANTS

DU RAPPORT DE 1965

Excellence du taux d'intérêt réalisé

Augmentation des participations aux bénéfices versées

L'actif atteint un nouveau sommet

ÉTAPES DE CROISSANCE

	RECETTES TOTALES
1925	$ 856,106
1935	1,453,852
1945	2,685,922
1955	4,975,742
1965	8,993,508

	ASSURANCES EN COURS
1925	$ 24,629,972
1935	38,811,242
1945	86,208,962
1955	162,068,439
1965	277,862,584

	ACTIF
1925	$ 2,944,054
1935	5,974,845
1945	14,032,094
1955	30,416,548
1965	58,216,318

Compagnie d'Assurance-Vie de Montréal

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL

Germain Litalien, Gérant — 100, Place d'Youville

QUÉBEC 1966

DÉGEL

AUX CAMIONNEURS ET AUX PROPRIÉTAIRES D'AUTOBUS

Classification des chemins publics et pesanteurs totales permises, y compris la charge durant la période du dégel — printemps 1966.

Avis important: **Tous les permis spéciaux ou généraux sont annulés pour la période du dégel.**

Chemins publics — Chemins de la classe 1

(Pesanteurs totales permises y compris le véhicule et sa charge)

Camions à 2 essieux	28,000 livres
Camions à 3 essieux	40,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	46,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	60,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	70,000 livres
Autobus	28,000 livres

Grandes routes

Route 2: Frontière d'Ontario à Frontière du Nouveau-Brunswick;
Route 2B: Dorval — Boulevard Décarie;
Route 2C: Québec — Champigny;
Route 3: Sorel — Valleyfield;
Route 3A: De la route 3 (St-Timothée paroisse) à la route 17 (Ste-Madeleine-de-Rigaud) via Pont Mgr Langlois;
Route 4: Ville St-Pierre — Pont Honoré-Mercier — Huntingdon — Trout River;
Route 5: Sherbrooke — Rock Island;
Route 6: Matane — Ste-Flavie — Mont-Joli;
Route 7: Pont Victoria—Boulevard Taschereau (route 9);
Route 8: Montréal—Pont de St-Eustache—Hull—Aylmer;
Route 9: État de New-York — Montréal — Québec,
Route 9B: Laprairie — Notre-Dame-du-Mont-Carmel — Frontière des États-Unis;
Route 9C: Candiac (route 9)—Caughnawaga (route 4);
Route 10: Rivière-du-Loup — Ste-Flavie;
Route 11: Pont-Viau — Ste-Rose — St-Jérôme — Mont-Laurier — Grand Remous;
Route 11A: Pont de Cartierville — Pont de Ste-Rose;
Route 15: Québec — Tadoussac — Baie-Comeau — Septlles — Moisie;
Route 16: St-Siméon — Grande-Baie — Chicoutimi — St-Bruno;
Route 16A: Bagotville-Jonquière via rond point (route 54);
Route 17: Dorion — Pointe-Fortune;
Route 18: Montréal — Pont de Terrebonne;
Route 19: Trois-Rivières — Grand'Mère — La Tuque;
Route 29: Oka — Ste-Marthe-sur-le-Lac (raccordement à l'autoroute des Laurentides);
Route 32: St-Dominique — St-Hyacinthe (route 9);
Route 37: Tour de l'Ile de Montréal;
Route 38: Tour de l'Ile Jésus;
Route 48: Charlemagne — l'Assomption — Joliette;
Route 48A: St-Sulpice — l'Assomption;
Route 54: Québec — Chicoutimi;
Route 54A: Lac Jacques-Cartier — Hébertville;
Route 54C: Québec — Charlesbourg (1ère avenue);
Route 55: Hébertville — St-Bruno — Alma;
Route 58: Mont-Laurier — Senneterre;
Route 59: Cheminis — Rouyn — Louvicourt;
Route 60: Amos — Val d'Or;
Route Transcanadienne: St-Hilaire (jonction route 9) à Ste-Rosalie (jonction route 9)—Boulevard Métropolitain (St-Laurent) à Como (jonction route 17);

Chemins importants

Tous les chemins secondaires de l'Ile Jésus (cité de Laval).
Chemin Petite-Côte — de la route 11A à la route 8.
Chemin Bas St-Martin — de la route 11A à la route 11.
Route Ste-Claire (villes de Québec-Ouest et Charlesbourg-Ouest).
Boulevard Hamel (ville de Québec-Ouest).
Boulevard Henri IV (ville Ste-Foy).
Boulevard Charest (du Boul. St-Sacrement, Québec à la route 2).
Chemin de descente de la Butte dans Varennes.

Chemins publics — Chemins de la classe 2

(Pesanteurs totales permises y compris le véhicule et sa charge).

Camions à 2 essieux	23,000 livres
Camions à 3 essieux	32,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 3 essieux	37,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 4 essieux	48,000 livres
Tracteur et semi-remorque à 5 essieux	56,000 livres
Autobus	28,000 livres

Ces pesanteurs sont permises sur tous les autres chemins publics.

Pour le transport des matières périssables, des animaux de boucherie, des engrais, des graines de semence, de l'huile, de la gazoline, du charbon et pour les déménagements, les pesanteurs permises sur les chemins de la classe 2 peuvent être augmentées de dix (10%) pour cent.

Le département de la Voirie pourra en tout temps modifier les pesanteurs totales permises.

P.S. *La date d'entrée en vigueur des restrictions sur la circulation routière pour la période du dégel sera annoncée par les médiums d'information.*

MINISTÈRE DE LA VOIRIE

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Quand le besoin se fera sentir

Les puissants syndicats viendront-ils à la rescousse des plus faibles ?

Par John LEBLANC,
de la Presse Canadienne

Quand le puissant syndicat des Travailleurs-unis de l'automobile a accordé son appui, cet hiver, à un petit groupe de l'American Newspaper Guild, des petites entreprises canadiennes ont ressenti un frisson.

Il était évident que les travailleurs de l'automobile et d'autres influences provenant de l'extérieur avaient donné beaucoup plus de poids à la grève que si celle-ci avait été organisée uniquement par les 36 grévistes impliqués. Cette tendance s'étendra-t-elle à tout le pays ?

Certains secteurs des syndicats étudient attentivement l'idée d'un grand frère syndical intervenant dans la lutte du côté d'un cadet plus faible en utilisant sa force pour obliger une usine à fermer ses portes, comme ce fut le cas à Oshawa, même au risque d'enfreindre la loi.

Cependant, une enquête menée d'un bout à l'autre du Canada par la Presse Canadienne démontre avec une quasi unanimité que, pour l'instant en tous cas, le développement ne semble pas avoir déclenché une tendance.

Le cas d'Oshawa constitue un nouveau chapitre dans les annales syndicales au Canada. Les T.U.A. ont créé un précédent en organisant du piquetage massif par des non-grévistes, ce qui a eu pour résultat de paralyser le "Times" d'Oshawa pendant 16 jours en empêchant les employés ne faisant pas parti du Guilde de pénétrer dans l'immeuble abritant le journal. Les T.U.A. n'ont pas tenu compte d'une injonction limitant le nombre des piquets à 10, mais les violateurs n'ont pas été poursuivis.

Les syndicats sont prudents

L'enquête de la P.C. n'a pas réussi à déterrer dans les annales ouvrières canadiennes quoi que ce soit qui ressemble tant soit peu à l'incident d'Oshawa. En général, les syndicats prenaient garde de ne pas être accusés d'outrage au tribunal quoiqu'ils dénonçaient le recours aux injonctions de la part des employeurs pour restreindre le piquetage.

Cependant, M. David Archer, président de la Fédération des travailleurs d'Ontario a dit, en parlant du cas d'Oshawa: "Nous estimons que le droit d'assemblée légale a préséance sur la décision d'un juge lorsqu'il y a conflit entre ces deux droits.

Selon M. Murray Cooterill, directeur des relations publiques de la section canadienne des Métallurgistes unis d'Amérique, il est "pratiquement inévitable" que la tendance d'Oshawa gagne tout le pays.

"Cela se devait d'arriver parce que la loi sur les grèves est injuste et que les tribunaux l'ont rendue encore plus partiale. La loi et les tribunaux rendent très difficile si non impossible aux travailleurs qui ont le plus besoin de négociations collectives, les petits syndicats, d'y avoir recours. Je ne crois qu'il soit possible d'empêcher les syndicats puissants de remplir le rôle de bon samaritain. Je ne crois pas que ni la loi ni aucun tribunal ne puissent empêcher cela", de conclure M. Cotterill.

Moins enthousiasme

Ailleurs, les chefs syndicaux se montrent moins enthousiastes. Aucun leader syndical n'a encore préconisé que les ouvriers en grève ne tiennent pas compte des injonctions et aucune tendance dans ce sens ne s'est encore manifestée.

M. John F. MacMillan, président de la Fédération des travailleurs du Nouveau-Brunswick, se montre prudent lorsqu'il a déclaré : "Si ces injonctions doivent continuer et entrainer de telles conséquences, j'estime que le mouvement ouvrier devra examiner de nouveau la situation". C'est à peu près le plus loin qu'on soit allé jusqu'à maintenant.

Le principal grief des syndicats au sujet de la limitation du nombre de piquets lors d'une grève est l'injonction exparte, un ordre temporaire obtenu généralement par l'employeur et habituellement valide pour quatre ou cinq jours sans que l'autre partie impliquée dans le conflit ne puisse se faire entendre avant qu'une séance en bonne et due forme ait lieu en présence des deux parties.

La Saskatchewan — en 1959 — et l'Alberta — en 1960 — sont les deux seules provinces à avoir banni ces injonctions unilatérales.

Les syndicats se sont toujours opposés aux injonctions de toutes sortes et cette opposition a pris de l'ampleur lors du conflit survenu à Oshawa. Une conférence qui a réuni à Oshawa, une fois la grève terminée, sept des principaux leaders ouvriers canadiens, s'est terminée par la décision de déclencher une campagne par tout le pays pour interdire le recours aux injonctions.

Problème "réglé"

M. H. S. Elkin, secrétaire exécutif de la Fédération des travailleurs de la Saskatchewan, a dit que cet organisme est opposé aux injonctions mais qu'il est "relativement satisfait" de la situation qui prévaut, les requêtes unilatérales ayant été interdites. "La Saskatchewan a réglé son problème en éliminant les injonctions ex-parte".

Les syndicats du Québec et de l'Ontario toutefois veulent éliminer les injonctions complètement. M. Maurice Gaulin, agent du Congrès du travail du Canada pour la région de Québec, dit que n'importe quelle raison semble bonne aux yeux des employeurs pour réclamer une injonction d'un tribunal.

La Fédération des travailleurs du Nouveau-Brunswick, dans un mémoire remis à un comité spécial de l'Assemblée législative chargé d'étudier les lois ouvrières, a également recommandé que les injonctions disparaissent totalement.

Pour l'instant, rien n'indique qu'aucune province ne projette d'amender la loi en ce qui a trait aux injonctions. Cette question est actuellement une patate chaude en Ontario et le gouvernement procède avec précaution. Le ministre du Travail, M. Leslie Rowntree, a donné à entendre que rien ne sera fait jusqu'à ce que les esprits se refroidissement.

Lors de la grève d'Oshawa, les autorités n'ont pas intenté de procédures contre les manifestants. Cependant, quand une injonction limitant le nombre de piquets a été défiée à Peterborough, récemment, le procureur général, M. Arthur Wishart, a fait appréhender 28 manifestants qui ont été accusés d'outrage au tribunal. C'était la première fois dans les annales ontariennes qu'une telle mesure était prise.

Au Québec, le gouvernement lui-même a réclamé et obtenu une injonction ex-parte contre l'Association des professeurs de l'enseignement spécialisé qui devait déclencher la grève à la mi-mars.

Studebaker ferme ses portes

Une autre inscription dans le cimetière de l'industrie de l'auto

PAR KARL MANTYLA

Détroit (P.A.) — L'épitaphe sera ainsi rédigée : "Studebaker-1902-1966".

Et, à l'âge de 64 ans, l'un des noms les plus prestigieux dans l'industrie automobile deviendra avant même que la présente année soit terminée simplement une autre inscription dans le cimetière mythique de l'industrie de l'automobile.

Ce même cimetière renferme des noms tels que Edsel, Stutz, De Soto, Hudson, Kaiser, Frazer Henry J., Nash, Moon, Durant, Winston, Packard, Crosley, Stanley Steamer, Duryea et une multitude d'autres noms aujourd'hui oubliés.

Le président de la société Studebaker, M. Byers A. Burlingame, a annoncé la mort de l'automobile le 4 mars. Il a attribué la mort de Studebaker à une santé économique chronique.

La même maladie a emporté au cours des 15 dernières années huit autres marques d'automobile. Cependant, contrairement aux autres, Studebaker disparait dans une période de prospérité sans précédent pour l'industrie automobile.

La précédente victime fut De Soto, la voiture à prix moyen que la société Chrysler a vendu pendant 32 ans jusqu'à ce que la production de ce modèle cesse complètement, en 1960. La marque De Soto avait été lancée sur le marché en 1928, soit la même année que l'apparition du Plymouth meilleur marché qui a continué à être le gros vendeur de la société Chrysler.

Le Edsel n'avait que deux ans quand la société Ford a mis un terme à la production de cette marque, en 1959. L'année précédente, la concurrence serrée pour le marché limite des voitures de luxe avait forcé la société Packard à disparaître.

Pendant des années, la Packard, qui avait fait son apparition sur le marché en 1899, avait conservé pendant des années la réputation d'être l'une des voitures les plus luxueuses du continent. Ce fut la première automobile à 12 cylindres.

AUTRES MARQUES DISPARUES

Deux autres marques réputées sont disparues de la scène en 1957. Il s'agit de Nash et Hudson, deux marques fabriquées par American Motors Corp. La Nash avait fait son apparition sur les routes en 1916. La Hudson, réputée comme une voiture confortable qui tenait bien la route même à grande vitesse, avait fait son apparition en 1909.

Cinq autres marques ont subi le même sort au cours de la dernière décennie. Ce fut d'abord les voitures Kaiser dont les modèles incluaient la Henry J., une voiture compacte, et la Willys, deux marques dont la fabrication a cessé en 1955, soit quatre années après que Frazer eut cessé de fabriquer les voitures les plus dispendieuses du même nom. Puis Crosley, le nain de l'industrie, s'est retiré de la circulation en 1952.

STUDEBAKER

La fermeture finale des usines Studebaker affectera près de 900 travailleurs cette année, principalement à l'usine de Hamilton.

Lorsque cette société avait fermé ses usines de South Bend, Indiana, en 1963, des milliers de travailleurs avaient été licenciés.

On a enregistré qu'un seul échec retentissant entre les années 1945 et 1951, il s'agit de la révolutionnaire Tucker, dont le moteur était à l'arrière et dont un troisième phare avant tournait en même temps que les roues.

Il y a eu plus de 2,000 marques de voitures dans l'industrie de l'automobile aux Etats-Unis. La grande majorité de ces marques sont disparues plusieurs années avant que n'éclate la première Grande Guerre. La liste des voitures éliminées du marché commence à s'allonger avec le recul des années à partir de 1940 quand Cadillac a discontinué le Lasalle. Il y a eu le Reo, le Terraplane, le Hupmobile, le Auburn, le DeVaux, l'Essex, etc. Les seuls endroits où ils survivent sont dans les musées chez les collectionneurs, dans les cimetières d'autos et dans la mémoire des Nord-Américains.

Clinique de sang

Les cliniques de donneurs de sang tenues la semaine dernière ont obtenu des résultats satisfaisants. La banque de sang a donc repris son niveau normal.

Le programme des cliniques de cette semaine est le suivant :

MARDI : 22 mars, à la salle paroissiale de St-Georges Ouest, cté Beauce, de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 9.30 h. p.m. Une deuxième clinique a lieu à la salle des spectacles de la Cie Paquet Ltée, de 10 h. à midi et de 2 h. à 5 h. p.m.

MERCREDI : 23 mars, au Centre Mgr Marcoux, 1885 La Canardière, de 3 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. p.m. Une deuxième clinique se tient à l'hôtel de ville de Grand-Mère, de 2 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h. p.m.

JEUDI : 24 mars, la clinique se poursuit à l'hôtel de ville de Grand'Mère, de 6 h. à midi et de 2 h. à 5 h. p.m.

La clinique fixe est ouverte au Centre de la Croix-Rouge, les lundi, mercredi et vendredi de 1 h. à 5 h. et le lundi soir de 7 h. à 9 h. p.m.

● CHEVALIERS DE CHAMPLAIN. — Pour marquer leur dixième anniversaire de fondation, les Chevaliers de Champlain ont tenu une conférence de presse nationale au Château De Blois de Trois-Rivières, récemment. Le but de cette conférence de presse était d'annoncer le lancement d'un CLUB SOCIAL qui aura pour mission de venir en aide à la vieillesse, en la revalorisant et en lui apportant la sérénité. A la suite de ce lancement, et avec le temps, les nouveaux Clubs Champlain s'implanteront dans toutes les villes du pays où leurs services seront nécessaires. De gauche à droite : MM. Gaston Joly, gouverneur souverain-adjoint; Théo Jourdain, gouverneur souverain; Louis-Roland Paradis, gouverneur souverain honoraire.

MAGNIFIQUE!

LE VOL EUROPE 870 D'AIR CANADA ASSURE UN SERVICE QUOTIDIEN SANS ESCALE VERS

PARIS...

Le vol *Europe 870* est le moyen le plus agréable et le plus pratique de faire ce voyage en France qui vous tente depuis si longtemps. Des milliers de passagers ravis l'ont déjà constaté. Vous pouvez partir n'importe quel jour de la semaine et, en quelques heures, vous êtes à Paris.

Dès votre arrivée à l'aéroport, vous êtes dans l'ambiance joyeuse de vos vacances en Europe. A bord vous attend le 'maître de service' qui veillera sur votre confort pendant toute la traversée, vous offrira une consommation et des mets raffinés cuisinés à l'européenne. C'est vraiment du service de grand style!

Le vol *Europe 870*—une exclusivité d'Air Canada—quitte Montréal tous les soirs à la même heure et vous conduit sans escale à Paris, porte d'entrée sur toute l'Europe. Consultez votre agent de voyages ou téléphonez à Air Canada: 692-0770

A compter du 1er avril, vous pourrez profiter du tarif d'excursion de 14-21 jours, aller-retour, en classe économique, vers Paris, le plus bas jamais offert (sous réserve d'approbation gouvernementale):

QUEBEC–PARIS : $361

AIR CANADA

...ET QUEL SERVICE!

RESERVEZ AUPRES DE VOTRE AGENCE :
VOYAGES LAURIER INC.
Place Laurier (Ste-Foy) Québec — Tél. : 653-9277

Réservation et inscription sans frais:
VOYAGE CLAUDE MICHEL INC.
100, d'Youville, Québec, P.Q. - Tél. : 525-4877
400, rue Racine est, Chicoutimi, P.Q. - Tél. : 54 30844

Qu'a fait l'accusé des $10,000 ?

Audience au procès de Yvon Dupuis consacrée à une double série d'appels téléphoniques

Sherbrooke (P.C.) — L'audience de lundi après-midi au procès de Yvon Dupuis a été entièrement consacrée à une double série d'appels téléphoniques émanant du bureau de M. Dupuis au Parlement, l'une remontant à la période mai-juin 1961 et l'autre à décembre 1964.

La Couronne a laissé entendre que la première série d'appels se rapporte en partie à l'emploi que Dupuis aurait fait des $10,000 qu'il est accusé d'avoir reçus de Roch Deslauriers pour l'aider de son influence auprès des autorités provinciales à obtenir un hippodrome.

Quant à la deuxième série, la poursuite, qui a annoncé dès le début du procès qu'elle entend démontrer que le prévenu a fabriqué de toutes pièces en 1946 un échange de correspondance post-datée de nature à camoufler les faits qui font l'objet de l'accusation, l'a reliée à cet aspect particulier de la preuve.

La plupart de ces appels demeurent encore mystérieux et il est impossible de savoir actuellement quelle sera leur portée exacte dans la preuve, l'identité de leurs destinataires n'étant pas encore établie. La poursuite a simplement invité le gérant régional de la compagnie de téléphone Bell à Ottawa, M. Lucien Landreville, à établir au moyen de documents dont il a la garde l'existence de ces appels, les lieux et les numéros de leur origine et de leurs destinations, la date et l'heure auxquelles ils ont été faits et, dans les cas où c'était possible à la face même des documents, l'auteur et le destinataire des appels.

Les appels

Les jurés ont appris de cette façon que le 8 mai 1961, à huit heures quarante-cinq du soir, un appel personnel avait été logé du bureau de M. Yvon Dupuis à Ottawa au docteur Roch Deslauriers, à St-Jean, et que cet appel avait duré 10 minutes et 57 secondes, et que le lendemain, à midi cinquante deux, un autre appel, de moins de deux minutes celui-là, avait été placé à destination de St-Jean.

Dans son témoignage la semaine dernière, Deslauriers avait déclaré que le lundi soir 8 mai 1961 Dupuis l'avait appelé pour le presser de lui livrer les $10,000 par lui exigés au cours de la fin de semaine précédente pour le 8 mai au matin et que le lendemain midi, alors qu'il se trouvait au bureau de Dupuis à Ottawa, il avait téléphoné à sa femme pour la rassurer sur son expédition dans la capitale fédérale.

Les jurés ont également appris l'existence de quatre autres appels faits le 3 mai 1961 du bureau de l'accusé à Ottawa à destination de Montréal. Ces appels, dont deux à destination du même numéro, ont tous eu lieu entre 2 hres 25 et 2 hres 45 de l'après-midi. La poursuite a noté avec insistance que c'était avant l'heure de fermeture des banques.

M. Roy a dit qu'il ne se rappelait pas d'une certaine rencontre qu'il aurait eue dans l'ascenseur du Château Frontenac à l'occasion du congrès de la Fédération libérale du Québec en novembre 1961 et au cours de laquelle Dupuis lui aurait soufflé quelques mots à l'oreille.

Deslauriers, dans son témoignage, avait affirmé que, le hasard les ayant réunis tous trois dans l'ascenseur, Dupuis avait soufflé quelques mots à l'oreille de Roy en laissant croire à Deslauriers qu'il s'agissait des $1,000.

M. Roy a dit qu'il avait assisté au congrès et qu'une telle rencontre pouvait avoir eu lieu mais que très certainement ce que Dupuis avait pu lui dire n'était pas compromettant sans quoi il s'en souviendrait.

AUDIENCE DU SOIR

En soirée, Mme Roch Deslauriers et M. Raoul Gobeil sont venus confirmer les circonstances entourant l'origine du projet de piste de courses, la façon dont Deslauriers s'est procuré les $10,000 et son voyage à Ottawa.

Mme Deslauriers a confirmé que son mari lui avait téléphoné le 9 mai d'Ottawa vers l'heure du midi. Elle a également confirmé que, dans le hall d'entrée du Château Frontenac lors du congrès de 1961 de la Fédération libérale, un homme était venu donner la main à Dupuis et que celui-ci, une fois cet homme parti, avait dit à son mari que c'était l'un de ceux qui avaient reçu une partie des $10,000.

Gobeil, de son côté, a rappelé comment il avait été amené à prêter $5,000 à Deslauriers le 9 mai au matin avant de l'accompagner à Ottawa. C'est au cours du trajet qu'il dit avoir appris de Deslauriers que l'argent devait être remis à Dupuis. Arrivés sur la colline parlementaire, Deslauriers le laissa dans la voiture pour revenir 10 ou 15 minutes plus tard en compagnie de Dupuis qui les amena dîner à son appartement "au son d'une musique pas trop catholique", a-t-il dit en se référant aux paroles des disques que Dupuis avait fait jouer.

Le procès se poursuit ce matin par le contre-interrogatoire de Gobeil. La défense a remis à plus tard le contre-interrogatoire de Mme Deslauriers que la Couronne s'est engagée à convoquer à nouveau afin de la faire témoigner sur les événements postérieurs à 1961.

Toujours dans le cadre de la première série d'appels, M. Landreville, à l'aide des documents que la poursuite lui présentait, a révélé deux appels datés du 9 mai et un autre du 19 juin, dont voici les détails : 9 mai, 10h. 45 A.M., appel de Dupuis à quelqu'un de St-Jean désigné sous le nom de "Bourgar", par suite semble-t-il d'une erreur attribuable à l'unilinguisme d'une opératrice; 9 mai, 10 heures 52 A.M., appel de Dupuis à St-Jean, sans autre mention du destinataire que le numéro; le 19 juin, 1 h. 10 P.M., appel de Dupuis au docteur Deslauriers à St-Jean.

Quant à la deuxième série d'appels, elle s'étale du 10 au 31 décembre 1964 et comprend onze appels, dont quatre sont dirigés à Ste-Anne de Bellevue, cinq à Montréal et deux à St-Jean. Un nouveau nom y apparaît : celui d'un nommé Rousseau ou Rousseleau, qui, à la face des documents, aurait téléphoné à deux reprises du bureau de M. Dupuis à Ste-Anne de Bellevue.

INCIDENTS DE PROCEDURE

En contre-interrogatoire, la défense s'est assurée auprès du témoin que la compagnie Bell ne dispose d'aucun moyen pour déterminer avec certitude l'identité de celui qui fait un appel, l'auteur pouvant mettre son appel au compte d'un numéro qui n'est pas le sien. La défense a également noté que le député de Sudbury, Ontario, M. Asias Godin, avait le même numéro que M. Dupuis au Parlement. Ici, la poursuite est intervenue pour remarquer que tous les appels avaient été faits à destination de numéros situés au Québec.

Deux incidents de procédure ont marqué cette audience.

Le premier est survenu lorsque l'inspecteur Maurice-J. Nadon est venu témoigner que la RCMP avait fait deux perquisitions en mars et en mai 1965 auprès de la compagnie Bell à Ottawa, précisant que de nombreux documents avaient été saisis en plus de ceux versés au dossier.

La défense soutenant qu'au terme de la loi les documents ainsi saisis deviennent des "effets publics" et doivent être mis à la disposition de la Cour, s'est insurgée contre le fait qu'ils soient "verrouillés dans la valise de la Gendarmerie". Elle a demandé au tribunal d'émettre une ordonnance pour que ces effets soient remis au greffier de la Cour et soient accessibles aussi bien à la défense qu'à la poursuite. Celle-ci, après avoir expliqué que le juge de paix qui avait émis les ordonnances de perquisition avait confié à la Gendarmerie la garde des documents saisis, s'est finalement inclinée.

Le deuxième incident est survenu lorsque la défense a voulu s'opposer à ce que les billets d'appels interurbains de décembre 1964 soient versés au dossier, prétendant que les faits que la poursuite tentait d'établir n'étaient pas pertinents parce que postérieurs à l'objet de l'accusation. Dans ce deuxième cas, le tribunal a donné raison à la poursuite après que celle-ci eut expliqué hors la présence du jury que les numéros en cause dans ces appels étaient ceux d'un certain Réal Rousseau, de l'accusé et de Deslauriers et qu'elle eut ajouté que ces appels étaient reliés à des démarches et des rencontres faites en 1964 en relation avec la conspiration de 1961 et ayant pour but de donner aux événements de cette époque une apparence de légalité.

Comptes impayés

Il a également été établi au cours de la séance d'hier après-midi que les billets d'appels interurbains saisis par la Gendarmerie pour la période de 1961 auraient dû normalement être détruits et que s'ils ne l'ont pas été c'est parce qu'ils n'avaient pas été payés ou faisaient l'objet d'une contestation. Après trois ans, a expliqué M. Landreville, les billets d'appels sont normalement détruits.

Lundi matin, le secrétaire du ministre du Revenu Paul Earl, maintenant décédé, M. Jacques Roy, est venu témoigner avec une indignation contenue qu'il n'avait rien reçu de Dupuis et qu'il n'y a jamais eu d'entente compromettante entre lui et l'ancien député de St-Jean. Il a confirmé cependant qu'au printemps ou au début de l'été 1961 il avait déjeuné à Québec en compagnie de M. Dupuis, sur invitation de celui-ci.

Le chiro Roch Deslauriers avait affirmé la semaine dernière avoir versé $10,000 à Dupuis à la demande de celui-ci, qui devait s'en servir pour accélérer l'émission du permis d'une piste de courses. Selon cette version de Deslauriers, Dupuis s'était rendu au Château Laurier en sa compagnie, lui avait demandé d'attendre à la porte et avait prétendu remettre $9,000 à un émissaire de M. Earl. Le solde de $1,000, devait être remis à M. Jacques Roy, à Québec, par Deslauriers en compagnie de Dupuis. Au dernier moment, selon la version de Deslauriers, Dupuis lui avait une nouvelle fois demandé de se tenir à l'écart, disant qu'il irait déjeuner seul avec Jacques Roy, et lui remettrait les mille dollars sans témoin.

$716,965 des partis à la TV

OTTAWA. (P.C.). — Les différents partis politiques ont versé une somme globale de $716,965 à des stations privées de télévision et au réseau CTV au cours de la dernière campagne électorale fédérale, a-t-on révélé aux Communes hier.

Les libéraux viennent en tête avec une facture de $317,704 et ils sont suivis de près par les conservateurs, qui ont imputé une somme de $236,133 à cette fin.

Le Nouveau parti démocratique a dépensé à cette fin $93,047, le Crédit social $25,070, le Ralliement des créditistes, $20,173 et les autres candidats $24,837.

Ces chiffres ont été portés à la connaissance du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion par les stations privées et déposés en Chambre à la requête du chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Caouette.

Carte des régions administratives

Schéma pour rationaliser les décisions gouvernementales

Drummondville — M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce, a souligné hier soir que la nouvelle carte des régions administratives du Québec constitue d'abord et avant tout un plan d'action, un guide pour l'avenir, un schéma pour rationaliser les décision gouvernementales. "Ce n'est pas une camisole de force, un goulot d'étranglement ,ou un carcan pour empêcher de respirer", a-t-il précisé, devant les membres du Club d'administration industrielle et de la Chambre de commerce de cette ville.

M. Lévesque a dit que le choix des régions a été fait dans l'optique des développements futurs de la province. "C'est pour donner la chance au coureur qu'il y a seulement sept métropoles régionales, alors que dix grandes régions économiques ont été délimitées".

"Nous aurions agi autrement si nous avions péché par présomption et si nous avions voulu installer un carcan. Et rien n'aurait été aussi facile que de décerner des titres ronflants à toutes et chacune des villes de province, mais rien n'aurait été aussi illogique, irréaliste et inefficace"

D'autre part, certaines sous-régions, dont celle sise au sud de Trois-Rivières, n'ont pas encore atteint une entité déterminée.

Soulignant les progrès qu'entraîneront des entreprises comme Sidbec, le pont de Trois-Rivières, l'autoroute du Nord, la route Trans-Québec, le ministre a dit que la force d'attraction qui s'exercera à partir de ces nouveaux moteurs de croissance sera susceptible de modifier considérablement l'importance des pôles actuels.

"Et plutôt que de jouer au prophète, nous avons jugé bon d'attendre les événements, de ne pas sceller une fois pour toutes une réalité économique en pleine évolution. D'ailleurs la réalité se serait chargée elle-même de contredire des décisions prises à contre-courant de la croissance de la région à laquelle vous appartenez".

Le gouvernement envisage de vendre les usines

OTTAWA. (P.C.) — Le ministre de l'Industrie et de la Production de défense, M. Charles M. Drudy, a fait savoir hier que le gouvernement envisageait de vendre l'usine Val Rose des Arsenaux Canadiens Limitée située près de Québec.

Dans sa réponse à une question écrite de M. Réal Caouette, chef du Ralliement des créditistes, le ministre a précisé que le coût original du terrain, des bâtiments et du matériel avait été de $21,906,000.

L'usine de Val Rose était l'une des trois usines de la région de Québec qui étaient exploitées comme division du Québec des Arsenaux Canadiens Limitée.

Les négociations pour la vente de cette usine sont en cours.

M. Drury a ajouté que le gouvernement a l'intention de vendre l'usine afin "d'assurer une plus grande utilisation des installations de l'usine pour la fabrication de produits commerciaux, d'augmenter l'emploi et de stimuler l'économie régionale.

Pour mettre fin à une impasse du rail

OTTAWA (P.C.) — Les chemins de fer et deux des trois groupes de syndicats engagés dans des négociations collectives au nom des cheminots non-itinérants ont désigné des représentants aux tribunaux d'arbitrage qui tenteront sous peu de mettre fin à l'impasse dans laquelle on se trouve présentement.

M. A. G. Cooper, un avocat d'expérience pour le compte des chemins de fer dans les négociations collectives, a été choisi comme représentant patronal au sein des deux tribunaux. M. Cooper est de Halifax.

M. H. S. Harry Crowe, un ancien dirigeant syndical qui fait maintenant du travail de recherche pour le compte de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, représentera les syndicats aux deux tribunaux.

Cette semaine, les deux hommes tenteront de s'entendre sur le choix d'un président. Toutefois, comme c'est la tradition dans la plupart des différends ferroviaires d'importance, ils auront recours au ministre du Travail, M. J. R. Nicholson, et lui demanderont de choisir un président.

Un total de 17 unions sont impliquées dans ces négociations collectives au nom de 103,000 cheminots non-itinérants — ceux qui ne sont pas directement engagés dans l'opération des trains.

TROIS GROUPES

Pendant des années, toutes ces unions ont présenté un front commun, mais cette année, elles se sont divisées en trois groupes.

Six de ces unions, représentant 55,000 travailleurs, ont décidé de demeurer dans le comité des négociations conjointes. Dix autres, négociant au nom de 28,000 employés d'ateliers, ont formé un groupe de syndiqués des métiers. La Fraternité canadienne des cheminots et employés des transports et autres ouvriers a décidé de faire cavalier seul et de négocier au nom de ses quelque 20,000 membres.

Jusqu'ici, les rouages de l'arbitrage ont été mis en mouvement pour les deux premiers groupes. Une requête sera probablement faite très bientôt pour la formation d'un autre tribunal qui s'occupera des négociations entre les chemins de fer et la Fraternité canadienne.

Si les points en litige sont les mêmes, le représentant des compagnies au sein de ce troisième tribunal sera probablement encore M. Cooper. Toutefois, M. Crowe est un ancien directeur des recherches de la Fraternité canadienne et il se pourrait qu'à cause de cette association, il ne soit pas choisi comme représentant syndical.

Début de construction du Gyrotron à l'Expo

Montréal (P.C.) — Le coloteur du département de l'ameNel Edward Churchill, direcnagement à l'Expo 67 a annoncé hier le début des travaux de construction du Gyrotron, manège fantastique extrêmement spectaculaire, selon les termes mêmes du directeur.

Le Gyrotron, a-t-il expliqué, apporte une toute nouvelle formule dans le domaine des manèges créateurs de sensations, et la promenade de sept minutes que feront les passagers peut aussi bien les transporter dans l'espace que leur faire vivre une descente dans le cratère d'un volcan.

Le Gyrotron, dont la construction et l'aménagement devraient être terminés en décembre prochain, aura 215 pieds de haut, soit l'équivalent d'un édifice de 21 étages. Celui qui a conçu le manège nouveau genre est M. Sean Kenny, célèbre architecte et décorateur de théâtres. La société Alcan Aluminium du Canada Limitée érigera l'armature. La compagnie Bremner posera les fondations et une firme britannique, Bridge and Tank, assurera le transport du matériel qui composera le Gyrotron.

Voici, sur le Gyrotron, un précis d'information: le coût global sera de $2,846,000. 85 cabines transporteront chacune quatre passagers dans une promenade d'une durée de sept minutes: 3,000 personnes par heure pourront vivre les expériences fantastiques qu'on y promet: les cabines voyageront à une allure de 200 pieds à la minute deux milles à l'heure et un film créera à l'effet de la vitesse.

Classé comme édifice permanent, le Gyrotron deviendra après l'Expo 67 la propriété de la ville de Montréal.

M. Choquette et l'hymne du centenaire

OTTAWA (P.C.) — M. Robert Choquette, poète canadien-français des mieux connus et consul général du Canada à Bordeaux, en France, écrira les paroles de l'hymne officiel du centenaire du Canada.

La musique sera écrite par M. Healy Willan, de Toronto.

"Si j'accepte cette tâche importante, a dit M. Choquette, c'est uniquement en raison de l'amour que j'ai pour mon pays".

En annonçant la nouvelle relative au projet de l'hymne du centenaire, Mlle Judy Lamarsh, secrétaire d'Etat, a exprimé le voeu que l'hymne sera chanté dans toutes les circonstances appropriées durant l'année du centenaire, par les écoliers, les chorales et les citoyens du Canada.

A la fin de l'année 1967, les droits d'auteurs de l'hymne seront livrés à ses deux auteurs.

vous voulez

ÉPARGNER

temps, efforts, argent?

Vous trouverez à la Banque Royale le moyen d'épargner qui vous convient exactement à *vous:* compte ou autre formule de dépôt. Chaque succursale offre des services complets.

Consultez cette liste. Puis passez vite à votre succursale de la Banque Royale. Pour votre compte en banque, *comptez sur la Banque Royale.*

☐ **Comptes d'épargne**—pour épargner régulièrement et accumuler les intérêts. Avec un compte d'épargne à la Banque Royale, vous êtes en sécurité, et vos fonds sont toujours disponibles: vous êtes sûr de vous.

☐ **Comptes de chèques personnels**—pour acquitter vos factures sans toucher à vos économies, ce compte peut vous économiser jusqu'à un tiers des frais d'administration.

☐ **Comptes courants**—la façon simple et logique d'établir une comptabilité; vos chèques endossés vous sont retournés chaque mois.

☐ **Certificats d'épargne**—dépôt à long terme et à revenu élevé, entièrement rachetable en tout temps, avec intérêts payables tous les six mois.

☐ **Reçus de dépôt**—dépôt à long terme et à revenu élevé, avec intérêts payables à l'échéance.

Nos autres services comprennent: Mandats de banque—Chèques de voyageurs—Coffrets de sûreté et garde de titres—Change étranger—Traites bancaires—Lettres de crédit—Dépôt de nuit—Virements de fonds—Services d'investissement—Prêts plan-à-Terme—et bien d'autres encore.

Vous trouverez, près de chez vous, une succursale de la

BANQUE ROYALE

Il y a une succursale dans votre quartier

PAS BESOIN DE PORTER DE CEINTURE CONTRE LA HERNIE

Elles se coupent, plient, glissent et ne tiennent pas

Si vous devez porter une bande herniaire, ne manquez pas ceci. Une carte postale contenant votre nom et adresse vous apportera GRATUITEMENT, et sans obligation, le plan Rice complet et commode pour contrôler une hernie. Maintenant en usage par des milliers de personnes qui admettent qu'elles n'ont jamais cru possible une protection contre la hernie aussi sûre, fiable et confortable. Bloque sûrement toute hernie sans avoir à porter ces bandes herniaires encombrantes qui vous torturent par leur pression. Peu importe depuis combien de temps vous avez votre hernie, ce que vous faites ou le genre de bande herniaire que vous portez, ESSAYEZ CECI et envoyez votre carte postale, aujourd'hui à W.-S. RICE, Inc., Adams, N.Y., U.S.A. — Dépt. 1276-W

UNIVERSITÉ LAVAL

Cité Universitaire — Québec 10e

EXAMEN D'ADMISSION

A LA FACULTE DES LETTRES

La Faculté des lettres admet en première année de licence les étudiants pourvus du brevet A ou d'un baccalauréat en pédagogie, à la condition qu'ils subissent avec succès un examen d'admission de culture générale (étude de texte et dissertation).

Peuvent aussi se présenter à cet examen les étudiants qui termineront en juin prochain la scolarité du brevet A ou d'un baccalauréat en pédagogie.

L'examen d'admission est fixé cette année au SAMEDI 26 MARS, à 9 heures, à l'Amphithéâtre 3A du Pavillon des Sciences humaines, Cité Universitaire, Québec 10e.

Les intéressés sont priés de s'inscrire par écrit au Secrétariat de la Faculté des lettres. Les frais d'examen sont de $5.00 et sont payables lors de l'inscription; ils ne sont pas remboursables.

L'Institut de géographie admet en première année de licence les étudiants qui ont accompli, dans des conditions jugées satisfaisantes, une scolarité de quatorze années d'études réussies, pourvu qu'ils subissent avec succès l'examen d'admission dont il est question plus haut.

Les titulaires du brevet A ou d'un baccalauréat en pédagogie sont admissibles à la **licence de géographie** sans être obligés de subir d'examen d'entrée.

En aucun cas ne sont tenus de se présenter à l'examen d'admission pour être admis aux études de licence :

- les titulaires du baccalauréat ès arts,
- les titulaires du brevet A ou d'un baccalauréat en pédagogie qui ont complété une rhétorique régulière.

Cette ville comme cet annuaire... a de tout!

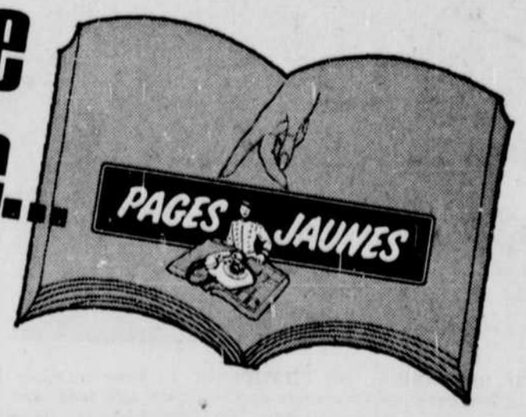

Bons services. Belles boutiques.
Citoyens affables.
Pour y trouver ce que vous voulez,
faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes.
Cet annuaire, comme cette ville, a de tout !

Confiez à "l'Action"
vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement
vous l'adopterez définitivement

Kierans fait l'examen de conscience des Canadiens anglais

par Serge GAGNON

Le ministre québécois de la Santé, M. Eric Kierans, a procédé hier soir à l'examen de conscience des Canadiens anglais en disant que ces derniers ont pendant trop longtemps spéculé sur l'assimilation des Canadiens français et ont aussi fait preuve d'arrogance et d'insolence dans l'interprétation du pacte confédératif.

M. Kierans, qui parlait hier devant un auditoire composé de membres du club de trafic de Québec, organisme qui groupe des individus s'occupant de transports, soutient que le Québec est en train de dépasser la limite historique que les Canadiens anglais lui ont fixée, alors qu'ils croyaient l'assimilation possible.

Mais aujourd'hui, a-t-il dit en substance, il ne sert à rien de penser au Québec en termes d'immobilisme car la belle province est lancée irréductiblement dans un mouvement évolutionniste au terme duquel naîtra un Canada nouveau basé sur le respect mutuel des deux principaux groupes ethniques qui l'ont fondé. M. Kierans est confiant que le Québec gagnera la bataille car, selon lui, ce mouvement a atteint les masses.

QUEBEC : CAS SPECIAL

Selon le ministre de la Santé, le Québec n'est pas du tout une province comme les autres. "Le Québec, c'est un cas très spécial", a avoué M. Kierans. Selon lui, ce qui est nouveau au Québec, c'est qu'il est décidé à donner une nouvelle orientation au Canada. Alors que le cris "maître chez nous" a su réveiller les Canadiens français, ces derniers ont procédé à l'analyse de leurs structures et de leurs institutions, ce qui a eu pour effet, disait le ministre de briser des traditions.

COMBLER LE VIDE

M. Kierans a insisté pour combler le vide créé par le réaménagement de notre système d'éducation et par la politique de regroupement municipal qui, selon lui, constituent le centre nerveux d'une nation. "Il faut combler le vide que ces aménagements ont créé si on ne veut pas tomber aux mains d'extrémistes", a dit M. Kierans. Si la plupart des révolutions ont tendance à détruire l'élite et l'aristocratie, M. Kierans croit que notre révolution tranquille vise au contraire à former une nouvelle classe d'entrepreneurs, d'administrateurs, bref, de spécialistes et selon lui, c'est ce qui explique la création par le gouvernement québécois, d'organismes tels que la S.G.F., SIDBEC, SOQUEM etc...

Parlant des séparatistes, M. Kierans a dit qu'ils étaient peu nombreux dans un sens et nombreux dans l'autre. En effet, disait-il, un désir d'indépendance existe dans le coeur de chaque Canadien français. Mais voilà : ce désir peut se manifester autant par l'indifférence que par l'hostilité, a-t-il affirmé.

"Les Canadiens français ne veulent plus être gouvernés par ceux qui ne les comprennent pas", a déclaré M. Kierans. M. Kierans a insisté sur le fait que les Canadiens français ne constituent plus une masse domestiquée et qu'alors que le Canada est en train d'adopter de nouvelles positions concernant son existence même, le Québec exige l'adoption de valeurs nouvelles en vue de réaliser l'unité canadienne à laquelle M. Kierans dit travailler.

Lancement de la revue "Culture Vivante"

Par Jean Royer

Le ministère des Affaires culturelles du Québec, lançait, hier soir, simultanément à Québec et à Montréal sa revue "Culture vivante". Ce périodique, qui paraitra quatre fois l'an, veut être le reflet de la vie culturelle québécoise. Et l'on trouvera à ses sommaires des articles d'intérêt artistique et culturel signés par différents collaborateurs. M. Pierre Laporte présidait le lancement de la revue à Montréal, hier soir. C'est M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles, qui présentait le premier numéro de "Culture Vivante", dans la Vieille Capitale.

M. Frégault a affirmé que "Culture Vivante" entend bien être le reflet des créations du Québec ainsi que l'expression de ses recherches et de ses réflexions". "A ce titre, ce périodique se présente comme le miroir où la collectivité québecoise se reconnait."

"La revue qui parait aujourd'hui, a dit M. Frégault, est un appel au courage et une invitation au travail. L'un et l'autre sont nécessaires et aussi nécessaires l'un que l'autre, si nous voulons vraiment que l'élan qui se manifeste ces années-ci dans le domaine de l'action culturelle ne retombe pas, une fois passée la période exaltante des mises en chantier. Il faut que nous ayons le courage de nous voir tels que nous sommes, sans pessimisme comme sans illusions, avec la conscience de ce que nous avons et de ce que nous n'avons pas, afin qu'à partir de là, notre travail soit à la fois intense et lucide, énergique et soutenu."

M. Frégault a conclu en définissant le rôle de la revue "Culture vivante" : "Cette revue veut être un élargissement de l'action du Ministère des Affaires culturelles. Elle veut être un instrument de collaboration. Sa valeur et son utilité tiendront à la permanence des concours qu'elle suscitera, qu'elle maintiendra et qu'elle intensifiera entre le groupe de travail que constitue le ministère et tous ceux qui sont personnellement engagés dans les oeuvres dont celui-ci a mission de favoriser le développement. Nous souhaitons qu'elle sache, sans défaillance, remplir toujours cette indispensable fonction."

Le lancement de la revue à Québec présidé par M. Guy Frégault a été fait au Musée.

A MONTREAL

Présentant la revue dans la Métropole, M. Pierre Laporte, ministre des Affaires Culturelles, a déclaré que son Ministère songeait depuis longtemps à publier une revue à la fois de prestige et d'information, "mais en mettant l'accent sur l'Information culturelle à l'heure du Québec".

Nous voulons que la revue "s'adresse en même temps à l'intellectuel et à monsieur-Tout-le-Monde", a affirmé le ministre.

"Elle veut être un prolongement de l'activité du ministère en même temps qu'un facteur essentiel de l'information culturelle chez nous et à l'étranger", a dit M. Laporte.

Après avoir souligné la qualité de présentation et des collaborateurs de "Culture Vivante", M. Laporte a situé la revue dans l'action d'une politique culturelle qui "doit rejoindre l'homme moyen comme celui qui a eu le bonheur de s'instruire. La culture ne doit plus être le privilège — presque sacré — des intellectuels, mais un droit pour tous."

REDACTION

Le comité de rédaction de "Culture Vivante" se compose de Pierre de Grandpré, Guy Beaulne, Ernest Pallascio-Morin et Clément St-Germain, du Ministère des Affaires culturelles.

Au sommaire du premier numéro de la revue, on retrouve les noms de quatorze (14) collaborateurs, dont quatre seulement sont des personnalités du ministère. On y lit des articles intitulés : "La Jeunesse québecoise", "Langue de Paris ou Parler québecois", "La communication entre l'artiste et le public", "Discours sur la parole", par Pierre Perrault, "Gilles Vigneault" par Alain Pontaut, "Une poésie du risque", par Jacques Brault, "Animateurs et partenaire", par Guy Beaulne, "Un cinéma de l'ambiguïté", par Jean-Pierre Lefebvre, et une conclusion de Guy Frégault : "De la prise de conscience à la prise de responsabilités". La revue s'ouvre avec un article de Jean Vallerand sur "La révolution tranquille du Québec" ou "cet état de choses où tels qu'en nous-mêmes enfin la liberté nous change".

"Culture Vivante" se vendra cinquante sous le numéro, et vingt-cinq sous pour les étudiants. Les demandes d'abonnement doivent être dirigées au Ministère des Affaires culturelles, 1530 Boulevard de l'Entente à Québec.

● Le ministère des Affaires culturelles lançait hier simultanément à Québec et à Montréal sa revue "Culture Vivante". M. Guy Frégault présidait le lancement dans la Capitale, au Musée. Sur la photo, l'on reconnait, dans l'ordre habituel : M. Clément St-Germain, directeur du Service des Lettres et membre du comité de rédaction de la revue, M. François Lafortune, photographe et collaborateur au premier numéro de la revue, et M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles du Québec. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

● Le déplacement de la statue de Samuel de Champlain et la construction d'un amphithéâtre de mille places font partie d'un programme destiné à transformer la Pointe Nepean en un point de visée pour le spectacle "Son et Lumière" qui sera monté sur la colline du Parlement en 1967. La Commission de la capitale nationale a entrepris cette oeuvre qui est illustrée dans la photo.

La liberté de presse est liée au sens de la responsabilité

Montréal (P.C.) — La liberté de presse ne peut être dissociée du sens de la responsabilité. C'est ce qu'on fait ressortir du colloque sur la liberté de la presse MM. Pierre Desbarats, directeur de la revue Paralle, Cyrille Felteau, éditorialiste à La Presse, Leslie Roberts, commentateur et Gérard Pelletier, ancien rédacteur en chef de La Presse et député au fédéral, hier, devant les membres de la Women's Canadian Club.

Pour le définir, ce sens de la responsabilité, M. Pelletier a comparé les conférences de presse du général de Gaulle auxquelles plusieurs journalistes refusent de participer parce que les questions sont orchestrées d'avance avec celles de l'ancien président américain John Kennedy qui avait l'habitude de rencontrer chaque semaine les représentants de la presse sans aucune espèce de protocole.

Dans le contexte nord-américain, ce n'est pas la contrainte des pouvoirs publics ou de la publicité qui menace la liberté de la presse. C'est plutôt l'incompétence des journalistes et leurs préjugés. Sur ce point, MM. Pelletier et Desbarats sont d'accord. M. Roberts a ajouté que l'indifférence du public constitue en elle-même une sérieuse menace à la liberté, étant donné que les journaux ne peuvent donner que ce que les lecteurs réclament à moins d'accepter de publier à quelques milliers d'exemplaires seulement.

● De gauche à droite, on aperçoit le baron Heger de Löwenfeld, réalisateur des "Bijoux de Braque", M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles, et M. Guy Viau, directeur du Musée du Québec. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

La collection des "Bijoux de Braque" est à Québec

La célèbre collection des "Bijoux de Braque réalisés par Heger de Lowenfeld" est arrivée hier à Québec par un avion du gouvernement. L'avion a atterri au Service aérien des Transports et Communications du Québec, Ancienne-Lorette, à 3h.45 de l'après-midi.

Le baron Heger de Lowenfeld fut accueilli à l'aéroport par M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles et M. Guy Viau, directeur du Musée du Québec.

Les bijoux, estimés par assurance à $2 millions, furent immédiatement transportés dans un camion du ministère des Travaux publics et de la, escortés par un fort détachement de la Sûreté provinciale jusqu'au Musée du Québec.

L'exposition des "Bijoux de Braque", qui se fera au Musée du Québec même, se tiendra du 23 mars au 18 avril, sous le haut patronage de l'hon. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec et de S. E. François Leduc, ambassadeur de France au Canada.

Né le 12 janvier 1919 à Paris, le baron Henri-Michel Heger de Lowenfeld est appelé par Georges Braque en 1961 pour traiter en camée la fameuse "Tête grecque". Ravi du résultat, Braque lui demande de donner par le truchement de l'or et des pierres précieuses une troisième dimension à certaines de ses oeuvres classiques ou inédites.

En 1962, le ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, M. André Malraux, bouleversé par les prémices de l'oeuvre, l'adjure de s'y consacrer entièrement et prescrit de la présenter au Musée des arts décoratifs.

En mars 1963, la première exposition des "Bijoux de Braque" au Pavillon de Marsan obtient un succès si conséquent et une résonnance internationale si unanime qu'elle en a entraîné quinze autres qui ont fait applaudir avec le nom du génial disparu l'art et les couleurs de la France par 400,000 visiteurs enthousiastes. Depuis, les "Bijoux de Braque" sont exposés partout à travers le monde, de Dallas à Munich, de Cannes à Tokyo...

Nouvelle route reliant Québec et le N.-B.

Aucun conflit

Fredericton (P.C.) — Un porte-parole a déclaré samedi qu'il n'y a aucun conflit actuellement sur le chemin que doit emprunter la nouvelle route reliant le Québec et le Nouveau-Brunswick à travers le Maine.

Les membres du Comité international des corridors routiers ont discuté les plans en fin de semaine à Fredericton.

Ils ont décidé d'envoyer dans un avenir rapproché une délégation à Washington pour discuter avec des représentants du gouvernement central des plans proposés.

Les membres du Maine de ce comité ont reçu comme mission d'arranger une rencontre à Bangor avec les représentants du Maine à la Chambre, MM. W.B. Hatheway et J. Tupper, de même qu'avec les sénateurs E.S. Muskie et Margaret E. Smith.

Le comité tiendra sa prochaine réunion à Sherbrooke à la fin du mois prochain.

Le SPEQ continue à manifester au parlement

Les manifestations ont continué ce matin autour des édifices parlementaires entre 8.00 et 9.30 hres a.m. Ces manifestations sont conduites par le comité de négociation du S.P.E.Q. afin de faire comprendre au Gouvernement que la lenteur incroyable qu'il met à régler une entente avec les professeurs de l'enseignement professionnel ne peut durer encore bien longtemps, déclare M. Claude Sabourin. Pour le moment il n'est pas quesian de déclencher la grève chez les 23,000 membres du Syndicat et les professeurs donnent leurs cours comme à l'habitude.

Il souligne un incident

Lundi matin au cours d'une manifestation paisible un automobiliste qui passait près de la porte principale de l'Assemblée législative à une vitesse exagérée a fait mine de vouloir frapper les manifestants. Nous avons son numéro de licence et l'exécutif du Syndicat étudie l'opportunité de faire appréhender cet individu plutôt nerveux.

C'est le temps du **nettoyage des tapis...** Alors assurez-vous les services de nos **experts**

ER E FILS
EMILIEN ROCHETTE
TAPIS
TUILES-LINOLEUM
550 est, rue St-Vallier,
529-4164

EXAMEN de la VUE lunettes LE SOIR sur rendez-vous
Ste-Foy 1313 Route de l'Eglise
Dr JACQUES M. De SERRES
OPTOMETRISTE
Le Jour, 466 de la Couronne
TEL. 523-4643

CENTRE MEDICAL
DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 580 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 525-1471.

Docteur
REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
363 de la Couronne
au carré Jacques-Cartier
TEL.: 524-2413
Jour 9h. a.m. à 5h. 30 p.m.
Le samedi de 9 à 12h.30
Le soir sur rendez-vous
● Examen de la vue
● Rééducation visuelle
● Choix de lunettes

ASSURANCES
AUTO — FEU — VIE
Jean Chalifour & Fils
555, Dorchester Sud — 529-2181

ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU QUEBEC
Antonin-F. Belleau inc.
courtiers d'assurances agréés
Normand Harvey, adjoint
475 chemin Ste-Foy (suite 11)
Québec 6 — Tél. : 681-6279

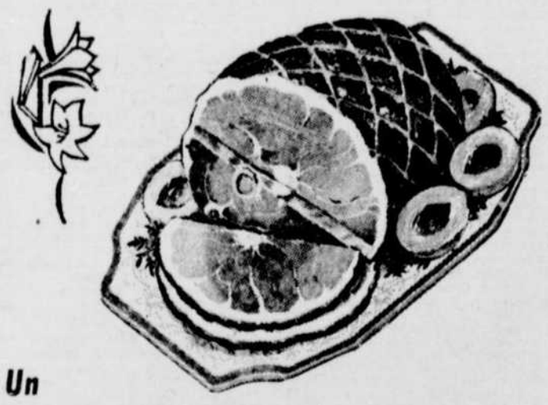

Un
JAMBON BRAISE BARDOU
Cuit au four, tendre, savoureux, parfumé au bois d'érable, unique dans son genre, souvent imité jamais égalé.
Les viandes fraiches chez BARDOU sont toujours ce qu'il y a de mieux, nos charcuteries sont sans égal, de variété considérable.
Aspics variés, coq au vin, boeuf Bourguignon etc.
Pièces montées sur demande
LIVRAISON GRATUITE
SERVICE PERSONNEL ET COMPETENT
Bardou & Fils Ltée
525-8135 — 1040, Ave Cartier
BARDOU
522-7094 — 48½, rue Couillard
Au service des Québecois depuis 1923.

RAPPROCHEMENT NÉCESSAIRE DU SKI NORD-AMÉRICAIN

Par Jacques REVELIN

Même si le "du Maurier International" fut une compétition d'un haut niveau, il faut admettre que les Etats-Unis ont "damé" le pion au Canada en parvenant à attirer les plus grands noms du ski alpin à Stowe et à Sun Valley. Les "trois grandes puissances" de l'Europe sont en effet représentées actuellement en Amérique par leur super-vedettes. Sur les neuf membres de l'équipe de France, six portent les noms retentissants de Jean-Claude Killy, Léo Lacroix, Guy Périllat, Marielle Goitschel, Annie Famose et Florence Steurer. L'Autriche aussi est représentée par des skieurs de premier plan comme Karl Schranz, Egon Zimmerman, Heini Messner, Traudl Hecher, Christl Hass, Heidi Zimmerman. Quant à la Suisse, elle a également expédié aux Etats-Unis ses plus dignes porte-couleurs, comme Edmund Bruggman, Jakob Tischlauser, Willi Favre, Fernande Bochatay, Heidi et Thérèse Obrecht, Madeleine Wuilloud.

Une aussi riche participation réduit l'importance du "du Maurier International" et il faut se demander pourquoi le Canada n'a pu recevoir ces mêmes champions, il y a un mois.

Killy, Schranz et Zimmerman devaient en principe venir à Banff et à Beaupré. On avait d'ailleurs annoncé leur participation au "du Maurier". Tous les trois décidèrent toutefois de s'abstenir d'un séjour au Canada, en motivant leur abstention par un excès de fatigue, une excuse acceptable puisque le début de l'année avait été particulièrement surchargé de compétitions dans les Alpes. A l'exception de l'Autriche qui délégua malgré tout une forte équipe centrée sur Gerhard Nenning et Christl Haas, la France et la Suisse ne furent certes pas représentées par la crème de leurs compétiteurs; pourquoi ?

Plusieurs raisons peuvent servir de réponses à cette question. On peut tout d'abord admettre qu'il était difficile pour les skieurs européens d'entreprendre deux voyages distincts en Amérique du Nord et qu'ils préférèrent se déplacer une seule fois. Comme le "du Maurier" devait se disputer immédiatement après la série de classiques du mois de janvier, la plupart des champions voulurent reprendre leur souffle, sachant qu'à la mi-mars ils traverseraient l'Atlantique pour effectuer un séjour de deux semaines aux Etats-Unis. Leur choix fut logique et respecta sans doute un engagement pris l'hiver dernier, qand fut mise en compétition la coupe des "Cinq Nations", dans le Colorado.

A la faveur d'une conversation avec le président de l'Association Canadienne du Ski Amateur rencontré à Stowe, en fin de semaine, nous lui avons demandé d'exposer les motifs du faible intérêt des Européens pour le "du Maurier". Voici ce que Bill Tindale a répondu : "Redoutant un conflit de dates, la CASA a demandé à l'association américaine d'inviter plus tôt les Européens pour constituer un circuit d'épreuves dans une période de temps continue nécessitant un seul séjour en Amérique du Nord. Tous les efforts de persuation ont malheureusement été inutiles, nos voisins du sud ayant refusé de modifier leur programme. Il a donc fallu se débattre pour lancer le "du Maurier International" sans leur collaboration, puisque la participation des Américains fut pratiquement nulle, les championnats interscolaires et interuniversitaires se déroulant à la mi-février, hors du contrôle des dirigeants du ski amateur des U.S.A."

De pareils inconvénients surgiront à l'avenir et le Canada sera toujours exposé à en subir les désavantages par la supériorité des Américains dans le concert international, même sur le plan sportif. Il faut donc engager d'autres négociations avec des propositions réalistes, en faisant valoir l'intérêt commun.

Tenant compte qu'il n'est pas possible de faire venir à deux reprises en Amérique du Nord les meilleurs skieurs européens, les projets futurs doivent donc être axés sur un circuit conjoint en concentrant les épreuves dans une période maximum de trois semaines, un séjour trop prolongé risquant de soulever la réticence des skieurs d'outre-mer. Cette limite de temps réduirait le nombre possible de grands concours, mais voici néanmoins comment l'on pourrait établir la tournée hivernale du ski international aux Etats-Unis et au Canada :

1— Présenter une année sur deux les compétitions dans notre pays et aux Etats-Unis.

2— Organiser à tour de rôle un concours en deux manches (Est-Ouest) et tenir la troisième épreuve dans l'autre pays.
Exemple : Banff-Beaupré et Stowe ou Stowe-Sun Valley et Banff.

3— Unir deux grandes classiques (du Maurier et Cinq Nations) pour le championnat international de l'Amérique du Nord et organiser une confrontation annuelle opposant exclusivement les skieurs du Nouveau Monde, en alternant le choix des centres.

Cette dernière solution nous semble le meilleure et la plus acceptable pour les Américains à qui il serait bon de faire valoir la renommée grandissante des skieurs et des stations d'hiver du Canada, tout en tirant une comparaison avec l'Europe. Là-bas, les pays unissent leurs efforts pour établir un calendrier commun grâce auquel un rapprochement des concours provoque de nombreuses confrontations favorisant l'ascension des champions.

Pour mieux réaliser quelle variété de compétiteurs pourraient concourir au Canada, advenant l'établissement d'une entente entre les deux associations nord-américaines du ski, voici la composition des équipes nationales lors des championnats internationaux alpins disputés en fin de semaine dernière à Stowe :

ETATS-UNIS

Hommes : William Marolt, Billy Kidd, Jim Heuga, Dennis McCoy, James Barrows, Spider Sabich, Loris Werner, Don J. Brooks, Kenneth Phelps, Peter Ruschp, Harry Rebel Ryan, Jere Elliot, Mike Allsop, Roger Buchika, Walt Falk.

Femmes : Jean Saubert, Joan Hannah, Margo Walters, Robin Morning, Suzanne Chaffee, Wendy Allen, Cathy Nagel, Cathy Allen, Lee Hall, Vicki Jones, Judy Placek, Penny McCoy.

CANADA

Hommes : Rod Hebron, Peter Duncan, Michel Lehmann, Dan Irwin, Scott Henderson, Weyrner Henderson, etc . . .

Femmes : Nancy Greene, Andrée Crépeau, Karen Dokka, Garrie Matheson, etc . . .

FRANCE

Hommes : Jean-Claude Killy, Jules Melquiond, Léo Lacroix, Guy Périllat, Georges Maudit.

Femmes : Marielle Goitschel, Isabelle Mir, Annie Famose, Florence Steurer.

AUTRICHE

Hommes : Heini Messner, Egon Zimmerman, Karl Schranz, Hugo Nindl, Werner Bleiner, Helmut Schranz.

Femmes : Trauld Hecher, Erika Schinegger, Brigitte Seiwald, Christi Haas, Heidi Zimmerman, Gertrud Gabl.

SUISSE

Hommes : Stefan Kaelin, Edmund Bruggmann, Jakob Tischhauser, Jean-Daniel Datwyler, Willie Favre, Peter Rohr, Harry Rebel Ryan, Joos Minsch.

Femmes : Fernand Bochatay, Heidi Obrecht, Thérèse Obrecht, Madeleine Wuilloud, Edith Hiltbrand.

Classements de la F.I.S.

Voici quels étaient les classements officiels de la Fédération Internationale de Ski, à la fin du mois de janvier 1966 :

— HOMMES —

DESCENTE

Noms et pays	Points
1—Leitner, Ludwig, Allemagne	0.00
2—Minsch, Jos., Suisse	0.00
3—Sodat, Stephan, Autriche	0.00
4—Schranz, Karl, Autriche	0.00
5—Messner, Heini, Autriche	0.91
6—Killy, Jean Claude, France	1.83
8—Lacroix, Leo, France	3.41
7—Nenning, Gerhard, Autriche	2.12
9—Stamos, Pierre, France	3.79
10—Mussner, Gerhard, Italie	4.12
11—Favre, Wili, Suisse	4.20
12—Bleiner, Werner, Autriche	4.63
13—Kidd, William, USA	5.30
14—Bruggmann, Edm., Suisse	5.61
15—Mahlknecht, Iva, Italie	5.75
16—Allmen, Van Beat, Suisse	6.02
17—Digruber, Franz, Autriche	6.51
18—Leitner, Adalbert, Australie	7.13
19—Giovanoli, Dumeng, Suisse	8.10
20—Nindl, Hugo, Autriche	8.47
21—Zandegiacomo, R., Italie	8.60
22—Perillat, Guy, France	9.06
23—Rohr, Hnspeter, Suisse	9.15
24—Marolt, William, USA	9.27
25—Manninen, Raimo, Finlande	10.59
26—Valentini, Renato, Italie	11.77
27—Prinzing, Grhard., Allemagne	12.48
28—Salzmann, Rupert, Autriche	12.61
29—Denicolo, Felice, Italie	12.84
30—Rofner, Harald, Autriche	13.92
31—Daetwyler, J.D., Suisse	14.12
32—Pitteloud, Alby, Suisse	14.94
33—Riedel, Eberhard, Allemagne	15.10
34—Huber, Herbert, Autriche	15.36
35—Schlunegger, H., Suisse	15.37
36—Senoner, Carlo, Italie	15.56
37—Phelps, Ken, USA	15.70
38—Orcel, Bernard, France	16.42
39—Dibona, Giovanni, Italie	17.[illegible]2
40—Heuga, James, USA	17.75
41—Sabich, Spider, USA	17.90
42—Jalifier, J. P., France	19.20
43—Melquiond, Jules, France	19.69
44—McManus, Rip, USA	19.82
45—Sprecher, Andreas, Suisse	19.98
46—Sailer, Rudi, Autriche	20.14
47—Hebron, Rod, Canada	20.18
48—Schwaiger, M., Autriche	20.45
49—Fill, Martino, Italie	20.91
50—Werner, Loris, USA	21.25
51—Orsi, Ni, USA	21.36
52—Jauffret, Louis, France	21.43
53—Heckelmiller, Jos., Allemagne	21.55
54—Kaelin, Stefan, Suisse	21.72
55—Luetzendorf, Peter, All.,	21.76
56—Henderson, Scott, Canada	21.96
57—Osterried, Adi, Allemagne	21.98
58—Blanchard, Alain, France	22.28
59—Ekstram, Ulf, Finlande	22.83

SLALOM

1—Arpin, Michel, France	0.00
2—Killy, Jean Claude, France	0.00
3—Nindl, Hugo, Autriche	0.00
4—Schranz, Karl, Autriche	0.26
5—Dibruger, Franz, Autriche	0.63
6—Grahn, Bengt Erik, Suède	1.16
7—Perillat, Guy, France	1.21
8—Nenning, Gerhard, Autriche	1.87
9—Melquiond, Jules, France	2.50
10—Leitner, Ludwig, Allemagne	2.98
11—Kidd, William, LSA	3.02
12—Giovanoli, Dumeng, Suisse	4.10
13—Lacroix, Leo, France	6.94
14—Sunde, Per, Norvège	7.22
15—Mauduit, Georges, France	8.49
16—Heuga, James, LSA	9.35
17—Denicola, Felice, Italie	9.50
18—Bruggmann, Edm., Suisse	9.96
19—Gruenenfelder, K., Suisse	10.00
20—Jauffret, Louis, France	10.00
21—Scherzer, Ernst, All. Est	10.35
22—Burger, Martin, Autriche	11.15
23—Messner, Heini, Autriche	11.42
24—Schranz, H. Autriche	11.93
25—Olsson, Lars, Suède	13.19
26—Fourna, Jacques, France	13.38
27—Augert, J. P., France	14.40
28—Duncan, Peter, Canada	14.56
29—Marolt, William, USA	14.75
30—Riedel, Eberhard, All. Est	14.82
31—Hebron, Rod, Canada	15.00
32—Manninen, Raimo, Finlande	15.45
33—Stamos, Pierre, France	15.81
34—Wallek, Bob, France	15.89
35—Kaelin, Stefan, Suisse	15.90
36—Lindstroem, R., Suède	16.76
37—Sodat, Stephan, Autriche	17.72
38—Mahlknecht, Ivo, Italie	17.87
39—Loidl, Joseph, Autriche	17.97
40—Mussner, Gerhard, Italie	18.47
41—Leitner, Adalbert, Australie	18.95
42—Trzebunia, B., Pologne	19.05
43—Pitteloud, Alby, Suisse	19.48
44—Fukuhara Y., Japon	20.07
45—Zandegiacomo R., Italie	20.28
46—Jalifier, J P., France	21.37
47—Blanchard, Alain, France	21.51
48—Illing, Klaus, All. Est	21.75
49—Holm, Arild, Norvège	22.00
50—Bogner, Willy, Allemagne	22.30
51—Ekstram, Ulf, Finlande	22.76
52—Huber, Herbert, Autriche	23.12
53—Dibona, Giovanni, Italie	23.36
54—Tristcher, Reinhrd., Autriche	23.83
55—Lesch, Willy, Allemagne	23.92
56—Favre, Willi, Suisse	24.43
57—Hilse, Wolfgang, Allemagne	24.53
58—Mahlknecht, G., Italie	24.78
59—Balmat, Michel, France	24.79
60—Bachleda A., Pologne	25.00

SLALOM GEANT

1—Bruggmann, Edm., Suisse	0.00
2—Killy, Jean Claude, France	0.00
3—Lacroix, Leo, France	0.00
4—Favre, Willi, Suisse	2.58
5—Kidd, William, USA	5.00
6—Marolt, William, USA	5.33
7—Mahlknecht, Ivo, Italie	5.49
8—Tishhauser, Jakob, Suisse	5.71
9—Mussner, Gerhard, Italie	6.05
10—Perillat, Guy, France	6.37
11—Leitner, Ludwig, Allemagne	6.52
12—Schrang, Karl, Autriche	6.90
13—Bleiner, Werner, Autriche	7.31
14—Kaelin, Stefan, Suisse	7.52
15—Ekstan, Ulf, Finlande	7.64
16—Gruenenfelder, G., Suisse	7.70
17—Menning, Gerhrd., Autriche	8.38
18—Riedel, Eberhrd., All. Est	8.78
19—Osterried, Adi, Allemagne	9.38
20—Sturm, Erich, Autriche	9.43
21—Rossat, Mignod R., France	9.45
22—Melquiond, Jules, France	9.74
23—Burger, Martin, Autriche	9.76
24—Arpin, Michel, France	10.05
25—Valentini, Renato, Italie	10.43
26—Mauduit, Georges, France	10.79
27—Sprecher, Andreas, Suisse	11.22
28—Leitner, Adalbert, Australie	11.27
29—Messner, Heini, Autriche	11.37
30—Heuga, James, USA	11.59
31—Jauffret, Louis, France	12.47
32—Daetwyler, J. D., Suisse	12.65
33—Manninen, Raimo, Finlande	12.84
34—Prinzing, Gerhard, Allemagne	13.11
35—Hebron, Rod, Canada	13.30
37—Salzmann, Rupert, Rutriche	13.98
36—Tritscher, Reinbrd, Autriche	13.30
38—Denicolo, Felice, Italie	14.11
39—Overland, Jon T., Norvège	14.45
40—Scherzer, Ernst, Allemagne	14.67
41—Digruber, Franz, Autriche	14.85
42—Pitteloud, Alby, Suisse	15.01
43—Giovanoli, D., Suisse	15.15
44—Sailer, Rudi, Autriche	15.55
45—Duncan, Peter, Canada	15.98
46—Sodat, Stephan, Autriche	15.98
47—Heckelmiller, Jos., Allemagne	16.01
48—Zobb, Beat, Suisse	17.07
49—Plorer, Georg, Autriche	17.56
50—Detassis, Claudio, Italie	17.62
51—Chaffee, Rick, USA	17.65
52—Allmen, Von Best, Suisse	17.74
53—Fourna, Jacques, France	17.95
54—Penz, Alain, France	18.01
55—Rohlen, Olle, Suède	18.19
56—Stamos, Pierre, France	18.79
57—Augert, Jean P., France	19.[illegible]5
58—Grahn, Bengt F., Suède	19.18
59—Schranz, Helmuth, Autriche	19.71

— FEMMES —

DESCENTE

1—Haas, Christl, Autriche	0.00
2—Hecher, Traudl, Autriche	0.00
3—Goitschel, Marielle, France	0,26
4—Famose, Annie, France	0.27
6—Zimmermann, E., Autriche	2.71
7—Abrecht, Therese, Suisse	3.67
8—Schmid Biebl, H., Allemagne	6.64
9—Bochatay, M., France	7.95
10—Terraillon C., France	9.19
11—Saubert, Jean, USA	9.53
12—Wuilloud, M., Suisse	12.34
13—Demetz, Giustina, Italie	12.50
14—Shellworth, S., USA	14.27
15—DuRoy de Blicqu, P. Bel	15.67
16—Greene, Nancy, Canada	16.35
17—Hannah, Joan, USA	17.58
18—Meyers, Linda, USA	18.45
19—Chaffee, Suie, USA	20.12
20—Adolf, Ruth, Suisse	20.54
21—Digruber, Grete, Autiche	20.74
22—Kainz, Edda, Autriche	22.00
23—Bochatay, F., Suisse	22.13
24—Goitschel, C., France	22.35
25—Steurer, Florence, France	23.31
26—Walters, Margo, USA	23.51
27—Schinegger, Erika, Autriche	23.72
28—Aune, Kirsten L., Norvège	24.21
29—Seiwald, Brigitte, Autriche	26.37
30—Dix, Tammy, USA	26.47
31—Obrecht, Heidi, Suisse	26.55
32—Leuthard, Ruth, Suisse	27.39
33—Nagel, Cathy, USA	27.52
34—Morning, Robin, USA	27.98
35—Allen, Cathy, USA	28.07
36—Hintermaier C., Allemagne	29.40
37—Untermoser, Elfi, Autriche	30.01
38—Judet, Pascale, France	31.10
39—Senoner, Inge, Italie	31.24
40—Barbieri, Lidia, Italie	31.29
41—Birimisa, Virginia, USA	31.73
42—Hilbrand, Edith, Suisse	32.46
43—Mir, Isabelle, France	32.64
44—Faerbinger, Burgl, Allemagne	32.81
45—Eder, Traudl, Autriche	33.60
46—Hvammen, Aud., Norvège	33.89
47—Pall, Olgo, Autriche	34.44
48—Fellay, Marie P., Suisse	34.48
49—Zimmermann, H., Autriche	34.92
50—Mittermeier, H., Allemagne	34.95
51—Formichelli, Patti, USA	35.08
52—Allen, Wendy, USA	35.92
53—Bernard, Florence, France	36.39
54—Penz, Brigitte, France	38.15
55—Auskelis, Nancy, USA	38.97
56—Prinzing, C., Allemagne	39.45
57—Dokka, Karen, Canada	39.60
58—Lafforgue, Ingrid, France	39.85
60—Hall, Lee, USA	40.04
68—Simonsons, Ingrid, USA	4[illegible].34
75—Korfanta, Karen, USA	50.56
80—Black, Ann, USA	50.84

SLALOM

1—Goitschel, M., France	0.00
2—Goitschel C., France	0.00
3—Greene Nancy, Canada	0.00
4—Saubert, Jean, USA	0.00
5—Schmid, Biebl, H., Allemagne	0.00
6—Hecher, Traudl, Autriche	2.50
7—Famose, Annie, France	2.87
8—Terraillon, C., France	5.85
9—Obrecht, Therese, Suisse	6.43
10—Allen, Cathy, USA	7.06
11—Meyers, Linda, USA	9.78
12—Digruber, Grete, Autriche	10.28
13—Seiwald, Brigitte, Autriche	11.77
14—Bachatay, M., France	14.94
15—Zimmermann, E., Autriche	15.17
16—Riva, Pia, Italie	16.55
17—Bochatay, F., Suisse	16.60
18—Korfanta, Karen, USA	17.34
19—Demetz, Giustina, Italie	17.85
20—Adolf, Ruth, Suisse	18.64
21—Morning, Robin, USA	18.86
22—Mittermeier H., Allemagne	19.01
23—Braeuer, S., Autriche	20.10
24—DuRoy deBlicqu, P., Bel.	20.58
25—Hiltbrand, Edith, Suisse	20.86
26—Steurer, Florence, France	21.24
27—Ditfurth, Christl, Autriche	21.40
28—Cipolla, Glorianda, Italie	21.92
29—Senoner, Inge, Italie	22.06
30—Eder, Traudl, Autriche	22.15
31—Barbieri, Lidia, Italie	22.89
32—Birimisa, Virginia, USA	24.11
33—Faerbinger, Burgl, Allemagne	25.83
34—Lafforgue, Britt, France	26.55
35—Zimmermann, S., Suisse	26.55
36—Hintermaier C., Allemagne	27.21
37—Hathorn, Gina, Grande-Bret.	28.13
38—Allen, Wendy, USA	29.46
39—Dix, Tammy, USA	29.48
40—Chaffee, Sue, USA	29.75
41—Field, Felicity, G.-Bretagne	29.87
42—Felli, Madeleine, Suisse	30.07
43—Rutledge, Vicki, Canada	30.18
44—Lafforgue, Ingrid, France	31.23
45—Obrecht, Heidi, Suisse	31.67
46—Mir, Isabelle, France	31.74
47—Gabl, Gertrud, Autriche	31.81
48—Pall, Olga, Autriche	32.04
49—Hvammen, Aud., Norvège	32.05
50—Klas, Dietlinde, Autriche	32.28
51—Eger, Dikke, Norvège	32.60
52—Roehrs, K., Allemagne	32.91
53—Walters, Margo, USA	33.17
54—McCoy, Penny, USA	34.84
55—Shellworth, S., USA	35.31
56—Hall, Lee, USA	35.51
57—Zimmerman, H., Autriche	35.90
58—Hannah, Joan, USA	36.50
59—Judet, Pascale, France	36.62
60—Jones, Vicki, USA	36.91
68—Kelly, Patti, USA	41.47
88—Formichelli, Patti, USA	62.96

SLALOM GEANT

1—Goitschel, Marielle, France	0.00
2—Greene, Nancy, Canada	0.00
3—Abrecht, Therese, Suisse	0.00
4—Bochatay, M., France	3.59
5—Hecher, Traudl, Autriche	5.00
6—Saubert, Jean, USA	5.57
7—Haas, Christl, Autriche	6.00
8—Schmid Biebl, H., Allemagne	7.11
9—Zimmermann, E., Autriche	9.28
10—Allen, Wendy, USA	9.84
11—Shellworth, S., USA	10.00
12—Famose, Annie, France	11.10
13—Goitschel, C., France	11.30
14—Demetz, Giustina, Italie	11.75
15—Hannah, Joan, USA	11.99
16—Meyers, Linda, USA	12.71
17—Braeuer, S., Autriche	15.00
18—Prinzing, Christa, Allemagne	1[illegible].00
19—Dietfurt, Christl, Autriche	16.80
20—Seiwald, Brigitte, Autriche	17.28
21—Hiltbrand, Edith, Suisse	17.50
22—Barbieri, Lidia, Italie	18.10
23—Craillon, C., France	19.33
24—Steurer, Florence, France	20.00
25—Adolf, Ruth, Suisse	20.21
26—Korfanta, Karen USA	20.81
27—Birimisa, Virginia, USA	21.36
28—DuRoy deBlicqu, P., Bel	21.87
29—Digruber, Grete, Autriche	22.77
30—Kainz, Eddo, Autriche	22.86
31—Bochatay, F., Suisse	23.23
32—Riva, Pia, Italie	24.22
33—Zimmermann, S., Suisse	25.00
34—Chaffee, Sue, USA	26.45
35—Faerbinger, B., Allemagne	26.66
36—Morning, Robin, USA	26.78
37—Allen, Cathy, USA	26.97
38—Felli, Madeleine, Suisse	27.74
39—Obrecht, H., Suisse	27.95
40—Auskelis, Nancy, USA	28.[illegible]6
41—Zimmermann, H., Autriche	29.05
42—Rawyler, Conscien, J., Suisse	31.83
43—Senoner, Inge, Italie	32.12
44—Lafforgue, Ingrid, France	32.23
45—Formichelli, Patti, USA	33.63
46—Klos, Dietlinde, Autriche	33.69
47—Dokka, Karen, Canada	33.77
48—Rutledge, Vicki, Canada	34.48
49—Hvammen, Aud., Autriche	36.38
50—Bocek, Elke, Autriche	36.38
51—Gabl, Gertraud, Autriche	37.86
52—Bernard, Florence, Fracne	39.21
53—Hall, Lee, USA	40.03
54—Wuilloud, M., Suisse	40.47
55—Walters, Margo, USA	40.[illegible]
56—Eder, Traudl, Autriche	42.07
57—Dix, Tammy, USA	42.13

Boston détient la clé à la première position

MONTREAL (PC) — Les Bruins de Boston pourraient bien jouer un rôle important dans la course au championnat de la ligue Nationale de hockey, car ils affronteront les Canadiens de Montréal à deux reprises et les Hawks de Chicago trois fois d'ici la fin du calendrier régulier dans deux semaines. On sait que les Canadiens occupent présentement le premier rang du circuit avec une avance d'un point sur les Hawks, qui n'ont jamais terminé en première place à la fin de la saison régulière. Les Canadiens ont eu une partie de plus à jouer que les Hawks, qui devront disputer quatre de leurs cinq derniers matches à l'étranger.

Entre-temps, Toronto et Détroit continuent de se livrer une chaude lutte pour l'obtention du troisième rang. Les Leafs, qui possèdent actuellement une avance de trois points sur les Wings, ont également deux joutes en main sur leurs rivaux, soit sept contre cinq.

Enfin, grâce à leurs deux victoires aux dépens des Rangers de New York la semaine dernière, les Bruins se sont approchés à quatre points de leurs rivaux et ont encore des chances d'évacuer la cave du classement.

COMPTEURS

Bobby Hull, du Chicago, fait cavalier seul en tête des compteurs avec un total de 93 points et il dispose encore de cinq matches pour égaler ou améliorer le record de 96 établi par Dickie Moore, des Canadiens, en 1958-59. Il devance son coéquipier Stan Mikita par 19 points.

Trois joueurs sont sur un pied d'égalité en troisième place avec 71 points, soit Jean Béliveau et Robert Rousseau, des Canadiens, ainsi que Gordie Howe, du Détroit. Norm Ullman, du Détroit, suit avec 69 points.

Chez les gardiens de but, la lutte se poursuit entre les cerbères des Canadiens et ceux des Hawks. Les premiers possèdent une avance de six points sur leurs rivaux, mais ils ont un match de plus à disputer que ces derniers.

Enfin, Reggie Fleming, des Rangers, a délogé John Ferguson, des Canadiens, comme vilain du circuit avec un total de 150 minutes au pénitencier. De même, les Rangers sont également devenus l'équipe la plus punie du circuit avec un total de 834 minutes au cachot.

LES MENEURS

	B	A	Pts	Pn
Hull, Chicago	53	40	93	66
Mikita, Chicago	27	47	74	54
Rousseau, Montreal	28	43	71	18
Howe, Détroit	28	43	71	77
Béliveau, Montréal	26	45	71	44
Ullman, Détroit	29	40	69	33
Delvecchio, Détroit	29	37	66	14
Nevin, New York	28	32	60	10
Richard, Montr al	20	37	57	43
Mahovlich, Toronto	30	23	53	66
Pulford, Toronto	27	25	52	49
Esposito, Chicago	26	26	52	45
Marshall, New York	25	27	52	6
Oliver, Boston	17	35	52	28
Bucyk, Boston	25	26	51	12
Ratelle, New York	21	30	51	10
Keon, Toronto	22	28	50	4
Provost, Montréal	18	32	50	34
Hay, Chicago	19	29	48	18
Smith, Détroit	20	27	47	20
Maki, Chicago	17	30	47	39

GARDIENS DE BUTS

	PJ	Bc	Bl	Moy
Worsley, Mtl	46	105	2	2.42
Hodge, Mtl	24	55	1	2.66
TOTAL, Montréal	64	163	3	2.55
Hall, Chicago	60	150	4	2.57
Dryden, Chicago	10	19	0	2.90
TOTAL, Chicago	65	169	4	2.60
Bower, Toronto	29	69	2	2.43
Sawchuk, Toronto	24	76	1	3.17
Gamble, Toronto	8	17	4	2.24
G. Smith, Toronto	3	7	0	3.55
A. Smith, Toronto	2	2	0	1.94
TOTAL, Toronto	63	173	7	2.75
Crozier, Détroit	61	166	7	2.80
Bassen, Détroit	9	13	0	2.73
Gardner, Détroit	1	1	0	1.00
TOTAL, Détroit	65	183	7	2.82
Giacomin, New York	35	127	0	3.68
Maniago, New York	23	76	2	3.41
Simmons, New York	11	37	0	4.52
TOTAL, New York	65	242	2	3.72
Parent, Boston	35	121	1	3.83
Johnston, Boston	29	99	1	3.78
Cheevers, Boston	7	24	0	6.00
Ring, Boston	1	4	0	7.14
TOTAL, Boston	64	259	2	4.05

PUNITIONS EN MINUTES PAR CLUB

Boston	710
Chicago	719
Détroit	730
Toronto	749
Montréal	817
New York	334

Au moins un député a déjà goûté aux trucs de Pollock

Par STUART LAKE

OTTAWA PC — On rouspète encore à Flin Flon, Man., chaque fois que quelqu'un mentionne le nom de Sam Pollock, gérant général des Canadiens de Montréal, de la Ligue nationale de hockey.

Robert - Bud - Simpson, député conservateur de Churchill, fait cependant exception à cette règle. C'est ce même Simpson qui pilotait les Bombers de Flin Flon lorsque cette équipe a triomphé des Canadiens de Hull-Ottawa, pilotés par Pollock, lors de la finale de la coupe Memorial, en 1957.

Agé de 55 ans, M. Simpson n'a même pu s'empêcher de sourire, lorsqu'il a évoqué la colère de la population de la ville minière quand les Canadiens juniors sont arrivés à Flin Flon avec une journée de retard pour la joute initiale de la série quatre de sept.

"Pour commencer, des centaines de partisans des Bombers ont fait la queue pendant 48 heures à l'extérieur de l'aréna local pour obtenir un billet", de rappeler le député conservateur au cours d'une interview.

"Puis, un certain nombre de mineurs avaient pris des dispositions pour avoir congé ce soir-là."

Naturellement, Pollock luimême n'a pas aidé sa propre cause en formulant quelques remarques désagréables à l'endroit de la ville et de sa patinoire démodée - aujourd'hui remplacée par un aréna moderne - et du zèle des partisans des Bombers.

Alors que cette série finale avait été un véritable cauchemar pour Pollock, elle avait été pour Simpson le couronnement d'une longue carrière dans le hockey.

LA CONCURRENCE ETAIT RUDE

Il avait été attiré à Flin Flon en 1935 par la compagnie Hudson Bay Mining and Smelting Ltd qui parrainait les équipes locales. Flin Flon était à cette époque une ville de calibre senior et Simpson, un joueur de centre, y a joué contre les frères Max et Doug Bentley, Sid Abel, Tony Leswick et une multitude d'autres qui ont évolué dans la LNH.

Il devint gérant de la première équipe junior de Flin Flon, en 1943, lorsque les Rangers de New York ont accepté de prendre l'équipe sous leur tutelle, et il est demeuré avec le club jusqu'à ce que celui-ci remporte le championnat national.

Les Rangers ont reconnu officiellement son travail en l'invitant récemment à un banquet donné à New York à l'occasion de la première présentation du trophée Lester Patrick.

"Je fus l'homme le plus surpris à Ottawa lorsque j'ai reçu cette invitation", d'avouer Simpson.

CARRIERE POLITIQUE

La carrière de Simpson dans le hockey qui a débuté à Winnipeg à la fin des années 1920, a contribué à son succès comme homme politique. Elu pour la première fois aux élections générales de 1957 dans la circonscription de Churchill, il a été réélu sans difficulté lors des quatre scrutins subséquents.

Le sport a permis à plus d'un athlète à accéder au Parlement, mais dans le cas de Simpson, il y a des antécédents familiaux. Son grand-père paternel, M. W.M. Simpson, fut député conservateur d'Algoma dans le premier parlement, en 1867 tandis que son grand-père maternel, M. A.G.B. Bannantyne a été élu par acclamation député libéral de Provencher en 1875 après que le siège alors occupé par Louis Riel eut été déclaré vacant à cause du rôle de Riel dans le soulèvement de la rivière Rouge.

Convalescence

BOSTON (PA) — La défense Doug Barkley, du Détroit, reposait confortablement hier à la suite d'une deuxième intervention chirurgicale à son oeil blessé lors d'une joute de hockey.

Dans l'Américaine

LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Gamble, Roc	40	44	84
Mortson, Qué	27	54	81
Courcy, Cle	26	54	80
Pappin, Roc	33	44	77
Hicks, Qué	31	46	77
LaBossière, Qué	29	46	75
Ehman, Roc	34	39	73
Walton, Roc	28	44	72
Melnyk, Buf	14	57	71
Blackburn, Qué	31	39	70

Les Citadelles ont divisé

Les "Citadelles Humpty-Dumpty" sont revenus de leur voyage de la dernière fin de semaine à Boston avec une fiche d'une victoire, une défaite et une joute nulle. Les jeunes "Citadelles" ont donné toute une exhibition vendredi soir à l'aréna de Weymouth en banlieue de Boston. Après être arrivé à sept heures de Québec, ils jouèrent à huit heures contre les pee-wee de Weymouth. L'histoire de la partie se résume par l'extraordinaire performance que donna le jeune gardien de buts des Bostonnais. C'est lui qui gardait la cage des jeunes Bruins lors de leur visite au Tournoi pee-wee de Québec.

Le samedi matin, après une nuit de sommeil hautement méritée, les jeunes Québécois annulèrent 1 à 1 contre l'équipe Bantam de Cohassett à l'aréna de cette ville. La partie s'est déroulée à vive allure et fut très goûtée des spectateurs. Le soir à 6¼ heures, les jeunes "Citadelles" déclassèrent l'équipe pee-wee de Cohassett en les battant par 4 à 2 à l'aréna de Bellericca. Tous les joueurs ont été logés chez des familles américaines et sont revenus très enchantés de l'accueil qu'on leur a fait.

Les "Citadelles Humpty-Dumpty" participeront maintenant au tournoi pee-wee de Trois-Rivières. Ils joueront leur première partie jeudi soir prochain le 24 mars à 7:45 heures contre une équipe de la région de Trois-Rivières. Le lendemain soir à 8 heures, ce sera au tour des Castors Pepsi-Cola" de faire leur première apparition alors qu'ils se mesureront au club Sherbrooke.

L'un des géants de l'histoire du baseball raconte son histoire.

MA VIE DANS LE BASEBALL ET AILLEURS

(Telle que racontée à Charles Einstein)

Ce résumé en six articles d'un nouveau livre qui sera publié prochainement est une histoire de ses problèmes personnels et professionnels, de ses émotions et de la route ardue vers les sommets.

Une autre exclusivité sportive de

L'ACTION

Surveillez-en le premier article lundi le 4 avril

Coupe Allan

MONCTON (P.C.) — La série quart-de-finale de l'Est, une affaire de 3 de 5 en vue de la coupe Allan entre les champions des Maritimes, les Hawks de Moncton, et les champions du district d'Ottawa, débutera le 30 mars et sera disputée entièrement à Moncton.

Si les Hawks triomphent, ils affronteront les champions du Québec, dans une semi-finale, 3 de 5, qui sera également présentée entièrement ici.

Si les représentants d'Ottawa l'emportent, ils affronteront également les Québecois, mais les joutes seront disputées alternativement sur les patinoires des représentants de chaque district.

HIER

Ligue Junior A du Québec
Finale 4 de 7
Thetford 0, Shawinigan 5
(Shawinigan mène 3-2)

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Springfield à Baltimore

Ligue Junior A d'Ontario
Semi-finale 4 de 7
Montréal à Oshawa
(Oshawa mène 1-0)

Ligue Junior A du Québec
Finale 4 de 7
Shawinigan à Thetford
(Shawinigan mène 3-2)

Ligue Junior Québec-district
Semi-finale 4 de 7
Lévis à Can. Tire R. 8.15 hres
(C.T.R. mène 2-1-1)
Montmorency à Québec-O., 9.45 h
(Québec-Ouest mène 2-1-1)

Ligue Midget Québec-district
Finale 3 de 5
Lauzon à Castors
(Lauzon mène 2-1)

Tournoi bantam provincial
St-Sacrement (Q) vs Victoriaville
(9 heures)

LES CLASSEMENTS

LIGUE AMERICAINE

Division EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	64	43	18	3	297	193	89
Hershey	61	31	25	5	221	187	67
Springfield	64	26	36	2	179	212	54
Baltimore	63	24	37	2	177	216	50
Providence	62	18	41	3	160	258	39

Division OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	62	41	17	4	252	184	86
Pittsburgh	63	33	29	1	202	193	67
Cleveland	64	33	30	1	209	194	67
Buffalo	63	27	33	4	184	201	57

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montréal	64	36	20	8	216	163	80
Chicago	65	36	22	7	229	169	79
Toronto	63	31	23	9	190	173	71
Détroit	65	29	26	10	209	183	68
New York	65	18	37	10	186	242	46
Boston	64	18	40	6	159	259	42

Tapis mur à mur dans le vestiaire des Wings

Sous l'inspiration du moment, Sid Abel, notre gérant, acheta pour notre chambre à l'Olympia un tapis rouge moelleux qui est le sujet de conversation de tous les joueurs de la ligne.

Je me trouvais dans son bureau quand le vendeur apporta un petit échantillon de ce tapis d'un demipouce d'épaisseur. Il a dit que ça paraitrait bien, mais qu'il ne pouvait offrir aucune garantie, car il n'avait pas été éprouvé pour une circulation en patins, aiguisés comme des lames de rasoir.

Sid a dit qu'il l'essaierait. Naturellement, le tapis est rouge-pompier, soit la couleur de l'emblème du club. Les murs sont blancs et nous utilisison des fluorescents très brillants, de sorte que la Chambre est belle au coup d'oeil, d'une atmosphère légère, aérée. Mais le tapis rouge y apporte de la chaleur.

Durant les soirées froides de l'hiver, quand vous sortez de la douche pieds nus, c'est naturellement plus chaud et plus confortable que de marcher sur de la tuile. A ce point de vue, c'est une protection jusqu'à un certain degré contre les rhumes.

Mais l'une des choses les plus surprenantes est que la chambre est beaucoup plus propre depuis qu'on y a posé le tapis. Les gars font plus attention à ce qu'ils jettent sur le plancher. Ils agissent comme s'ils étaient dans leur foyer.

Notre entraineur Lefty Wilson dit que c'est beaucoup plus facile de garder la chambre propre et nette. Il possède une balayeuse électrique qu'il passe sur le tapis pour ramasser la ouate ou les rubans gommés qui peuvent y avoir été jetés.

Quand on était sur de la tuile, les gars faisaient moins attention. Ils donnaient des coups de bâton sur le plancher et la friction du ruban gommé noir sur la tuile laissait une marque noire qui était difficile à enlever.

Je crois que nous avons créé un précédent qui peut améliorer la tenue des chambres de joueurs, non seulement au hockey, mais dans les sports en général.

Curling mixte

Art Lobel perd 7-6 contre le Manitoba

FORT WILLIAM (PC) — Le Nord de l'Ontario a causé une surprise à l'Ontario en l'emportant 12-5 hier, à l'ouverture du championnat canadien de curling mixte O'Keefe.

Les compétiteurs du championnat de curling mixte national O'Keefe 1966 qui a débuté hier soir, à Fort William, comptent parmi les plus jeunes, les plus difficiles à vaincre et les plus courageux à jamais se rencontrer dans une compétition nationale de curling.

L'âge moyen des 44 membres des 11 équipes championnes provinciales est 35 ans, soit quatre ans de moins que l'an passé. Cependant, il est étonnant de constater qu'en moyenne, chacun de ces joueurs a joué au curling depuis plus de 12 ans, et de ce fait, ils sont un peu plus expérimentés que les compétiteurs du championnat mixte national 1965.

Ces équipes ont fait preuve de beaucoup de ténacité et de volonté de vaincre, en surmontant une gamme très variée de difficultés, en plus d'avoir fait face à la compétition sur le plan régional et le plan provincial. L'équipe de Ernie Boushy du Manitoba, dut surmonter une terrible tempête de neige qui les immobilisa à 60 milles de l'endroit où se jouait le championnat provincial, ne se laissa pas abattre par la première partie perdue par défaut, et vit la troisième de l'équipe, la délicate Ina Light, combattre une forte attaque de grippe durant les sept parties suivantes où ils demeurèrent invincibles.

John Wouters, deuxième de l'équipe de Terre-Neuve, tomba malade avant la partie d'ouverture du championnat Terre-Neuve-Labrador, et dut être hospitalisé. Il a tout de même accompagné les autres membres de son équipe Goose Bay RCAF et est prêt pour la compétition O'Keefe. Le champion 1965 Lee Green de Calgary, a perdu les services de Shirley et Vi Salt cette saison, alors que Shirley a dû abandonner le curling, sur les conseils de son médecin. Avec deux nouveaux joueurs aux premières positions soit Rod Duncan et Dona Clark et de nouveau avec Kay Berreth en troisième, Green reprit le championnat de l'Alberta, même s'il admet que "la compétition était peut-être un peu plus serrée que l'an passé".

Quand il fut décidé que l'épouse du capitaine Art Lobel ne pourrait participer au championnat mixte du Québec, celui-ci enrôla sa belle-mère qui, avec 16 ans d'expérience de curling, devint la troisième de l'équipe. Parmi les autres combinaisons familiales qui font bon ménage dans le balayage mixte, mentionnons Harvey Acton et Murray Taylor, capitaine et deuxième de l'équipe de l'Ontario. Ils marièrent deux soeurs et réussirent à les convaincre à voyager des milles pour se rendre à un club de curling du district et ce jusqu'à ce qu'ils construisent leur propre club à Uxbridge. Ted Jurista et Bud Gordon de l'équipe de Saskatchewan persuadèrent leurs propres soeurs à devenir membre de leur équipe, cette année.

Ceux convoitant le titre mixte national de cette année doivent être aussi les plus persévérants qui aient jamais pris part à ce championnat. Il ressort que les participants actuellement à Fort Willam ont participé en moyenne quatre fois aux compétitions régionales ou provinciales avant d'atteindre un championnat national. Art Lobel a conquis le championnat du Québec pour le club de curling Lachute, à son troisième essai, réussissant cet exploit comme capitaine de l'équipe, alors qu'il avait failli dans ses efforts des deux dernières années, jouant à la deuxième position. La première du Lachute, "Bobbie" McFaul, faisait partie de l'équipe finaliste qui fut défaite au Silver "D", à Arvida, l'an passé. Lobel lui-même perdit trois fois consécutives, dans les finales de district du British Consol, et ce aux mains du même capitaine qu'il réussit à vaincre cette année, pour gagner le championnat provincial mixte.

L'équipe de port Arthur de Bill Tetley se rendit en finale provinciale, il y a deux ans, avant de s'avouer vaincue et de renoncer au championnat national. Cette année, ils remportèrent 8 victoires consécutives dans leur district et aux finales du Nord de l'Ontario. G. Harper a fait partie de trois équipes au Brier, pour la Colombie-Britannique, se classant en deuxième place avec son équipe de C.B. en 1963. Le capitaine Herbert MacNeil, de la Nouvelle-Ecosse, revient sur les glaces du club de curling Fort William où il ne put gagner le championnat des écoliers, il y une douzaine d'années. Acton et Taylor de l'Ontario vinrent dans l'Ouest pour le "Dominion Firefighters Championship" il y a quatre ans, finirent sur un pied d'égalité avec la Saskatchewan dans la série-rotation et perdirent dans la partie supplémentaire que nécessita cette égalité. Art Woodley conduisit son équipe de Campbellton au Championnat du Nouveau-Brunswick, à son troisième essai. L'équipe Kalichak de Goose Bay eut raison d'une équipe de St-Jean et s'est ainsi rendue au Championnat National après avoir failli à la tâche deux fois auparavant.

Malgré que leur petite population ne favorise pas leurs chances mathématiques, les représentants de l'Ile du Prince-Edouard vont certainement faire tout leur possible pour s'emparer de la Coupe O'Keefe. Leur capitaine de 25 ans Doug Bell a gagné deux fois le Championnat des Ecoliers de l'Ile du Prince-Edouard et prit part à quatre compétitions de championnat provincial depuis ce temps. Son deuxième, Bill McGregor, a déjà remporté deux championnats de l'Ile. La première, Marion Partridge, conquit le Championnat Provincial des Dames en 1961, perdit deux fois en finale du Silver D et détient quatre championnats de badminton.

Sans savoir si on naît ou si on devient bon joueur de curling par la suite, il semble que le Manitoba soit le meilleur endroit pour produire des champions. Quatre des onze capitaines viennent du Manitoba, soit Kalichak, Boushy, Lobel et Harper, et les deux premiers firent leurs débuts à Dauphin, alors qu'ils étaient encore écoliers. Plus de la moitié des 44 joueurs de curling apprirent à jouer au curling dans les Prairies. Tous les membres des équipes de Terre-Neuve et de la Colombie Britannique sont natifs des Prairies; il en est de même pour trois des joueurs du Nord de l'Ontario; pour le capitaine du Québec, et naturellement, pour les membres de l'équipe des Prairies. Les Maritimes et l'Ontario présentent des talents développés localement.

D'autre part, la Nouvelle-Ecosse a vaincu le Nouveau-Brunswick 6-3, les champions actuels de l'Alberta ont triomphé de la Colombie-Britannique 8-5, le Manitoba a supplanté le Québec 7-6 et Terre-Neuve l'a emporté 5-4 en bout supplémentaire sur la Saskatchewan tandis que l'Ile-du-Prince-Edouard était inactive.

Bill Telley, de Port-Arthur, a ainsi infligé à Harvey Acton son premier revers dans le tournoi quand son quatuor a pris une avance de 9-2 après sept bouts.

Le champion Lee Green, de Calgary, qui n'a pas subi la défaite l'an dernier, a remporté son premier gain aux dépens de Glen Harper, de Cuncan, C.-B. Green dominait par 8-4 après neuf bouts.

Ernie Boushy, du Manitoba, qui a remporté le premier tournoi mixte en 1964, a vu Art Lobel, de Lachute, Qué., égaler les chances à 6-6 après neuf bouts, mais il a réussi le point victorieux au dernier bout régulier.

Dans un match serré, décidé en bout supplémentaire, Len Kalichack, de T.-N. l'a finalement emporté sur Ted Jurista, de la Saskatchewan.

Enfin, Herb MacNeil, de Sydney, N.-E., a triomphé d'Art Woodley, de Campbellton, N.-B. pour demeurer dans la course au championnat.

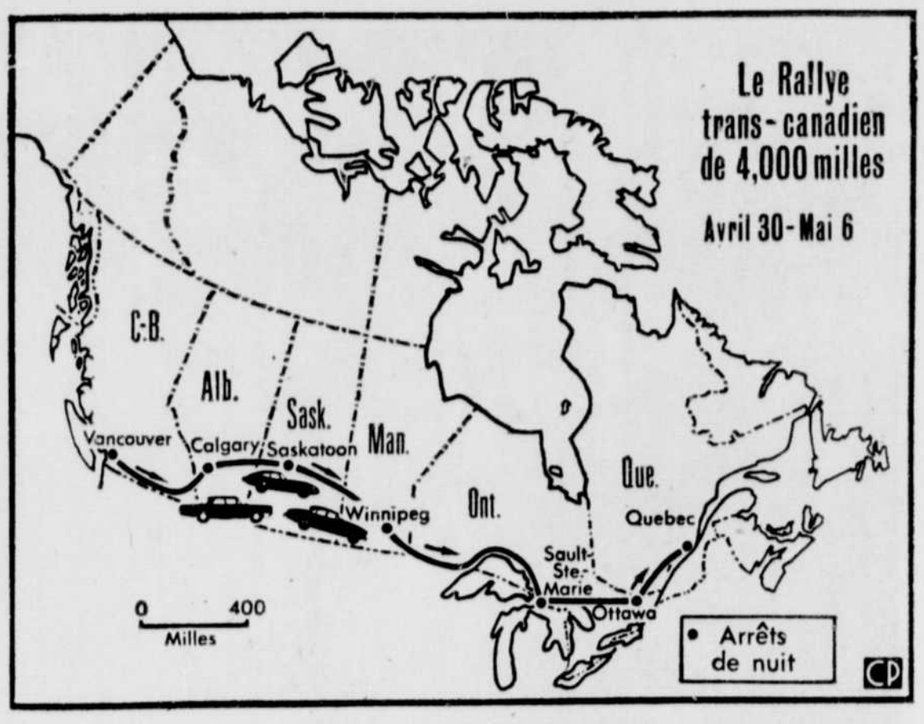

● Le 30 avril, 75 voitures quitteront Vancouver pour entreprendre une randonnée de 4,000 milles d'une durée de 100 heures qui se terminera à Québec le 6 mai. Lors des rallyes précédents, l'épreuve se terminait à Montréal. Près de 50 pour cent du parcours se fera sur des routes non pavées. A certains endroits, huit en tout, les conducteurs passeront sur des propriétés privées où ils risqueront d'y laisser leur voiture tellement le terrain sera dangereux. Sur les routes publiques, les chauffeurs doivent suivre les règlements de la circulation à la lettre.

(Graphique PC)

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

QUATRE ETOILES POUR BILL

Alors que Bobby Hull menace, à cause de son jeune âge, de réécrire tout le livre de records de la ligue Nationale, nous avons cherché un moyen de comparer des athlètes qui ont travaillé dans des circonstances tellement différentes.

Gordie Howe, par exemple, a commencé à jouer dans la Nationale à 18 ans, un privilège qu'aujourd'hui on refuse à Bobby Orr, du Oshawa, parce que le minimum a été porté à 19 ans. Bobby Hull était un junior extraordinaire ce qui lui a permis de sauter jeune dans la Nationale, comme Henri Richard, alors que Maurice Richard avait pris quelques saisons comme senior avant d'être prêt pour la Grande Tente.

Enfin, Bernard Geoffrion et Jean Béliveau auraient dû normalement commencer ensemble avec le Canadien, mais le gros Bill a préféré donner deux autres saisons de son meilleur hockey aux Québecois, une décision qu'il ne regrettera pas quand viendra le temps de revenir à la vie civile.

Il y a deux marques dans le hockey que nous considérons comme des sommets qui ne peuvent être atteints que par les super-vedettes: une saison de 45 buts et une de 90 points. En décernant une étoile (comme Charley Mayer) pour chaque exploit du genre, nous arrivons au total suivant:

QUATRE ETOILES: Jean Béliveau (deux de 45 buts et deux de 90 points)

TROIS ETOILES: Gordie Howe (deux de 45 buts et une de 90 points)
Bobby Hull (deux de 45 buts et une de 90 points)

DEUX ETOILES: Maurice Richard (deux de 45 buts)
Bernard Geoffrion (une de 45 buts et une de 90 points)

UNE ETOILE: Frank Mahovlich (une de 45 buts)
Dickie Moore (une de 90 points)

Si vous voulez aller plus loin, vous pouvez diviser le nombre d'étoiles par le nombre de saisons et établir une moyenne. Et si votre favori ne devient pas premier, cherchez un autre système.

JEUNESSE ET AMBITION

La ligue Américaine, qui était reconnue pour son jeu particulièrement rude, a perdu beaucoup d'adeptes à Québec depuis le départ de Bryan Watson. La virilité a toujours fait partie du style nord-américain de hockey et le circuit Riley pourrait se permettre le retour de joueurs comme Howie Young, Reggie Fleming et Lary McNab ou simplement un retour dix ans en arrière de Fred Glover ou Larry Zeidel.

Même si l'expansion enlèvera énormément de qualité au circuit, le président Jack Riley a espoir que le spectacle en bénéficiera parce qu'il héritera de plus de jeunes anxieux de se tailler une place dans la ligue Nationale à 12 équipes. Jusqu'ici les places ouvertes se limitaient à six clubs et certains joueurs, sûrs de ne plus pouvoir atteindre le sommet, se contentent de garder leur poste dans l'Américaine.

Invité au banquet du Buffalo Booster Club, Riley a précisé: "L'expansion sera une piqûre pour bien des jeunes qui décideront de se tailler une carrière dans le hockey. Il leur faudra faire leur apprentissage dans un circuit déjà établi, et je crois que l'Américaine sera ce genre de ligue".

Y A-T-IL TROP DE TOURNOIS?

La prolifération des tournois, principalement dans le calibre pee-wee et bantam, à travers la province ne manque pas de soulever des problèmes.

Il est normal qu'on ait un titre international à l'enjeu à Québec, un titre provincial à Trois-Rivières et une compétition bantam à Montréal, mais est-il nécessaire que chaque petite municipalité avec un aréna organise son propre tournoi régional ?

Nous avons entendu le premier argument pour la multiplicité des tournois en écoutant distraitement discuter deux responsables de l'équipe de Donnacona. "Nous n'avons eu de la glace que durant trois semaines, expliquait l'un. L'Aréna de Québec est réservée continuellement et le Colisée est inabordable. C'est grâce aux nombreux tournois régionaux que nous pouvons compléter une saison qui ait un peu de bon sens".

Par contre, les critiques sont nombreuses. On nous a dit que dans une ville de Mauricie, un tournoi avait été organisé avec tous les bons clubs dans la même moitié du tirage afin que le club local placé dans l'autre moitié, soit sûr de se rendre en finale. Un autre nous a raconté qu'on a refusé sa plainte à l'égard de l'addition de joueurs douteux sur une équipe adverse lors d'un tournoi bantam: on lui répondit qu'on ne s'occupait pas de cela, que c'était un tournoi pour s'amuser. Enfin, à certains autres endroits, on est encore plus direct: on refuse tout simplement l'inscription des équipes qui peuvent battre le club local.

Il n'est donc pas surprenant que les responsables d'équipes ne tarissent pas d'éloges lorsqu'ils tombent sur des organisations solides comme celles des tournois pee-wee de Québec et de Trois-Rivières ou du tournoi bantam du Centre Paul-Sauvé.

L'ANECDOTE DU JOUR

Bryan Watson aime beaucoup à taquiner Gordie Howe. Récemment il confiait son problème au célèbre numéro 9.

"J'avais décidé de faire la même chose que toi. Je suis sauté sur la glace avec détermination, j'ai donné du coude à deux gars, j'ai passé un bâton haut à un autre et j'ai clignoté des yeux à la mise au jeu. Malgré cela, je n'ai pas réussi à compter".

Ici et là

Qui aurait dit avant le début des semi-finales de la ligue Junior Québec-district qu'elles seraient rendues à la 5e partie ? C'est pourtant ce 5e match qu'on jouera ce soir dans les deux séries, et une sixième est toujours possible. — Clément Tremblay, dont parle aujourd'hui la rubrique "Le sport chez les jeunes", a vu le centre sportif de Chandler être nommé en son honneur. — Une assemblée de la ligue Américaine avait lieu hier à New York pour régler les éliminatoires et décider de l'attribution des trophées de fin de saison.

En réponse à F. Desjardins, de Rimouski, disons que les principaux joueurs qui manquaient à l'appel dans la L.N.H. en 1944-45 sont Milt Schmidt, Bobby Bauer, Woody Dumart et Frank Brimsek, du Boston; Neil et Mac Colville, Lynn et Muzz Patrick;, Alf Pike, Bryan Hextall, Alex Shibicky, Don Raleigh et Sugar "Jim" Henry, des Rangers; Jack Stewart et Johnny Mariucci, du Chicago; il y avait également une dizaine d'autres joueurs qui ne furent pas des vedettes, mais qui ont joué quatre saison ou plus dans le grand circuit, alors que leurs remplaçants prenaient le chemin des mineurs en 1945-46.

Les balais "snappers" autorisés

VANCOUVER (P.C.) — Le Dr Joe Zbanick, des Etats-Unis, a remporté une victoire dans la chambre des comités hier après-midi, après avoir prédit que son équipe conserverait son championnat mondial de curling avec huit gains successifs. Le tournoi débutait en soirée à Vancouver.

En effet, il a obtenu la permission d'utiliser ses balais "snappers".

Le comité spécial a rejeté les protestations de l'association locale, qui prétendait que ces balais semaient des débris sur la surface glacée.

Ces balais, de fabrication canadienne, sont légaux dans certaines régions du Canada et des Etats-Unis et ils doivent leur nom de "snappers" au bruit qu'ils font sur la glace.

Les directeurs canadiens s'étaient également opposés à l'usage de ces balais en 1965 alors que l'Américain Bud Sommerville les a utilisés pour mettre fin au règne de six ans des Canadiens.

Le comité a donc décidé, comme l'an dernier, "que les joueurs pouvaient utiliser leur équipement habituel".

Le quatuor Norcott, de Calgary, tentera de venger la défaite des Canadiens et l'autre principal rival de l'Américain sera sans doute l'Ecossais Chuck Hay, de Perth.

Calendrier de la LCF

Date	
	— JUILLET —
29 —	Saskatchewan à Edmonton
	— AOUT —
2 —	Edmonton à Winnipeg
3 —	BColombie-Britan. à Calgary
4 —	Montréal à Ottawa
5 —	Hamilton à Toronto
7 —	Winnipeg à Saskatchewan
8 —	Edmonton à Colombie-Britan.
10 —	Calgary à Ottawa
12 —	Montréal à Toronto Colombie-Brit. à Saskatchewan Winnipeg à Edmonton
13 —	Calgary à Hamilton
17 —	Saskatchewan à Calgary
18 —	Ottawa à Montréal Winnipeg à Colombie-Britan.
20 —	Toronto à Hamilton
22 —	Edmonton à Saskatchewan
23 —	Calgary à Winnipeg
25 —	Hamilton à Montréal
27 —	Calgary à Edmonton
28 —	Saskatchewan à Colombie-Brit.
30 —	Toronto à Ottawa
	— SEPTEMBRE —
1 —	Montréal à Winnipeg
2 —	Colombie-Britan. à Edmonton
5 —	Ottawa à Hamilton Montréal à Saskatchewan Toronto à Calgary
9 —	Edmonton à Montréal
10 —	Hamilton à Ottawa Calgary à Colombie-Britan.
11 —	Edmonton à Toronto Saskatchewan à Winnipeg
17 —	Montréal à Hamilton Winnipeg à Calgary Ottawa à Colombie-Britan.
18 —	Toronto à Saskatchewan
19 —	Ottawa à Edmonton
20 —	Toronto à Winnipeg
24 —	Saskatchewan à Hamilton Edmonton à Calgary
25 —	Colombie-Britan. à Toronto
26 —	Saskatchewan à Ottawa
27 —	Calgary à Winnipeg Colombie-Britan. à Montréal
	— OCTOBRE —
1 —	Ottawa à Toronto Montréal à Calgary Hamilton à Edmonton
2 —	Winnipeg à Saskatchewan
3 —	Hamilton à Colombie-Britan.
8 —	Winnipeg à Ottawa Calgary à Saskatchewan
10 —	Winnipeg à Hamilton Toronto à Montréal Colombie-Britan. à Edmonton
15 —	Montréal à Toronto Saskatchewan à Colombie-Brit.
16 —	Hamilton à Ottawa Edmonton à Winnipeg
17 —	Colombie-Brit. à Calgary
22 —	Hamilton à Montréal Edmonton à Saskatchewan
23 —	Ottawa à Toronto Colombie-Britan. à Winnipeg
25 —	Saskatchewan à Calgary
29 —	Toronto à Hamilton Calgary à Edmonton
30 —	Ottawa à Montréal Winnipeg à Colombie-Britan.

Au tennis intérieur

Pour la troisième année consécutive, les Employés civils ont remporté le championnat de la cédule régulière au Tennis Intérieur.

Cette équipe était composée de : J. Marois, M. Huneault, G. Savard, A. Bouaziz, J. Robitaille, et J. Hérisset.

Les éliminatoires commencent mardi et mercredi, alors que les Civils recevront Limoilou mardi à Limoilou et le Winter Club jouera à Beauport mercredi. La Rive-Sud a été éliminée. Voici le classement final :

Equipe	PJ	G	P	N	Pts
Civils	8	13	10	1	27
Beauport	8	12	12	0	24
Winter Club	8	11	11	2	24
Limoilou	8	10	11	3	23
Rive-Sud	8	11	13	0	22

CASSIUS CLAY N'A PAS DE CONSEILLER

TORONTO (P.C.) — La stratégie de Cassius Clay, en vue de son match avec George Chuvalo le 29 mars, semble être de mousser les recettes aux guichets.

Il réussira peut-être en diminuant ses chances tout en soutenant que Chuvalo a vraiment droit à une chance au titre mondial des poids lourds.

Depuis son arrivée ici vendredi dernier, il s'est plaint constamment du fait qu'il n'était pas en bonne condition physique et qu'il n'avait pas eu le temps de s'entraîner convenablement.

Il s'est également plaint de la tension, d'une blessure à la main gauche, du climat, de la nourriture, etc., afin de donner l'impression que ses chances étaient moindres que celles de Chuvalo.

Il a même simulé une visite au tapis lors de sa première séance d'entraînement samedi, mais si ce fait semblait favoriser Chuvalo, les séances de Clay ne laissaient pas l'impression qu'il n'était pas en bonne condition physique.

ENTRAINEMENT

Le boxeur de 6'4", qui, à 223 livres, est 10 livres au-dessus de son poids normal, a donné une démonstration de vitesse aux dépens de ses partenaires au grand amusement des gens assemblés au Toronto Athletic Club.

Le point le plus intéressant dans l'entraînement de Clay réside dans le fait que personne ne lui donne des conseils, ce qui vient en contraste frappant avec Chuvalo, qui compte trois conseillers.

Clay est très conscient de la présence des personnes qui le surveillent à l'entraînement. D'ailleurs, son gérant Angelo Dundee prétend qu'il est le seul boxeur qui puisse supporter la présence du public pendant son entraînement.

Clay a livré neuf rondes d'entraînement à trois partenaires, y compris son frère Rudy, dimanche. Contre ses partenaires rapides, il s'en tient à la défensive tandis qu'il passe à l'offensive contre Cody Jones, qui possède un style semblable à celui de Chuvalo, le serrant de près tout en évitant les coups au corps.

CHUVALO

Entre-temps, Chuvalo poursuit son entraînement au Lansdowne Athletic Club et impressionne ses conseillers. Avec son partenaire Hubert Hilton, qui imite le style de Clay, Chuvalo apprend à tenir son rival le long des câbles avec des coups répétés.

L'entraîneur régulier Ted McWorter et Joe Louis, ex-champion mondial qui s'est joint au camp du Canadien, crient leurs instructions du coin de l'arène.

Whitey Bimstein sera dans le coin de Chuvalo lors du match.

Un autre ancien ami de Clay a rejoint le camp de Chuvalo. Il s'agit de Drew Bundini Brown, qui a quitté le camp du champion récemment.

"Il y a bien le danger d'un trop grand nombre de conseillers, d'autant plus qu'on ne peut changer le style de Chuvalo quelques jours avant le match, mais Bundini a peut-être découvert quelque chose, car il connaît Clay très bien".

TOURNEE

Par ailleurs, Clay s'est dit prêt à faire une tournée au Vietnam afin d'y livrer des matches hors concours.

"Le gouvernement n'aurait pas besoin de me le demander, je serais prêt demain à $10,000 du combat".

Il a déclaré, lors d'une conférence de presse samedi, que sa religion ne s'opposerait pas à une tournée de bonne entente au Vietnam.

"J'ai dit à mon bureau de mobilisation que ma religion ne me permettait pas de faire la guerre".

On sait que Clay a créé une controverse par ses remarques quand il a été reclassé après avoir été rejeté antérieurement à deux reprises.

CIRCUIT FERME

Le championnat du monde des poids lourds Clay-Chuvalo sera télévisé en circuit fermé dans 21 villes américaines, dont Chicago, a révélé, lundi, à New York, Mike Malitz, vice-président de la "Main Bout Inc", qui précisa que la capacité totale des salles qui recevront les images du match sera de 125,000 places.

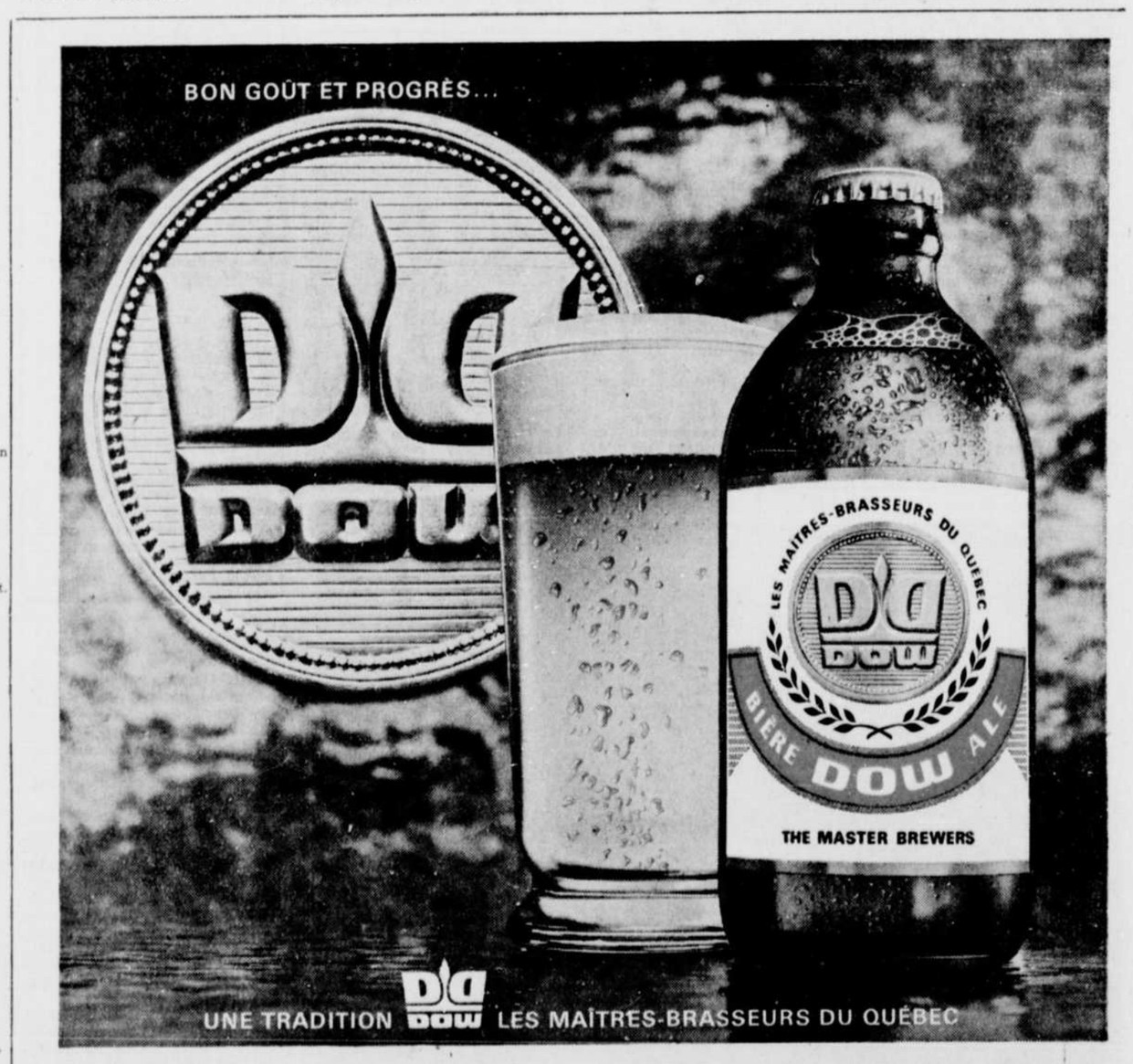

NOUVELLE ALLURE INVITANTE
de la
BIÈRE DOW

DOW...TOUJOURS DE BON GOÛT

LA BIÈRE
PLUS LIMPIDE ET PÉTILLANTE
À LA SAVEUR PLUS RAFRAÎCHISSANTE

ADOPTEZ DOW L'EMBLÈME DE QUALITÉ DES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

● Chaque printemps, ou à peu près, un jeune Québécois s'envole vers les camps d'entrainement du baseball professionnel, mais cette année, les chances de Claude Denys Fortier (2e de droite) de se tailler une place dans l'organisation des Athletics de Kansas City est supérieure à celle de ses prédécesseurs. La raison de cet optimisme est qu'il sera accompagné à Daytona Beach de Roland Beaupré (3e de gauche) qui sera un des instructeurs au camp des clubs-fermes des A's.
(Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

Le tennis sur table est un sport d'hiver

Un des rares sports dont l'identification provient du bruit qu'il produisait lorsqu'on l'a inventé, le "ping-pong" ou tennis sur table, est peut-être un des sports intérieurs les plus ignorés. Si le tennis de table est particulièrement très populaire en Orient et en Europe, où se déroulent les tournois majeurs, ce sport est appelé à prendre un essor nouveau au Canada, surtout depuis qu'il figure au programme des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens qui auront lieu à Québec, en 1967.

Les championnats mondiaux qui se déroulent depuis 1926, sont très populaires et ont déjà attiré des dizaines de milliers de personnes à l'Empire Pool de Wembley et à Tokyo en particulier.

Il existe actuellement plus de 80 fédérations de toutes sortes à travers le globe, dont celle du Canada, relevant toutes d'un pouvoir international, la Fédération Internationale de Tennis de Table. On évalue à environ trois millions le nombre de joueurs possédant une licence de la Fédération Internationale, mais il est certain que le nombre réel de participants est considérablement plus volumineux.

On ne sait trop exactement quand et par qui fut lancé le tennis de table. Certains prétendant que l'Angleterre est le berceau du ping pong, tandis que d'autres soutiennent que des firmes anglaises et américaines ont donné naissance à ce sport, en voulant lui donner une version intérieure du tennis proprement dit, au début du 19e siècle.

Les Tchèques furent les premiers à s'affirmer sur le plan international de la compétition lors des premiers tournois majeurs auxquels participèrent l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, l'Australie et les Etats-Unis. Cependant, les Orientaux, Japonais et Chinois, ont si bien assimilé ce sport, qu'ils devaient en peu de temps supplanter les Occidentaux. Les Hongrois ont également obtenu leur part de succès avec les Tchèques de 1927 à 1949. La Hongrie a produit un des plus fameux champion de l'histoire du tennis de table avec Victor Barna, champion du monde de 1930 à 1935. Les Japonais, de leur côté, ont remporté leur premier championnat mondial en 1952, puis balayèrent le titre individuel quatre ans d'affilée à partir de 1954, avant que la Chine communiste consacre son premier champion mondial en Kuo Tuan Jung en 1959.

Le premier trophée international mis en compétition fut la coupe Swaythling pour le championnat d'équipe masculine, et la coupe Marcel Corbillon pour la première fois chez les dames en 1933.

Jusqu'en 1957, les championnats mondiaux furent présentés chaque année, en simples masculins et féminins et en doubles, à l'exception des années 1940 à 1945 à cause de la deuxième guerre mondiale. Depuis lors cependant, les championnats du monde ne sont plus organisés que tous les deux ans, à cause des frais énormes qu'entrainait la participation annuelle des diverses fédérations.

Selon le programme des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, il s'agira d'un tournoi amateur d'une durée de trois jours. Le tournoi - rotation comprendra trois simples masculins et trois simples féminins de 2 de 3 chacun. Le comité qui a été formé pour préparer le tournoi, dont Claude Bergeron est le gouverneur responsable avec Yves Lavoie comme président du comité local, prévoit déjà la participation de toutes les provinces canadiennes. Présentement, seules les provinces du Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard n'ont pas d'association provinciale de tennis de table, mais il est certain que ce sport connaitra une nouvelle évolution au pays, avec l'approche de ce tournoi inclu aux Premiers Jeux d'Hiver Canadiens de 1967.

Douglas n'est pas aussi coupable que le Rocket

(Campbell)

MONTREAL (PC) — Kent Douglas, défense des Maple Leafs de Toronto, saura jeudi s'il écopera ou non de punitions supplémentaires en plus des amendes automatiques déjà encourrues pour sa participation à une bagarre à Toronto samedi soir dernier.

Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, a déclaré hier qu'il n'avait pas encore reçu les rapports des officiels au sujet de la bataille entre Douglas et Doug Mohns, du Chicago. Le premier aurait alors frappé le juge de lignes John D'Amico.

Douglas a alors écopé d'une mauvaise conduite et d'une punition de match, entraînant automatiquement des amendes de $25 et $50.

Campbell a laissé entendre qu'il aimerait bien régler l'affaire avant la visite des Leafs à Montréal jeudi soir.

Le président de la LNH ne voit aucune ressemblance entre le cas de Douglas et celui de Maurice Richard, qui avait été suspendu pour trois parties et les séries éliminatoires pour avoir frappé un officiel en 1955.

"Richard avait commis une infraction semblable lors de la période des Fêtes au cours de la même saison et il avait reçu l'avertissement d'une telle punition, si la chose se répétait", a conclu Campbell.

5e double junior B des éliminatoires

Les semi-finales 3 de 5 de la ligue Junior B Québec-district en seront à leur cinquième programme double ce soir au Colisée, et ce ne sera pas nécessairement le dernier.

En effet, un match nul est survenu dans chaque série jusqu'ici et le C.T.R. ainsi que le Québec-Ouest mènent par 5 points à 3 dans ces affaires de 6 points. Il suffira donc d'une nulle à ces deux équipes pour passer en finale. Mais si le Lévis et le Montmorency réussissent à l'emporter, comme ils ont déjà prouvé qu'ils pouvaient le faire, il faudra un 6e match dans chaque semi-finale.

Ce programme double sera précédé à 7 heures de la 4e partie de la finale midget entre les Castors et le Lauzon.

Cette dernière équipe, championne de la saison régulière, mène présentement par deux victoires à une.

Bourse de $55,000. au golfeur ALCAN

LONDRES (P.C.) — L'Aluminum Limited du Canada, l'Alcan, et ses filiales ont annoncés simultanément au Canada, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, la création d'un nouveau championnat international de golf, dont le total des bourses sera de $158,000, la somme record de $55,000 étant attribuée au professionnel qui deviendra "Golfeur Alcan de l'année".

Le feld-maréchal, vicomte Alexander de Tunis, ancien gouverneur général du Canada, et présentement membre du Conseil d'administration de l'Alcan, a annoncé la nouvelle à Londres au nom de la compagnie.

Deux tournois seront disputés sur le parcours de St. Andrews en Ecosse, au mois d'octobre 1967. L'épreuve principale réunira 17 professionnels, dont 12 auront été vainqueurs de tournois précédents aux Etats-Unis et cinq vainqueurs en Grande-Bretagne.

Un second tournoi, sur le même terrain réunira les 92 premiers professionnels reconnus par la PGA britannique.

Le total des bourses sera de $33,000 dans cette seconde épreuve.

● Don Drysdale ne semble pas trop s'ennuyer durant sa grève qui se monte maintenant à 25 jours. Il travaille tout simplement à son ranch de Hidden Hills, à quelques milles de Los Angeles. Avec sa fille Kelly, il fait ici la toilette des pur-sang Bonus Baby, Slide Kelly et Triple Play. (Téléphoto U.P.I.)

Coquetel sportif

NEW YORK PA — Bobby Hull, du Chicago, a été élu le gagnant de février en vue du trophée professionnel Hickok. Il a obtenu 32 première places et 166 points lors du scrutin mensuel des chroniqueurs et commentateurs sportifs.

— — —

SYDNEY PC — Gomeo Breannan, des Bahamas, champion poids moyen de l'Empire britannique, arrivera ici mercredi en vue de son match titulaire de 13 rounds avec le champion canadien Blair Richardson, de South Bar, N.-E.

— — —

HAMILTON PC — Rudy Pilous sera de nouveau l'instructeur des Red Wings de Hamilton, de la ligue Junior A de l'Ontario, l'an prochain.

— — —

WINNIPEG PC — Leo Lewis, vétéran demi des Blue Bombers de Winnipeg, subira aujourd'hui une intervention chirurgicale à une jambe.

— — —

NEW YORK PA — Les Rangers de New York ont renvoyé hier la défense Al Lebrun à leur filiale de la ligue Centrale après qu'il eut remplacé Bob Plager en fin de semaine.

— — —

NEW DELHI AFP— Pour le second tour de la zone asiatique de coupe Davis, l'Inde a éliminé l'Iran par cinq victoires à zéro.

— — —

NOTTINGHAM AFP — Johnny Pritchett a conservé son titre de champion de Grande-Bretagne des poids moyens en battant son challenger Nat Jacobs par abandon à l'appel du 14e round.

Harper blessé

CHICAGO (P.A.) — Le joueur de défense Terry Harper, des Canadiens de Montréal, a été transporté à l'hôpital dimanche soir après avoir subi une blessure à la tête au cours de la partie contre les Black Hawks de Chicago.

Harper est entré en collision avec Doug Jarrett de Chicago, au cours de la deuxième période de la joute que les Black Hawks ont remportée par 4-2. Le Dr Leonard Bressler a déclaré que Harper avait subi une commotion cérébrale et que des radiographies devaient être prises immédiatement afin de déterminer s'il avait subi une fracture du crâne.

Harper devra demeurer à l'hôpital durant 24 à 48 heures même si les résultats des radiographies sont négatifs.

Maloney n'est plus gréviste

TAMPA, Floride (P.A.) — Le lanceur Jim Maloney a mis fin à sa grève hier en acceptant environ $46,000 des Reds de Cincinnati pour 1966.

Maloney, qui a affiché un record de 20-9 la saison dernière, devient ainsi le lanceur le mieux rémunéré dans l'histoire des Reds. Bob Purkey aurait obtenu environ $40,000 en 1963.

Un porte-parole de l'équipe a révélé que Maloney s'était entraîné et qu'il serait prêt à lancer régulièrement dans trois semaines, soit à l'ouverture de la saison régulière.

Le gérant général Phil Seghi s'était rendu à la demeure du lanceur à Fresno lundi et on les attend au camp des Reds ce matin.

Maloney aurait exigé $50,000 et l'équipe lui aurait offert $40,000.

Coupe Davis

MONTREAL PC — Le comité de l'équipe canadienne de la coupe Davis a fait savoir hier que le Canada affronterait la Finlande à Helsinki du 29avril au 1er mai dans la première ronde de la zone européenne.

C'est la première fois que le Canada évolue dans la zone européenne et, si les Canadiens triomphent des Finlandais, ils affronteront ensuite la France ou la Hongrie le 15 mai.

Les joueurs seront Harry Fauquier, de Toronto, Keith Carpenter, de Montréal, Mike Belkin, de Montréal, et Bob Puddicombe, de Vancouver.

D'autres joueurs se joindront peut-être à eux plus tard.

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Le nom de Clément Tremblay est sur toutes les lèvres de ceux qui suivent les activités de la Ligue provinciale junior, et pour cause ... Le rapide patineur des Bruins de Shawinigan, du pilote Claude Dolbec, vient de clôturer une saison exceptionnelle ... Tremblay a décroché le championnat des compteurs avec une fiche impressionnante de 74 buts et 51 aides.

Il a du même coup éclipsé l'ancien record de 60 buts et 50 passes établi en 1962-63 par René Drolet, des Citadelles de Québec ... Philippe Myre, également des Bruins, a devancé Rogatien Vachon, des As de Thetford, pour être proclamé champion gardien de buts du circuit.

oOo

Kimberly, une petite ville minière située sur le versant ouest des Rocheuses, en Colombie britannique, abrite deux futures vedettes mondiales du ski en Judy Leinweber, 15 ans, et Antoinette Sevensma, 14 ans ... Lors des championnats nationaux de ski junior, à Québec récemment, Judy triomphait dans le slalom et le combiné alpin, pour décrocher un trophée Pepsi-Cola, alors que la petite "Toni" se classait deuxième.

L'an dernier, à Kimberly même, c'est Mlle Sevensma qui décrochait tous les honneurs, sa concitoyenne devant se contenter du deuxième rang au combiné ... Enfin, en 1963 à Banff, Judy commençait à faire parler d'elle en triomphant dans son premier combiné junior national ... Sa plus proche rivale était alors Carol Sevensma, soeur aînée d'Antoinette, aujourd'hui membre de l'équipe nationale, bien qu'âgée de seulement 18 ans.

oOo

La ronde des tournois de hockey de toutes catégories bat son plein ... Ces jours-ci se terminait le tournoi mineur de LaSalle, en banlieue de Montréal, tournoi qui groupait quelque 60 équipes moscito, pee-wee et bantam ... Quelques jours auparavant, l'équipe de Drummondville, inspirée par un phénomène du nom de Marcel Dionne, était proclamée championne du tournoi international bantam du centre Paul-Sauvé, à Montréal ... Un total de 26,746 personnes ont assisté aux nombreuses joutes de ce tournoi, soit 9,000 de plus que l'an dernier.

Il est permis de se demander avec quel sérieux les instructeurs de la Ligue junior d'Ontario envisagent la sélection des membres des deux équipes d'étoiles ... Personne ne peut contester le choix de la ligne d'attaque formée de Danny Grant, André Lacroix et Mickey Redmond, des Petes de Peterborough, sur la première équipe ... Mais comment se fait-il que les votants aient "oublié" le gardien de buts Ted Ouimet, du Canadien junior, tout de même le cerbère ayant la meilleure moyenne du circuit ? On lui a préféré Ian Young, du Oshawa, et même Ricky Farr, du National de London.

Par contre, on a choisi le joueur de défense Serge Savard, du Tricolore, sur la deuxième équipe d'étoiles en dépit du fait qu'il n'ait participé à aucune joute depuis le 17 décembre, en raison d'une blessure ... Y comprenez-vous quelque chose ?

oOo

La saison de la Ligue intercollégiale de hockey a pris fin de façon décevante pour l'équipe du collège Bourget, de Rigaud ... Tous les points accumulés par cette équipe jusqu'au 3 mars ont été annulés, parce que l'un de ses joueurs a violé le règlement interdisant aux joueurs du circuit de s'aligner aussi avec une équipe de calibre junior "B" ou supérieur.

oOo

Les dirigeants du baseball junior au Québec se préparent sérieusement en vue de la prochaine saison, qui doit débuter vers la mi-mai ... André Létourneau a renouvelé son contrat et pilotera de nouveau le Longueil, champion de la ligue Montréal junior ... A St-Henri cependant Michel Taboika succède à Jean Charron à la barre de direction des Royaux ...En ce qui concerne le club Laval, une rumeur circule à l'effet que le vétéran Oreste Bellini ne soit pas de retour comme gérant ... Bellini a déjà consacré près de 20 ans à la cause du baseball junior et voudrait laisser sa place à un plus jeune.

oOo

Dans la ligue nationale junior, quelques changements d'équipes sont annoncés ... Ainsi, les Dodgers de Québec ne seront pas de retour cette année, de même que le Chomedy... Les Yankees de Laval remplaceront celui-ci, tandis qu'une équipe de Drummondville pourrait fort bien combler le vide causé par le départ du club de Québec.

oOo

Trois joueurs ont été particulièrement honorés lors de la remise des trophées de la Ligue de hockey junior Brome-Missisquoi ... Jean-Noël Audette, d'Iberville, a reçu le trophée emblématique du championnat des compteurs (28 buts, 29 passes); Marcel Martel a été désigné la recrue de l'année (8 buts, 16 passes), et Pierre Lareau a été couronné le meilleur gardien de buts (moyenne de 3.40 buts par joute).

QUÉBEC

Dramatique arrêt d'un remonte-pente

VANCOUVER (P.C.) — Au moins 12 personnes ont subi des blessures hier lorsque, prises de panique, elles ont sauté d'un monte-pente hors de contrôle qui allait à la renverse sur la montagne Grouse, en banlieue de Vancouver-Nord.

On prévoyait que le nombre des blessés atteindrait la vingtaine, mais on ne signalait aucun mort.

Le monte-pente, comprenant un câble avec chaises pour deux passagers, permettait aux skieurs de gravir une pente de 5,000 pieds. La course renversée aurait été causée par le bris d'un mécanisme.

Un directeur du centre touristique a dit que les blessés seraient déménagés à la tête d'un second monte-pente qui les ramènerait au terminus, où les ambulances attendaient.

Le Dr William Jory, de Londres, qui a sauté dans un banc de neige de huit pieds, a déclaré que le monte-pente comptait 74 sièges, la plupart occupés. Il a aidé à soigner les blessés.

Le Dr John Fraser, de Vancouver-Ouest, qui attendait son tour lorsque l'accident s'est produit, a déclaré: "La plupart des gens ont attendu d'être près du fond pour sauter, car il y avait environ 15 pieds de neige. Certains ont effectué des sauts de 30 pieds".

Le Dr Fraser a précisé qu'il n'y avait personne au bas du monte-pente pour l'arrêter en cas d'urgence. Il n'a d'ailleurs trouvé qu'une corde, mais elle ne servait qu'à agiter une cloche.

9e slalom géant

C'est dimanche le 27 mars que sera tenu au Centre de ski le Relais le 9e slalom géant annuel "Ciments St-Laurent".

Ce concours sera la dernière activité alpine inscrite au calendrier de la zone, et débutera à 11h. précises.

Tous les compétiteurs des classes A B C hommes et dames seniors et juniors, membres d'un club de ski et possédant une carte d'amateur (compétiteur) sont éligibles. A la demande de plusieurs personnes et aussi aux succès sans cesse grandissants de quelques concours, la classe "Vétérans" pourra y participer.

Il est à noter qu'il est inutile de s'inscrire dans la classe "Vétérans" sans remplir les conditions suivantes :

1—Il faut avoir au moins 33 ans
2— Il ne faut pas avoir fait de la compétition active depuis au moins 3 ans
3— Il faut être membre d'un club de ski

Le tracé comprendra une cinquantaine de portes et sera jallonné par Jacques Desmeules, aviseur technique alpin de la zone. La compétition se déroulera dans la côte no 1.

Une dure lutte est attendue entre Marc Morency, le vainqueur de l'an dernier et des compétiteurs suivants : Savoie, Deslauriers, Dufresne, Marier et de quelques autres. Il peut y avoir des surprises de la part de compétiteurs de l'extérieur, car ce concours est ouvert également aux compétiteurs des autres zones.

Chez les dames, Mlle Estelle Villeneuve ne pourra sans doute pas défendre son titre. Alors, qui sera la nouvelle championne ?

Les règlements de la F.I.S. et de la zone seront observés à cette compétition.

Toutes les inscriptions devront parvenir avant 6h. p.m. jeudi le 24 mars 1966 à Jos. Faucher, 634 Père Marquette, Québec 6, Qué. Tél.: 681-1052. Aucune inscription ne sera acceptée après l'heure et la date ci-haut mentionnée.

LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

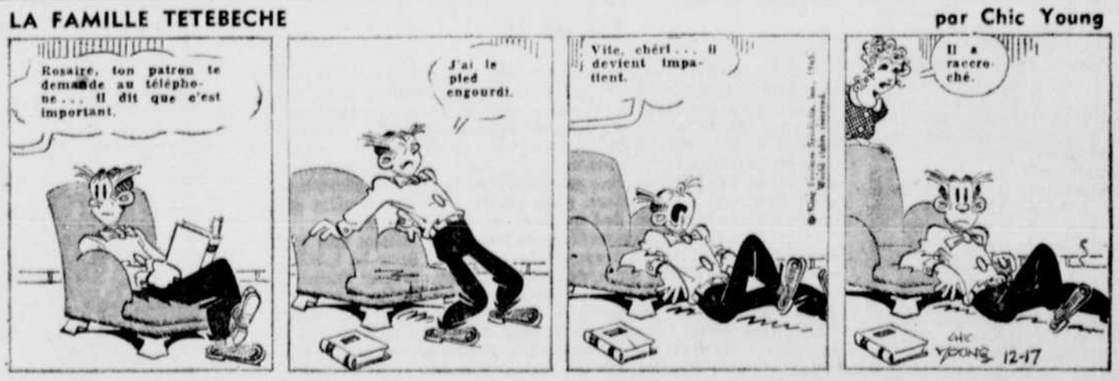

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
All Rox	1000	22	22	22
Alminex	1160	480	465	465
Am Led	533200	28	21	21
Anchor	5100	14	14	14
Asamera	4300	272	265	272
Banff	5055	17⅝	16⅝	17½
Bralsa	100	69	69	69
Calvert	9000	32	30	30
C S Pet	22675	299	275	299
C Delhi	600	285	275	285
C Ex Gas	2200	405	390	405
C Gridoil	4490	505	490	490
C High	12500	75	71	73
C Homestd	1400	214	214	214
C L I Pete	7000	27	25	25
Cdn Sup O	795	21¼	21	21
Cent Del	4675	12¼	11⅝	11⅝
Charter O	1300	400	375	395
Chieftn D	4170	925	875	885
C West P	700	157	153	157
Dome Pete	880	16½	16⅝	16¼
Dynam	35350	405	390	400
Fargo	450	300	300	300
French Pt	1000	420	410	410
Gr Plains	235	12¾	12¾	12¾
Gt C Oilsds	2375	12¾	12	12
Int Helium	4150	174	170	170
Mill C	143853	230	215	225
Nat Pete	100	256	256	256
N Cont	1000	34	34	34
N Davies	1000	23	23	23
N American	2000	50	50	50
N Americn	2000	50	49	49
N C Oils	950	395	380	390
N C O pr	10	39	39	39
Numac	300	138	137	138
Numac wt	1200	35	35	35
Okalta	1000	21	21	21
Permo	12500	32	30	32
Petrol	5500	70	69	70
Place G	160550	245	194	230
Ponder	4600	55	50	54
Prairie Oil	100	325	325	325
Provo Gas	27000	280	250	272
Scurry Rn	2425	22¾	21⅞	21⅞
Spooner	323484	106	100	105
Stanwell	33	30	30	30
Triad	10675	245	226	230
Unio nOil	350	26½	26½	26½
U Canso	317	335	330	330
Un Reef P	3000	30	28	30
vandoo	8690	10	9	9½
Wespac	3200	20	19	19
Westates	200	705	670	705
Wesburne	1100	115	115	115
W Decalta	2000	400	390	390
W Decit W	1050	215	210	210
Total des ventes: 5,776,000				
MINES				
Acad Uran	3000	5½	5	5½
Accra	1000	17¼	17½	17½
Acme	68500	35	32	35
Advocate	900	455	450	455
Aetna Inv	8300	130	125	130
Agnico	100	60	60	60
All Pitch	2500	18	17½	18
Am Larder	300	27	26	26
Ang Am	31400	140	123	125
Ang Rouyn	1200	243	237	237
Ang U Dev	8400	74	72	73
Ansil	21857	14	12½	13
Area	3900	95	92	94
Armore	2000	26	25	25
A Arcadia	4200	28	27	27
A Arcad Bw	6200	½	½	½
Arbosy	2933	36	35	36
Atl C Cop	4700	147	144	147
Aunor	500	300	300	300
Bankeno	4352	99	98	98
Bankfld	19000	17½	16	16½
Barex	200	40	40	40
Barnat	1000	60	60	60
Baska	5700	15	14	15
B Duq	500	20	20	20
Belcher	1000	45	45	45
Belleterre	1000	28	28	28
Bethlm	2855	645	635	645
Bidcop	1000	8	8	8
Big Nama	2000	49	49	49
Black Bay	2500	12½	12	12½
Bl Hawk	17600	108	101	103
Bralorne	600	395	395	395
Broul Reef	9300	22	21	22
Brunswick	750	14⅝	14¼	14¼
Bunker H	9000	3	31	31½
Cable	1666	15	15	15
Cadamet	5000	9	9	9
Cam Mine	4000	18	17	17
Camflo	10400	355	345	355

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Camp Chib	3900	790	750	790
C Tung	21900	259	245	255
C Dyno	550	174	167	167
C Faraday	800	320	320	320
C Hamlesn	100	138	138	138
C Keeley	17000	13½	13	13½
C Lencourt	7000	18	17½	17½
C Mal	11000	12½	12½	12½
Candore	3166	15	14½	14½
Can Fer	6800	94	92	92
Cantrl M	11500	43½	39	39
Captain	3500	20	19	20
Cassiar	4800	15⅝	15	15¼
Cent Pat	9000	199	193	195
Chest	13000	23	21½	23
Chib K	11000	22	20	22
Chi M	22500	57	53	57
Chimo	4400	144	121	144
Chrom	200	160	160	160
Coch Will	735	470	465	470
Coin L	15500	55	50	54
Comb Met	1750	24	24	24
Coniagas	1000	82	82	82
Conigo	3100	20½	20	20½
Con Key	4000	10	9½	9½
C Shaw	205736	84	72	83
C Bellek	2566	11	10½	11
Cons Brew	500	23½	23½	23½
C Call	14650	13	13	13
C G Arrow	2500	24	23	24
C Call	14650	13	13	13
C Marben	6925	525	505	515
C Marcus	1800	60	60	60
C Mogul	930	345	340	340
C Mor	10100	197	189	193
CMosher	500	102	102	102
Con Negus	3000	15	15	15
C Nech	11000	17	16	16
C Ramb	13450	255	241	252
C Red P	12000	16½	16	16½
Conwest	5250	825	805	810
C Core	10500	70	69	70
Cop Fields	1500	140	140	140
Cop M	15000	14	13½	13½
Coulée	162650	74	65	67
Cpwic	11800	93	87	87
Craigmnt	900	11½	11⅝	11⅞
Cestland	1900	28	28	28
Crowp	21500	9½	9½	9½
Daerg	10500	16	15	16
Deer Horn	500	33	33	33
D'Elda	773501	145	115	139
Denison	6095	41⅝	40½	41¼
Dickensn	729	495	480	480
Discovery	2850	221	210	210
Dome	250	38½	38½	38½
Donal	35200	20	18	18½
Dunraine	500	42	42	42
Duvan	27600	20	18	20
E Ampht	2500	5	5	5
East Sull	4400	860	850	860
F West T	7000	13½	13	13½
F Mar	1500	420	410	410
Frobex	2685	100	100	100
Genex	14000	40	38½	39
Gnt Mascot	200	105	105	105
Giant Y K	1050	12⅝	12½	12⅝
Glacier	13500	13	11½	11½
Glenn Expl	9000	13½	13	13½
Goldray	3100	55	54	54
Goldrinm	9000	35½	33	33
Gortdrum	2600	280	275	280
Granisle	920	450	440	440
Grandue	325	400	390	400
Grandroy	6000	22	21½	21½
Gren Pnt	46260	125	105	120
Gridore M	1700	50	45	45
Gulch	1000	8	8	8
Gulf L	3000	9½	9	9
Gunnar	1930	195	195	195
Hallnor	15	240	240	240
Hard Rock	5000	11½	11½	11½
Hastings	1000	230	226	228
Headway	180800	30	26	26½
Heath	4000	7	7	7
High Bell	500	750	745	745
Hollinger	355	25	25	25
Huds Bay	121	81¾	81⅝	81⅝
Hydra Ex	3563	23	22	23
Int Bibis T	600	95	95	95
I Kenville	5000	25	25	25
Irish Cop	4000	22½	22½	22½
Iron Bay	600	260	255	260
Iso	4050	180	170	170
jaye	10550	20½	19	20
jelex	11700	37	36	36½
joliet	3500	30	29	30
jonsmith	17500	23	22	22
joutel	10600	108	103	105
jowsey	1532	66	65	66
Kerr Add	4110	10½	10½	10½
Kelly Dsd	2050	63	62	62
K Anacon	4570	237	230	237
Kirk M	14000	12	11½	11½
Kopan	4000	14	13	14
Lab Min	402	30½	30⅛	30½
L Dufault	2535	12⅝	12½	12⅝
Lake Lyn	1286	26½	26½	26½

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
L Osu	7500	15	14	14
La Luz	2130	22½	21	22
Latin Am	5200	10½	10	10½
Leitch	3900	535	520	520
Liberian	1030	16	16	16
Liberiant rt	4382	9	5	8
Lorado	2800	123	118	123
Louvictr	270200	42	38	41
Macdon	47090	64	51	58
Mac Leod	1000	86	85	85
Madsen	2050	206	205	205
Malartic	2914	71	71	71
Man Bar	1140	21	11	21
Marchant	2500	210	205	205
Marcon	1000	9	9	9
Martin	800	50	50	50
Matatch	1000	10½	1½	10½
Mattgmi	1350	16⅝	16¼	16⅝
Maybrun	6700	19	18	19
Mc Intyre	235	93	92	93
Mc Adam	9450	95	90	93
Mc Ken	500	9½	9½	9½
Mc Wat	22800	69	67	68
Mentor	2500	65	63	63
Merrill	12600	110	105	105
Meta Uran	9000	12	12	12
Metal Min	7311	174	165	165
Midrim	21900	51	48	49½
Min Ore	3000	13	12	12
Mt Wright	1500	39	39	39
Multi	28250	290	282	285
Nat Expl	5000	16	15½	15½
Nealon	9080	12	9½	12
New Ath	1000	26½	26½	26½
New Bid	6500	6½	6	6
New Cal	3750	65	63	63
New Conex	400	795	760	760
N Conex w	1500	375	365	365
N Goldvue	3000	7	6½	7
N Harri	3500	15	15	15
N Hosco	3300	240	232	236
New Jason	5000	7	7	7
N Kel	22000	12½	10	11½
Newlund	111500	25	22½	25
N Mylama	4250	23	22½	22½
Newnor	1000	11	11	11
N Que Ragl	1650	585	580	585
N Sen	14000	17	16½	17
Ne w'Taku	1100	33	33	33
Nick Rim	3100	14	13½	14
Nisto	7800	18	17½	18
Norbeau	1100	131	130	130
Norgold	9500	17	15	16
Norlartic	500	9	9	9
Norlex	25000	19	18	19
Normetal	30	450	450	450
Norpax	8200	15	14½	15
N Bordu	7500	11½	11	11
N Coldstrm	650	86	85	85
N R	14400	44	41	43
N Rock	500	34	34	34
Norcal	11000	32½	32	32½
North Exp	1900	100	96	100
North Can	1300	160	155	156
Northgat	1940	780	765	770
Norsp A w	3400	49	46	49
Nudul	5000	16	15	15½
Obaska	2000	12½	12	12½
O Brien	550	130	130	130
O'Leary	7500	9	8	8
Opemiska	935	985	980	985
Orchan	2150	430	415	415
Osisko	2000	41	40	41
Pamour	500	175	175	175
Paramaq	3000	12	12	12
Patino	1350	11½	11⅜	11½
Pax Int	10100	33½	32	32
Pce Expl	5400	27	26	27
Peerless	2000	12	11½	12
Perron	700	9½	9½	9½
Pick Crow	1162	22	22	22
Pine Point	565	59	58½	59
Placer	425	26¼	25⅜	26¼
Pore Pay	2732	15½	15	15
Preston	408	11½	11⅝	11⅝
Probe M	6200	37	34	34
Purdex	9300	14	12	14
Q M I	100	230	230	230
Que Chib	2000	15	15	15
Que Lith	400	320	310	310
Q Man	25100	36	34½	35
Q Mattgmi	2000	16	16	16
Que Sturg	1500	40	40	40
Quemont	40	10½	10½	10½
Quonto	2500	9½	9	9½
Radior	15300	102	97	100
Rayrock	6950	140	135	135
Rio Algom	3301	20⅝	20⅝	20⅝
Rix Athab	6400	32	31	31
Rockwin	2000	67	66	67
Roman	1300	795	780	795
Mowan Cn	4000	6½	6½	6½
Ryanor	10500	21	20	20½
Salem	3000	17½	17	17
San Ant	2500	17½	17½	17½
Satellite	8325	25	24	24
Sherritt	4975	570	560	560
Sil Eureka	10	150	150	150

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Silvrfide	400	320	310	315
Silmaq	53700	43	35½	43
Sil Miller	7000	20	20	20
Sil Stand	9900	135	132	132
Siscoe	500	230	230	230
Stanrck	1505	169	162	169
Starratt	8000	5	4½	4½
Steep R	2960	640	635	640
Sud Cont	4600	28	26	26
Sullivan	2200	580	565	565
Territory	3100	14	14	14
Texmont	6800	120	116	120
Texore	3000	36	34	36
Tex Sol	1100	34	34	34
Thom L	600	62	62	62
Tombill	6050	132	130	130
Torbrit	7600	105	99	99
Tormont	4000	16	15	16
Towag	3000	16	15	15
Tribag	74095	130	115	122
Tundra	600	74	74	74
U Mining	4000	27	27	27
U Asbestos	2410	310	305	305
Un Buffad	14100	56	52	54
U C L Mine	2000	21	20	20
Un Keno	726	510	500	500
Un Macfie	1020	17	17	17
Utd Porc	1620	17	17	17
Utd Porc	2000	15	14	15
Urban	11500	22	20½	21½
violam	3650	400	395	395
West Mine	1600	570	560	565
W Surf I	3000	12	12	12
White Star	4000	36½	35	35
Wilco	140290	66	60	62
Willroy	2500	180	175	175
Winch	3200	6	6	6
Windfall	22000	40	36½	38
Wr Harg	5600	100	90	100
Yale Lead	7500	20	19	20
Yk Bear	8300	175	172	175
Yukon C	8700	89	87	88
zulapa	1060	24	23½	23½
zenmac	1700	33½	33	33½

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alta Gas W	20	915	915	915
Cal Power	200	26½	26½	26½
Clairtone	200	7½	7½	7½
Falcon	50	102	102	102
Bulolo	75	10	10	10
A Area	500	33	33	33
Agnico	1000	135	135	135
Aetna	2500	130	130	130
Aunor	200	330	330	330
Bralorne	200	415	415	415
Bethlm	400	660	660	660
C Gridoil	100	575	575	575
Chieftn	900	960	930	930
Chib Mg	2000	58	58	58
Coch Will	1000	535	535	535
C Mosher	300	107	107	107
C Rambler	100	242	242	242
Cowichan	700	115	110	110
Dickenson	1300	550	550	550
Deniso n	100	41½	41½	41½
Frobex	500	107	107	107
Gunnar	200	225	225	225
Int Helium	1000	175	175	175
Kerr Add	400	11¼	10⅝	10⅝
Lorado	2100	123	122	122
Multi M	1300	335	315	335
Mill City	200	225	225	225
Madsen R	200	215	215	215
New Hosco	100	250	250	250
Provo Gas	1600	275	260	275
Place	400	260	225	260
Place	400	260	225	260
Siscoe	300	250	250	250
Sil Miller	1000	21	21	21
Spooner	7200	112	105	110
Sigma	100	625	625	625
Un Keno	2000	530	530	530
violamac	800	450	450	450
West Dec	300	420	420	420
Y K Bear	1500	185	185	185

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
Wainwr	83450	415	370	390	+60
Norand	11670	51	50⅞	51	
Atl Sg	5870	29½	28⅝	29	+ 1
Alumini	5719	37⅞	37¼	37⅞	+ ⅛
PETROLES					
A Led	533200	28	21	21	− 2
Spoonr	323484	106	100	105	+10
Place	160550	245	194	230	+35
Mill C	143853	230	215	225	+14
Dynam	35350	405	390	400	
MINES					
D'Elda	77351	145	115	139	+27
Louvic	270200	42	38	41	+ 4
C Shw	207736	84	72	82	+10
Headw	180800	30	26	26½	+ 2½
Coulée	162650	74	65	67	

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	750	12¼	12¼	12¼
Algom	730	64¾	64	64¾
Alliance	1850	275	260	265
Alumin	3745	37⅞	37¼	37¾
Alum pr	400	43⅝	43	43½
Asbestos	730	22	21⅝	22
Atl Sug	150	29	29	29
Bank Mont	135	60⅝	60⅝	60⅝
Bank N S	200	70½	70½	70½
Banq C N	50	65	65	65
Banq Depargn	320	15⅝	15	15⅝
Banq P C	135	46	46	46
Bath P	200	22¼	22	22
Bath P Wte	600	925	900	925
Bell Phone	2072	56⅝	56⅛	56
Bowater	1324	8⅝	8⅝	8⅝
Brazil	125	9⅝	9⅝	9⅝
B A Oil	870	30¾	30⅜	30⅝
B C Phone	25	73	73	73
Brinco	6856	5½	5	5
C A E	775	10¼	10	10¼
Can Cem	114	42½	42½	42½
Can Cem pr	100	25½	25½	25½
Can Iron	1085	22¼	22⅝	22⅝
Cdn Brew	1630	7⅝	7⅝	7⅝
C Br Al A	105	18	18	18

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
C Imp Bk C	185	63½	63¼	63½
C I L	1000	19	19	19
C I Pow	200	27½	27½	27½
C I Pow PE	100	19	19	19
C Marconi	2400	7	6⅝	7
C P R	2712	62½	61⅝	62½
C P R Pr	500	8⅞	8⅞	8⅞
Cdn P Fina	325	12	12	12
C vickers	205	19½	19½	19½
Cent Del	640	12	11⅝	11⅝
Chemcell	280	13¼	13¼	13¼
Chem 1.75 pr	50	32	32	32
Co nM S	1462	44⅝	44¼	44¼
Con Paper	220	39¼	39	39
Coronatio 1	300	190	190	190
Deniso n	450	41½	41	41½
Dist Seag	335	37	37	37
Dofasco A	225	96	96	96
Dosco	625	12½	12½	12½
D Stores	675	22¾	22⅝	22⅝
Dom Text	1745	35	34⅞	35
Domtar	2320	20¼	20	20
Donohue	2350	8⅝	8⅝	8⅝
Du Pont	230	42⅝	42⅝	42⅝
Enam A pr	450	7	6⅞	7
Falcon	277	101½	101½	101½
Fam Play	125	27¼	27	27¼
Fleetwood	200	27½	27	27½
Fleetwood	300	27½	27	27
Fraser	50	28	28	28
Fr Pete	100	420	420	420
Gr Br Can In	50	43½	43½	43½
G L Paper	250	25⅜	25	25⅜

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Hawk Sid	275	5½	5½	5½
Hollinger	500	25	25	25
Horne PF	100	320	320	320
Hud Bay	405	81⅝	81⅛	81⅝
H B C	2490	15½	15⅝	15½
Husky Oil	600	13	12¾	13
Husky B Pr	50	51	51	51
Imp Oil	675	52⅝	52¼	52⅝
Imp Tob	700	15⅝	15¼	15¼
Ind Accep	2330	21	20½	21
It Nickel	585	100¼	100	100¼
Int Pap	100	33¼	33¼	33¼
Int Util	400	30⅝	30½	30⅝
Int Util 132 p	100	32½	32½	32½
Inter P L	100	83½	83	83½
[illegible] Gas A	100	14½	14½	14½
Laur Fin	475	8½	8½	8½
Law A	100	10⅝	10⅝	10⅝
Loblaw B	375	10⅞	10⅞	10⅞
Loeb M	425	16½	16	16
Mass F rt	112078	81	75	79
Mac Laren B	375	25⅝	25⅝	25⅝
MB and PR	542	27¾	27⅜	27⅜
Maritime T	655	21⅝	21⅝	21⅝
Mass F	1521	30	29⅝	30
Miron 6 pr	100	10½	10½	10½
Molson A	100	31½	31½	31½
Molson B	25	33	33	33
Mont Loco	100	14⅝	14½	14½
Moore Corp	125	80½	79⅞	79⅞
Nfld Light	100	11	11	11
Noranda	1260	51	50⅝	51
NS LP	175	37¼	37¼	37¼

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Ogilvie	305	14⅝	14½	14½
Pac Pete	425	11⅞	11⅝	11⅝
Pow Corp	1200	12⅝	12½	12⅝
Price Br	246	45½	45⅛	45⅛
Phil C rts	300	160	160	160
Q N Gas	690	13½	13½	13½
Que Phone	450	25¼	25¼	25¼
Reiman	100	12	12	12
Rio Algom	725	20⅝	20½	20⅝
Rolland A	695	12	12	12
Rothmans	1605	29	28½	28¾
Royal Bk	578	74½	73⅞	74½
Salada F	500	10	9⅞	10
Shell Can	295	21	20⅝	20⅝
Shell In pr	125	27	27	27
Shop Save	200	15	15	15
Simpsons	225	27¼	27¼	27¼
Sogemines	473	12½	12½	12½
Steel Can	1747	25	24⅞	25
Steinbg A	332	24½	24⅛	24⅛
Tor Dom	50	62	62	62
T Fin A	650	10⅝	10⅝	10⅝
Tr Can P L	120	35	35	35
Un Carbide	315	26	26	26
U Auto Pts A	100	17½	17½	17½
Wajax	200	33⅝	33½	33½
Weiwood	300	10⅛	10⅛	10⅛
W Coast Tr	1185	25⅞	25⅝	25⅞
Weston A	150	21	21	21
Weston B	200	22⅞	22⅞	22⅞
zellers	250	26	26	26

Canadienne

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Agassiz	14500	34	31	32½
Ajax	4000	11	10	10
Alscope	3200	168	155	160
Alsof	5000	10	10	10
Alscope	3200	168	155	160
Alsof	5000	10	10	10
Ang B Bel	11500	27	25	27
Anthonian	2000	15	14½	14½
Augustus	2100	50	45	50
Band Ore	5000	18	17	18
Bateman	1000	7½	7½	7½
Beauce	1000	6½	6½	6½
Beld C	100	13	13	13
Beld C wts	200	300	300	300
Black Hawk	1000	102	101	101
Black Hawk	1000	102	101	101
Black River	2500	21	20½	21
Blue Bon	1100	335	335	335
Bluewir	4000	30	26½	26½
Barnite	1000	6	6	6
Bruce Pre	6000	12	12	12
Bruneau	6500	23	20	21
Burnt Hill	14400	43	42	42
C Magnesite	500	70	70	70
C Security A	600	300	280	285
Carbec	1500	10½	10½	10½
Cassidys	200	425	420	420
Cessland	921	585	540	585
Cessland	1700	127	127	127
Chemalloy	1700	127	127	127
Chib Cop	2000	6	6	6
Chipman	28000	20	18½	20

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Coastal M	5000	23	22	23
Comodore	909	135	135	135
Comodor A W	200	25	25	25
C Div Sec A	100	140	140	140
C Manitoba	3700	40	39	40
C Mogador	500	23	23	23
C New Pac	5000	65	63	64
Cr Bridge	4900	35	33½	33½
Crusade	1500	24	24	24
Devils El	2500	29	28	28
Delta Elect	1060	195	195	195
Delta Min	1000	15	15	15
Dolsan	3150	38	37	37½
D Explorer	3000	15	15	15
D Lease	6500	25	24	24
Dumont	14800	37	35	35
E ventures	500	23	23	23
Emp Oil	44000	10	9	9
Equity Ex	140600	95	86	86
Fab	3700	22	22	22
Fano	9000	8	7	7
Fiscal	100	9½	9½	9½
Fontana	1250	6½	6½	6½
Ft Reliance	3500	49	48	48
Fox Lake	27000	24	23	23
Frigistors	2100	55	50	50
Fundy	2000	5	5	5
Furlong W	100	125	125	125
Furlong Pr	100	7⅝	7⅝	7⅝
Futurity	22650	109	100	104
Garney	14300	77	75	77
G Autotron	100	15	15	15
Ghislain	14000	20	20	20
Glen Lake	800	145	135	140
Gr W Ms	3600	160	158	160
Grissol	200	225	225	225
Gui Por Ur	8500	30	34	30
Imbrex	100	395	395	395

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Inspiration	9680	190	175	190
Int Atl Dev	100	95	90	90
Int Dredge	9500	16	15	15
James Bay	5000	25	23½	23½
Jubilée	16210	290	279	279
K Desmond	500	63	63	63
Keltic	3500	25	24½	24½
Kiena	1500	48½	45½	45½
Kodiak P	1000	305	305	305
Kontiki	500	7	7	7
Lab Accep	150	700	700	700
Laduboro	1500	65	63	63
Louanna	10200	22	20	20
M Hygrade	2000	9½	9½	9½
Matatch Cd	3000	55	55	55
Mer Chip	2000	9½	9½	9½
Merrill	7200	108	105	105
Midepsa	21400	440	375	405
Miro	1000	20½	20½	20½
Mistango	3000	22	20	22
Monpré	1000	9	9	9
Mt Costign	9500	26	25	26
Mt Pleast	2000	44	42	43
N Aut vend	300	165	165	165
Native M	25500	19	16	17
N Imperial	1700	129	125	129
N W Amul.	4000	7½	7	7
Nocana	2000	9½	9	9
N A Rare	6000	43	40	43
North Expl	400	100	100	100
Opem Expl	2000	11½	11½	11½
Pat Silver	89850	53	45	50
Paudash	2000	7½	7½	7½
Peace Riv	300	790	790	790
Pennbec	72000	34	31	32
Peso Silver	400	135	130	135
Phoenix	30599	292	270	290
Pitt Gold	2000	5½	5½	5½

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Pr Potash	3000	17	17	17
Que Ascot	1000	10	9	1
Que Cobalt	500	290	290	290
Que Ind M	1000	16	16	16
Queenston	1000	10½	10	10½
Rancheria	15500	47	45½	47
Rexspra	5000	5½	5	5½
R A Pete B	12500	160	150	155
Rusty Lake	5500	23	22½	22½
St L Colum	3000	205	200	205
St Lucie Ex	2500	20	20	20
Sapawe	8500	30	29	29
Silv Reg	2000	28	25	28
Silv Sum	2000	21	20	20
Silver T	4500	31	29	30
S Dufault	2500	13	13	13
Spartan	4400	49	49	49
Stairs Expl	400	46	44	46
Std Gold	5000	43	40½	40½
Superpack	100	5½	5½	5½
Taché	1000	12	12	12
Talisman	2100	53	50	50
Tazin	1000	6½	6½	6½
Titan	3500	8	8	8
Transter	4500	35	35	35
U Town El	462	16	15⅝	15⅝
val Mar	100	425	425	425
vanguard	2100	4	4	4
Wabasso	100	15	15	15
Westairs M	5000	25	24	24
Wesburne	1200	115	115	115
Western T	7000	55	50	55
Westville	5500	27	27	27
Wisconsin	13775	41	40	41

Total des ventes: Industries, 235,000;

Mines et Pétroles: 941,400.

New York

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
ACF Ind	3000	48	47½	47⅞
Address	10400	67⅞	65¾	67⅞
Allegany	5800	14½	14¼	14¼
Allis Ch	14400	35⅞	34⅞	35⅞
Alum Ltd	17100	35¼	34⅝	35¼
Amerada	5800	73¼	72½	72½
Am Can	5100	54½	53⅝	53⅝
Am Cyan	5100	54½	53⅝	53⅞
Am Home	2800	78¼	77⅞	77¼
Am Mot	11700	13⅝	12¾	13⅝
Am Smelt	3600	72	71⅛	71¼
Am Std	12100	21⅞	21⅝	21½
Am Sugar	1100	33¾	32½	33⅞
Am T Tel	65400	58	57⅝	57¾
Am Tob	13200	37⅝	37	37½
Amsted	600	43½	42⅞	43¼
Ancnda	9400	86¾	84⅝	86⅛
Armco Stl	7300	64⅝	63¼	64⅝
Armstg Ck	8600	51⅞	51	51¼
Avco Corp	15200	25⅞	25⅝	25⅞
Babcock	7900	35⅝	35⅛	35½
Balt Ohio	200	40	39½	40
Bel lHow	5900	42¼	41½	42¼
Beth Stl	27700	36⅝	35⅞	36¼
Borden	4500	39⅞	39¼	39½
Borg War	8200	47	46½	46⅞
Bos Edison	1300	42½	41⅞	42⅛
Brunswk	56400	10½	9⅞	9⅞
Bucy Erie	1300	70	69	70
Burl Ind	5600	44⅝	44	44⅝
Burrghs	52000	62⅞	59¾	62½
Calumet	26200	36⅝	34⅞	35⅞
Camp RL	2100	20	19¾	19¾
Camp Soup	2500	33⅛	32⅞	33⅛
Can Dry	700	29	28⅞	29
Cdn Brew	500	8	8	8
CPR	4800	58½	58	58
Case JI	5700	28¾	27½	28
Cater Tr	1000	46⅞	45⅞	46
Celanese	11300	70¼	69⅞	70¼
Ches Ohio	1500	77	76½	76⅞
Chrysler	20200	53⅝	52⅞	53¼
Cities Sv	9800	44⅞	44¼	44⅜
Clark Eq	2500	63½	62	63¼
Clevite	1400	50¾	50⅝	50¼

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Coca Cola	3200	79¾	79½	79½
Col S Oh	2800	38¼	37¾	37⅞
Coml Solv	7000	46¼	45¼	45¾
Com Sat	12300	40¼	38⅞	40¼
Con Edis	19900	39¼	38⅞	39¼
Container	1700	34⅞	34½	34¾
Cont Can	2400	68¼	67	67
Cont Mot	700	15⅝	15⅝	15⅝
Cont Oil	12300	62⅝	61½	61⅝
Contr D	11100	28¾	28	28¼
Copw Stl	400	28¼	28	28¼
Corn Pd	12000	49	47½	49
Crane Co	2100	51⅞	51½	51½
Cr zell	5400	53	52¼	52⅞
Curtiss Wr	3500	21⅞	21¼	21⅛
Deere	7900	59⅞	58⅞	59⅛
Det Stl Co	5400	17⅞	17⅝	17⅞
Dome M	300	36	35¾	35¾
Douglas	33700	96	92½	96
Dow Chem	9400	73	71½	73
Du Pont	5000	212½	210	210¾
East Kod	16300	117	115⅜	116½
Eaton Y	1800	64⅝	62½	64⅝
El Stor B	3500	50¾	50¼	50¾
El Pas NG	18100	21	20⅞	21
Essex Wire	1200	39	38⅞	38⅞
Eversharp	3300	22½	22⅛	22½
Firestn	7800	39⅞	39⅛	39½
Ford Mt	35700	52	51⅜	52
Frueh Tr	8300	31⅛	30⅞	30¾
Gen Dyn	19000	56½	55¼	56⅝
Gen Elec	14900	110⅛	109	110⅛
Gen Fds	6300	76¼	74¾	74⅝
Gen Inst	22000	37	35	36¾
Gen Mills	2300	54¼	53½	53⅞
GMC	30500	96⅞	96⅛	96½
Gen P Cem	4600	13⅞	13⅝	13⅝
G Tel El	19600	42¼	41⅝	42
Gen Tire	12400	32¼	31⅞	31⅞
Ga Pac Co	7300	65⅞	65⅛	65⅝
Glidden	3400	24¼	23¼	24
Goodrich	3100	59	58⅛	58⅞
Goodyear	10200	44	43⅝	43¾
Granby	700	24½	24⅜	24⅜
Grand Un	1800	24	23⅝	23⅞
Gt A P	7400	32¼	31⅞	32¼
Gt Nor Ry	20500	71	70	71
Gulf Oil	14300	53⅞	53⅛	53⅞
Heinz	2500	42¾	42½	42½
Homstk	1300	46¼	45⅜	46
Honewl	8400	81½	79¼	81½
Hud BM	1500	76½	76	76¼

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Ill Cent Ind	3600	80¼	79⅝	80
Ing Rand	4500	49	48¾	49
Ins No Am	2000	76¾	76	76⅛
Interalke	2900	38⅝	36⅞	38
IBM	5600	509	502	509
Int Harv	11300	49⅜	48⅞	49½
Int Nick	5800	94⅝	93	94
Int Pap	20200	31¼	30⅝	30⅞
Int Tel	9900	68⅝	67⅞	68⅛
ITE C Brk	1100	68	67⅝	67⅞
Johns M	2700	56⅝	56⅛	56¼
Kays Roth	1000	37⅝	37⅜	37⅜
Kellogg	700	39½	39¼	39¼
Kennecot	3500	127¼	126⅝	126⅝
Korvette	7000	24¾	24	24
Kresge	4200	75⅝	74¼	75½
Kroehler	200	34	34	34
Lib McNL	3900	13⅝	12¾	13⅝
Link Belt	1800	40	39⅝	40
Litton Ind	24100	76	73¼	75¾
Lock Aire	20200	62	60¼	61⅝
Loew's	3000	28⅝	28¼	28⅝
Mallory	1700	51½	50⅞	51⅛
Marath Oil	7400	53⅝	53⅛	53⅝
Marine M	5700	28	27⅝	28
Marq Cem	900	19½	19¼	19⅜
Marsh Fld	1200	54	53⅛	53⅞
Martin M	10000	20⅝	20¼	20⅛
Mass-F	67000	29⅛	28¾	29⅛
McKee	1000	34	33¾	34
Merck	7400	75¼	74⅝	74⅞
Minn MM	9000	67⅛	66⅝	67¼
Mohasco	4200	26	25⅝	25⅞
Monsanto	11400	79½	78⅞	79⅞
Mont Ward	13500	33⅝	33	33¼
Nat Cash	6000	83½	82¼	83¼
Nat Dairy	3500	83	80⅞	82
Nat Dist	9600	34	33⅞	34
Nat Gyps	4600	35	34⅝	34⅞
NY Cent	15600	79⅞	78⅞	78⅞
Nor Pac	5300	62⅛	60	61½
Outb Mar	5000	20	19½	19⅞
Pac Pete	3200	11	10⅞	10⅞
Pan Am	62700	59¾	58	59½
Parke Da	12000	39¼	37⅝	38⅜
Penn RR	21500	66¼	65⅛	65⅞
Pepsi C	600	78¾	78	78
Pfizer	6400	64⅛	63¼	63⅞
Phelps D	4400	77⅝	76⅛	76¾
Philip Mor	4000	97⅞	97¾	99¼
Pitney Bow	5700	48⅛	47⅛	47⅞
Pit Plate	3600	73½	72⅛	72⅞

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Polaroid	35300	135¾	133¼	135⅝
Pro Gam	5700	65¾	65⅛	65⅜
Pullman	2500	62⅜	61⅞	62⅜
RCA	8800	53	51⅛	52⅞
Ralston	1400	48⅞	48¼	48¼
Repub Stl	5900	43¾	43⅛	43½
Rex Drug	3400	42¾	42	42½
Rey Tob	22100	42	41⅜	41½
Rich Mrl	8600	74⅝	73½	74
Royal Dut	26100	40⅝	40	40⅝
Rubbermd	200	29¼	29	29¼
Schenley	8500	38⅛	37¾	37⅞
Scott Pap	12200	35⅜	34⅞	34⅞
Sears R	19400	59⅜	58	58
Shell Oil	5400	58⅝	58¼	58¼
Sheraton	4600	11	10½	10⅞
Sinclair	14000	58	57½	58
Socony	8900	89⅝	88½	89⅝
Sou Pac	4400	41⅛	40½	41½
Sperry R	49400	19⅝	18½	19⅝
Std Brand	9000	70⅛	69⅞	70
Std Cal	8100	72⅞	72½	72⅝
Std O Ind	11300	44¾	43⅞	44¾
Std O Nj	37800	75⅝	74¾	75
Studebkr	24400	39½	38⅞	38⅞
Sun Oil	1000	72	71¼	72
Swift	1900	56½	56¼	56⅜
Texaco	25800	74½	72⅞	73¾
Tex G Sul	56900	114½	110¼	113⅞
Textron	5800	41¼	40½	41¼
Thiokol	25400	21⅝	20¾	20¾
Tidewt O	9800	47½	45½	47
Timken	5500	45⅛	44½	45
Twent C	5200	34⅝	33⅝	34
Un Carb	13800	63¼	62¼	62⅜
Un Tank C	1730	69¾	69½	69⅛
Utd Aire	10500	84¼	81¼	84¼
Utd Corp	800	8⅞	8¾	8⅞
Un Fruit	10300	29⅞	28⅞	29
US Freight	1500	58⅛	58	58⅝
US Gyps	4500	58½	57⅞	58¼
US Rubb	4100	35⅛	34⅞	35
US Steel	18400	49⅞	49	49⅝
vanada Co	3000	30⅝	29½	30⅛
Walkers	200	31⅛	31⅛	31⅛
Warn Lam	31200	37¼	36½	37
W Un Tel	7100	49¾	49⅛	49½
Westh El	14700	63¼	62½	63⅞
Woolwth	10800	27¼	27	27¼
xerox Co	13700	238⅛	234	236½
zenith R	16500	151	145	150

Total des ventes : 7,270,000.

Américaine

(Par la Presse Associée)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Asamera	27400	2 9-16	2½	2½
Brazil	8400	9⅝	9	9
Bunk Ram	13100	7¾	7¼	7¼
Campb Ch	16400	8	7¾	8
CS Pet	41300	2 13-16	2 9-16	2 13-16
C Faraday	300	3 1-16	3	3
C javelin	3200	10⅝	9¾	9¾
Cdn Marc	5400	6⅞	6¾	6¾
Con MS	300	44¼	43½	43½
Creole	4300	37⅞	37⅜	37⅜
Crown CP	700	26¼	25½	26
Dev-Pal	3700	2	1 15-16	2
Dome Pet	3600	15	14⅝	15
Dosco	100	12⅜	12⅜	12⅜
Dom Tar	1000	18½	18½	18½
Fargo Oil	6900	2 15-16	2 13-16	2⅞
Ford Can	70	142	140½	141⅝
Giant Yel	3800	12⅞	12½	12½
Goldfield	69200	2⅝	2½	2⅝
H Chem A	100	24½	24½	24½
Imp Oil	700	48¾	48⅝	48⅝
L Shore	100	2⅝	2⅝	2⅝
Merrill	3600	1 3-16	1⅛	1 3-16
Molyb C	5900	13-16	¾	13-16
Nat Pet	2200	2 7-16	2 5-16	2⅜
N Cdn Oil	4600	3 11-16	3½	3⅝
Pac Petew	2	5⅞	5⅞	5⅞
Peel Elder	8600	17	16½	16⅝
Peru Oil	5000	2⅛	2	2
Pratt L	300	34¾	34⅝	34⅝
Rio Algom	1400	19⅛	18⅞	18⅞
Scurry Rn	11600	21	20⅞	20⅞
Seven Arts	5500	23	22¼	22¼
Technclr	5300	15¾	15⅜	15⅝
Tr Cont wt	700	38⅝	38	38⅝
Un Gas	100	29½	29½	29½
Unit Asb	1700	2⅞	2 13-16	2⅞
Utah Ids	500	12¼	12¼	12¼
Wr Har	24700	1⅛	1 1-16	1⅛

Total des ventes 3,220,000.

Mieux vaut y mettre tout le temps voulu

Par Jean d'Autane

Dans un discours prononcé hier soir à Drummondville, le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, l'honorable Gérard D. Lévesque a servi une réponse aussi bien à ceux qui dépréciaient la politique de régionalisation adoptée par le gouvernement, qu'à ceux qui se plaignent du fait que le gouvernement actuel fait beaucoup de projets d'études et d'analyses mais ne passe pas assez rapidement aux actes concrets. M. Lévesque a illustré ses propos en se référant à la nouvelle division administrative et économique de la province en dix régions. On sait que cette nouvelle carte de la province est le résultat d'une étude qui a duré environ 18 mois. Même si M. Lévesque n'a pas apporté d'éléments nouveaux relativement à la régionalisation, il a fait une nouvelle mise au point qui n'était sûrement pas superflue.

Il ne faut pas s'étonner du temps qui est mis à la réalisation théorique et pratique de nombreuses politiques. Lorsqu'on considère que le but du gouvernement est, au moyen de politiques spécifiques, d'assurer un développement rationel aux différentes régions du territoire et de mettre fin aux déséquilibres régionaux, il est évident que cela ne se fera pas du jour au lendemain ni à la "va-comme-j'te-pousse". Et comme le disait M. Lévesque : "Dresser un inventaire des ressources humaines et matérielles, déceler les déficiences et les besoins de la région, fixer les objectifs du développement, choisir les moyens, adopter des législations destinées à soutenir et à encourager les efforts des agents de la vie économique, voilà autant d'étapes à franchir pour en arriver à une politique régionale".

Il faut se rappeler aussi que la grandeur des besoins du Québec n'a d'égale que le nombre et l'importance des obstacles naturels ou artificiels que doivent vaincre les politiques mises de l'avant par un gouvernement afin de créer l'infrastructure indispensable à l'édification d'une économie progressive et forte. A vrai dire nous n'en sommes qu'à nos premiers pas en ce domaine puisque nous commençons à peine à pouvoir utiliser les outils qu'il a d'abord fallu se forger. Et comme il est ofrcément plus long de fabriquer un solide marteau d'acier que de planter les clous, il nous faut accepter de consacrer un certain temps à l'élaboration de politiques qui ne pourront être appliquées de façon concrète et intégrale qu'au moment venu. Et loin d'être perdu, le temps consacré à cette fin ne pourrait être plus rentable, prenant pour acquis qu'on en fait une utilisation optimum.

Et c'est dans cette optique que le gouvernement a confié au Bureau de Recherches économiques du Ministère de l'Industrie et du Commerce et au Conseil d'Orientation économique du Québec de procéder à une étude complète des systèmes de régions en vigueur dans les différents ministères **et départements et de proposer des solutions concrètes afin de permettre une action économique concertée au niveau de la région. Cette étude a porté sur principalement quatre facteurs: a) description détaillée des régions administratives et définition d'une carte pouvant convenir à tous; b) Enquête pour connaitre les zones d'influence économique des principaux pôles d'attraction; c) Etudes des territoires de ventes de certaines grosses compagnies privées et d) Analyse du découpage territorial adopté par les principaux corps intermédiaires.**

Ce sont les résultats de cette étude scientifique qui ont permis la division de la province en dix grandes régions ayant à leur tête une métropole régionale et la détermination de sous-régions dotées de sous-centres régionaux et de centres intermédiaires. Et comme le soulignait M. Lévesque, il faut considérer ce nouveau découpage non pas comme une camisole de force ou un carcan mais bien comme un plan d'action, un guide pour l'avenir et un schéma pour rationnaliser les décisions gouvernementales. C'est un instrument de souplesse, de rapidité et d'efficacité tant sur le plan administratif qu'économique.

Actif accru à la Montreal Life

Le président de la Compagnie d'Assurance-Vie Montréal, M. Hugh H. Turnbull, M.B.E., Q.C., a déclaré lors de l'assemblée annuelle de la Compagnie que les affaires nouvelles souscrites en 1965 se sont élevées à $33,350,464. et que les assurances en cours se montaient en fin d'exercice à $277,862,584.

L'actif s'est accru d'environ 2.7 millions et il est maintenant de $58,216,318. En 1965, le partage des éléments de l'actif entre les différentes catégories de placement est resté sensiblement le même qu'en 1964.

Le taux moyen brut d'intérêt réalisé par la Compagnie en 1965 a été de 5.94%.

Les bénéfices réalisés ont atteint un nouveau sommet en 1965. L'excédent inaffecté s'est accru de $605,000. et il se chiffre maintenant à $4,967,141. au total.

Une somme de $355,000. a été versée en participations en cours d'exercice, soit une augmentation de 14% sur 1964. Cette hausse est une conséquence de l'amélioration apportée aux nouveaux barèmes de participation aux bénéfices le 1er juillet 1965.

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h. hier matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: McIntosh $2.25 à $2.50 les 8 cellos de 5 livres, de fantaisie, Greening et Cortland $1.75 à $2 C $1 à $1.25, Russet et Délicieuses $4 à $4.50 la boite à verger.

Betteraves: $1 à $1.25 les 50 livres.

Carottes: No 1 $2.50 à $2.75 les 50 livres, $3.75 à $4 les 24 cellos de 2 livres, ou 10 cellos de 5 livres.

Choux: $1.35 à $1.50 le sac de 50 livres.

Navets: No 1 en minot, lavés $2.50, en sacs de 50 livres $2 à $2.25, No 2 $1.25.

Oignons: jaunes $1.35 à $1.50, gros $1.75 à $2 les 50 livres, .30 à .35 les 10 livres, $2.25 les 24 cellos de 2 livres.

Panais: $2.50 les 12 cellos de 24 onces, $3 le minot.

Patates: $1.40 à $1.50 les 50 livres.

Poireaux: $1.25 à $1.40 la douzaine.

Radis: .90 à $1 la douzaine.

Sirop d'érable: $6 le gallon.

NAPOLEON

LONDRES (PC) — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: $35.14 à l'achat et $35.16 à la vente.

Prix de l'once Troy d'or à la Bourse londonienne des lingots: $35.12 17-20, 251 shillings, 5 1-2 pence.

Cote de l'or

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cotait hier 46.10F au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, valait 107.60F.

CONFERENCIER CHEZ LES C.G.A.

Le Docteur André Boudreau M.D. Directeur du Service Médical sur l'Alcoolisme au Ministère de la Santé est le conférencier invité au diner bimestriel des Comptables Généraux Licenciés (C.G.A.) le 23 mars 1966 à 6 h. p.m. au Restaurant "Marino". Le sujet humoristique de cette causerie s'intitule "A votre santé".

AGENCE CANADIENNE DE PUBLICITÉ LTÉE

PIERRE PRÉVOST

L'Agence canadienne de publicité annonce que M. Pierre Prévost est maintenant à son emploi comme agent de liaison. Il s'occupe particulièrement, en collaboration avec M. Paul Boudreau, vice-président et directeur général de l'agence, de la publicité et des relations publiques en langue française de la Commission du Centenaire de la Confédération canadienne. M. Prévost a une longue expérience du journalisme, écrit et parlé, et des relations publiques. Avant d'entrer à l'Agence canadienne de publicité, il était conseil et rédacteur au service des relations publiques de Bell Canada.

Errata

Deux erreurs se sont glissées dans notre chronique d'hier intitulée "Trop important pour ne pas y revenir". Dans le premier paragraphe, il aurait fallu lire que 70% des prêts personnels avaient été accordés sans autre garantie que la signature de l'emprunteur. Et dans le dernier paragraphe, il fallait voir une comparaison entre les taux d'augmentations des prêts en cours et non pas des prêts accordés au cours de la période indiquée.

J.d'A.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No: L-94
LA BOUTIQUE DU MEUBLE INC., en liquidation,
et
MARC ANGERS,
Liquidateur.

En vertu d'une ordonnance du 2 février 1966, aucune réclamation ne pourra être reçue à l'encontre des biens de la débitrice après le quinzième (15) jour suivant la publication du présent avis.

QUEBEC, le 18 mars 1966.
(S) DORION, DIONNE & DORION, Procureurs du liquidateur.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC

(No : 10-2)

Avis public est, par les présentes, donné :

1e— QU'une demande de permis de construction non exactement conforme au règlement no 66 et ses amendements a été formulée au Directeur du Service de la Construction de la Cité, par M. Sylvio Leblanc, sur le lot 364-60 du cadastre de Charlesbourg, dans la même Cité, dans la zone B.13.U.;

2e— QUE cette non-conformité consiste en ce qui suit: La cour latérale droite a 7'8" alors qu'elle devrait avoir 8' suivant le règlement susdit;

3e— QUE cette demande a été présentée à la Commission d'Urbanisme, et que cette dernière, par sa résolution no 505, en a recommandé l'acceptation par le Conseil Municipal, sujette aux dispositions du règlement no 307;

4e— QUE, pendant la période de dix jours suivant la publication dans ce journal de l'avis no 10-1, aucun propriétaire d'immeubles situés dans une zone contiguë à la zone B.13.U., n'a requis, par écrit, au bureau du soussigné, d'être admis à faire valoir ses objections au projet précité;

5e— QU'en conséquence, les électeurs propriétaires d'immeubles situés dans la dite zone B.13.U., affectée par le projet précité, et eux seuls, sont admis à faire valoir, par écrit, au bureau du soussigné, **dans les cinq jours francs qui suivent la publication du présent avis**, leurs objections à l'exécution du projet précité;

6e— QU'à la séance du Conseil Municipal suivant l'expiration de ce délai, le soussigné lui fera rapport si des objections lui ont été remises, et, dans l'affirmative, leur nombre et leur teneur;

7e— QUE, si le Conseil Municipal décide, conformément aux articles 7, 8 et 9 du règlement no 307, d'approuver la demande de permis telle que formulée suivant la recommandation de la Commission d'Urbanisme, la dite demande de permis ainsi approuvée par le Conseil Municipal sera alors réputée conforme aux règlements de la Cité de Charlesbourg.

CHARLESBOURG, ce 22 mars 1966.

Le Greffier de la Cité : Pierre-G. DORION, Avocat.

CITE DE CHARLESBOURG

AVIS PUBLIC

(No : 9-2)

Avis public est, par les présentes, donné :

1e— QU'une demande de permis de construction non exactement conforme au règlement no 66 et ses amendements, a été formulée au Directeur du Service de la Construction de la Cité, par Dallaire & Dallaire Ltée, sur le lot 365-68 du cadastre de Charlesbourg, dans la même Cité, dans la zone B.13.U.;

2e— QUE cette non-conformité consiste en ce qui suit: L'alignement gauche est à une distance de 18'7" alors qu'il devrait être à 23' suivant le règlement susdit;

3e— QUE cette demande a été présentée à la Commission d'Urbanisme, et que cette dernière, par sa résolution no 505, en a recommandé l'acceptation par le Conseil Municipal, sujette aux dispositions du règlement no 307;

4e— QUE, pendant la période de dix jours suivant la publication dans ce journal de l'avis no 9-1, aucun propriétaire d'immeubles situés dans une zone contiguë à la zone B.13.U., n'a requis, par écrit, au bureau du soussigné, d'être admis à faire valoir ses objections au projet précité;

5e— QU'en conséquence, les électeurs propriétaires d'immeubles situés dans la dite zone B.13.U., affectée par le projet précité, et eux seuls, sont admis à faire valoir, par écrit, au bureau du soussigné, **dans les cinq jours francs qui suivent la publication du présent avis**, leurs objections à l'exécution du projet précité;

6e— QU'à la séance du Conseil Municipal suivant l'expiration de ce délai, le soussigné lui fera rapport si des objections lui ont été remises, et, dans l'affirmative, leur nombre et leur teneur;

7e— QUE, si le Conseil Municipal décide, conformément aux articles 7, 8 et 9 du règlement no 307, d'approuver la demande de permis telle que formulée suivant la recommandation de la Commission d'Urbanisme, la dite demande de permis ainsi approuvée par le Conseil Municipal sera alors réputée conforme aux règlements de la Cité de Charlesbourg.

CHARLESBOURG, ce 22 mars 1966.

Le Greffier de la Cité : Pierre-G. DORION, Avocat.

CITE DE QUEBEC

Québec, le 18 mars 1966

CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées : "SOUMISSION POUR FOURNITURE SEULEMENT OU POUR FOURNITURE ET POSE DE MELANGES BITUMINEUX DESTINES AUX PAVAGES ET AUX REPARATIONS DE PAVAGES DES RUES DE LA CITE DE QUEBEC" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à mercredi, le 6 avril 1966, à trois heures (3.00 P.M.) (heure normale de l'est).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la cité, hôtel de ville, Québec, chambre 446.

LS-PH. DESJARDINS, Greffier de la Cité.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que "Le Service d'Amélioration des Fermes Inc., dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Québec, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, par acte portant la date du 25ème jour du mois de janvier 1966 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Québec, le 28ème jour du mois de février 1966, sous le numéro 583022.

Daté Québec, ce 11e jour du mois de mars 1966.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que "Aqua Traitement Ltée", dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Québec, a transporté ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, par acte portant la date du 23ème jour du mois de février 1966 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Québec, le 28ème jour du mois de février 1966, sous le numéro 583023.

Daté à Québec, ce 11ème jour du mois de mars 1966.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 141-651
DANS LA COUR SUPERIEURE
LE SOUS-MINISTRE DU REVENU, Demandeur,
vs
ADELARD MARCHAND LTEE Défenderesse.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias de Bonis seront vendus en justice en vertu du même bref, le 31 mars 1966, à dix heures de l'avant-midi, à Québec, 1124, St-Vallier est.

Les dits biens meubles et effets consistant en : machine à polycopier, chaufferette, coffre-fort, cardex, armoire lampes (néon) etc . . .

Le tout suivant la loi.

QUEBEC, le 22 mars 1966.

LOUIS GIROUX, Huissier Cour Supérieure.

PROCUREZ-VOUS CETTE BROCHURE D'INFORMATION SUR LES PRÊTS DE LA B.E.I.

Si vous vous proposez d'établir, de développer ou de moderniser une entreprise et qu'il vous faut un emprunt à terme pour mettre ces projets à exécution, écrivez-nous pour obtenir cette brochure explicative ou visitez un bureau de la B.E.I.

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
27 SUCCURSALES AU CANADA
QUÉBEC, P.Q.: 925, chemin St-Louis — Téléphone: 681-6341

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.
Directeur de l'information: **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles: **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage: **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité: **Louis-Philippe Vézina**
"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.
Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez
522-4771
et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "L'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny Charlesbourg, Charny, Château-d'Eau, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac-St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois; $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50
Ailleurs au Canada:
1 an, $15.00; 6 mois, $7.75; 3 mois, $4.25
Etats-Unis et pays étrangers:
1 an, $25.00; 6 mois, $12.50; 3 mois, $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate **et comme suit:**
1 insection: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
26 insections consécutives ou plus: .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS!

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Animaux à vendre

SOYEZ FIERS de la condition de votre chien. Inscrivez-vous maintenant à l'école de dressage de la S.P.A. Pour informations, Tél.: 527-2473.
58086 22-6 (12 fs) 10

Appartements à louer

JACQUES-CARTIER, 2 appartements plus chambre de bain, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, très propre, avec références. S'adresser: 321, rue CARON. Tél.: 522-0337.
59093 22-3 (12 fs) 13

ST-SAUVEUR, 2 pièces avec salle de bain, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, poêle électrique, réfrigérateur et stationnement compris, entrée seule sur la rue, non meublé, $65.00 par mois. Tél.: le jour: 683-0781, après 6 heures 849-8633.
59094 22-3 (6 fs) 13

Argent à prêter

1ère et 2e HYPOTHEQUES. Québec, Lévis et banlieue. DEMERS, FORTIER, DEMERS. 41½ rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909.
58556 3-3 (mar.j.s. au 30-4) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs, avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. Les investissements Hypothécaire du Verger Inc., 466, de la Couronne, 529-4982.
10-3 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires, CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
58368 28-2 (1 ms) 15

PAR TELEPHONE
PREMIERE, deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable, consentis, dans la même journée. I.H.D. Inc. — 529-4983.
10-3 (1 ms) 15

PRETS sur HYPOTHEQUES
1ère et 2ième HYPOTHEQUE résidentiel, commercial, industriel, spécialité Hôtel Motel, Québec et Banlieue, discrétion absolue, taux bancaire. SOCIETE IMMOBILIERE Québec Métropolitain. — 529-0647; soir, 524-6275.
58459 25-2 (1 ms) 15

Argent à prêter

PARTICULIER
PREMIERE et deuxième hypothèque, prêts temporaires, taux raisonnable. — Soir: 681-4778.
10-3 (1 ms) 15

Associés demandés

COURTIER en immeuble débordé de travail prendrait associé actif, capable d'investir $5,000. LUCIEN FORTIN 5877, chemin Ste-Foy. Achats, ventes, échanges prêts, administrations, analyse 653-9945.
58889 16-3 (6 fs) 19

A vendre — Divers

FOIN A VENDRE à 13 BONAVENTURE Charlesbourg-Ouest. Pour information, Tél.: 623-4902.
58874 12-3 (12 fs) 21

BALAYEUSES et polisseuses de toutes marques usagées à vendre en très bon ordre. Pour informations, Tél.: 842-1172.
58971 17-3 (12 fs) 21

COUVEUSE électrique, capacité 500 oeufs à l'état de neuf, à très bon prix. Pour informations, Tél.: 663-6575.
59026 19-3 (2 fs) 21

COFFRE-FORT: Neuf et usagés; portes de voûtes. — MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
58362 24-2 (1 ms + 6 fs) 21

A VENDRE, set de salon et draperies. Téléphoner après 6 heures, ou fins de semaine à: 661-5055.
58996 18-3 (4 fs) 21

MANTEAU fourrure court en rat musqué teint vison, $25.00. Pour informations, s'adresser à Tél.: 656-9917.
59101 22-3 (12 fs) 21

A QUI la chance? Roulotte servie 2 fois; tapis, tenture mur à mur, cause départ. Aussi robe de mariée, linge toute sorte, presque neuf. Tél.: 661-1146.
58791 10-3 (12 fs) 21

REFRIGERATEURS usagés à partir de $35.00, garantie 30 jours. Aussi réparation de pièces. Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue, 523-7953.
58277 16-2 (1 ms + 6 fs) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, cartes postales anciennes. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
58411 28-2 (1 ms + 6 fs) 21

CONTINUEZ les termes à $21.53 par mois pour ménage 20 morceaux encore en magasin. Vendrait en bloc ou séparement. Demandez GREGOIRE. Tél.: 524-9635 ou 529-9648.
21-2 (1ms) 6 fs 21

EQUIPEMENTS de boucheries neufs et usagés HOBART, Balance, hache-viande, trancheurs, scies, délicatisseur. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775 Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934.
58558 3-3 (mar.j.s. au 31-3) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Sinon appelez à: 663-3548.
58932 21-3 (1 ms + 6 fs) 21

OSCILLOSCOPE Paco S-55, neuf $75.00 Sweep Marker Generator Starkit S M G 57 $95.00, amplificateur Kay 708 35 watts pour orchestre $175.00. ALEXANDRE DENIS, St-Ubald, Cté Portneuf, P. Q.
58763 9-3 (12 fs) 21

RUPTURE ménage complet avec machine à coudre automatique, vendrait en bloc ou séparément. Visible à l'entrepôt, termes, à sacrifier avant départ de M. GREGOIRE. Tél.: 523-3789 ou 529-9648.
58979 17-3 (1 ms, 6 fs) 21

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non Tél.: 663-3548.
58932 21-3 (1 ms + 6 fs)75

3 TABLES DE SNOKER à vendre. S'adresser à la Fabrique de la paroisse de NOTRE-DAME DE JACQUES-CARTIER, 150, St-Joseph est, Québec 2. — Tél.: 523-3984.
58988 18-3 (6 fs) 21

POUR APPRENTIS horlogers; outillage usagé, parfaite condition, aussi matériel pour réparations. Très bon marché. Visible sur appointement. Ecrire: 3443 des PLATANES, Québec 7. Tél.: 626-3835.
59012 18-3 (6 fs) 21

LOT de télévisions garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellentes condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier Ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
58768 11-3 (1 ms) 21

REPRISE FINANCE offerte pour balance de compte, payable $10 par mois, stéréos, tél viseurs, enregistrueses, machines à écrire, balayeuses, polisseuses, machines à coudre, de toutes sortes, sets de chambre, de salon, de cuisine, réfrigérateurs, poêles, laveuses, sécheuses, etc., 661-8434. Nous avons des voitures sur la route pour aller vous chercher et reconduire gratuitement et sans obligations.
58134 3-3 (1 ms) 21

LOT de stock neuf à prix d'occasion vérifié, lit continental $29.97, set de chambre complet $78.00, set de cuisine $37.85, réfrigérateurs 11 pieds cubes $147.00, machine à coudre $53.00, poêle 4 ronds $114.22, set de salon lit $63.80, Laveuses $98.00 stéréo AM-FM noyer $154.00, tapis. Aussi réfrigérateurs usagés $50.00, laveuses $25.00, télévisions $40.00. Prenons vos échanges. Ouvert tous les soirs. Voir M. Gagnon, Tél.: 524-5512. FOYER DU MEUBLE, 239, St-Vallier Ouest. Tél.: 529-9648.
58839 11-3 (1 ms) 21

VENTE REMUE MENAGE
LA CATHOLIC Women's League aura une vente de remue ménage jeudi le 24 de 9 heures à 5 heures, dans le sous-sol de l'église St-Patrick, Grande-Allée.
58941 19-3 (22-3) 21

A BAS PRIX
COMPTOIRS d'arborite et équipement de restaurants à vendre. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec. Tél.: 529-1728.
58364 26-2 (1 ms) 21

ATTENTION - ATTENTION
POURQUOI donner votre vieux linge, venez le porter à 137, St-Paul, nous vous l'achèterons ou nous irons le chercher sur demande. Tél.: 529-3164.
58509 26-2 (1 ms) 21

ATTENTION COLPORTEURS
LINGE neuf et usagé, hommes, femmes et enfants, à très bas prix. Aucune offre raisonnable sur linge usagé n'est refusée. MAGASIN D'OCCASIONS, 137, St-Paul, Québec.
58366 28-2 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.
VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
58726 11-3 (1 ms) 21

Lessiveuses — Sécheuses
Poêles — Repasseuses
Aussi pièces en mains
Beatty
43, Ave Bégin, Lévis
BUREAU J.-G. COUTURE
Téléphone — 837-5393
57821 29-1 (mar.j.s. au 29-3) 21

Bicycles

BICYCLETTES neuves modèle 1965 avec garantie, à prix réduit. S'adresser à M. PAUL TURCOTTE, 310, 13e rue. Tél.: 524-2650.

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches & Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
58858 14-3 (1 ms) 35A.

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs A.P. et pompes aussi distributeur des brûleurs Lynn. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service Rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue. Tél.: 524-4990.
58772 14-3 (1 ms) 35A.

Bureaux à louer

ARRIERE "Holliday Inn" 6 à 700 pieds carrés pour bureaux, 3150, rue HOCHELAGA, Ste-Foy. Jour: 656-9818; soir: 681-0807.
58930 16-3 (12 fs) 37

Chambres à louer

BELLE grande chambre avec eau courante, maison neuve, entrée privée, avec permis de cuisine, face à l'école Normale Laval, près du Boul. de l'Entente, 631, Baillargé, St-Sacrement.
58670 (4-3 (1 ms, 6 fs) 44

FOYER AVE MARIA
CHAMBRE confortable, lavabo, prix raisonnable. S'adresser: FOYER AVE MARIA, 511, rue St-Jean, Québec.
58877 12-3 (12 fs) 44

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif Clavigraphe OLYMPIA. Vente, service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
58367 28-2 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
58361 24-2 (1 ms + 6 fs) 60

UNDERWOOD
AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest. Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans carbone, fournitures.
58891 17-3 (1 ms) 60

Commerce à louer ou à vendre

HOTEL à louer, comprenant 53 chambres, salle à manger, salle de spectacles et une grosse taverne. S'adresser à 359, rue Du Pont, Québec. 523-1532, direct du propriétaire.
58928 15-3 (12 fs) 65

Commerce à vendre

ATELIER de fer ornemental à vendre avec camion, machinerie, outillage. Cause: santé. Direct du propriétaire. Pour informations, Tél.: 626-3069, après 7 heures p.m.
58942 16-3 (12 fs) 66

FONDERIE à vendre avec la résidence à même comprenant bureau et 2 garages. Prix valeur aux livres. S'adresser à JEAN-PIERRE C. DESPRES, 10 de la Rivière-Nord, Montmagny, P. Q.
58934 16-3 (6 fs) 66

HOTEL 53 chambres, salle à manger, 150 personnes, taverne, 100 personnes, le tout $25,000, comptant, balance facile, échange accepté. Tél.: 523-1532, 359, Du Pont, Québec.
48928 15-3 (12 fs) 66

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER YVES GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec. Tél.: 529-8121.
58720 8-3 (1 ms) 66

EPICERIES licenciées $3,000.00 à $20,000.00 garages $10,000.00 Magasins lingerie $6,000.00 Boulangeries associé $10,000.00 Restaurant achalandé $4,500.00 Salon coiffure $3,800.00 terre $1,500.00 Echanges FORTIN COURTIER. — Tél.: 653-9945.
58889 16-3 (6 fs) 66

PLAN D'ASPHALTE avec machinerie pour pavage, Aubaine. — M. Marcoux, 839-9165.
PLAN D'EMBOUTEILLAGE Coca-Cola. Acompte $50,000.00 — M. Roy, 529-8121.

EPICERIE - BOUCHERIE licenciée avec propriété. Acompte $20,000.00 — M. Marcoux, 839-9165.
RESTAURANT licencié, centre St-Roch, clientèle établie. — M. Bilodeau, 653-5610.

HOTEL avec taverne, grill, 60 chambres. Acompte $50,000.00 — Levesque, 656-9226. COMTE ST-MAURICE, hôtel licencié, gros chiffre d'affaires — M. Marcoux, 839-9165.
TOURIST ROOM, Grande-Allée. Acompte $15,000.00 — Mme Cécile Sirois, 527-7602.

BAS DU FLEUVE, motel 20 unités, salle de réception. Acompte $20,000.00 — M. Levesque, 656-9226.
LIGNE D'AUTOBUS, Québec Métropolitain. Acompte $50,000.00 — Mme Cécile Sirois, 527-7602.
QUEBEC, épicerie - boucherie licenciée, chiffre d'affaires $300,000.00 annuellement. — M. Levesque, 656-9226.
ROUTE Ste-Anne, Motel, 13 unités, plus résidence. — M. Côté, 654-4738.

Ces annonces sont publiées par:
COURTAGE IMMOBILIER
YVES GERMAIN
321, St-Paul, Québec
Tél.: 529-8121
21-3 (2 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. Tél.: 681-6358.
58239 21-2 (1ms) + 6fs 66A.

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3. Tél. Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
58209 17-2 (1 ms + 6 fs) 74

Divers

ACHETONS réfrigérateur usagé avec ou sans trouble. Pour informations. — Tél.: 626-4691 ou 681-2341.
58753 8-3 (1 ms, 6 fs) 75

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier. Si non Tél.: 663-3548.
58932 21-3 (1 ms, 6 fs) 75

Ecoles

CONVERSATION anglaise. Cours privés, semi-privés. Méthode directe réaliste et logique. Vous n'achetez rien. Notre seul but, faire converser le plus tôt possible. Tél.: 524-4726.
59021 19-3 (1 ms, 6 fs) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE
SECONDAIRE 8e à 11e année, garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy, Québec 6.
58560 3-3 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir: Ecole d'Electrolyse Onyx, 530 St-Jean, 524-8220 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
58578 2-3 (1 ms) 81

STENOTYPIE: Cours du Jour ou Cours du Soir. Méthode internationale enseignée par des professeurs qualifiés. Service d'aide de placement gratuit. Pour plus de renseignements: Ecrivez, téléphonez ou présentez-vous à: Ecole de Sténotypie de Québec, 67 Buade, Québec. — Tél.: 524-7619.
58892 17-3 (1 ms) 81 j.n.o.

INSTITUT DENYS
JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
58722 10-3 (1 ms) 81

Ecoles

BART SCHOOL
751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversion anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 522-5889 — 522-6160 — 653-1853.
58559 3-3 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN
COURS CLASSIQUE PRIVE, versification à Philo II. Prospectus gratuit. Professeur P.-E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
58537 1-3 (1 ms) 81

INSTITUT THOMAS INSTITUTE
JOUR et SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial anglais et français. Cours spéciaux, sténographie, dactylo, comptabilité. 31 D'AUTEUIL. — Tél.: 522-7490.
59058 22-3 (1 ms) 81

Entrepôts à louer ou à vendre

ENTREPOT à louer, 460 Ouest Christophe Colomb, local 15 x 40, entrée "220", $30.00 par mois. Pour informations, Tél.: 623-0526 ou 522-0640.
58938 16-3 (12 fs) 85

Femmes, filles demandées

FILLES demandées pour coudre. Pour informations se présenter à PERFECTION CORSET, 38 Champlain.
58574 2-3 (1 ms, 6 fs) 90

MADAME: Carrière intéressante, carrière lucrative: faites votre salaire vous-même. S'adresser CASIER 1950, L'ACTION, Québec.
58540 1-3 (1 ms) 9 fs 90

VENDEUSES demandées pour sollicitation à domicile, bon revenu pour jeunes filles travailleuses, payées pendant l'entraînement. Pour appointement. — Tél.: 525-8489.
58829 11-3 (12 fs) 90

MESDAMES
Présentez Avon à votre entourage Excellentes chances de gagner de l'argent!
523-7706
TERRITOIRES LIBRES: Basse-ville, Ste-Ursule, St-Louis de France, Ste-Odile, St-Albert-le-Grand.
19-3 (3 fs) 90

Fourrures

REPARATION, transformation, le soir seulement. Pour informations; Tél.: 623-7049.
58986 21-3 (12 fs) 95

P. L. TURCOTTE marchand de fourrures, confection et réparation, entreposage de fourrures manteaux et étoles à louer. Tél.: 524-1030, 464, de la Chapelle (Coin Ste-Marguerite, près Boul. Charest).
17-3 (6 fs) 95

Hôpital maternité

POUR MERES célibataires, service social professionnel, consultation placement en foyer de pension ou en foyer de travail, rémunéré, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec madame GHISLAINE REID-BROCHU ou ses assistantes, 43 d'Auteuil, Québec 4, C.P. 129, H.V.. Tél.: 529-1751.
58532 1-3 (mar.j.s. au 31-3) 106B

Instruments de musique

Grande Réduction
ACHETEZ MAINTENANT
Chansons—Instruments de Musique—Comptant ou mise de côté
Crédit Populaire
Accordage et réparation de pianos
FRED TREMBLAY
448, 1ère Avenue - Tél.: 524-1090
58769 12-3 (mar.j.s. au 9-4) 115

Logements à louer

ST-SAUVEUR, 4 pièces avec "220", pas chauffé, pas de bain. Pour informations s'adresser à Tél.: 527-4659.
59097 22-3 (2 fs) 118

3780 CHEMIN STE-FOY, rez de chaussée, 4 pièces, non chauffé, $50., libre 1er mai. Tél.: 653-3979.
58990 18-3 (12 fs) 118

ST-FRANCOIS D'ASSISE, 3 pièces plus salle de bain, chauffé. S'adresser à 1297 Aiguebelle.
58847 11-3 (12 fs) 118

4 PIECES plus salle de bain, eau chaude, entrée "220", pas chauffé. Pour informations, Tél.: 523-0825.
58983 17-3 (12 fs) 118

BELVEDERE, Cardinal Rouleau, 5 pièces modernes très éclairé, prix $120. Pour informations, Tél.: 527-9130.
59031 19-3 (6 fs) 118

ST-PIE X, 3 grandes pièces, chauffé. S'adresser: 1355, 26e RUE, ou Tél.: 529-5627.
59046 19-3 (4 fs) 118

LOGEMENT 4 appartements à louer, 1er étage, $45, par mois. Libre le 10 avril. Tél.: 525-7279.
59055 19-3 (6 fs) 118

ST-PIE X 4½ pièces chauffé, entrée laveuse, sécheuse stationnement $88.00 2195 Vézina, appt 4. Tél.: 663-0497.
59868 16-3 (12 fs) 118

LIMOILOU, 3 pièces, Champfleury, eau chaude, "220", douche. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-4022.
59009 18-3 (4 fs) 118

AVENUE MONCTON, 7 pièces, chauffées, eau chaude à l'année. Pour adultes. S'adresser à Tél.: 683-9853.
59011 18-3 (4 fs) 118

ST-PIE X, 4 appartements plus salle de bain, chauffé, $82.00 par mois. Pour informations, Tél.: 523-6537.
58900 15-3 (12 fs) 118

ST-RODRIGUE, 4 pièces plus salle de bain, chauffé, libre 1er avril. Pour informations. Tél.: 626-0422.
58841 11-3 (12 fs) 118

GIFFARD, 5 pièces, 1er plancher, chambre de bain, entrée laveuse et sécheuse, garage, libre le 1er mai, $90.00 par mois. S'adresser à Tél.: 661-6613.
59059 22-3 (12 fs) 118

QUARTIER ST-ROCH, paroisse Jacques-Cartier, grand 6 pièces non chauffé, entrée "220", libre 1er mai. Pour informations, Tél.: 523-6160.
58970 17-3 (12 fs) 118

LOGEMENT 4 pièces plus salle de bain. Pour informations, s'adresser à: 130, 83e Rue Est, Charlesbourg. — Tél.: 623-3362.
58939 16-3 (12 fs) 118

ST-PIE X, logement 6 pièces, chauffé, plus chambre de bain, entrée laveuse et sécheuse, garage, libre le 1er mai. — Tél.: 523-3215.
58978 17-3 (6 fs) 118

516 Rue Bayard, coin Christophe-Colomb, 4 pièces plus salle de bain, "220", 3e étage, $60.00 par mois. Tél.: 623-0526 ou 522-0640.
58937 16-3 (12 fs) 118

QUARTIER St-Jean-Baptiste, rue Scott, 5 et 6 pièces plus salle de bain, "220", chauffé. Pour informations, Tél.: 525-7537.
58472 25-2 (1 ms + 6 fs) 118

RUE FERLAND, logement non chauffé, 8 chambres, grande cuisine, chambre de bain. Bonnes références exigées. — Tél.: 527-8989.
59045 19-3 (6 fs) 118

ST-SAUVEUR, rue Hermine, 3 pièces plus salle de bain moderne, premier plancher, entrée "220", cave, galerie, cour, $55.00. S'adresser à 484 Hermine, Québec.
58940 16-3 (12 fs) 118

LOGEMENT à louer ST-JEAN-BAPTISTE, rue St-Olivier, 4 pièces plus salle de bain, dans maison appartements moderne, chauffé eau chaude année, propre. — Pour informations, Tél.: 525-5815.
58981 17-3 (12 fs) 118

AUX VERCHERES
30 STE-URSULE, 2 pièces meublé ou non, poêle, réfrigérateur, salle de bain, ascenseur, concierge, stationnement, épreuve du feu Compagnie de FIDUCIE Nord Amérique. Tél.: 692-0673 et 663-6858, soir.
58569 2-3 (1 ms) 118

Logements à louer

ATTENTION L'ELYSEE
925, Myrand. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Insonorisée, ascenseur, piscine, terrasse, garage, incinérateur thermostat individuel, meublé ou non. Poêle et réfrigérateur si désiré: 3½, 5½ pièces. Pour visiter, Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
58539 1-3 (1ms) 118

Logements meublés à louer

GIFFARD, 2½ pièces, moderne, douche, chauffé éclairé entrée seule, stationnement automobile. Libre mi-mars. Près Hôpital St-Michel-Archange, $70.00. — 2716 WILBROD. — S'adresser à Tél.: 663-3184.
58827 11-3 (12 fs) 118 E

Local à louer

GRAND LOCAL pour tout genre de commerce centre d'affaires. S'adresser à Tél.: 525-9910.
59028 19-3 (8 fs) 119 A

Machinerie

OUTILLAGE de fonderie comprenant machines à mouler, moules et accessoires Math plates de toutes sortes, slip Flasks, Mixer et Machine à Core, etc. FONDERIE DESPRES ENR., 10 de la Rivière-Nord Montmagny, P. Q.
58934 16-3 (6 fs) 120

Magasins à louer

724 COTE D'ABRAHAM, local à louer ayant servi comme tabagie, conviendrait pour magasin de télévision, etc. S'adresser à: 710, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-2347.
58304 18-2 (1 ms + 6 fs) 123 A

Maison à vendre

ST-ETIENNE, maison à vendre au centre du village. S'adresser à 832-4077.
58989 18-3 (6 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
58212 19-2 (1 ms) 6 fs 127

DUBERGER, maison 5 pièces, abri d'autos, transport, directement du propriétaire. Tél.: 527-9923.
58920 15-3 (12 fs) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
58896 19-3 (1 ms) 127

A VENDRE, une maison à deux logements à l'Anse St-Jean de Chicoutimi, au bord du Saguenay. S'adresser à Tél.: 661-4037.
22-3 (3 fs) 127

ST-PIE X, 2565, Pierre-Boucher, 3 logements, 1 de 6 pièces, 2 de 3 pièces, chauffé. S'adresser: 1297, AIGUEBELLE, St-François d'Assise.
58994 18-3 (12 fs) 127

A SACRIFIER, départ pour Montréal, bungalow 6 pièces, foyer, grand terrain, arbres, près église St-Louis de France, offre à discuter. S'adresser: propriétaire à Tél.: 653-2048.
59048 19-3 (12 fs) 127

STE-FOY, St-Louis de France, bungalow, 8 pièces, 1½ bain, foyer, abri d'auto. Sous-sol: chambre eau courante, salle d'étude, dépense froide, chambre cèdre. Piscine 15 x 30, cabanon 8 x 12. — Tél.: 653-2749.
58826 11-3 (12 fs) 127

ST-RODRIGUE, 46ième Rue est, près église et école, maison seule, 7 pièces et bain, libre à l'acheteur. Comptant requis: $1,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 est, St-Joseph, Quebec. — Tél.: 523-5352.
58260 21-2 (1ms) + 6 fs 127

COMPTANT $750.
JOLI "duplex" à Ville Les Saules dans nouveau développement, 2 grands 5 pièces, chauffage à l'eau chaude, possibilité sous-sol. ECRIRE à CASIER 1948 L'ACTION ou Tél.: 872-9746.
58481 25-2 (1 ms) 127

$74. PAR MOIS
BUNGALOW neuf 5 pièces, peu comptant, endroit idéal. BEAUVILLE CONSTRUCTION INC. Tél.: 529-0341.
58925 15-3 (1 ms) 127

TERRASSE ORLEANS COIN D'ORSAY
VILLENEUVE, Maison seule, 5 pièces, à vendre, boni fédéral inclus. Entreprises P.O. Gilbert Inc., Tél.: 623-9776.
58793 10-3 (1 ms) 127

RUE MOSELLE ORSAINVILLE
Maison seule, 5 pièces avec carport, à vendre ou à louer. Boni fédéral inclu. Entreprises P. O. Gilbert Inc. — Tél.: 623-9776.
58793 10-3 (1 ms) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEUR sérieux pour maisons seules ou à revenus ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5582.
58554 3-3 (1 ms, 6 fs) 128

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux. 2, 6 à 12 logements, ville et banlieu. Immeubles Belvedere Ltée, courtiers. Tél.: 681-6358.
58771 14-3 (1 ms, 6 fs) 128

Maisons à louer ou à vendre

STE-CATHERINE Station, plain-pied, 5 pièces, salle de bain, "220", terrain 100 x 100. Tél.: 837-2738.
58992 18-3 (4 fs) 127 A

Maisons de campagne

A LOUER, St-Nicolas, 2 milles du Pont de Québec, 7 pièces, salle de bain, eau chaude, chauffage central, garage, parterre. S'adresser à Tél.: 872-2058.
59017 18-3 (4 fs) 129

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE
ATTENTION MARCHAND, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock de printemps et d'été au prix du manufacturier. Patetots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
585557 3-3 (1 ms) MDSES SECHES

MARCHANDS COLPORTEURS
PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous demontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph, est, Québec, P.Q.
58758 11-3 (1 ms) Mdses sèches

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 500, 17e RUE, Limoilou, Québec 3. Tél.: 524-1480.
58725 10-3 (1 ms, 6 fs) 128

Matériaux de construction

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd. 74 BOUL. PIE XI, St-Gérard. — Tél.: 842-1969.
58757 11-3 (1 ms, 6 fs) 137

MATERIAUX de construction neufs et usagés Système de chauffage de toutes dimensions, Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-9520 ou 872-2455.
59016 18-3 (1 ms) 137

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
58721 10-3 (1 ms) 140

AUTOMOBILES
ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

BEAULE Automobile. Achats, ventes, tous genres, 25, 3e Avenue, 529-8477.
58109 22-2 (1 ms, 6 fs) A.V.

CHEVROLET 1964 convertible S.S. moteur "327", d'un particulier. Pour informations, Tél.: 663-9851.
58775 10-3 (12 fs) A.V.

CHRYSLER 1962 à vendre, sedan, 4 portes, garanti en bonne condition, en très bon ordre. Tél.: 525-8489.
58829 11-3 (12 fs) A.V.

CHEVY II Nova 1963, blanche convertible, 30,000 milles. Pour informations, s'adresser à Tél.: 681-3922.
58929 15-3 (12 fs) A.V.

VOLVO PV "544" — 1962, 43,000 milles. Aucune offre raisonnable refusée. Pour informations, s'adresser à Tél.: 683-4088.
59095 22-3 (12 fs) A.V.

RINFRET AUTOS
1966 Volkswagen, 1965 Pontiac Laurentien, 2-1965 Peugeot, 1964 Buick, 1963 Bel-Air, 1963 Corvair, 1962 Pontiac Parisienne, 1962 Météor Mercury, 1962 Volkswagen 1962 Impala, 1962 Cadillac, 1961 Thunderbird convertible, 1959 Chevrolet. 210 Du Pont, Québec. — Tél.: 523-4708.
58817 11-3 (1 ms) A.V.

MAURICE POIRIER INC.
PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions — Différentiel, transmissions, radiateur, grilles, moteurs. Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à 589, 1ère AVENUE. Tél.: 529-0661.
57910 1-2 (mar.j.s. au 31-3) A.A.

Volvo Canadienne 1964
1965 Pontiac V-8 sedan, 1965 Chevrolet sedan, 1964 Chevrolet sedan, 1964 Buick Spécial, 1963, Rambler, 1963 Galaxie XL, 1963 Thunderbird Hard-Top, 1962 Oldsmobile Starfire convertible, 1962 Acadian Sedan, 1962 Renault Hard-Top, 1962 Volvo sport, 1962 Comet sedan, 1962 Volkswagen, 1962 Cadillac coupé de ville, 1961 Singer Gazelle Automatique, 1961 Volkswagen, 1961 Austin Sprite convertible, 1959 Monarch Hard-Top, 1959 Pontiac, Spécial; 1959 Pontiac $550. — TURMEL AUTOMOBILE, 1385 Dorchester-Nord, Québec. Tél.: 522-2793.
58561 3-3 (1 ms) A.V.

HUDON AUTOS
AVEC GARANTIE. — 1965 Chevrolet, 1964 Chevrolet, transmission ordinaire, 1964 Pontiac, 1964 Camionnette Chevrolet, 1964 Buick, 1964 Impala 327, 1964 Cadillac, décapotable, 1964, Rambler, 1963, Pontiac, 1963 Chevrolet, 1963 Starfire, 1962 Acadian, 1962 Mercury 1962 Galaxie, 1962 Camionnette 3 bancs "Ambassador", 1962 Chevrolet Four wheel drive, 1961 Oldsmobile, 1961 Volkswagen panel, 1961 Buick Sedan, 1961 Pontiac, 1961 Valiant, 1961 Gordini, 1961 Envoy, 1961 Fiat "1100", 1960 Pontiac, 1960 Monarch, 1960 Hillman décapotable, 1959 Velox, 1959 Peugeot, 1957 Chevrolet Pick-Up 1 tonne, 1957 Ford, 1957 Cadillac décapotable, 1956 Dodge Custom Royal, 1956 Dodge Panel, 1956 Oldsmobile, 1956 Plymouth, 1956 Météor, 1955 Buick, transmission ordinaire et plusieurs autres. 1299 DORCHESTER, Coin Julien. Tél.: 525-4769.
59052 19-3 (6 fs) A.V.

Toits de décapotable

SPECIALITE: Toit de convertible, vitres d'autos. DUOLITE AUTO TOP, 215, 2e Avenue. Tél.: 523-4207.
58879 12-3 (1 ms, 6 f) T.D.

Accessoires d'autos

A VENDRE 4 enjoliveurs pour roues d'autos neufs marque Dodge Polara 1965, "88" téléphoner après 5½ heurs seulement à Tél.: 523-4392.
22-3 (3 fs) A.A.

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidents et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
58562 5-3 (1 ms) A.A.

Autos demandés

HUDON AUTOS
ACHETONS COMPTANT. Hudon Autos Enr., 1299, Dorchester-Nord, coin Julien. Tél.: 525-4769.
58555 3-3 (1 ms) A.D.

ACHETONS autos comptant LEO RINFRET, 210 DU PONT QUEBEC. Tél.: 523-4708.
58536 1-3 (1 ms) A.D.

On demande travail

DEMANDE ouvrage comme 1er ou 2e cuisinier. Cuisine canadienne, 17 ans d'expérience. S'adresser à M. Florent Pernier. Tél.: 524-4923.
58805 10-3 (12 fs) 156 A

LIVREUR 5 ans d'expérience, préposé aux pièces d'automobile. Tél.: 661-6888.
19-3 (3 fs) 156 A

Pianos à vendre

PIANO Sohmer grand Opéra, une aubaine. Pour informations, Tél.: 524-3218.
19-3 (3 fs) 165

Pianos — Orgues

ORGUE "Thomas", deux claviers, pédalier un octave. A moitié prix $500.00. Tél.: 623-5088 ou 523-8921.
58823 11-3 (12 fs) 166

Réparations de laveuses

AUSSI: Réfrigérateurs, télévisions, stéréos, poêles, lessiveuses, sécheuses, enregistreuses. — Consultez: Service Maguire 681-7731. Service dans 24 heures.
58553 3-3 (1 ms, 6 fs) 188 A

REPARATIONS de laveuses de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock pour un meilleur service. Ouvrage garanti. FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 239, St-Vallier ouest. Tél.: 529-9648.
58759 11-3 (1 ms) 188 A

BEATTY SERVICE

Réparation de laveuses Beatty, Connor, Bendix.
Pièces pour toutes marques
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — 529-8479
57771 29-1 (mar.j.s. au 29-3) 188A

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE
REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
58723 10-3 (1 ms) 189

Roulottes

A VENDRE roulotte usagée grandeur 46 x 10 pieds, salle de bain complète avec laveuse et sécheuse, 2 chambres à coucher. Tél.: 842-3221.
58945 17-3 (6 fs) 192 A

Servantes demandées

SERVANTE sachant faire cuisine, ouvrage général, bon chez-soi, chambre seule. S'adresser à Tél.: 527-9968.
59013 18-3 (6 fs) 198

BONNE demandée, travail à l'année. — Bon chez-soi. Informations: 730, rue Moreau, Ste-Foy. Tél.: 653-3404.
22-3 (6 fs) 198

FILLE demandée distinguée, très propre, de 20 à 40 ans pour travail général de maison. Travaux légers, pas de buanderie, famille de 2 enfants, 10 et 12 ans. Vacances payées ainsi que transport à destination. Salaire $100. par mois, position permanente. Pour références et informations, Ecrire à: MAITRE DE POSTE, GOGAMA, ONTARIO, Via Sudbury, Ontario.
58718 9-3 (16 fs) 198

Spécialistes

DR LEO ROBERT
EX-ELEVE DES HOPITAUX DE PARIS
Spécialité maladies de la peau et du cuir chevelu, 969, avenue des Erables, Québec. Tél.: 522-1003.
58535 1-3 (mar.j.s. au 28-3) 202

Tabac en feuilles

FUMEURS, ATTENTION! J'ai les meilleurs tabacs en feuilles, plus bas prix du marché. Gros et détail. Liste de prix sur demande. Spécial: 50 cigares pour $2.35. Pipes à $0.95. RENE ST-JEAN, 304, de la Couronne, Québec.
57764 27-1 (mar.j.s. au 26-3) 204

AVIS AUX FUMEURS
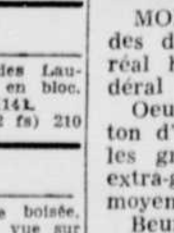
40,000 livres de tabac à sacrifier à $0.50 la livre. 50,000 gros cigares à $0.05 Tabac à cigarettes en demi-livre, $1.40, marques O-B, N-C, Pigalle, Valdor et Arcadia. JOSEPH TREMBLAY, 245 rue St-Vallier Ouest, Québec.
58297 17-2 (mar.j.s. au 16-4) 204

Terrains à vendre

BON-PASTEUR, Notre-Dame des Laurentides, 300 x 425 à vendre en bloc. Pour informations, Tél.: 623-1141.
58899 15-3 (12 fs) 210

Terres à vendre

ARRIERE de l'Aéroport, terre boisée, ½ x 30 arpents de long, belle vue sur la ville. Prix $1700. S'adresser à Tél.: 626-0813.
58876 12-3 (12 fs) 212

J'ai 2 TERRES à St-Raymond, grandeur de 4 arpents par 28 de longueur chacune moitié en bois et en culture, avec maison, grande écurie. Pour renseignements, Tél.: 876-2095 NEUVILLE.
58822 11-3 (1 2fs) 212

Terres demandées

ACHETERAIS terre boisée ou autre près de Québec. Pour informations. — Tél.: 626-0813.
58330 19-2 (1 ms, 6 fs) 213

Vendeurs demandés

VENDEURS possédant expérience de la vente du tapis à domicile avec références, bon salaire, voiture fournie si nécessaire. Ecrire en donnant antécédents à CASIER POSTAL 2331, Québec.
58754 8-3 (1 ms, 6 fs) 214

Voyages

EXCURSION Pâques à New-York. Autobus $59., train $69., Avion $99., transport, hôtels, tours, guide. Floride $359. Europe $399. Mexique $459. VOYAGES CHAMPLAIN, 781, Colline. 653-8593.
58678 5-3 (1 ms, 6 fs) 216 B

Prétrofina créera de nouvelles actions

BRUXELLES. — (A. F. P.) — La société belge "Petrofina" proposera prochainement l'échange des titres Canadian Petrofina, et American Petrofina et Petrocom Congo ex-Belge contre de nouvelles actions Petrofina à créer.

La société offrira vraisemblablement en juin prochain dix actions nouvelles Petrofina par groupe de 38 actions Americain Petrofina ou 31 actions Canadian Petrofina ou 33 actions Petrocom.

La Petrofina détenait en 1965 61 pour cent des parts Canadian et American Petrofina et 68 pour cent des parts Petrocom.

Londres

LONDRES (Reuter) — La Bourse de Londres a conservé son calme de la semaine dernière. Une certaine fermeté s'est manifestée; mais l'activité était restreinte.

Les valeurs de tout repos ont avancé; mais la demande n'était pas forte. Les actions transigées en dollar ont subi de petites fluctuations.

Dans les valeurs canadiennes, International Nickel a augmenté de 2 1-4 à 198; mais les gains de Consolidated Paper, Hollinger et de Noranda ont été moindres. Consolidated Mining et Hudsons Bay Oil and Gas ont baissé. Les banques canadiennes et les banques anglaises n'ont pas bougé.

Ici, Turner and Newall, Courtauids et Dunlop ont fléchi légèrement.

Dans les pétroles, Burmah et Shell ont baissé un peu. Les aurifères et les cuprifères ont progressé.

Cours des denrées

MONTREAL (PC)— Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Oeufs: prix moyens, en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra-gros 59, A-gros 56.4, A-moyens 53.4, A-petits 41.5.

Beurre: No 1 prix de vente du gouvernement à Montréal .57.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42, coloré 42 1-4.

Pommes de terre: prix de gros, Québec $1.40 à $1.50 les 50 livres, N.B. $1.80 à $1.85 les 50 livres, .42 à .43 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 16-17 1-2, procédé par rouleau, No 2 en sacs: 14 à 15; autre catégorie pour nourrissage 13 1-4-14 1-2. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 11 1-2 à 12. Poudre de lait 5 à 5 1-4 cents.

BENEFICES NETS

Alberta Fidelity Trust, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1965: $20,004 au regard de $3,622 pour l'exercice précédent.

Visitez les Canadiens chez eux

Programme pour le Québec

TORONTO. — Un programme, *Visitez les Canadiens chez eux*, pour les touristes a été commencé par l'Association Canadienne du Tourisme.

Un projet qui servira de guide a été lancé à Ottawa, et un tel projet est également projeté pour Québec cette année.

Le programme *Visitez les Canadiens chez eux* est semblable à ceux organisés au Danemark, Norvège, Finlande et Suède qui ont remporté un succès complet.

Les visiteurs auront l'opportunité de rencontrer à la maison les gens ayant un métier semblable ou le même intérêt dans les arts, passe-temps ou sports.

A Ottawa, et plus tard dans les autres villes du Canada, des listes d'hôtes seront faites pour les visiteurs qui désireraient être produits dans une famille pour une soirée, mais le logement ou repas ne serait pas obligatoire. Ce service sera organisé dans chaque ville pour assortir les visiteurs aux hôtes.

Ce programme, *Visitez les Canadiens chez eux*, est un complément du Projet Hospitalité de l'Association Canadienne du Tourisme conçu afin de fournir un meilleur service d'accueil et rendre le touriste heureux de son séjour. Ce projet reçoit la collaboration de l'Office de Tourisme du Gouvernement Canadien, les offices provinciaux de tourisme ainsi que les organisations locales de tourisme.

Père prolifique

Le sénateur Robert F. Kennedy, dont la petite famille comprend neuf enfants, a été désigné honoraire de l'Association des parents prolifiques de l'Allemagne de l'Ouest.

AVIS PUBLIC
ACHAT D'ECOLE

PROVINCE DE QUEBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CHAUVEAU
COMTE DE QUEBEC.

Avis public est, par la présente donné, par le sous-signé, secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire Régionale Chauveau, qu'à une session tenue le 15e jour de mars 1966, Messieurs les Commissaires d'écoles de ladite Commission Scolaire, ont accepté la résolution suivante:

ATTENDU qu'en vertu d'une lettre du Ministère de l'Education, en date du 17 février 1966, notre Commission Scolaire est autorisée à établir son implantation scolaire;

ATTENDU que la première tranche opératoire nous autorise à acquérir l'Ecole Secondaire St-Joseph, propriété de la Commission Scolaire Catholique de Loretteville;

ATTENDU que la Commission Scolaire Catholique de Loretteville est consentante, en vertu d'une lettre datée du 15 mars 1966, à disposer de l'Ecole Secondaire St-Joseph et son contenu, pour la balance de la dette, soit la somme de trois cent quarante-sept mille deux cent six dollars et quatre-vingt-un ($347,206.81) plus les intérêts à échoir sur les obligations en cours.

En conséquence, il est proposé par le commissaire Armand Milhomme et résolu en principe que la Commission Scolaire Régionale Chauveau achète de la Commission Scolaire Catholique de Loretteville, l'Ecole Secondaire St-Joseph et son contenu, le tout tel que plus amplement détaillé dans l'offre de vente faite par ladite Commission Scolaire en date du 15 mars 1966, pour la balance de la dette, soit la somme de $347,206.81, plus les intérêts à échoir sur les obligations en cours.

La présente résolution entrera en vigueur, lorsqu'elle recevra l'approbation du Ministère de l'Education et que les délais légaux d'affichage seront écoulés.

Adoptée unanimement

Donné à Loretteville,
ce 16e jour de mars 1966.
Roger Pleau,
secrétaire-trésorier.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention „SOUMISSION POUR BUREAU DE POSTE, REPENTIGNY (P.Q.)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.), le MERCREDI, 20 AVRIL, 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $125.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: l'architecte régional, 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.); et on peut les consulter à pièce C-705, édifice Sir Charles Tupper promenade Riverside, Ottawa (Ont.), et aux bureaux de poste à Repentigny, St-Hyacinthe, Sorel, Trois-Rivières et Joliette (P.Q.), Trois-Rivières et St-Hyacinthe (P.Q.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de dépôt spécifié dans les documents de soumission.

BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS:

Les sous-entrepreneurs pour les corps de métier plomberie, chauffage, ventilation et électricité, présenteront leurs soumissions, 4970, Place-de-la-Savane, Montréal (P.Q.), au plus tard à deux heures de l'après-midi (heure normale de l'est) le **MERCREDI, 13 AVRIL 1966**, conformément au document "Standard Canadian Bid Depository Principles and Procedures for Federal Government Projects", première édition, 22 mars 1963.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Secrétaire.

Arts

L'ESTOC — "Le comportement des époux Breburry" à 8h 30 p.m.

MUSEE DU QUEBEC — exposition des murales de Fernand Leduc.

GALERIE ZANETTIN — exposition des peintures de Sabine Poulin.

CRO-MAGNON — exposition des émaux sur cuivre de René Barbin, 30 morceaux exposés. On peut les voir de 7h à 10h p.m.

SAMEDI PROCHAIN

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT

THEATRE CAPITOL

CHAT EN POCHE

Comédie de Feydeau

"Feydeau, un rire fou, fou . . . Un divertissement de classe." La Presse

"Un succès . . . Dans le sac !" La Patrie

"Pour une cure de rire, voir Feydeau." Métro-Express

"Malgré vous, vous êtes obligé de rire." Echo-Vedette

Location. Soir: $1.50, $2., $2.50, $3., $3.50 (loges)

Matinée: 75c, $1., $1.50, $2., $2.50 (loges). Commandes postales acceptées si accompagnées d'un mandat poste et une enveloppe retour affranchie.

ciné BULLETIN

COTES MORALES ET HORAIRES

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.

AR — ADULTES avec RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Ah ! si papa savait ça(A) à 7.30. Les fauves meurtriers (AR) à 9.00 hres.

CANARDIERE. — Je ne suis qu'une femme (AR) à 1.30, 4.40, 7.55. Angélique, marquise des anges (D) à 2.40, 6.00, 9.10. Continu de 1.30 à 11.00 hres. (13e semaine).

CAPITOL. — Goldfinger (version française) (AR) à 1.35, 4.05, 6.35 et 9.10. Continu de 1.00 à 11.00 hres. (5e semaine).

CARTIER. — Sujets courts à 1.00, 3.05, 4.55, 6.55, 9.00. Les amants (P) à 1.35, 3.30, 5.30, 7.30, 9.35. Fin à 11.05 hres. (4e semaine).

CINEAC. — Boccacio 70 (P) à 1.00, 4.47, 8.42. La jeune fille et l'amour (D) à 3.28 et 7.15. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Les temps sont durs pour les vampires (AR) à 1.00, 4.30, 7.50. Madame Sans-Gêne (D) à 2.50, 6.00 et 9.30 hres.

COMEDIE QUEBECOISE. — La déesse de l'amour (D) à 8.15. La revue Guilda 66 à 9.30 hres.

EMPIRE. — Le Corniaud (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (5e semaine).

IMPERIAL. — Les jeux de l'amour et de la guerre (D) à 1.00, 5.08, 9.16. La maison du diable (A) à 3.17, 7.25. Sujets courts à 2.54 et 7.02. Fin à 11.10 hres.

LAIRET. — Nouvelles, sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. L'amour à la chaîne (D) à 1.12, 4.32, 7.52. Films à venir à 2.37, 5.57, 9.17. Coplan, agent secret FX-18 (D) à 2.43, 6.03, 9.23. Fin à 11.00.

LEVIS. — La conjuration des Borgia (AR) à7. 15. Les hommes ne pensent qu'à ça (AR) à 8.45. Les trois mousquetaire et demi (A) à 10.00 hres.

LIDO. — L'affaire de la station 3 (AA) à 7.30. L'aventurier du Kenya (AA) à 9.20 hres.

PARIS. — Actualités à 12.30, 8.15. Miss Pigalle (D) à 1.00, 4.45, 8.25. Les tontons flingueurs (A) à 2.30, 6.10 et 9.50 hres.

PIGALLE. — Actualités à 12.30, 8.15. Les tontons flingueurs (A) à 1.00, 4.45, 8.25. Miss Pigalle (D) à 2.55, 6.35 et 10.10 hres.

PRINCESSE. — Alphaville (A) à 1.17, 6.17. Le zinzin d'Hollywood (T) à 2.59, 7.59. Chérie recommençons (AR) à 4.29, 9.29. Sujets courts à 1.00, 6.00. Fin à 11.00 hres.

RIALTO. — F.B.I. enquête à Los Angeles (AR) à 12.40, 3.45, 6.38, 9.43. Nouvelles et annonces à 2.07, 8.05. Attaque du fort Grant (AA) à 2.19, 5.12, 8.17. Fin à 11.10 hres.

SILLERY. — Eté et fumée (AR) à 7.30. Le diable et les dix commandements (D) à 9.23. Fin à 11.15 hres.

STE-FOY (SALLE ALOUETTE) The Sound of Music (T) sur réservation à 8.15. Matinées à 2.15, les mercredi, samedi et dimanche) (6e semaine).

STE-FOY (SALLE CHAMPLAIN) — Nouvelles et sujets courts à 1.00, 4.20, 7.40. L'amour à la chaine (D) à 1.12, 4.32, 7.52. Films à venir à 2.37, 5.57, 9.17. Coplan, agent secret FX-18 (D) à 2.43, 6.03, 9.23. Fin à 11.00 hres.

ST-ROMUALD. — Le monstre aux filles (A) à 7.30. Le baiser du vampire (A) à 9.05. Meurtre par procuration (AR) à 10.30.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 2 avril

VICTORIA. — F.B.I. enquête à Los Angeles (AR) à 12.40, 3.45, 6.35, 9.40. Attaque du fort Grant (AA) à 2.15, 5.10, 8.05. Fin à 11.10 hres.

Décès de M. Guy Lacasse

M. Guy Lacasse, co-propriétaire de la Station B.A., Boul. Laurier, époux de dame Gisele Pouliot, est décédé le 19 mars 1966, à l'âge de 39 ans. Il demeurait au no. 2925, rue Sasseville, Ste-Foy.

La dépouille mortelle de M. Lacasse repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu, mercredi, le 23 mars 1966, en l'église St-Louis-de-France, et l'inhumation au cimetière Saint-Charles. (**)

Décès de Mme Pierre-P. Tremblay

A l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 21 mars 1966, est décédée à l'âge de 89 ans, Mme Mary Girard, épouse de M. Pierre Tremblay.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: MM. Joseph Tremblay, d'Arvida, Alfred Tremblay, autrefois d'Ile Maligne, Mme Paul Dufour (Juliette, de St-Félicien, Mme Raoul Fortin (Aline) de Chibougamau, Mme Caprice Blanchet (Rose de Lima) de Québec, Mme J.-Edgar Bhérer (Emilie) de St-Félicien.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures a.m., en l'église de St-Félicien et l'inhumation au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison Marc Leclerc de St-Félicien.

Décès de Mme A.-E. Boivin

Mme Alfred — E. Boivin, née Marie Wanda Uzycki de Longueuil, Montréal, est décédée le 20 mars 1966, à l'âge de 42 ans, Mme Boivin demeurait au 830, Avenue Des Braves à Québec.

Outre son époux, industriel et homme d'affaire de Québec, Mme Boivin laisse dans le deuil, sa fille Muriel et son fils, Alexandre-A. étudiant; sa Mère Madame Vve Frank Uzycki, de Longueuil, P.Q., sa belle-mère Mme Vve Alexandre — A. Boivin de Québec. Sa soeur Lucie Uzycki, ses frères et belles-soeurs M. et Mme Ted Uzycki (Gyslaine Alarie), M. et Mme Guy Uzycki (Murielle Tremblay) et M. et Mme Alfred Uzycki T.P. (Micheline Maheux) tous de Longueuil, le Dr et Mme L.-A. Brochu (Rachel Boivin) M. et Mme Camille Allaire (Emilia Boivin) A.G.P. de Québec; ainsi que plusieurs petits neveux et nièces : Oncles et Tantes.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975 avenue Marguerite-Bourgeoys.

Le service sera chanté mercredi en l'église Ste Martyrs Canadiens où le service sera célébré et de là au cimetière St-Colomb de Sillery, 2041 Blvd St-Cyrille Ouest, Québec; lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de Mme Edgar Gignac

Mme Edgar Gignac, née Antonio Martin, épouse de feu M. Edgar Gignac, est décédée le 21 mars 1966, à Québec, à l'âge de 78 ans et 10 mois.

Elle demeurait à 1797, Côte Gignac, Sillery.

Elle laisse dans le deuil ses enfants et beaux-enfants: M. Lauréat Gignac, M. et Mme Arthur Mainguy (Véronique Gignac), M. et Mme Adolphe Fortier, (Juliette Gignac), M. et Mme Alexandre Gagné (Gilberte Gignac); ses frères, sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Adolphe Martin, M. et Mme Adélard Martin, M. et Mme Elzéar Côté (Alice Martin), Mme Théodore Gignac, Mme Wilfrid Gignac, M. Elzéal Gignac.

La dépouille mortelle est exposée à 1584, Chemin St-Louis.

Les funérailles auront lieu jeudi le 24 mars en l'église de St-Colomb. L'inhumation se fera au cimetière St-Colomb.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

Décès du chanoine Henri Paré, curé de La Sarre

Le 20 mars à La Sarre, Abitibi est décédé subitement, à l'âge de 62 ans, le chanoine Henri Paré, V.F., curé de La Sarre. Né à St-Ubald de Portneuf, le 19 janvier 1904, fils de feu M. Joseph Paré et de feu dame Marie Drolet, il fit ses études primaires en sa paroisse natale, pour ensuite se diriger chez les Sulpiciens de Montréal où il fit son cour classique, il reçu sa formation théologique au Grand Séminaire de Montréal.

Le 2 juin 1929, il fut ordonné prêtre en sa paroisse natale, St-Ubald. Après son ordination il a été nommé vicaire dans la paroisse St-Antoine de Timmins de 1929 à 1934, année où il a été désigné curé-fondateur de la paroisse de Laferté où il exerça son ministère durant six ans.

En l'année 1940 il a été nommé curé de Palmarolle, poste qu'il a occupé pendant vingt-cinq ans. en 1965, il a été nommé curé de La Sarre.

Le chanoine Henri Paré a été nommé en 1963, vicaire forain et chanoine-titulaire du diocèse d'Amos.

Il laisse pour pleurer sa perte, son frère René Paré de St-Ubald, sa soeur Mme Vve Henri Denis (Clara Paré), de La Sarre, ses belles-soeurs, Mme René Paré et Mme Vve Joseph Paré, de St-Ubald de Portneuf, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles et l'inhumation auront lieu jeudi à La Sarre, Abitibi.

Décès de M. Rosaire Dumas

M. Rosaire Dumas, contracteur-général, époux de dame Hilda Turgeon, décédé le 20 mars 1966, laissait également parmi ses belles-soeurs Mme Vve Herménégilde Boucher.

SERVICES SPÉCIAUX

Camélia ENR. Spécialiste FLEURS PERMANENTES
870, Côte d'Abraham — Québec
525-7417

ENTREPOSAGE FOURRURES
Réparation manteaux sur ordre
ESTIMES GRATUITS - ECHANGES.
VAILLANCOURT & FRERE
246, des Oblats. Tél.: 524-3747
58887 15-3 (mar.j.s. au 12-5) S.S.

Faites ENTREPOSER vos FOURRURES dès maintenant
JOS. ROBITAILLE Enr.
Marchand de Fourrure
700 Richelieu — 522-3288
58888 15-3 (1 ms) S.S.

N'OUBLIEZ PAS
La seule chose qui prend de la valeur en vieillissant c'est le
DIAMANT
Faites grossir votre diamant
ou remonter sur un nouveau modèle
—
Escompte Spécial !
BIJOUTIER DIAMANTAIRE HORLOGER IMPORTATEUR
Omer Rousseau
802 EST, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC
COIN MGR GAUVREAU
22-3 (1 fs) S.S

REPARATIONS
MONTRES - HORLOGES
CHRONOMETRES-BIJOUX etc.
SERVICE PAR LA POSTE ACCEPTE
Profitez d'un escompte spécial chez :
BIJOUTIER DIAMANTAIRE HORLOGER IMPORTATEUR
Omer Rousseau
802 Est rue ST-JOSEPH Québec
Coin Mgr-Gauvreau
22-3 (1 fs) S.S.

avis de décès

AUDET. — A Deschambault, le 20 mars 1966, à l'âge de 85 ans et 3 mois, est décédée dame Diana Gauthier, épouse de feu M. Josaphat Audet, demeurant à St-Alban, cté de Portneuf.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des foyers funéraires C. Légaré & Fils Enr., rue Principale, St-Alban, à 9 heures 45, pour l'église de St-Alban et de là au cimetière de la paroisse.

21-3 (2 fs)

BARBEAU. — A Loretteville, le 21 mars 1966, à l'âge de 89 ans et 2 mois, est décédée dame Rose-Anna Lebel dit Beaulieu, épouse de feu M. Omer Barbeau, demeurant à 10, rue Lalement, Loretteville.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 24 mars, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Albert-le-Grand et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.

21-3 (3 fs)

BOIVIN. — A Québec, le 20 mars 1966, à l'age de 42 ans, est décédée dame Wanda Uzycki, épouse de M. Alfred-E. Boivin, homme d'affaires, industriel et financier, demeurant à 830, avenue des Braves.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière St-Colomb de Sillery, 2041, boulevard St-Cyrille ouest, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations. 21-3 (2 fs)

BROCHU. — A Beauport, le 20 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Marius Brochu, époux de dame Bernadette Coulombe, demeurant à 71, rue Pie XII, Beauport.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la nouvelle résidence funéraires Wilbrod Robert Inc., 738, Royale, Beauport, à 8 heures 45, pour l'église de Beauport et de là au cimetière de St-Isidore, cté Dorchester, où un libera sera chanté. 21-3 (2 fs)

DESCHENES. — A Québec, le 20 mars 1966, à l'âge de 77 ans et 6 mois, est décédée dame Alice Bilodeau, épouse de feu M. Hervé Deschênes.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de sa résidence, à Berthier en Bas, à 9 heures 30, pour l'église de Berthier et de là au cimetière paroissial. 21-3 (2 fs)

DUMAS. — A Québec, le 20 mars 1966, à l'âge de 50 ans et 2 mois, est décédé M. Rosaire Dumas, président de Dumas Transport Inc., époux de dame Hilda Turgeon, demeurant à 125 est, boulevard Charest.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253 est, rue St-Joseph, à 9 heures 50, pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

21-3 (2 fs)

FONTAINE. — A l'hôpital St-David, le 20 mars 1966, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Wilfrid Fontaine, célibataire, demeurant à 145, 2e Avenue, Charny.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Claude Marcoux Ltée, 821, 10e Rue, Charny, à 8 heures 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 21-3 (2 fs)

GAUVIN. — A Québec, le 20 mars, 1966, à l'âge de 44 ans et 8 mois, est décédé M. Guertin Gauvin, époux de dame Marie-Anna Marcoux, demeurant à 143, 53e Rue Est, St-Rodrigue.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 40, pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière de Charlesbourg.

22-3 (2 fs)

GENEST. — A l'hôpital St-Raymond, cté de Portneuf, le 21 mars 1966, à l'âge de 76 ans est décédé M. Odilon Genest, époux de dame Eveline Gingras.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Plamondon & Frères, 388, Rue St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial.

22-3 (3 fs)

GIGNAC. — A Sillery, le 21 mars 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Antonia Martin, épouse de feu M. Edgar Gignac, demeurant à 1797, Côte Gignac.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 1584, rue St-Louis, à 8 heures 45, pour l'église de St-Colomb et de là au cimetière de St-Colomb. 22-3 (2 fs)

LACASSE. — A Ste-Foy, le 19 mars 1966, à l'âge de 39 ans, est décédé subitement M. Guy Lacasse, co-propriétaire de la station B-A, boulevard Laurier, époux de dame Gisèle Pouliot, demeurant à 2925, rue Sasseville, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église St-Louis de France et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile.

21-3 (2 fs)

LESSARD. — A Berthier en Bas le 21 mars 1966, à l'âge de 69 ans et 10 mois, est décédé M. Joseph-A. Lessard, époux de dame Judith Guillemette.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Laurent Normand, 115 rue St-Louis, Montmagny, à 10 heures 30, pour l'église de Berthier en Bas, et de là au cimetière paroissial. 22-3 (1 fs)

LEVEILLE. — Aux Ecureuils, le 20 mars 1966, à l'âge de 81 ans et 10 mois, est décédé M. Israël Léveillé, époux de dame Laurette Trépanier, demeurant Aux Ecureuils.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Denis & Denis Enr., 324, Notre-Dame, Donnacona, à 9 heures 45, pour l'église de Les Ecureuils et de là au cimetière paroissial.

21-3 (2 fs)

LONGCHAMPS. — A Québec, le 19 mars 1966, à l'âge de 83 ans et 7 mois, est décédée dame Lédia Vézina, épouse de feu M. Arthur Longchamps, demeurant à 660, rue Eymard, Québec, et autrefois de Lauzon.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 203, St-Joseph, à 8 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 21-3 (2 fs)

MARCEAU. — A Québec, le 20 mars 1966, à l'âge de 75 ans et 4 mois, est décédé M. Donat-Emile Marceau, époux de dame Marie-Blanche Côté, demeurant à 1293, Bishop, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 mars, à 9 heures 15.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église de St-François-d'Assise et de là au cimetière St-Charles.

21-3 (2 fs)

MORENCY. — A Ste-Thérèse de Lisieux, le 20 mars 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Rosario Morency, fils de feu M. Joseph Morency, demeurant à 210, rue de l'Eglise, Ste-Thérèse de Lisieux.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 30.

Départ de la nouvelle résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 738, Royale, Beauport, à 9 heures, pour l'église de Ste-Thérèse et de là au cimetière de Beauport.

21-3 (2 fs)

MORIN. — A Montréal, le 19 mars 1966, à l'âge de 41 ans, est décédé M. Raymond Morin, époux de dame Micheline Grenon, demeurant à St-Jovite.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ du salon mortuaire Vanchestein de St-Jovite, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jovite et de là au cimetière paroissial.

21-3 (2 fs)

SAMSON. — A Québec, le 19 mars 1966, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Henri Samson, époux de dame Lilly Allison, demeurant à 584, de Mazenod.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 mars, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 21-3 (2 fs)

TREMBLAY. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 21 mars 1966, à l'âge de 82 ans et 10 mois, est décédé M. Joseph Tremblay, époux en premièers noces de feu dame Angélina Laurent, en deuxième noces de feu dame Marie-Louise Maranda, et en troisièmes noces de feu dame Annie Huard, demeurant à 2, rue Tremblay.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Gilbert & Turgeon Ltée, 58 Avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église de St-David et de là au cimetière Mont-Marie.

22-3 (2 fs)

TREMBLAY. — A l'Hôtel-Dieu de Roberval, le 21 mars 1966, à l'ge de 89 ans, est décédée dame Mary Girard, épouse de feu M. Pierre Pittre Tremblay, demeurant à St-Félicien.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures

Départ des salons funéraires Marc Leclerc, de St-Félicien, pour l'église de St-Félicien et de là au cimetière paroissial.

22-3 (1 fs)

TREMBLAY. — A Québec, le 20 mars 1966, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Irma Simard, épouse de feu M. De Euloge Tremblay, demeurant à 1210, Place Montcalm.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église de St-Coeur de Marie et de là au cimetiere de Baie St-Paul.

21-3 (2 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

LAMONTAGNE. — Samedi, le 26 mars 1966, à 9 heures 30, en l'église de St-Michel de Bellechasse, sera chanté le service anniversaire de feu M. Aurèle Lamontagne, époux de dame Emélie Lamontagne.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

59018 22-3 (1 fs) S.A.

Jubilee Iron corp. peut de nouveau transiger ses titres

MONTREAL PC— Les transactions des titres de la Jubilee Iron Corp. ont repris par suite d'une décision de la Commission des valeurs mobilières du Québec qui avait précédemment ordonné l'arrêt de ces transactions.

Un porte-parole a précisé que la suspension avait été ordonnée parce que la Commission avait ajouté que le premier paragraphe d'une lettre de la compagnie à ses actionnaires était trompeur.

La décision avait été prise en vertu de la clause 63 et la loi sur les valeurs moilières.

Décès de dame Dr Euloge Tremblay

Mme Euloge Tremblay, née Irma Simard, épouse de feu le Dr Euloge Tremblay, est décédée le 20 mars 1966, à Québec, à l'âge de 84 ans.

Elle demeurait à 1210, Place Montcalm.

Elle laisse dans le deuil ses enfants et beaux-enfants : Dr et Mme Jean-Marie Tremblay, Sorel, M. Raymond Tremblay, avocat-régistrateur, Baie Comeau, M. et Mme André Tremblay, T.P., Québec, Mlle Renée Tremblay, i.l., Québec; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. Léon-Joseph Simard, Mlle Yvonne Simard, M. et Mme J.-A. Tremblay, I. C. de Québec, Rév. Soeur Marie de Jésus, Baie St-Paul, Mlle Henriette Tremblay.

La dépouille mortelle est exposée à 300, Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mercredi le 23 mars, en l'église Saint-Coeur de Marie.

L'inhumation se fera au cimetière de la Baie St-Paul.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Germain Lépine Ltée de Québec.

Décès de M. Ovila Martin

M. Ovila Martin, époux de dame Gertrude Boucher, est décédé à sa résidence le 19 mars 1966, à l'âge de 74 ans et 8 mois. Il demeurait à 281, Boul. Langelier.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: Mme Louis Labrie (Laurize Martin), Manchester, N.-H., M. et Mme Eugène Mélançon (Marie-Louise Martin), Manchester, N.-H., M. et Mme Ludger Laberge (Ida Martin), Québec, M. et Mme Rosario Martin (Angéline Bergeron), M. et Mme Henry Martin (Yvonne Laliberté), Mme Roméo Croteau (Blanche Martin), M. et Mme Lucien Olivier (Dorilda Martin, M. et Mme Solfrid Boucher (Germaine Audet), M. et Mme Wilfrid Daigle (Simonne Boucher) ainsi que plusieurs autres parents.

La dépouille mortelle est exposée à 253 Est, rue St-Joseph, Québec.

Les funérailles auront lieu mardi le 22 mars 1966, en l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Moisan, de Québec.

LA TÉLÉVISION A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

SINGER* Vend aussi des appareils de TV
847, St-Jean 525-6141
324 E. St-Joseph 522-8129
1027, 3e Avenue 522-7397 Québec
Procurez-vous VOTRE 2e APPAREIL pour seulement $1.75 par semaine
* Marque déposée de la Compagnie Singer du Canada Ltée.

AUJOURD'HUI

MARDI

CANAL

9.30 A.M.
5 — Music

9.58
5 — Opening

10.00
5 — Canadian Schools
11 — Musique

10.30
5 — Friendly Giant

10.45
5 — Chez Hélène

10.58
11 — Aujourd'hui à CBVT

11.00
4 — Musique
5 — Butternut Square
11 — Télévision scolaire — La civilisation : l'Islam, nouvelle civilisation.

11.20
5 — Across Canada

11.30
11 — Long métrage — "Attila, fléau de Dieu" — Adultes — Film, avec Anthony Quinn, Henri Vidal et Sophia Loren. En l'an 450, l'empire romain a pour cher le faible Valentinien. Attila, chef des Huns, assoiffé de gloire et de pouvoir, se lance à la conquête de cet empire.

11.50
5 — CBC-TV News

12.00 P.M.
4 — Dessins animés

12.15
4 — Horaire commenté

12.20
4 — Nouvelles — Editorial — Météo — Sports

12.30
4 — De tout, de tous
11 — Court métrage

1.00
4 — Palmarès
11 — Téléjournal

1.05
11 — Long métrage — "Un soldat récalcitrant" — Adultes —Comédie, avec Jerry Lewis et Dean Martin. La vie militaire de deux artistes de music-hall. Quelques scènes amusantes.

1.25
4 — Promotions Atlantiques

1.30
4 — TV Bingo

2.00
4 — Féminité

2.30
4 — La sieste — "Les trois Mousquetaires" — 2e partie — Adultes, avec réserves — Film de cape et d'épée, avec Mylène Demongeot et Gérard Barray. A la suite d'un assassinat, d'Artagnan et les trois mousquetaires partent à la poursuite d'une intrigante. Ensemble mouvementé. Conduite libre.
5 — Music

2.55
5 — Opening

3.00
5 — To Tell The Truth
11 — Femmes d'aujourd'hui

3.25
5 — Take Thirty

4.00
4 — Capitaine Bonhomme
5 — World in Contrast
11 — Bobino

4.30
5 — Razzle Dazzle
11 — La boite à surprise

5.00
4 — Télé-Popeye
5 — Cartoons
11 — Robinson Crusoé

5.30
4 — Guignol et Barbarin
5 — Music Hop
11 — Ti-Jean Caribou

CANAL

5.55
4 — Où ?

6.00
4 — Télé-Québec
5 — Spring Edition
11 — Hebdo-Sport

6.30
5 — After 6 : "The Rising of the Moon"
11 — Téléjournal

6.44
4 — Nouvelles

6.45
11 — Supplément régional

6.50
11 — Rond-Point

6.58
4 — Editorial

7.00
4 — Denis la petite peste
11 — Aujourd'hui

7.30
4 — Surboum

8.00
5 — The Red Skelton Hour
11 — 7ème Nord

8.30
4 — Cré ! Basile
11 — Route 66

9.00
4 — Tentez votre chance
5 — Front Page Challenge

9.30
4 — Destination danger
5 — The Dick Van Dyke Show
11 — De 9 à 5

10.00
5 — News Magazine
11 — Le sel de la semaine — Magazine d'actualité avec Fernand Séguin.

10.30
4 — Théâtre des étoiles
5 — The Public Eye

11.00
4 — Nouvelles — Editorial — Météo
5 — CBC-TV News
11 — Téléjournal

11.14
4 — Nouvelles sportives
5 — Viewpoint

11.20
4 — Où ?
5 — Late Scores
11 — Supplément régional

11.25
4 — Heure exquise — "Le navire blanc" — Adultes et adolescents — Film de guerre. Pendant la guerre, la vie sur un navire-hôpital. Côté documentaire remarquable.
5 — Sign Off

11.26
11 — Nouvelles sportives

11.30
11 — Festival du cinéma polonais— "Adieu jeunesse" — Tous — Une actrice revient dans son village natal pour les funérailles de son grand-père. Elle y fait la connaissance d'un étudiant.

12.43 A.M.
4 — Fin des émissions

1.00
11 — Fin des émissions

DEMAIN

MERCREDI

CANAL

9.15 A.M.
5 — Music

9.43
5 — Opening

9.45
5 — Quebec Schools

10.00
11 — Musique

10.30
5 — Friendly Giant

10.45
5 — Chez Hélène

10.58
11 — Aujourd'hui à CBVT

11.00
4 — Musique
5 — Butternut Square
11 — Télévision scolaire — Les forces de la nature : La dilatation des solides.

11.20
5 — Across Canada

11.30
"Aveux spontanée" (—) Film d'espionnage avec Dana Andrews, Marta Toren et George Sanders. Un journaliste américain, espion en Hongrie, a été tué.

11.50
5 — CBC-TV News

12.00 P.M.
4 — Dessins animés

12.15
4 — Horaire commenté

12.20
4 — Nouvelles — Editorial — Météo — Sports

12.30
4 — De tout, de tous

1.00
4 — Palmarès
11 — Téléjournal

1.05
11 — Long métrage — "Les faux monnayeurs" — Adultes et adolescents —Drame policier, avec Ray Danton et Leigh Snowden. Un policier charge son fils d'une dangereuse mission. Partie documentaire intéressante. — Bon suspense.

1.25
4 — Promotions Atlantiques

1.30
4 — TV Bingo

2.00
4 — Féminité

2.30
4 — La sieste — "Les aventures de Bécassine" — Adultes et adolescents — Comédie, avec Paulette Dubost et Max Dearly. Pour toucher une prime d'assurance, diverses personnes font disparaître leurs bijoux. Belle photo. Moments comiques.
5 — Music

2.55
5 — Opening

3.00
5 — To Tell The Truth
11 — Femme d'aujourd'hui

3.25
5 — Take Thirty

4.00
4 — Le capitaine Bonhomme
5 — World in Contrast
11 — Bobino

4.30
5 — Razzle Dazzle
11 — La boite à surprise

5.00
4 — Télé-Popeye
5 — Cartoons
11 — Thierry la Fronde

5.30
4 — Rin-Tin-Tin
5 — Music Hop
11 — La vie qui bat

CANAL

5.55
4 — Où ?

6.00
4 — Télé-Québec
5 — Provincial Affairs
11 — Jeunesse oblige — Madeleine Arbour

6.15
5 — News and Sports

6.30
11 — Téléjournal

6.35
5 — Combat

6.45
4 — Nouvelles
11 — Supplément régional

6.50
11 — Rond-Point

6.58
4 — Editorial

7.00
4 — Tout le monde en place
11 — Aujourd'hui

7.30
4 — Escouade criminelle
5 — Let's Sing Out

8.00
5 — Blue Light
11 — Le bonheur des autres

8.30
4 — Invitation de Yoland Guérard
5 — Festival : The Magic Flute
11 — Cinéma de Paris — "Maigret et l'affaire St-Fiacre" — Adultes — Drame policier, avec Jean Gabin et Valentine Tessier. Maigret éclaircit l'énigme qui entoure la mort de la comtesse de St-Fiacre. Bon film policier. Beaucoup d'atmosphère. Conduite répréhensible.

9.00
4 — Le Virginien

10.15
11 — Cartes sur table

10.30
4 — Devinez juste

10.45
11 — Politique provinciale

11.00
4 — Nouvelles — Editorial — Météo
5 — CBC-TV News
11 — Téléjournal

11.14
4 — Nouvelles sportives
5 — Viewpoint

11.20
4 — Où ?
5 — Late Scores
11 — Supplément régional

11.25
4 — Heure exquise — "Le moulin dans le soleil"— Adulte — Comédie, avec O. Demazis et Aquistapace. Un vieux célibataire s'éprend d'une jeune fille. Fines observations. Justesse de sentiments. Quelques vulgarités.
5 — Penthouse 5 : "Westbound"

11.26
11 — Nouvelles sportives

11.31
11 — Les incorruptibles

12.30 A.M.
11 — Fin des émissions

12.34
5 — Sign Off

1.03
4 — Fin des émissions

Motion de censure de Diefenbaker

Gouvernement blâmé de n'avoir pas enrayé l'inflation et de ne pas prendre de mesures pour arrêter la hausse du coût de la vie

Par MARCEL PEPIN

OTTAWA (P.C.) — Le chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker, a présenté une motion de censure hier, blâmant le gouvernement de n'avoir pas enrayé l'inflation et de ne pas prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à la hausse du coût de la vie.

Prenant la parole à l'ouverture du débat sur une motion de subsides présentée par le gouvernement, l'ancien premier ministre a expliqué qu'il ne présentait pas de motion de blâme à propos du mandat confié au juge Spence dans l'affaire Munsinger, parce que l'enquête était déjà en marche. Cependant, dit-il, je veux qu'il soit bien entendu que je n'accepte pas la manière arbitraire avec laquelle le gouvernement a établi ce mandat.

Le juge Wishart Spence a été chargé par le gouvernement d'enquêter sur les allégations du ministre de la Justice à propos de l'affaire Munsinger. On sait que M. Lucien Cardin a accusé M. Diefenbaker d'avoir mal agi dans une affaire de sécurité de l'Etat dans laquelle étaient compromis au moins deux anciens ministres et la blonde Allemande Gerda Munsinger.

La résolution de blâme conservatrice sera mise aux voix ce soir. Les Communes, par un accord unanime, ont décidé d'écourter de quatre heures ce débat qui ne peut durer plus de deux jours.

Mise en garde

Dans un discours d'une heure, M. Diefenbaker a mis en garde le gouvernement contre la hausse constants de l'indice du coût de la vie qui a atteint un niveau record en février dernier. Le pays fait face à une situation économique critique, dit-il, par suite de l'écart alarmant de notre balance des paiements et de la hausse continuelle des prix.

"Il est inadmissible et injuste pour les consommateurs que le prix des denrées alimentaires puisse augmenter tellement, dit-il, sans que les producteurs ne touchent un meilleur prix pour leur produit".

Le chef de l'opposition a accusé le gouvernement de dépenser sans songer à coordonner ses programmes, ce qui enlève aux dépenses gouvernementales leur effet économique salutaire en période d'inflation.

Il a demandé encore une fois la hausse des pensions de vieillesse à $100 par mois. Les $75 versés en 1963 ne valent plus que $70.20 en termes de pouvoir d'achat, dit-il. Il a aussi réclamé l'abolition de la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction et la machinerie industrielle, une enquête pour déterminer les causes de la hausse des prix des machines agricoles, et une étude sur le taux d'intérêt des compagnies de prêts.

M. Diefenbaker a lancé un appel spécial au gouvernement pour que les provinces et le gouvernement central se réunissent et établissent un ordre de priorité dans leurs dépenses, de manière à faire échec plus facilement à l'inflation.

En présentant sa résolution de censure, le chef conservateur a demandé au gouvernement s'assurer à tous les Canadiens un salaire décent, de faire en sorte que les citoyens qui ont un salaire fixe puissent tirer le maximum de leur chèque, et de hausser la pension de retraite des fonctionnaires.

Réplique

En réponse aux critiques du chef de l'opposition, le ministre des Finances, M. Mitchel Sharp, a déclaré que l'économie canadienne est fort prometteuse, les perspectives d'avenir du Canada étant meilleures que jamais.

M. Sharp a rappelé qu'au temps de M. Diefenbaker le niveau du chômage a atteint son plus haut point, un record dans le monde civilisé et industrialisé; la politique économique des conservateurs a abouti à la stagnation économique du Canada, devait ajouter le ministre, qui a regretté que le discours du chef de l'opposition, loin d'être constructif, ne soit rempli que de paroles "en l'air".

Le ministre a déclaré que le Canada connait présentement la période de prospérité la plus dynamique et la plus prolongée de son histoire. Le problème du gouvernement, ce n'est pas d'activer l'économie, dit-il, mais de choisir les moyens pour ne pas trop la ralentir. M. Sharp a aussi ajouté que la hausse du coût de la vie au Canada accuse le plus faible pourcentage au monde, à l'exception des Etats-Unis.

Autres critiques

Ce discours optimiste de M. Sharp n'a pas empêché le chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, de souligner, en amendement à la motion de blâme conservatrice, la déception de la Chambre, vu que le gouvernement Pearson n'a pas créé un bureau de revision des prix, de manière à éviter les hausses de prix injustifiées, et n'a pas pris les mesures nécessaires pour empêcher les hausses néfastes pour le consommateur.

M. Douglas a soutenu que le gouvenrment n'a pas pris ses responsabilités en ce domaine, et que les prix peuvent augmenter indéfiniement, au détriment des consommateurs, sans que l'Etat ne puisse intervenir pour mettre un frein à cette hausse.

Selon le leader néo-démocrate, la seule manière de lutter contre l'inflation est d'enrayer les hausses injustifiées de prix des denrées, et non de réduire l'afflux de capitaux de l'Etat.

Le député créditiste du Lac-Saint-Jean, M. Alcide Simard, a déploré pour sa part que le gouvernement tolère "un gaspillage éhonté dans certains services, comme celui de la défense" et refuse toujours de hausser les allocations familiales qui devraient atteindre le montant mensuel de 25 dollars et être versées à chaque enfant jusqu'à sa maturité.

Le député a accusé les fonctionnaires chargés de la lutte à la pauvreté de se reposer sur leur traitement annuel de $25,000 et d'aborder ces problèmes sous de faux angles. Les travailleurs, qui sont exploités par les nantis, sont les seuls gens capables de conseiller le gouvernement sur les moyens de faire échec à la misère, dit-il.

Chronique d'Ottawa

(par Claude Desrosiers)

Bonne proposition pour enrayer l'inflation

L'opposition a choisi d'attaquer la politique économique du gouvernement à l'occasion de la présentation d'une motion de subsides. Malgré l'aridité du sujet, les orateurs progressistes-conservateurs, néo-démocrates et créditites ont su faire des discours assez mélo-dramatiques. Ils ont évoqué le sort malheureux du retraité, du nécessiteux — et pourquoi pas — de la veuve et de l'orphelin, face à l'inflation, "cette voleuse des épargnes" comme l'a baptisée M. Diefenbaker.

La proposition la plus intéressante du débat, c'est le chef néo-démocrate — M. Douglas — qui l'a mis de l'avant, dans un sous-amendement à l'amendement progressiste-conservateur, il exprime le regret que le gouvernement n'ait pas établi une commission de revision des prix, qui déterminerait jusqu'à quel point les augmentations de prix sont injustifiés et prendrait les mesures appropriées pour réduire ces prix en conséquence. Cet organisme enquêterait donc pour savoir si les hausses de salaire et du coût des matériaux à un manufacturier justifiaient une augmentation de prix. La commission de revision des prix ferait la guerre aux profiteurs, jamais satisfaits de leurs présents gains, tout en laissant la voie libre aux augmentations justifiées.

Malheureusement ce projet, qui aiderait certainement à ralentir la spirale inflationnaire, est difficile à réaliser. Il y a des difficultés constitutionnelles; normalement, ce sont les provinces qui régissent les prix, comme les loyers. Il faudrait donc une action concertée de la part des gouvernements provinciaux pour établir cet organisme, avec ou sans la collaboration d'Ottawa.

La commission de revision, une fois établie, aurait fort à faire pour déterminer rapidement et exactement la part injustifiée des augmentations de prix. On voit d'ici bien des hommes d'affaires se livrer à un savant truquage des chiffres, afin de soutenir le bien-fondé de leur hausse.

LA REPONSE LIBERALE, REFLET D'UNE DOCTRINE

Aux critiques du chef de l'opposition que le gouvernement n'avait rien fait pour contenir l'inflation, le ministre des Finances apporta une réponse empirique. Il fit un tableau sombre des effets de la politique de restrictions économiques du gouvernement Diefenbaker — fort chômage et déficits monstres — et affirma à coup de statistiques, que l'augmentation du coût de la vie est maintenant moindre au Canada que dans les autres pays industrialisés, malgré une grande prospérité. La réponse de M. Sharp reflétait le libéralisme, "servir à la sauce moderne", les libéraux d'aujourd'hui ne s'en tiennent plus à l'ancienne théorie selon laquelle l'Etat n'a pas à intervenir dans les relations économiques qui existent entre individus, classes ou nations, mais ils n'agissent que lorsque leur intervention est nécessaire ou opportune. Ils demeurent fidèles à la libre entreprise et ne s'amusent pas à lui "mettre des bâtons dans les roues"; ils font confiance à son dynamisme et s'efforcent plutôt de la stimuler.

Garderont-ils la confiance de la Chambre ce soir? Il est tout probable que l'un des tiers partis, sinon deux leur tendra une main secourable, comme à l'accoutumée, mais ce sera pour des considérations pragmatiqus et non pas idéologiques.

"OU SONT LES DEPUTES?"

Les visiteurs aux Communes s'exclament parfois: "Où sont les députés?" A la vue du grand nombre de sièges vides dans la Chambre. Ils ont sans doute raison de s'étonner, surtout aux heures creuses des débats, alors que l'assistance décline dangereusement vers le quorum de 50 sur 265 députés. Il y a, à coup sur, des députés qui se la coulent douce et ce serait pire sans les "whips" ou chefs de file des partis qui voient à maintenir l'assistance dans les limites permises.

Toutefois, en raison de la longueur des séances et de la diversité des occupations des députés, il n'y a pas à s'étonner que sauf au moment des votes, il y a beaucoup de sièges vacants aux Communes.

D'abord la Chambre siège habituellement sans interruption de deux heures et demie, à dix heures du soir et parfois plus tard, soit sept heures et demie, les lundi, mardi et jeudi. Le vendredi, la durée de la séance est de sept heures, soit de onze heures du matin à six heures du soir. La séance est relativement courte le mercredi seulement, soit de deux heures et trente à six heures du soir.

Donc, à moins de vouloir risquer l'ankylose (un mal qui menace, du moins au figuré, tous les gouvernants...) les députés doivent s'absenter de temps à autre.

Mais ils s'absentent bien plus souvent, en raison de la diversité de leurs fonctions.

Comme nous l'expliquait M. Clément Vincent, député de Nicolet-Yamaska, le parlementaire est souvent appelé à siéger au sein d'un comité pendant que la Chambre poursuit sa séance. Il y a en effet une trentaine de comités permanents, spéciaux ou mixtes et il serait difficile de les faire toujours siéger en dehors des heures des Communes, comme le veut le député de Hull, M. Alexis Caron, qui fait la guerre à la concomitance.

De plus, les députés passent une bonne partie de leur temps à recevoir des visiteurs de leurs circonscriptions ou d'ailleurs. Ils ont à préparer leurs discours et à répondre à un courrier, parfois considérable. Ils vont de temps à autre aux bureaux administratifs de divers ministères.

Enfin, les obligations sociales et politiques des députés les amènent à s'absenter d'Ottawa à plusieurs reprises pendant la session pour assister à diverses assemblées, banquets ou autres manifestations dans leur comté.

Dans ces circonstances, les nombreux sièges vides aux Communes ne doivent pas nous scandaliser outre-mesure. Une meilleure assistance est souhaitable, mais il est bien plus important que les parlementaires soient actifs, pleins d'idées et intègres.

UN CIRCUIT FERME

Le député de Nicolet-Yamaska, M. Vincent, se demande, à ce propos, s'il ne serait pas utile d'avoir un circuit fermé radiophonique au parlement, afin que les parlementaires puissent accourir en Chambre, dès qu'un débat intéressant s'y élève. La proposition ne manque pas d'intérêt. Le circut fermé augmenterait probablement l'assistance aux débats mouvementés, mais il aurait peut-être l'effet contraire aux heures calmes!

Certains aspects ironiques dans la décision de la France de se retirer de l'OTAN

OTTAWA (P.C.) — Il y a certains aspects ironiques dans cette décision de la France de se retirer de l'OTAN.

Ainsi, par exemple, des personnes en autorité ont déclaré ici lundi que l'OTAN fournit le système de radar qui donnerait l'alerte à la force nucléaire française advenant une attaque soviétique.

La France dit qu'elle laissera en Allemagne ses escadrilles aériennes présentement stationnées dans ce pays. Ces unités aériennes françaises sont là parce qu'elles sont équipées d'armes nucléaires américaines, que la France ne tolère pas sur son territoire.

La France n'a encore rien dit sujet de ce qu'elle entend faire du pipeline qui amène le pétrole de St-Nazaire, en France. Ce pipeline alimente en pétrole les escadrilles françaises en Allemagne, de même que la division aérienne de l'ARC.

Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a qualifié de "très regrettable la décision de la France. Cette décision forcera le Canada à abandonner ses deux installations militaires en France — le quartier général de sa division aérienne à Metz et sa station de bombardement et de transport à Marville.

AUTRE REACTION

La réaction du ministère canadien de la Défense a été quelque peu différente. "Merveilleux", a dit un porte-parole du ministère. "Nous pourrons maintenant épargner de l'argent sur l'administration".

La base de Marville est utilisée par l'ARC pour ravitailler nombre d'opérations de l'OTAN auxquelles le Canada participe. Durant les opérations des Nations unies au Congo — opérations que la France n'approuvait pas — les avions canadiens en missions pour l'ONU ne pouvaient atterrir à Marville ni survoler la France.

Lorsque les Canadiens abandonneront leur base de Marville, ils prendront des mesures pour qu'une situation du genre ne se répète pas.

M. Martin a déclaré lundi, dans un discours à Windsor, en Ontario, que le retrait de la France fournira aux autres membres de l'Alliance une bonne occasion de faire une revue de la structure de son commandement. Le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, avait déclaré, il y a deux semaines, que "cette structure était congestionnée au sommet".

M. Martin a également déclaré que le Canada n'a pas été persuadé par les arguments employés par la France pour justifier son retrait des commandements intégrés de l'OTAN.

Entre-temps, le Manchester Guardian, dans une dépêche en provenance de Washington, dit qu'il a été suggéré que le nouveau quartier général militaire de l'OTAN soit établi en Belgique — à Waterloo.

Système de défense contre les missiles

Le Canada pourrait fournir aux E.-U une partie du terrain nécessaire

OTTAWA (P.C.) — Le Canada pourrait bien fournir aux Etats-Unis une partie du terrain dont ils auraient besoin s'ils décidaient d'ériger un système de défense contre les missiles.

Les emplacements canadiens dans un tel système seraient vraisemblablement dans les régions des présentes stations Bomarc à North Bay, Ont., et à La Macaza, Qué., ont révélé hier des sources bien renseignées.

De tels emplacements assureraient un certain degré de protection à Montréal et à Toronto.

Les autorités ont cependant insisté sur le fait qu'il est loin d'être certain que les Etats-Unis érigeront un tel système de défense contre les missiles, même un système rudimentaire. Et même si les Etats-Unis décidaient d'aller de l'avant dans la construction d'un tel système, il n'y a qu'une possibilité que le Canada y participe en fournissant une couple d'emplacements.

Les autorités ont déclaré que le gouvernement ne veut pas, s'il peut éviter de le faire, être impliqué financièrement dans un tel système. Un réseau rudimentaire coûterait entre $8,000,000,000 et $10,500,000,000. Un réseau plus complet pourrait coûter environ $30,000,000,000.

Préparatifs russes

Des dépêches en provenance de Moscou disent que d'énormes structures à l'air mystérieux ont commencé à s'élever dans les campagnes environnantes de Moscou et de Leningrad, indiquant que les Russes sont à installer un système de défense contre les missiles balistiques intercontinentaux.

On sait que le secrétaire à la Défense américaine, M. Robert McNamara, a déclaré, en janvier dernier, qu'il s'inquiétait plus au sujet de la force de frappe des missiles à longue portée de la Chine communiste que de celle de la Russie.

M. McNamara avait alors déclaré que l'efficacité d'un système de défense contre les missiles était très incertaine et que même si les Etats-Unis en avaient un, 50,000,000 d'Américains seraient tués advenant le cas où les Soviets décideraient soudainement de déclencher une attaque nucléaire.

L'Agence canadienne de développement et de recherches sur les armements poursuit, pour le compte des Etats-Unis, son travail sur la détection des missiles dans l'espace.

Prix pour le lait industriel: la politique du gouvernement sera connue bientôt (Greene)

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de l'Agriculture, M. J.-J. Greene, a promis de faire connaitre très bientôt la politique du gouvernement en ce qui touche au prix qui sera versé pour le lait industriel au cours de l'année 1966-1967.

M. Clément Vincent (PC - Nicolet-Yamaska) avait fait remarquer au ministre que le 1er avril, jour d'ouverture de la nouvelle année laitière, s'en venait rapidement et demandé à M. Greene si l'on pouvait espérer avoir des précisions quant au prix que le gouvernement se propose de verser pour le lait industriel, afin de discuter de la question à la Chambre avant son entrée en vigueur.

Pour toute réponse, le ministre a dit que cette nouvelle politique serait annoncée très bientôt.

M. Vincent a alors demandé à M. Greene si le prix de $4 les 100 livres de lait industriel pourrait être accordé.

M. Greene a répété qu'il fera une déclaration à ce sujet sous peu.

Prix du porc: une enquête sera faite

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de l'Agriculture, M. J.-J. Greene, a promis hier de faire enquête sur les rapports voulant que de récentes importations massives de porc aient fait baisser les prix des porcs canadiens.

Le ministre répondait aux Communes à une question de M. Eric Winkler (PC - Grey Bruce) qui signalait l'inquiétude de la Fédération canadienne de l'agriculture à cet égard.

M. Greene a dit qu'il était au courant de certaines importations, mais qu'il tenterait d'en savoir davantage.

Quant au chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, il s'est dit inquiet des prix élevés de la viande de porc au Canada.

Une autre année de progrès économique pour le Canada, cependant l'inflation demeure un problème constant (Winters)

TORONTO (P.C.) — Tout laisse croire que nous pouvons compter sur une autre année de progrès économique pour le Canada tout en considérant cependant que l'inflation demeure un problème constant, a déclaré aujourd'hui le ministre du Commerce, M. Robert Winters, qui prenait la parole devant le Club canadien de Toronto.

Le déficit dans la balance de paiement, qui s'élevait l'an dernier à $1,000,000,000, sera surpassé encore cette année.

M. Winters s'est dit inquiet de la baisse dans la vente de surplus canadiens sur le marché étranger. "Il est important de maintenir les coûts et de demeurer compétitif sur les marchés internationaux.

"Parce que les taxes sont un élément important du coût, les Canadiens devraient restreindre leurs demandes au Trésor fédéral.

"Si nous voulons éviter une trop grande disparité entre nos taxes et celles des pays avec lesquels nous sommes en compétition, le gouvernement doit faire une sélection sévère dans ses programmes de dépenses et doit demeurer impassible aux pressions exercées pour le faire dépenser au-delà de ses moyens.

"Il fut difficile aux députés libéraux de voter contre la récente proposition de l'Opposition en vue d'augmenter les pensions de vieillesse à $100 par mois du $75 actuel.

"Nous aurions aimé pouvoir le faire mais considérant qu'il en aurait coûté $800,000,000 par année, et considérant également que même dans les conditions actuelles il est difficile de trouver suffisamment de revenus pour couvrir notre taux actuel de dépenses, cette somme additionnelle aurait causé sur notre économie une tension difficile à réprimer".

M. Winters croit en la nécessité de reviver les procédures parlementaires en vue d'accélérer la bonne marche des affaires de l'Etat.

"On se refuse à ces changements sous prétexte que les traditions doivent demeurer, a-t-il expliqué. "Nous respectons tous ces traditions et n'avons nulle intention de les rejeter. Nous ne devons cependant pas nous servir de la tradition comme excuse pour arrêter la marche du progrès.

D'anciens conseillers municipaux défendent le juge Landreville

SUDBURY, (PC). — Un défilé d'anciens conseillers municipaux sont venus se porter hier à la défense du juge Léo Landreville, de la Cour suprême de l'Ontario, alors que la commission d'enquête Rand a dirigé ses activités vers l'ancien fief électoral du magistrat. La commission Rand a la tâche de déterminer si le juge Landreville, anciennement maire du Sudbury, est apte à continuer à remplir dignement ses fonctions à la Cour suprême.

L'aptitude du juge Landreville à continuer de remplir son poste avec dignité a été mise en doute après qu'il eut accepté 7,500 actions de la Compagnie Northern Ontario Natural Gas. Il avait déjà accédé à la magistrature lorsqu'il a accepté ces actions et il était maire de Sudbury, en 1956, lorsque la municipalité a accordé une franchise à NOUS.

Six des anciens collègues de M. Landreville — qui avaient alors tous voté en faveur de la concession d'une franchise — ont dit que le maire, bien qu'il ait joué un rôle de premier plan dans l'octroi de la franchise, n'avait nullement essayé d'exercer de pressions sur eux.

Quatre d'entre eux ont dit qu'un an plus tard, lorsque la compagnie a fait sa première offre d'actions au public, on leur a offert l'occasion d'en acheter au prix normal courant. Trois d'entre eux ont dit avoir acheté de ces actions. Selon eux, personne n'a reçu de pot-de-vin et ils ont dit qu'il n'avait nullement été question d'actions dans les discussions au sujet de l'octroi de la franchise à la NONG.

Le juge Landreville avait reçu ses actions quelques mois plus tôt — en février 1957 avant que la compagnie n'inscrive ses actions à la bourse.

Aucun déboursé

D'après une preuve recueillie à Vancouver la semaine dernière, les inscriptions dans les livres d'une maison de courtage de cette ville démontrent que 10,000 actions, à $2.50 l'unité, avaient été achetées au nom du juge. Il est également démontré dans ces livres que 250 de ces actions ont été revendues à $10 l'unité, pour couvrir le prix d'achat de $25,000. D'après cette comptabilité, le juge Landreville serait demeuré en possession de 7,500 actions.

Le prix d'achat de ces actions a été porté au compte de Ralph K. Farris, de Vancouver, premier président de NONG. M. Farris, dans son témoignage, a dit que l'achat de ces actions découlait d'une entente antérieure avec le maire, entente en vertu de laquelle M. Landreville devait se joindre à la compagnie à titre d'exécutif.

Les actions offertes par la suite aux membres du conseil étaient de type différent. Ces dernières actions, inscrites à la bourse au prix de $30 l'unité, consistaient en une action ordinaire et une obligation.

La valeur de ces actions serait aujourd'hui le double de ce qu'elle était alors.

Le juge Landreville n'aurait donc en rien à débourser pour l'acquisition d'actions de la NONG. Son nom aurait tout simplement été inscrit dans les livres et il aurait retiré des bénéfices de $117,000 en les vendant.

Au procès de Denis, un précédent dans les annales judiciaires

OTTAWA (P.C.) — Tout comme des acteurs à une répétition d'une pièce de théâtre, deux avocats ont lu à haute voix hier en Cour, histoire de rafraichir la mémoire du jury sur le témoignage — vieux de quatre semaines — de Me Pierre Lamontagne au procès de Me Raymond Denis. Cette lecture d'un témoignage pour rafraichir la mémoire des jurés constituait un précédent dans les annales judiciaires.

La récapitulation du témoignage de Me Lamontagne a découlé du fait que le jury, composé de dix hommes et deux femmes, avait été exclu de l'enceinte du tribunal depuis le 23 février dernier, pendant que les avocats des deux parties discutaient de points de loi devant le juge Frank Costello.

Histoire de listes

M. Lamontagne a répété que l'offre lui a été faite le 14 juillet 1964, alors qu'il était procureur du gouvernement américain devant un tribunal de Montréal, où des procédures d'extradition avaient été entreprises contre Rivard. Le gouvernement des Etats-Unis voulait que Rivard fût envoyé au Texas pour y subir son procès sous une accusation de trafic de stupéfiants. Rivard a, depuis, subi son procès, été trouvé coupable et condamné à 20 ans d'emprisonnement.

Dans le contre-interrogatoire mené par M. Louis Assaly, procureur de la défense, M. Lamontagne a dit que M. Denis avait joué un rôle de premier plan lorsqu'il s'est agi de le faire placer, lui, Pierre Lamontagne, sur la liste des aviseurs légaux du gouvernement fédéral comme avocat de la poursuite dans les causes de stupéfiants à Montréal, lorsque les libéraux ont pris le pouvoir en 1963.

M. Assaly a donné à entendre qu'il avait incombé à Denis de "déchirer la vieille liste des avocats conservateurs et de dresser une nouvelle liste d'avocats libéraux".

"Oui", a répondu M. Lamontagne, "un devoir assez triste, mais un devoir, tout de même". "J'en sais quelque chose", a dit M. Assaly, "parce que mon nom était sur cette liste des avocats conservateurs et on l'a fait sauter".

Le procès se poursuit aujourd'hui.

CALENDRIER

MARDI, 22 MARS 1966
S. Isidore le Laboureur
Demain:
S. Victorien et ses Compagnons

SOLEIL: Lever: 5.58 Coucher: 6.16
LUNE: Lever: 6.56 Coucher: 7.50

Les marées, mardi 22 mars
Hautes: 6.44 a.m. — 7.02 p.m.
Basses: 2.00 a.m. — 2.11 p. m.
Les marées, mercredi 23 mars
Hautes: 7.11 a.m. — 7.32 p.m.
Basses: 2.28 a.m. — 2.44 p.m.

PHASES DE LA LUNE DE MARS
Pleine lune le 6 à 8h. 45 p.m.
Dern. quartier le 13 à 7h. 19 p.m.
Nouvelle lune le 21 à 11h. 46 p.m.
Premier quart. le 29 à 3h. 43 p.m.
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

MON HUMBLE CONVICTION

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

(Espace payé par H.P.)

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

L'HONORABLE PIERRE LAPORTE
ministre des Affaires culturelles et des Affaires municipales
sera le conférencier mercredi soir le 23 mars à 7h. p.m.

AU CLUB DE REFORME
de Québec

L'honorable Pierre Laporte sera présenté par Me Jacques Riverin, candidat libéral dans le comté de Chicoutimi et remercié par M. Julien Côté, candidat libéral dans le comté de Montmagny.
La réunion sera sous la présidence de M. Raymond Letarte, président du Club de Réforme Inc. M. Albert Vallières, président du comité des dîners-causeries, invite cordialement tous les membres du Club ainsi que tous les amis libéraux à y assister.

Cette causerie sera radiodiffusée par le poste C.K.C.V. de 8:30h. à 9:30h. p.m.